Quatre-vingt-treizième année. — N° 196. Le Numéro : 0,50 NF Lundi 21 et Mardi 22 Août 1961.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS		Documents		Conseil économique et social
						Assemblée nationale	Sénat	Assemblée nationale	Sénat	Avis et Rapports
C. C. P. : 9063-13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
Métropole et Outre-mer	18 NF	35 NF	65 NF	40 NF	9 NF	22 NF	16 NF	30 NF	30 NF	8 NF
Etranger.	27 NF	53 NF	100 NF	55 NF	12 NF	40 NF	24 NF	40 NF	40 NF	12 NF

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Les Éditions des DOCUMENTS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition du CONSEIL ÉCONOMIQUE et SOCIAL comprend les avis et rapports.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 26, Rue Desaix, Paris (15e). — Tél. : FON 51-00

* Les textes qui, dans le sommaire, sont suivis d'un astérisque seront édités en fascicules spéciaux du format in-8° carré.

En vente :

INSTRUMENTS DE MESURE

Taxes de vérification et redevances pour contrôles et travaux.

(Décret n° 61-854 du 25 juillet 1961, publié au *Journal officiel* du 4 août 1961.)

N° 61-146. Prix : 0,30 NF.

(Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal [C. C. P. 9063-13 *Paris*] à Direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, Paris [15e].)

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

Décret du 17 août 1961 portant nominations (p. 7842).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Arrêté conférant l'honorariat (magistrature consulaire) (p. 7842).

Décisions de justice: Personnels des services judiciaires (p. 7842).

(1 f.)

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret plaçant un conseiller des affaires étrangères en position de disponibilité (p. 7843).

Arrêté du 23 juin 1961 fixant la correspondance entre l'emploi d'agent technique du ministère marocain des travaux publics et l'emploi d'adjoint technique du département de la Seine (p. 7843).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret portant radiation du cadre des sous-préfets et secrétaires généraux de préfecture (p. 7843).

MINISTERE DES ARMEES

Arrêtés du 16 août 1961 portant modification de précédents arrêtés autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de sténodactylographes et d'agents de bureau dactylographes à la caisse nationale militaire de sécurité sociale (p. 7843).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Arrêtés du 16 août 1961 portant octroi de la garantie de l'Etat à divers emprunts (p. 7843).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Arrêté du 26 juillet 1961 relatif à l'examen d'admission prévu aux articles 1er et 2 du décret n° 61-440 du 5 mai 1961 modifiant les conditions d'accès aux facultés et établissements d'enseignement supérieur en vue de favoriser la promotion sociale (p. 7844).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 17 août 1961 portant déclassement et remise aux domaines du délaissé de la R. N. n° 61 sur le territoire de la commune de Hambach (Moselle) (p. 7844).

Décret portant admissions à la retraite (ponts et chaussées) (p. 7844).

Arrêté du 1er août 1961 fixant le taux de l'indemnité de responsabilité des trésoriers des invalides de la marine (p. 7845).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Arrêté du 8 août 1961 déclarant d'utilité publique les travaux d'alimentation en eau potable à entreprendre par le syndicat intercommunal des eaux de Baccarat-Lachapelle (Meurthe-et-Moselle) (p. 7844).

Arrêté portant nomination d'un commissaire du Gouvernement auprès du comité interprofessionnel des vins doux naturels (p. 7844).

Arrêté portant nomination de membres du conseil supérieur de la chasse (p. 7844).

Arrêté portant acceptation de démission (administration générale) (p. 7844).

MINISTERE DU TRAVAIL

Circulaire du 14 août 1961 relative aux tarifs d'honoraires en matière de soins aux assurés sociaux (p. 7845).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Arrêté du 7 août 1961 relatif à l'exécution de travaux à l'intérieur du périmètre de protection d'une source d'eau minérale (p. 7846).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Sénat. — Convocation de la conférence des présidents (p. 7846).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Premier ministre.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles (direction de la documentation) (p. 7846).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis relatif à l'indice des prix (juillet 1961) (p. 7847).

Avis relatif au tirage de la trente-troisième tranche de la loterie nationale 1961 (p. 7847).

Ministère des travaux publics et des transports.

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 7903).

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours pour le recrutement d'attachés à la caisse nationale de crédit agricole (7902).

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

Liste générale de classement des candidats aux emplois réservés de quatrième et cinquième catégorie et additive aux listes de classement de première, deuxième et troisième catégorie et aux emplois comportant une aptitude technique spéciale (année 1960 et reliquat des listes des années antérieures) (p. 7847).

Annonces (p. 7904).

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

Ministère de l'intérieur.

Par décret du Président de la République en date du 17 août 1961, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur, vu l'avis du conseil de l'ordre portant que les nominations objet du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés, à titre posthume, au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. Boulanger (Henri), brigadier de gardiens de la paix à la préfecture de police ; 18 ans de fonction publique et de services militaires. A été cité à l'ordre de la Nation.

M. Bourbon (Auguste), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Gennes (Maine-et-Loire) ; 30 ans de pratique professionnelle et de services militaires. A été cité à l'ordre de la Nation.

M. Brunsard (Robert), officier de paix à la préfecture de police ; 9 ans de fonction publique et de services militaires. A été cité à l'ordre de la Nation.

M. Magnin (Robert), officier de police adjoint à la préfecture de police ; 8 ans de fonction publique et de services militaires. A été cité à l'ordre de la Nation.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Magistrature consulaire.

Par arrêté du 11 août 1961, l'honorariat est conféré à :

M. Fremont (Louis-Urbain-Albert), ancien président du tribunal de commerce de Verdun.

M. Mathieu (Max), ancien président du tribunal de commerce de Briey.

M. Guibal (Robert-Francis-Alexandre), ancien président de chambre au tribunal de commerce de Nantes.

M. Haudebourg (Jacques), ancien président de chambre au tribunal de commerce de Nantes.

M. de Blegiers de Pierregrosse (Guillaume-Marie-Charles), ancien juge au tribunal de commerce de Marseille.

M. Bras-Foucard (Camille), ancien juge au tribunal de commerce de Rouen.

M. Clamageran (Jean-Jacques), ancien juge au tribunal de commerce de Rouen.

M. Fascio (Alfred-Marie-Dominique), ancien juge au tribunal de commerce de Marseille.

M. Gemy (Pierre-Jules-Noël-Etienne), ancien juge au tribunal de commerce de Marseille.

M. Grellet (Henri-Bernard-Jean), ancien juge au tribunal de commerce de Rouen.

M. Monloup (André-Victor-Noël-Marie), ancien juge au tribunal de commerce de Lyon.

M. Regis (Adolphe-Joseph-Marie-Jean-François), ancien juge au tribunal de commerce de Marseille.

M. Richardson (Charles-Fernand), ancien juge au tribunal de commerce de Marseille.

Décisions de justice.

PERSONNELS DES SERVICES JUDICIAIRES

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 mai 1961, M. de Chardon (Lucien-Marie-Joseph-Alfred), greffier du tribunal de police de Paris, a été révoqué de ses fonctions, sans privation du droit de présenter un successeur. Par jugement du tribunal de grande instance de la Seine en date du 3 août 1961, M. Lafferanderie (Maximien-Henri-Jean), greffier du tribunal d'instance de Saint-Ouen, a été désigné en qualité de greffier intérimaire du tribunal de police de Paris.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret du 17 août 1961 plaçant un conseiller des affaires étrangères en position de disponibilité.

Par décret en date du 17 août 1961, M. Gary (Romain), conseiller des affaires étrangères de 1re classe, est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité à compter du 15 mai 1961.

Correspondance entre l'emploi d'agent technique du ministère marocain des travaux publics et l'emploi d'adjoint technique du département de la Seine.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'intérieur et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi n° 56-782 du 4 août 1956, modifiée et complétée par la loi n° 58-108 du 7 février 1958, relative aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de Tunisie ;

Vu le décret n° 56-1236 du 6 décembre 1956, modifié et complété par le décret n° 58-857 du 15 septembre 1958 et portant règlement d'administration pour l'application de la loi susvisée du 4 août 1956, et notamment ses articles 1er, 3 et 4 ;

Vu les arrêtés interministériels du 5 février 1958 et du 3 août 1959 fixant la correspondance entre certains cadres du ministère marocain des travaux publics et le ministère des travaux publics, des transports et du tourisme ;

Vu l'arrêté interministériel du 14 juin 1960 complétant les arrêtés du 5 février 1958 et du 3 août 1959 susvisés et fixant la correspondance entre certains cadres du ministère marocain des travaux publics et les départements autres que la Seine, communes et établissements communaux visés par la loi n° 52-432 du 28 avril 1952 ;

Vu l'avis exprimé par la commission centrale instituée en vertu de l'article 4 du décret du 6 décembre 1956,

Arrêtent :

Article unique. — Les correspondances fixées dans les arrêtés des 5 février 1958, 3 août 1959 et 14 juin 1960 sont complétées ainsi qu'il suit :

CADRE MAROCAIN	CADRE MÉTROPOLITAIN
Ministère des travaux publics.	*Préfecture de la Seine.*
Agent technique.....	Adjoint technique.

Fait à Paris, le 23 juin 1961.

Le ministre des affaires étrangères,
Pour le ministre et par délégation :
Le ministre plénipotentiaire,
directeur du personnel et de l'administration générale,
JACQUES VIMONT.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
Pour le ministre délégué et par délégation :
Le directeur général de l'administration et de la fonction publique,
MARCEAU LONG.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
YVON BOURGES.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du budget,
RAYMOND MARTINET.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 10 août 1961 portant radiation du cadre des sous-préfets et secrétaires généraux de préfecture.

Par décret en date du 10 août 1961, M. Yvon Bourges, sous-préfet hors classe en service détaché, est radié du cadre des sous-préfets et secrétaires généraux de préfecture à compter du 17 novembre 1958.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Octroi de la garantie de l'Etat à divers emprunts.

Par arrêté en date du 16 août 1961, la garantie de l'Etat a été donnée, en application de l'article 25 de la loi n° 53-80 du 7 février 1953, modifié par l'article 47 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 relative aux comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1954, à l'emprunt de 3.302.460 NF qui sera contracté auprès de la caisse des dépôts et consignations par la Société des transports pétroliers par pipe-line afin de faciliter le financement de son programme d'investissement.

Par arrêté en date du 16 août 1961, la garantie de l'Etat a été donnée, en application de l'article 25 de la loi n° 53-80 du 7 février 1953, modifié par l'article 47 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 relative aux comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1954, à l'emprunt de 1.364.330 NF qui sera contracté auprès de la caisse des dépôts et consignations par la Société pour la mise en valeur agricole de la Corse afin de faciliter le financement de son programme d'investissement.

MINISTERE DES ARMEES

Modification de l'arrêté du 16 mars 1961 autorisant l'ouverture d'un concours pour le recrutement de sténodactylographes à la caisse nationale militaire de sécurité sociale.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre et le ministre des armées,

Vu l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 58-651 du 30 juillet 1958 portant règlement d'administration publique relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'agents de bureau et de sténodactylographes des administrations centrales et des services extérieurs et de commis des services extérieurs et aux corps de secrétaires sténodactylographes et adjoints administratifs des administrations centrales des ministères et administrations assimilées, modifié par le décret n° 60-289 du 18 mars 1960 ;

Vu l'arrêté du 16 mars 1961 autorisant l'ouverture d'un concours pour le recrutement de sténodactylographes à la caisse nationale militaire de sécurité sociale ;

Sur proposition du directeur de la caisse nationale militaire de sécurité sociale,

Arrêtent :

Art. 1er. — Le premier alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 16 mars 1961 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

« Est autorisée, au cours du second semestre 1961, l'ouverture d'un concours d'accès à l'emploi de sténodactylographe à la caisse nationale militaire de sécurité sociale. »

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le directeur de la caisse nationale militaire de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 août 1961.

Le ministre des armées,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des personnels civils des armées,
BOUZOU.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
Pour le ministre délégué et par délégation :
Le maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur général de l'administration et de la fonction publique,
MARCEAU LONG.

Modification de l'arrêté du 16 mars 1961 autorisant l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'agents de bureau dactylographes à la caisse nationale militaire de sécurité sociale.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre et le ministre des armées,

Vu l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 58-651 du 30 juillet 1958 portant règlement d'administration publique relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'agents de bureau et de sténodactylographes des administrations centrales et des services extérieurs et de commis des services extérieurs et aux corps de secrétaires

sténodactylographes et adjoints administratifs des administrations centrales des ministères et administrations assimilées, modifié par le décret n° 60-289 du 18 mars 1960 ;

Vu l'arrêté du 16 mars 1961 autorisant l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'agents de bureau dactylographes à la caisse nationale militaire de sécurité sociale ;

Sur proposition du directeur de la caisse nationale militaire de sécurité sociale,

Arrêtent :

Art. 1er. — Le premier alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 16 mars 1961 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

« Est autorisée, au cours du second semestre 1961, l'ouverture d'un concours d'accès à l'emploi d'agent de bureau dactylographe à la caisse nationale militaire de sécurité sociale. »

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le directeur de la caisse nationale militaire de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 août 1961.

Le ministre des armées,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des personnels civils des armées,
BOUZOU.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
Pour le ministre délégué et par délégation :
Le maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur général de l'administration et de la fonction publique,
MARCEAU LONG.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Examen d'admission prévu aux articles 1er et 2 du décret n° 61-440 du 5 mai 1961 modifiant les conditions d'accès aux facultés et établissements d'enseignement supérieur en vue de favoriser la promotion sociale.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 61-440 du 5 mai 1961 modifiant les conditions d'accès aux facultés et établissements d'enseignement supérieur en vue de favoriser la promotion sociale ;

Vu l'avis de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur,

Arrête :

Art. 1er. — Les épreuves d'admission prévues aux articles 1er et 2 du décret n° 61-440 du 5 mai 1961 susvisé ont lieu chaque année dans le courant de la première quinzaine du mois d'octobre, aux dates fixées par le doyen de la faculté.

Le registre des inscriptions est ouvert du 15 au 30 septembre au secrétariat de chaque faculté.

Art. 2. — Les centres d'épreuves sont organisés par le doyen de la faculté. Les candidats doivent se présenter dans l'académie de leur résidence.

Art. 3. — Tout candidat doit déposer dans les délais réglementaires, au secrétariat de la faculté choisie, les pièces suivantes :

Une demande d'inscription écrite de sa main, signée de ses nom et prénoms ;

Un extrait d'acte de naissance ;

Un certificat de nationalité ;

Pour les candidats de sexe masculin, une pièce officielle délivrée par les autorités militaires et certifiant que l'intéressé est libéré de ses obligations militaires ;

Les bulletins de paie ou certificats de salaire annuels correspondant à deux années d'activité salariée ;

Une notice individuelle, accompagnée de pièces justificatives, précisant :

Les études accomplies ;
Les examens subis ;
Les résultats et titres obtenus ;
Les activités professionnelles exercées.

Art. 4. — Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de l'année universitaire 1961-1962 dans les facultés des sciences.

Art. 5. — Les recteurs d'académie sont chargés de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 juillet 1961.

LUCIEN PAYE.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Déclaration d'utilité publique des travaux d'alimentation en eau potable à entreprendre par le syndicat intercommunal des eaux de Baccarat-Lachapelle (Meurthe-et-Moselle).

Par arrêté du 8 août 1961, sont déclarés d'utilité publique les travaux à entreprendre par le syndicat intercommunal des eaux de Baccarat-Lachapelle (Meurthe-et-Moselle) pour le captage de sources supplémentaires en vue de l'amélioration de son alimentation en eau potable.

Le syndicat intercommunal des eaux de Baccarat-Lachapelle est autorisé à dériver les eaux recueillies par les travaux de captage à exécuter sur le territoire de la commune de Sainte-Barbe (Vosges).

Le président du syndicat intercommunal des eaux de Baccarat-Lachapelle (Meurthe-et-Moselle) est autorisé à acquérir soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, en vertu de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 et du décret du 6 juin 1959, les terrains nécessaires pour la réalisation du projet.

La présente déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle et non avenue si les travaux de captage ne sont pas exécutés dans un délai de cinq années à compter de la date du présent arrêté.

Comité interprofessionnel des vins doux naturels.

Par arrêté du 27 juin 1961, le directeur des affaires économiques au ministère de l'agriculture est nommé commissaire du Gouvernement auprès du comité interprofessionnel des vins doux naturels et des vins de liqueur à appellations d'origine contrôlées.

Conseil supérieur de la chasse.

Par arrêté du 25 juillet 1961, sont nommés au conseil supérieur de la chasse pour la période du 1er septembre 1961 au 1er septembre 1964 :

M. Allien, président de la fédération départementale des chasseurs de la Gironde.

M. Bejot, président de la fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Oise.

M. de Coniac, président de la fédération départementale des chasseurs de la Manche.

M. Guillmot, président de la fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin.

M. de Lachomette, président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Loire.

M. Perreaudin, président de la fédération départementale des chasseurs des Bouches-du-Rhône.

M. Verzier, président de la fédération départementale des chasseurs du Rhône.

Administration générale.

Par arrêté du 10 août 1961, est acceptée la démission de son emploi offerte par M. Keletigui A. Mariko, vétérinaire africain principal, 3e échelon, pour compter du 7 juillet 1961.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 17 août 1961 portant déclassement et remise aux domaines du délaissé de la R. N. n° 61 sur le territoire de la commune de Hambach (Moselle).

Par décret en date du 17 août 1961, est déclassée et remise aux domaines la partie de la R. N. n° 61 attenante aux parcelles de terrains du Ban-de-Hambach, section 2, nos 263/247 et 246, d'une superficie de 1 are 05, représentée en teinte rouge sur le plan annexé au présent décret.

Décret du 17 août 1961 portant admission à la retraite d'un ingénieur en chef et d'un ingénieur des ponts et chaussées.

Par décret en date du 17 août 1961 :

M. Juzau (André), ingénieur en chef des ponts et chaussées de 2e échelon, en service détaché, est réintégré pour ordre dans les cadres de son administration d'origine et admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté à compter

du 7 août 1961, en application des articles L. 7 (§ 1er) et L. 9 (§ 1er) du code des pensions civiles et militaires de retraite et de l'article 8 de la loi n° 56-782 du 4 août 1956.

M. Bertin (Pierre), ingénieur des ponts et chaussées de 2e classe, 7e échelon, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, en application des articles L. 6 (§ 4) et L. 37 (§ 2) du code des pensions civiles et militaires de retraite. La jouissance de sa pension sera différée jusqu'au 10 juin 1987.

Taux de l'indemnité de responsabilité des trésoriers des invalides de la marine.

Le ministre des travaux publics et des transports et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 1er février 1937 relatif à l'organisation des services des trésoreries de l'établissement national des invalides de la marine ;

Vu l'arrêté n° 240 du 28 août 1952 fixant le taux de l'indemnité de responsabilité des trésoriers des invalides de la marine,

Arrêtent :

Art. 1er. — A compter du 1er janvier 1960, l'indemnité de responsabilité des trésoriers des invalides de la marine non soumise à retenue pour pensions civiles est fixée comme suit :

Trésorerie générale à Paris	2.808 NF.
Trésorerie du Havre	1.443
Trésorerie de Saint-Malo	975
Trésorerie de Concarneau	1.092
Trésorerie de Nantes	1.443
Trésorerie de Bordeaux	936
Trésorerie de Marseille	1.638
Trésorerie d'Alger	429

Art. 2. — Les taux de l'indemnité prévue à l'article 1er ci-dessus seront réduits d'un tiers lorsque le bénéficiaire est logé par nécessité absolue de service.

Art. 3. — L'arrêté du 28 août 1952 est abrogé.

Art. 4. — Le directeur de l'établissement national des invalides de la marine est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er août 1961.

Le ministre des travaux publics et des transports,
Pour le ministre et par délégation :
Le secrétaire général de la marine marchande,
GILBERT GRANDVAL.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MICHEL PONIATOWSKI.

MINISTERE DU TRAVAIL

Circulaire n° 97 S. S. du 14 août 1961 relative aux tarifs d'honoraires en matière de soins aux assurés sociaux.

Le ministre du travail
à Messieurs les directeurs régionaux de la sécurité sociale.

Au cours de sa séance du 1er août 1961, la commission interministérielle des tarifs a été amenée à approuver un certain nombre de conventions et d'avenants fixant les tarifs d'honoraires de praticiens ou les tarifs applicables dans plusieurs dispensaires. Elle a, de même, fixé les tarifs d'autorité et d'adhésions personnelles en l'absence de convention.

PREMIERE PARTIE

Tarifs médicaux.

A. — TARIFS CONVENTIONNELS

La commission a approuvé des avenants signés par plusieurs syndicats médicaux avant le 1er juillet 1961 et relevant le montant des honoraires pour la visite médicale, dans les conditions prévues par l'arrêté interministériel du 17 juin 1961.

Ces avenants, comme tous ceux intervenus en application du décret du 17 juin 1961, entrent en vigueur à compter du 1er juillet 1961 et fixent les tarifs d'honoraires pour la visite à :

9 NF avec I. K.
10 NF sans I. K.
11 NF pour les villes de plus de 100.000 habitants.

Ces avenants intéressent :

Les médecins de l'Indre.
Les médecins électro-radiologistes qualifiés de l'Isère.
Les médecins électro-radiologistes qualifiés de la Loire.

La commission a approuvé trois avenants permettant à de nouvelles communes de bénéficier des tarifs préférentiels prévus pour les villes de plus de 100.000 habitants. Ces avenants entreront en vigueur à compter du 15 août 1961 :

L'avenant signé avec le syndicat des médecins de la Sarthe rattache à l'agglomération du Mans la ville de Coulaines.

L'avenant signé avec le syndicat des médecins de la Seine-Maritime (arrondissement du Havre) ajoute à l'agglomération havraise la commune de Montivilliers.

Enfin, l'avenant signé avec le syndicat des médecins de la Seine-Maritime (arrondissement de Rouen et d'Yvetot) permet d'inclure dans l'agglomération rouennaise les localités de Malaunay, le Houlme et Val-de-la-Haye.

Les autres syndicats de praticiens et d'auxiliaires médicaux ayant signé une convention dans ces départements ont intérêt à la compléter le plus rapidement possible par un avenant leur accordant le même avantage. Les pédicures pour lesquels a été fixé un tarif d'autorité dans le département de la Seine-Maritime bénéficient de cette nouvelle définition à compter du 15 août 1961.

DEUXIEME PARTIE

Tarifs des honoraires des auxiliaires médicaux.

A la demande de la caisse régionale de sécurité sociale de Rennes, la commission a fixé les tarifs d'autorité et d'adhésions personnelles applicables aux pédicures du département d'Ille-et-Vilaine, l'absence d'un syndicat professionnel ne permettant pas d'aboutir à la signature d'une convention.

Ces tarifs, qui entreront en vigueur à compter du 15 août 1961, sont les suivants :

	A. M. P.	INDEMNITÉ FORFAITAIRE de déplacement.			I. K.
		Jour.	Majoration.		
			Dimanche.	Nuit.	
Ille-et-Vilaine.					
1° Adhésions personnelles :					
Rennes et partie agglomérée de Saint-Jacques-de-la-Lande	2 80	1,20	1,65	2,25	
Reste du département	2,35	0,90	1,40	1,90	0,40
2° Tarifs d'autorité :					
Rennes et partie agglomérée de Saint-Jacques-de-la-Lande	1,35	0,50	0,60	0,95	
Reste du département	1,25	0,40	0,60	0,95	0,20

Les adhésions personnelles, qui prendront effet à la date de leur réception, seront reçues par la caisse primaire d'Ille-et-Vilaine, 1, rue Thiers, à Rennes, dans les conditions prévues par la circulaire n° 72 S. S. du 12 août 1960.

TROISIEME PARTIE

Conventions avec les dispensaires.

La commission a donné son approbation à plusieurs conventions signées avec des dispensaires. La plupart de ces approbations sont définitives, l'entrée en vigueur de certaines d'entre elles restant cependant subordonnée à la signature d'un avenant.

A. — APPROBATIONS DÉFINITIVES

Région de Bordeaux.

Dispensaire de Bagatelle, 215, route de Toulouse, à Talence.
Dispensaire Saint-Vincent-de-Paul, 14, rue Ambroise-Paré, à Biarritz.

Région de Lille.

Dispensaire municipal de la ville de Creil, 12, cour du Château.

Région de Lyon.

Centre d'électro-radiologie, 7, place de France, à Saint-Etienne.
Centre d'électro-radiologie, 12, avenue de Paris, à Roanne.
Centre d'électro-radiologie de Rive-de-Gier.
Centre de mécanothérapie, 7, rue Badouillère, à Saint-Etienne.
Dispensaire Sainte-Marthe, 5, rue Jeanne-d'Arc, à Lyon.

Région de Marseille.

Centre médical de l'union générale de la mutualité des Alpes-Maritimes, 6, boulevard Sainte-Agathe, à Nice.

Centre médico-social de l'E. D. F., 2, boulevard Carabacel, à Nice.

Centre d'orientation médicale et sociale des jeunes épileptiques Saint-Paul, 300, boulevard Marguerite, à Marseille.

Région de Montpellier.

Cabinet dentaire de la société mutualiste régionale des blessés du poumon, 7, rue Cervie, à Nîmes.

Cabinets dentaires de l'union mutualiste cheminote du Gard, 30, rue Pierre-Sémard, à Nîmes, et 17, rue Jules-Cazot, à Alès.

Clinique dentaire de la caisse unique chirurgicale de Béziers, 2, rue Paul-Riquet, à Béziers.

Clinique dentaire de l'union des sociétés mutualistes de Béziers-Saint-Pons, 14, avenue Foch, à Béziers.

Région de Toulouse.

Dispensaire des services et établissements de la direction technique et industrielle de l'aéronautique, à Toulouse.

Région de Paris.

A. — Dispensaires polyvalents.

	Catégorie
Dispensaire municipal Victor-Cresson, 27 *bis*, avenue Victor-Cresson, à Issy-les-Moulineaux	A 1
Dispensaire de la fédération des blessés du poumon et des chirurgicaux, 55, rue Bobillot, Paris (13e)	A
Dispensaire municipal, 1, avenue Maurice-Bertaux, Sartrouville (Seine-et-Oise)	A
Dispensaire de la charité maternelle, 24, rue de la Bretonnerie, Villeneuve-Saint-Georges	B

B. — Services dentaires.

Institut de l'hygiène dentaire et de stomatologie, 1, rue Georges-Eastmann, Paris (13e)	A 1
Service dentaire de l'hôpital universitaire, 42, boulevard Jourdan, Paris (14e)	A 1
Service dentaire du dispensaire franco-hongrois, 9, square Vergennes, Paris (15e)	A
Clinique dentaire, 59, rue Ramey, Paris (18e)	A
Service dentaire de la société mutualiste de la S. N. E. M. G. A., 291, avenue d'Argenteuil, à Gennevilliers	A
Service dentaire du dispensaire Victor-Cresson, 27 *bis*, avenue Victor-Cresson, Issy-les-Moulineaux	B
Service dentaire du dispensaire municipal, 1, avenue Maurice-Berteaux, à Sartrouville	B

B. — APPROBATIONS CONDITIONNELLES

La commission a, enfin, approuvé deux conventions sous conditions :

Région de Lyon.

Cabinets dentaires de l'union générale de la mutualité du Rhône : place Jutard, 107, rue Trarieux et 23, rue de Bourgogne, à Lyon.

Région de Montpellier.

Cabinets dentaires de l'Union cantonale des sociétés mutualistes de Montpellier et de ses trois cantons, à Montpellier, Lunel et Ganges.

Ces approbations conditionnelles ne deviendront effectives que huit jours après qu'un avenant comportant les modifications demandées par la commission interministérielle des tarifs sera parvenu au directeur régional de la sécurité sociale intéressé.

Ce document devra m'être transmis en indiquant la date de réception, afin que je sois en mesure de faire connaître la date d'entrée en vigueur de chaque convention.

Si certains de ces avenants n'étaient pas parvenus à la direction régionale avant le 1er octobre 1961, l'approbation donnée par la commission deviendrait caduque.

Vous voudrez bien porter les indications qui précèdent à la connaissance des caisses de sécurité sociale de votre circonscription et leur donner le maximum de publicité.

Fait à Paris, le 14 août 1961.

Pour le ministre et par délégation :
Le conseiller d'Etat,
directeur général de la sécurité sociale,
ALAIN BARJOT.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Sources d'eau minérale.

Par arrêté en date du 7 août 1961, l'établissement de Saint-Galmier (source Badoit) a été autorisé à faire procéder à des travaux de sondage et de forage à l'intérieur du périmètre de protection de la source James Peycelon, située sur le territoire de la commune de Saint-Galmier (Loire).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

SENAT

RÉUNION DE PLEIN DROIT DU PARLEMENT
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 16 DE LA CONSTITUTION

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 29 du règlement (vice-présidents du Sénat, présidents des commissions permanentes, présidents des groupes) est convoquée par M. le président pour le mardi 29 août 1961, à 15 heures, au local 213.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Premier ministre.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles (direction de la documentation).

La direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e), a fait paraître dans la semaine du 14 août au 19 août 1961 :

I. — **Notes et études documentaires.**

N° 2810. — La densité du commerce de détail en France. 0,40 NF.
N° 2811. — Aperçu sur l'économie argentine. 1,20 NF.
Abonnement : six mois, 57,50 NF ; un an, 108 NF.

II. — **Chronologie internationale.**

(Supplément bimensuel aux « Notes et études documentaires ».)

N° 13 du 1er au 15 juillet 1961.
Le numéro. 1,20 NF.
Abonnement : un an (24 numéros), 23 NF.

III. — **Articles et documents.**

(Bulletin d'informations et de presse internationale.)

N° 1131. — 1. *Problèmes d'actualité.* — La situation à Berlin.
2. *Textes du jour.* — Note adressée par le Gouvernement soviétique au Gouvernement français sur la question allemande (3 août 1961).
3. *Faits et opinions.* — *Orient-Occident :* Les relations économiques interarabes. — Menaces sur les pétroles du Moyen-Orient. — Le commandement des armées arabes. — Le plan de développement du Mékong. — Aspects de la Chine communiste.

N° 1132. — 1. *Problèmes d'actualité.* — La situation à Berlin.
2. *Textes du jour.* — Communiqué relatif aux entretiens soviéto-tunisiens (Moscou, 5 août 1961).
3. *Faits et opinions.* — Les Philippines depuis l'indépendance.
Le numéro. 0,75 NF.

Abonnement : six mois (75 numéros), 42 NF ; un an (150 numéros), 78 NF.

IV. — Problèmes économiques.

(Publiés en collaboration avec l'institut national de la statistique et des études économiques.)

Sélection hebdomadaire de presse française et étrangère.

N° 711 du 15 août 1961.

Parmi les articles publiés :

Le problème des hausses de prix. — Nécessité d'une collaboration internationale pour résoudre le problème de l'or. — Les grands marchés pendant le deuxième trimestre 1961 (*fin*). — L'action économique régionale et la décentralisation industrielle à la fin de 1960. — La grande déflation. — Le réseau de pipe-lines U. R. S. S.—Europe de l'Est. — La dépréciation des principales monnaies de 1950 à 1960. — L'Europe qui se fait. — La situation économique et financière du Congo.

Le numéro..... 0,70 NF.

Abonnement : six mois (26 numéros), 18 NF ; un an (52 numéros), 33 NF.

Vente au numéro et par abonnement à la direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e).

Le montant des commandes, majoré de 5 p. 100 pour frais d'expédition (avec minimum de 0,25 NF), et celui des abonnements doivent être adressés au régisseur des recettes, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e). (C. C. P. Paris 9060-98.)

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis relatif à l'indice des prix (juillet 1961).

L'indice des prix de détail destiné à l'indexation du salaire minimum national interprofessionnel garanti et institué par le décret n° 57-1021 du 17 septembre 1957 s'établit à 124,45 en juillet 1961, sur base 100 en juillet 1957.

Avis relatif au tirage de la trente-troisième tranche de la loterie nationale 1961.

Le tirage de la trente-troisième tranche de la loterie nationale 1961 aura lieu le mercredi 23 août 1961, à 20 h 15, en présence du public.

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

LISTE GENERALE DE CLASSEMENT

des candidats aux emplois réservés de quatrième et cinquième catégorie et additive aux listes de classement de première, deuxième, troisième catégorie et aux emplois comportant une aptitude technique spéciale.

ANNÉE 1960

ET RELIQUAT DES LISTES DES ANNÉES ANTÉRIEURES

(Métropole-Algérie.)

(*Journal officiel* du 20 février 1961.)

A. — *METROPOLE*

EMPLOIS GROUPES

ADMINISTRATIONS CENTRALES

EMPLOIS MIXTES

Agent de bureau.

Catégorie « C ».

13 *bis* Chorliot (André) ; 17 *bis* Rousset (Pierre) ; 54 Tourtel (Hubert).

Catégorie « D ».

15 *bis* Tanguy (Pierre) ; 25 *bis* Herbecq (Serge).

Catégorie « E ».

13 *bis* Pierrat (Jeanine).

Agent de service.

Catégorie « A ».

1 Hirsch (Léon) ; 2 Luciani (Xavier) ; 3 Bartoli (Ange).

Catégorie « C ».

1 Giordano (Laurent) ; 2 Marchetti (Jean) ; 3 Denise (Jean) ; 4 Poussin (Noël) ; 5 Ros (Joseph) ; 6 Behra (Charles) ; 7 Deschamps (René) ; 8 Nouar (Abdellah) ; 9 Le Clech (Yves) ; 10 Muffat-Meridol (Léandre) ; 11 Garin (Eugène) ; 12 Dohrer (Herbert) ; 13 Coispel (Jean) ; 14 Rattoni (Claude) ; 15 Hubert (Louis) ; 16 Bonnetier (Raymond) ; 17 Marchand (Félix) ; 18 Tarot (Georges) ; 19 Armand, dit Cauvigny (Jean) 20 Lalbenque (Irénée) ; 21 Ruhaut (René) ; 22 Colie (Halid) ; 23 Aurelli (Martin) ; 24 Martin (Pierre) ; 25 Zerbib (Jacob) ; 26 Seuillard (Emile) ; 27 Leclerc (Emile) ; 28 Gerard (Gabriel) ; 29 Plessis (Pierre) ; 30 Maldinez (Pierre) ; 31 Chalard (Jean) ; 32 Misplon (Robert) ; 33 Billa (Emile) ; 34 Krauze (Thaïm) ; 35 Travailleur (Charles) ; 36 Calais (Maurice) ; 37 Monsinjon (Maurice) ; 38 Arnoult (Pierre) ; 39 Alizard (Fernand) ; 40 Osinski (Matys) ; 41 Aumont (Guy) ; 42 Pytavie (Paul) ; 43 Zejderman (David) ; 44 Robinot Georges) ; 45 Dolidier (Lucien) ; 46 Rocco (Joseph) ; 47 Cars (Pierre) ; 48 Jungne (Yves) ; 49 Monchiet (Auguste) ; 50 Dubus (Gaëtan) ; 51 Ensalem (Alfred) ; 52 Lodotchnikoff (Jean) ; 53 Innocenti (Sylvio) ; 54 Joinville (Aurélien) ; 55 Lanfranchini (Jean) ; 56 Parruitte (Jules) ; 57 Lajoux (Georges) ; 58 Bouquin (Joseph) ; 59 Bournane (Mohand) ; 60 Iglicki (Simon) ; 61 Bagage (Henri) ; 62 Ghouzi (Emile) ; 63 Gremaud (Jean-Louis) ; 64 Tiano (Avram) ; 65 Mercuriale (Jean) ; 66 Thiebeau (Emile) ; 67 Pantalacci (Dauphin) ; 68 Cohen (Prosper) ; 69 Coudreau (Henri) ; 70 Pichon (Ernest) ; 71 Cabaret (Marcel) ; 72 Larsonneur (Roger) ; 73 Magnin (Edmond) ; 74 Wiart (Gabriel) ; 75 Teyssedou (Georges) ; 76 Behrens (Vilhem) ; 77 Mirand (Maurice) ; 78 Morio (Gilbert) ; 79 Gauthier (Jean) ; 80 Nicolaï (Auguste) ; 81 Larigauderie (Jean) ; 82 Franoul (Yvan) ; 83 Chicheportiche (Gabriel) ; 84 Zedira (Mahiou) ; 85 Adam (Léon) ; 86 Joan (Raymond) 87 Wrzacki (Jacques) ; 88 Belkacemi (Ali) ; 89 Weidmann (Pierre) ; 90 Carles (Robert) ; 91 Choukroun (Prosper) ; 92 Dospital (André) ; 93 Guyot (Gaston) ; 94 Berthe (Roger) ; 95 Boufessioua (Ahmed) ; 96 Karsenti (Schoua) ; 97 Brignou (Yves) ; 98 Bernard (Jean-Claude) ; 99 Fauconnier (Marcel) ; 100 Rusanzic (Nusyn) ; 101 Huret (Pierre) ; 102 Dooghe (Lucien) ; 103 Brocard (Clément) ; 104 Signolet (Paul) ; 105 Audin (Ernest) ; 106 Hurel (Jean).

Catégorie « D ».

1 Leroux (Georges) ; 2 Le Foll (Roger) ; 3 Boy (Roger) ; 4 Le Quiniat (René) ; 5 Denunzio (Pierre) ; 6 Comte (Marcel).

Catégorie « E ».

1 Barray (Marcelle) ; 2 Piat (Marie-Renée) ; 3 Rouxel (Albertine) ; 4 Marandon (Victorine) ; 5 Cauche (Denise) ; 6 Le Phay (Aurélie) ; 7 Pont (Rose) ; 8 Trouvat (Marie-Thérèse) ; 9 Damis (Edith) ; 10 Le Scanff (Charlotte) ; 11 Le Compagnon (Hélène) ; 12 Rogaume (Monique) ; 13 Dufour (Maria) ; 14 Vinet (Lucie) ; 15 Pidoux (Henriette) ; 16 Armando (Léontine) ; 17 Zurcher (Marguerite) ; 18 Guikovaty (Paule) 19 Mary (Marguerite) ; 20 Drezner (Fradja) ; 21 Jouan (Lucienne) ; 22 Grilleres (Marie) ; 23 Laurence (Marguerite) ; 24 Bleas (Francine) ; 25 Pruvot (Emilienne) ; 26 Gaut (Marie-Louise) ; 27 Lemarchand (Gilberte) ; 28 Slomowicz (Marie) ; 29 Follezou (Marie ; 30 Delignat (Marie) ; 31 Antheaume (Geneviève) ; 32 Rose (Paulette) ; 33 Besnet (Suzanne) ; 34 Herpe (Marie) ; 35 Plateaux (Clodia) ; 36 Desbordes (Léontine) ; 37 Hayon (Suzanne) ; 38 Alcalay (Julie) ; 39 Leboucher (Françoise) ; 40 Rebout (Jeanine) ; 41 Weber (Madeleine) ; 42 Morin (Germaine) ; 43 Tyger (Gitla) ; 44 Sanner (Eugénie) ; 45 Bournot (Anne) ; 46 Partot (Lucienne) ; 47 Zammit (Vicente) ; 48 Mahe (Marcelle) ; 49 Convert (Marcelle) ; 50 Basik (Marie) ; 51 Gueguen (Germaine) ; 52 Laloum (Claire) ; 53 Dissous (Renée).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Burel (Yves) ; Pellegrin (Paul) ; Moreau (René) ; Herbin (Marcel) ; Charrière (Eugène) ; Davau (Alexandre) ; Malcoste (François) ; Denis (Gabriel) ; Laude (Eugène) ; Bastide (Jean) ; Fontaine (Lucien) ; Rougie Charles) ; Hilde (André) ; Guinot (Jean) ; Cozic (Georges) ; Veyer (Raymond) ; Jupin (Norbert) ; Weyckmans (Maurice) ; Coulard (Samuel) ; Ancian (Lucien) ; Le Roux (Fernand) ; Perrault (René) ; Bonnelle (Albert) ; Crouzet (Robert) ; Vachin (Fernand) ; Brière (Robert) ; Grisey (Roger) ; Uhring (Marguerite) ; Loriot (Albertine) ; Braffy (Gabrielle) ; Anglade (Henri) ; Iund (Edouard) ; Morel (Louis) ; Coulaud (André) ; Le Ray (Aimée) ; Alimi (Raymond) ; Gendre (Gilbert) ; Lavarie (Paulette) ; Galland (Raymond) ; Bouton (Jean) ; Bonard (Henri) ; Capirossi (Nonce) ; Digue (Gérard) ; Papa (Antoine).

EMPLOIS MASCULINS

Conducteur d'automobiles.

Catégorie « C ».

1 Leroy (William) ; 2 Courtois (Roger) ; 3 Néant (Fernand) ; 4 Carre (Georges) ; 5 Robin (Henri) ; 6 Lorgouillous (Joseph) ; 7 Jonard (Louis).

Catégorie « D ».

1 Daire (Raymond) ; 2 Joly (Roger) ; 3 Kruchten (Fernand) ; 4 Rollier (René) ; 5 Masson (Claude) ; 6 Guegueniat (Jean) ; 7 Chantereau (Robert) ; 8 David (Pierre) ; 9 Firmin-Premier (Louis) ; 10 Philippo (Henri) ; 11 Fadoin (Léon) ; 12 Faven (Maurice) ; 13 Cornec (Jean-

François) ; 14 Foulatier (Henri) ; 15 Grismayer (Louis) ; 16 Dorgler (Jean) ; 17 Ruhlmann (Lucien) ; 18 Le Dréo (Marcel) ; 19 Chartier (Pierre) ; 20 Palin (Roland) ; 21 Joyeux (Fernand) ; 22 Pachiotti (Edmond) ; 23 Donval (Isidore) ; 24 Goron (Jean) ; 25 Gosset (Jean-Marie) ; 26 Serot (Adrien) ; 27 Rascar (Bertrand).

OUVRIER SPÉCIALISÉ

Ajusteur de précision.

Catégorie « C ».

1 Serpadski (Valec).

Armurier.

Catégorie « D ».

1 Morisset (André).

Conducteur de véhicules.

Catégorie « C ».

1 Bombili (Eugène) ; 2 Haniak (Lucien) ; 3 Gambelou (Jean) ; 4 Baas (Robert) ; 5 Gudin (Raymond) ; 6 Pompeani (Louis).

Catégorie « D »

1 Ventura (Mathilde-Julio) ; 2 Capitaine (Jean-Marie).

Conducteur mécanicien de véhicules.

Catégorie « C »

1 Naudin (Roger) ; 2 Gualda (Ramon).

Cuisinier.

Catégorie « C ».

1 Jermar (Adolphe).

Cuisinier pâtissier.

Catégorie « D ».

1 Martin, dit Latour (Henri).

Electricien monteur.

Catégorie « C ».

1 Le Clec'h (Jean).

Menuisier.

Catégorie « C »

1 Dreoni (Victor).

Menuisier ébéniste.

Catégorie « D ».

1 Sportes (Albert).

Ouvrier d'entretien.

Catégorie « C ».

1 Esteves (Maurice).

Peintre.

Catégorie « C ».

1 Rouaix (François) ; 2 Durocher (Bernardin).

Polisseur nickeleur.

Catégorie « C ».

1 Coiffier (Maurice).

Radio-électricien.

Catégorie « C ».

1 Suin (Louis).

EMPLOIS FÉMININS

OUVRIERS SPÉCIALISÉS

Couturière lingère.

Catégorie « E ».

1 Perron (Emilienne) ; 2 Challine (Suzanne) ; 3 Patenat (Rose) ; 4 Lachaize (Juliette) ; 5 Geulin (Lucienne) ; 6 Dufour (Maria) ; 7 Bajeux (Marie).

Lingère.

Catégorie « E ».

1 Dorle (Marie) ; 2 Poirier (Marie) ; 3 Darbier (Jeanne) ; 4 Dudognon (Suzanne) ; 5 Thévenin (Simone) ; 6 Delissus (Isabelle) ; 7 Aubert (Albertine) ; 8 Martiallet (Marie) ; 9 Cointe (Hélène) ; 10 Barbier (Germaine) ; 11 Genovèse (Joséphine) ; 12 Bedat (Cécile).

Manœuvre spécialisée.

Catégorie « E ».

1 Thiolat (Raymonde) ; 2 Monteil (Elise).

SERVICES EXTERIEURS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

EMPLOIS MIXTES

Commis.

Catégorie « C ».

Cantal.

1 Eymieux (Paul).

Eure-et-Loir.

2 Bagur (Marcel).

Oran.

7 Faugeras (Paul).

Catégorie « D ».

Aude.

2 *bis* Reynes (Marcel).

Dordogne.

2 *bis* Beau (Marcel).

Drôme.

1 *bis* Thaurel (Jean).

Finistère.

5 *bis* Kerautret (François).

Garonne (Haute-).

8 *bis* Camus (André).

Isère.

4 *bis* Thaurel (Jean).

Meurthe-et-Moselle.

1 *bis* lire Ragot (Michel) au lieu de Seeleuthner (Roger) ; 1 *ter* Seeleuthner (Roger).

Morbihan.

4 *bis* Kerautret (François).

Moselle.

3 *ter* Ragot (Michel).

Pyrénées-Orientales.

7 *bis* Reynes (Marcel).

Rhin (Bas-).

11 *bis* Cere (René).

Seine.

23 Lopez (Joseph).

Tarn-et-Garonne.

1 *bis* Camus (André).

Catégorie « E ».

Côte-d'Or.

1 *bis* Cessey (Louise).

Gironde.

3 *bis* Mathieu (Ursule).

Seine.

4 *bis* Mathieu (Ursule).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Indre.

Jouhanneau (Roger).

Agent de bureau dactylographe.

Catégorie « E ».

Bouches-du-Rhône.

1 Jamme (Suzanne).

Isère.

1 Jamme (Suzanne)

Agent de bureau.

Catégorie « C »

Alpes-Maritimes.

68 *bis* Nicolas (Armand) ; 74 *bis* Vaseille (Jean).

Aude.

19 Oudry (Georges).

Bouches-du-Rhône.

84 *bis* Tavoni (Roméo) ; 84 *ter* Nicolas (Armand) ; 86 *bis* Larlet (Martin) ; 86 *ter* Filippi (Félix).

Calvados.

9 *bis* Lenoir (Paul).

Corse.

3 *bis* Manattini (Jacques) ; 35 *bis* Filippi (Félix).

Côte-d'Or.

9 *bis* Theurelle (Lucien) ; 10 *bis* Nicolle (Marcel) ; 10 *ter* Lussiaud (Jean) ; 10 *quater* Gollard (Fernand) ; 13 *bis* Prudhomme (Jean).

Doubs.

11 *bis* Beurtheret (Maurice).

Gard.

18 *bis* Lopez (Frédérico).

Garonne (Haute-)

56 *bis* Mastron (Ebert).

Gironde.

30 *bis* Mastron (Ebert).

Hérault.

29 *bis* Diez (Emile) : 30 *bis* Lopez (Frédérico).

Jura.

3 Contzler (Raymond).

Loiret.

13 Bourgoin (Pierre).

Lozère.

1 Contzler (Raymond).

Manche.

10 *bis* Lenoir (Paul).

Marne.

5 *bis* Henry (Arsène).

Meuse.

3 Henry (Arsène).

Puy-de-Dôme.

15 Bouquin (Gérard).

Pyrénées (Basses-).

6 *bis* Mordant (Pierre).

Pyrénées-Orientales.

11 *bis* Mordant (Pierre) ; 15 Oudry (Georges).

Saône-et-Loire.

7 *bis* Lussiaud (Jean) ; 9 *bis* Prudhomme (Jean).

Seine.

54 Tourtel (Hubert) ; 55 Cristiani (Félix).

Seine-et-Oise.

20 Tourtel (Hubert).

Var.

60 Paingris (Jean).

Vendée.

9 Remaud (Robert).

Vienne.

16 Paingris (Jean).

Yonne.

2 *bis* Theurelle (Lucien) ; 2 *ter* Potot (Raymond).

Catégorie « D ».

Côte-d'Or.

5 *bis* Bandelier (Jean-Paul).

Doubs.

4 Bandelier (Jean-Paul) ; 5 Delattre (André).

Finistère.

51 *bis* Tanguy (Pierre).

Garonne (Haute-)

19 Sthorez (René).

Maine-et-Loire.

7 Touchet (Michel).

Morbihan.

31 *bis* Tanguy (Pierre).

Sarthe.

4 *bis* Touchet (Michel).

Seine.

9 *bis* Ortis (Hippolyte) ; 23 *bis* Herbecq (Serge).

Seine-Maritime.

1 lire Peron (Jean) au lieu de Saliou (Hervé) ; 1 *bis* Saliou (Hervé).

Seine-et-Oise.

4 *bis* Ortis (Hippolyte).

Deux-Sèvres.

1 Trillaud (Serge).

Somme.

3 Herbecq (Serge).

Vienne.

6 Trillaud (Serge).

Catégorie « E ».

Alpes-Maritimes.

29 *bis* Cornaglia-(Marie).

Côte-d'Or.

3 *bis* Ocquidant (Julia).

Loire-Atlantique.

2 Giraud (Marthe).

Seine.

5 *bis* Pierrat (Jeannine).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Donze (Georges) (Doubs) ; Letellier (Auguste) (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique.

Agent de service.

Catégorie « C ».

Ain.

1 Marion (Marcel) ; 2 Darmedru (Francisque) ; 3 Pirat (Lucien) ; 4 Rigaud (Marcel) ; 5 Ferreol (André) ; 6 Sol (Pierre) ; 7 Daclon (Bernard) ; 8 Jacquet (Emile) ; 9 Salingue (Edouard) ; 10 Maitre (François) ; 11 Lardenois (Paul).

Aisne.

1 Desplanches (Maurice) ; 2 Hardy (Auguste) ; 3 Honoré (Pierre) ; 4 Lombard (Gustave) ; 5 Desse (Louis) ; 6 Zarow (Stanislas) ; 7 Waroqueaux (Fernand) ; 8 Zdobych (Ladislas) ; 9 Farcy (Fernand) ; 10 Lagache (Edouard) ; 11 Bracq (Marcel) ; 12 Ritz (Jean) ; 13 Lasseaulx (Ovide) ; 14 Trancart (Elie) ; 15 Daussy Maurice) ; 16 Kowalski (Jean) ; 17 Parruitte (Jules) ; 18 Marhere (Robert) 19 Godbille (René) ; 20 Wallerand (Jean) ; 21 Audin (Ernest).

Allier.

1 Faulconnier (Louis) ; 2 Bonnet (Antoine) ; 3 Lombardy (Albert) ; 4 Godarski (Maurice) ; 5 Jaunier (Gilbert) ; 6 Faye (Benoît) ; 7 Vialatou (Pierre) ; 8 Rochette (Louis) ; 9 Barichard (Marc) ; 10 Faye (François) ; 11 Trésorier (André) ; 12 Gillet (Félix) ; 13 Durantet (Antoine) ; 14 Koulinitch (Jean) ; 15 Lassandre (Raphaël) ; 16 Driffort (Roger) ; 17 Bouillon (Henri) ; 18 Rougeron (Jean-Baptiste) ; 19 Duplaix (René).

Alpes (Basses-).

1 Ronteix (André) ; 2. Juriens (Guy) ; 3 Mainart (Adrien) ; 4 Spaziani (Louis) ; 5 Olivieri (Hippolyte) ; 6 Stefanides (Marius) 7 Olivieri (Joseph).

Alpes (Hautes-).

1 Sainthuille (Daniel).

Alpes-Maritimes.

1. Simoens (René) ; 2 Gazan (Marcel) ; 3 Bellon (Georges) ; 4 Feger (Alfred) ; 5 Faraut (Henri) ; 6 Maquin (Laurent) ; 7 Henry (Emile) ; 8 Cerato (Maurice) ; 9 Gargiuli (Sauveur) ; 10 Icart (Emmanuel) ; 11 Poisson (Louis) ; 12 Jounel (Joseph) ; 13 Maza (Ferdinand) ; 14 Sacchi (Frédéric) ; 15 Oudinet (Charles) ; 16 Jammes (Robert) ; 17 Murk (Frédéric) ; 18 Ruellan (Roger) ; 19 Picheny (Emile) ; 20 Rionnet (Vital) ; 21 Flachet (René) ; 22 Saissi (Antoine) ; 23 Sattegna (Jean) ; 24 Panie (François) ; 25 Fauvet (Albert) ; 26 Ceze (Jules) ; 27 Champommier (Jean) ; 28 Isoardi (Robert) ; 29 Douillet (Roger) ; 30 Colletta (Raoul) ; 31 Armandoni (Adon) ; 32 Rosati (Yves) ; 33 Bozon-Viaile (Robert) ; 34 Amato (Marius) ; 35 Dalmasso (Edouard) ; 36 Luciani (Jean) ; 37 Rouhaut (Jacques) ; 38 Ciais (Charles) ; 39 Mari (Raoul) ; 40 Barnier (Alexandre) ; 41 Mocali (Gilbert) ; 42 Michel (André) ; 34 Quiquenpois (Albert) ; 44 Mainart (Adrien) ; 45 Pottier (Pierre) ; 46 Coupein (Alexis) ; 47 Patacchini (Ange) ; 48 Gilly (Syrius) ; 49 Rousseille (Georges) ; 50 Antonietti (Jules) ; 51 Ragueneau (Edouard) ; 52 Domenge (Maurice) ; 53 Alunni (Jérôme) ; 54 Brun (Gilbert) ; 55 Canioni (Mathieu) ; 56 Robert (Henri) ; 57 Delhaye (Henri) ; 58 Peyronnet (Marcel) ; 59 Taradel (André) ; 60 Mere (Auguste) ; 61 Rochet Félix) ; 62 Prieto (Michel) ; 63 Yi (Ferdinand) ; 64 Tomasini (Ignace) ; 65 Tozzi (Tito) ; 66 Cagnol (Albert) ; 67 Oudoux (Victor) ; 68 Chilini (Régulus) ; 69 Estardier (Edmond) ; 70 Belliardo (Pierre) ; 71 Lainé (Maurice) ; 72 Ayache Salomon) ; 73 Zydower (Charles) ; 74 Schwalm (Louis) ; 75 Léoni (Jérôme) ; 76 Maurin (Aimé) ; 77 Chaumard (Louis) ; 78 Metin (Frédéric) ; 79 Exposito (Dominique) ; 80 Zunino (François) ; 81 Karrielian (Hagop) ; 82 Appiano (Alexandre) ; 83 Prouin (Daniel) ; 84 Jouvet (Maurice) ; 85. Daniel (Joseph) ; 86 Bille (Pamphile) ; 87 Mattalia (Jean-Baptiste) ; 88 Medina (Raymond) ; 89 Lanain (André) ; 90 Gobattoni (Edouard) ; 91 Klein (André) ; 92 Desmichel (Jean-Pierre) ; 93 Batigne (Hervé) ; 94 Pacini (Simon) ; 95 Burger (Albert) ; 96 Codaccioni (Pierre) ; 97 Valenti (Pierre) 98 Paoli (Félix) ; 99 Lassere (Maurice) ; 100 Sylvestre (Raymond) ; 101 Sylvain (Marc) ; 102 Maillet (Paul) ; 103 Zerbib (Julien) ; 104 Salasca (Dominique) ; 105 Salzaroni (Toussaint) ; 106 Mahieux (Alexis) ; 107 Borel (Elie) ; 108 Caritg (François) ; 109 Noto (Joseph) ; 110 Duminy (André) ; 111 Jaffar Ben Moha ou Moula Ben Jaffa ; 112 Burle (Julien) ; 113 Javaloyes (Gabriel) ; 114 Buttafoco (Jean) ; 115 Pomi (Jacques) ; 116 Van Moorleghein (Marcel) ; 117 Hosteins (Jean) 118 Lopez (Antoine) ; 119 Battestini (Pierre) ; 120 Jacquet (Lucien) ; 121 Chanal (Sylvain) ; 122 Chicheportiche (Gabriel).

Ardèche.

1 Coudene (Martin) ; 2 Bouchon (Georges) ; 3 Croze (Jules) ; 4 Ghouzi (Emile) ; 5 Teyssier (Jacques) ; 6 Chapel (Victor).

Ardennes.

1 Wuillemot (Raphaël) ; 2 Heit (Félix) ; 3 Weirauch (Georges-Henri).

Ariège.

1 Laffont (René) ; 2 Pedoussaut (Gabriel) ; 3 Falfon (Joseph) ; 4 Cancel (Joseph) ; 5 Fourment (Georges) ; 6 Pipino (Augustin) ; 7 Moulis (Elie) ; 8 Bonnel (Marcel) ; 9 Maury (Eugène) ; 10 Elie (Clément) ; 11 Bouret (Adrien) ; 12 Canal (Albert) ; 13 Roumieu (Emile) ; 14 Andreu « Bigorre » (Jean) ; 15 Burgan (Lucien) ; 16 Tajan (Elie) ; 17 Rouch (Jean) ; 18 Daban (Adrien) ; 19 Langlet (André).

Aube.

1 Manaud (Henri) ; 2 Vallery (Marcel) ; 3 Busson (Louis) ; 4 Siegel (Jean) ; 5 Millochau (André) ; 6 Chailley (André) ; 7 Malfait (Raymond) ; 8 Billon (Alfred) ; 9 Krovezuk (Basil) ; 10 Huot (Henri) ; 11 Michel (Bernard) ; 12 Lambalot (Marcel) ; 13 Marinot (Daniel) ; 14 Dame (Robert) ; 15 Guidon (Roger) ; 16 Roge (Bernard) ; 17 Tisserand (Charles) ; 18 Cressier (Marcel) ; 19 Bocquet (André) ; 20 Varennes (Charles) ; 21 Robin (Maurice) ; 22 Floquet (Robert) ; 23 Doussot (Roger) ; 24 Coolsaert (André).

Aude.

1 Izard (Louis) ; 2 Paletta (Joseph) ; 3 Marty (Roger) ; 4 Llagonne (Jacques) ; 5 Pipino (Augustin) ; 6 Vincent (Léopold) ; 7 Moulis (Elie) ; 8 Petit (Edouard) ; 9 Cahuzac (Jules) ; 10 Vidal (Jean) ; 11 Portillo (Crespin) ; 12 Fonties (Henri) ; 13 Marty (Camille) ; 14 Barbera (Thomas) ; 15 Platet (Jean) ; 16 Dagas (José) ; 17 Elvira (Joseph) ; 18 Tarbouriech (Jacques) ; 19 Le Cam (Hervé) ; 20 Martinez (Jean) ; 21 Gout (Eugène) ; 22 Albert (Justin) ; 23 Jeanjean (André) ; 24 Ester (Gabriel) ; 25 Thomas (Vincent) ; 26 Lagarde (Yves) ; 27 Gobattoni (Edouard) ; 28 Rancinangue (Louis) ; 29 Blanquier (Pierre) ; 30 Thomann (Maurice) ; 31 Varea (Patrice) ; 32 Cabirol (François) ; 33 Taly (Jules) ; 34 Cathary (Joseph) ; 35 Lopez (François) ; 36 Gayral (Jacques) ; 37 Gibaudan (Claude).

Aveyron.

1 Rul (Emile) ; 2 Bellet (Marius) ; 3 Galinier (Léonard) ; 4 Cousy (Georges) ; 5 Combes (Charles) ; 6 Rouquie (Fernand) ; 7 Combes (Edmond) ; 8 Bringuier (André) ; 9 Lapeyre (Emile) ; 10 Lavergne (Jérémie) ; 11 Blanchis (Paul) ; 12 Galzin (Louis) ; 13 Rang (Emile) ; 14 Commenges (René) ; 15 Alberti (Lucien) ; 16 Quéméré (Jean-Marie) ; 17 Suau (Germain) ; 18 Lavabre (Adrien) ; 19 Viguier (Adrien) ; 20 Espie (Robert) ; 21 Raspillaire (James) ; 22 Arnal (Edmond).

Bouches-du-Rhône.

1 Molinari (Irénée) ; 2 Campini (Henri) ; 3 Chianèse (François) ; 4 Salvi (Sauveur) ; 5 Ghigo (Georges) ; 6 Feraud (Eugène) ; 7 Massol (Robert) ; 8 Voos (Henri) ; 9 Fenoglio (Charles) ; 10 Ferrier (Henri) ; 11 Lallemand (Louis) ; 12 Henry (Emile) ; 13 Legros (Marcel) ; 14 Esposito (Antoine) ; 15 Rebuffat (Lucien) ; 16 Chalumeau (Désiré) ; 17 Ronteix (André) ; 18 Icart (Emmanuel) ; 19 Poissons (Louis) ; 20 Aimonnier (Henri) ; 21 Jounel (Joseph) ; 22 Muller (Fernand) ; 23 Cayla (Théophile) ; 24 Ramirez (Denis) ; 25 Compan (Robert) ; 26 Gardechaux (Maurice) ; 27 Servolle (Gaston) ; 28 Lanet (Raymond) ; 29 Solovioff (Michel) ; 30 Long (Marcel) ; 31 Giazzi (Roger) ; 32 Pages (Marcel) ; 33 Avignon (André) ; 34 Jaubert (Joseph) ; 35 Perrot (Roger) ; 36 Solda (Moïse) ; 37 Puccini (Joseph) ; 38 Guieu (François) ; 39 Panie (François) ; 40 Cascinelli (Vincent) ; 41 Oddoero (André) ; 42 Cherasco (Raoul) ; 43 Biesuz (Angélo) ; 44 Boetti (Laurent) ; 45 Giuliani (Jean) ; 46 Foixet (François) ; 47 Marchetto (Octave) ; 48 Barbaza (Michel) ; 49 Manceau (Georges) ; 50 Galerne (Pierre) ; 51 Llopis (Salvador) ; 52 Bozon-Vialle (Robert) ; 53 Teglia (Edouard) ; 54 Zissis (Antoine) ; 55 Argentano (Sauveur) ; 56 Notargiacomo (Emile) ; 57 Bourguet (Raoul) ; 58 Audirac (Gaston) ; 59 Oddone (Marius) ; 60 Mocali (Gilbert) ; 61 Fonck (Alexis) ; 62 Martin (Gustave) ; 63 Vague (Pierre) ; 64 Manfredi (Jean) ; 65 Jardin (Henri) ; 66 Doghramadjian (Agap) ; 67 Patacchini (Ange) ; 68 Ferrando (André) ; 69 Gilly (Syrius) ; 70 Rouquie (Fernand) ; 71 Lang (Alexandre) ; 72 Naranjo (Georges) ; 73 Guillemin (Jean) ; 74 Biancardini (Joseph) ; 75 Gagno (Jean-Baptiste) ; 76 Barbe (René) ; 77 Pichetti (Jean-Pierre) ; 78 Serafino (Vincent) ; 79 Pizzo (Janvier) ; 80 Chalois (René) ; 81 Pandolfi (Don Jacques) ; 82 Julien (Henri) ; 83 Bues (André) ; 84 Pelletan (Ernest) ; 85 Peyronnet (Marcel) ; 86 Leonoff (Jean) ; 87 Amic (Pierre) ; 88 Espagnet (Roger) ; 89 Mere (Auguste) ; 90 Florenson (Marcel) ; 91 Marsero (Roger) ; 92 Partouche (Moïse) ; 93 Abribat (Jean) ; 94 Ceccaldi (Toussaint) ; 95 Colombo (Laurent) ; 96 Tomasini (Ignace) ; 97 Llado (Jean) ; 98 Pointu (Dominique) ; 99 Gris (Raymond) ; 100 Braccini (Louis) ; 101 Esposito (Antoine) ; 102 Guidicelli (Gratien) ; 103 Dumas (Marius) ; 104 Taille (Ambroise) ; 105 Pianelli (Ange) ; 106 Medina (Jean) ; 107 Pauly (Aimé) ; 108 Larde (Albert) ; 109 Nicolai (Nicolas) ; 110 Poli (Georges) ; 111 Olivieri (Hippolyte) ; 112 Antonietti (Augustin) ; 113 Félix (Jean) ; 114 Cruciani (Joseph) ; 115 Cirillo (Pascal) ; 116 Marhuenda (Salvador) ; 117 Ferrero (Pierre) ; 118 Gambotti (Ange) ; 119 Chaumard (Louis) ; 120 Tusomi (Nicolas) ; 121 Giacomoni (Jean) ; 122 Moussa (Chamoun) ; 123 Bluette (Robert) ; 124 Bonaud (Jules) ; 125 Licciardi (Jean) ; 126 Onoratini (Albert) ; 127 Stefanides (Marius) ; 128 Michel (Laurent) ; 129 Guisoffle (Etienne) ; 130 Debono (René) ; 131 Jacopini (Adrien) ; 132 Kaprielian (Hagop) ; 133 Loose (Eugène) ; 134 Olivieri (Joseph) ; 135 Clerc (Jean) ; 136 Savino (Nicolas) ; 137 Aivadian (Clément) ; 138 Rabattu (Marius) ; 139 Beoletto (Jean) ; 140 Domence (Jean) ; 141 Ventura (Natalicio) ; 142 Dahan (Marcel) ; 143 Caccavelli (François) ; 144 Liotard (Fortuné) ; 145 Gallinaro (Louis) ; 146 Zanette (Giuseppe) ; 147 Karabadjakian (Méguerditch) ; 148 Subey (Jules) ; 149 Luciani (Dominique) ; 150 Devai (Zoltan) ; 151 Collange (Léon) ; 152 Martin (Dominique) ; 153 Hays (Jean-Pierre) ; 154 Salotti (Ange) ; 155 Beranger (Victor) ; 156 Bettache Hamou ; 157 Cavalli (Pierre) ; 158 Reynaud (Georges) ; 159 Gremillon (Victor) ; 160 Catalano (Cyprien) ; 161 Frassati (Jean-Baptiste) ; 162 Collin (Louis) ; 163 Blasi (Pascal) ; 164 Lepori (Lucien) ; 165 Seghetti (Adolphe) ; 166 Tempobuono (Jean) ; 167 Bocchino (Jean-Marie) ; 168 Sahagian (Aram) ; 169 Filisetti (François) ; 170 Lacroix (André) ; 171 Fancello (Joseph) ; 172 Porcheddu (Antoine) ; 173 Demaria (Stéphano) ; 174 Pacini (Simon) ; 175 Montagne (Marcel) ; 176 Burger (Albert) ; 177 Codaccioni (Pierre) ; 178 Krikorian (Sarkis) ; 179 Andrzejewki (Stéfan) ; 180 Generale (Claude) ; 181 Vincent (André) ; 182 Susini (Dominique) ; 183 Vintimiglia (Marius) ; 184 Paoli (Zacharie) ; 185 Bogler (Adam) ; 186 Filippi (Ambroise) ; 187 Villard (Emile) ; 188 Barba (Marius) ; 189 Alarcor (Joseph) ; 190 Battut (Napoléon) ; 191 Clerc (Auguste) ; 192 Milanèse (Jean) ; 193 Guillon (Paul) ; 194 Kuntzler (Roger) ; 195 Mahieux (Alexis) ; 196 Luccioni (Pierre) ; 197 Hasnaoui Slimane ; 198 Attalah Miloud ; 199 Tola (Julien) ; 200 Casanova (Jean) ; 201 Scucany (Pierre) ; 202 Dalmolin (Emile) ; 203 Borel (Elie) ; 204 Nuti (Gilbert) ; 205 Vannini (Gino) ; 206 Pstay (Jean-François) ; 207 Roubaud (Jules) ; 208 Guidicelli (Ours) ; 209 Trinita (Ange) ; 210 Tornatore (Elie) ; 211 Garcia (Francesco) ; 212 Congiu (Emilio) ; 213 Tricon (Gilbert) ; 214 Canit (Georges) ; 215 Roux (Jean) ; 216 Bois Jacques) ; 217 Eldin (Charles) ; 218 Molnar (Lazlo) ; 219 Tcheratchoukine (Prokopy) ; 220 Gorlier (Hippolyte) ; 221 Bonelli (Eugène) ; 222 Point (Henri) ; 223 Icart (Noël) ; 224 Orsini (Ange) ; 225 Bartoli (Jean) ; 226 Scutiero (Cosme) ; 227 Santini (Laurent) ; 228 Hippias (Camille) ; 229 Cauro (René) ; 230 Perez (François) ; 231 Aschiero (Albert) ; 232 Younès Mustapha ; 233 Pacheco (Louis) ; 234 Lopez (Antoine) ; 235 Carbonnier (Albert) ; 236 Girard (Léopold) ; 237 Perraix (Raoul) ; 238 Gallician (Louis) ; 239 Battestini (Pierre) ; 240 Boydjian (Kevorle) ; 241 Serfaty (Gilbert) ; 242 Charbit (Jacques) ; 243 Faure (Francis) ; 244 Angosto (François) ; 245 Arfi (Martial) ; 246 Amabile (Robert) ; 247 Saba (Antoine) ; 248 Calderone (Xavier) ; 249 Lopez (Santos) ; 250 Magnin (Edmond) ; 251 Chicheportiche (Gabriel) ; 252 Capone (Henri) ; 253 Tranchant (Fernand) ; 254 Gandillet (Félix) ; 255 Ricci (François).

Calvados.

1 Toutain (Charles) ; 2 Leduc (Jean) ; 3 Planchenault (Robert) ; 4 Leroux (Maxime) ; 5 Maire (Maurice) ; 6 Merienne (César) ; 7 Houerou (François) ; 8 Duchenay (Henri) ; 9 Mariette (Ernest) ; 10 Perin (Eugène) ; 11 Weirauch (Georges) ; 12 Louis (René) ; 13 Dulampont (Albéric) ; 14 Loret (Alphonse) ; 15 Derancy (Alfred) ; 16 Mauquet (Eugène) ; 17 Bode (Henri) ; 18 Busset (Maurice) ; 19 Marie (André) ; 20 Poirier (Georges) ; 21 James (Albert) ; 22 Detourneuf (Pierre) ; 23 Lebougre (Pierre) ; 24 Corrignan (Julien) ; 25 Paysant (Pierre) ; 26 Leloutre (Georges) ; 27 Vauclaire (Marcel) ; 28 Rouxelin (Joseph) ; 29 Legronier (Arthur) ; 30 Lubin (Charles) ; 31 Aumont (Guy).

Cantal.

1 Soulie (Pierre) ; 2 Equille (Ernest) ; 3 Lobjois (René) ; 4 Combes (Edmond) ; 5 Baget (Antonin) ; 6 Alberti (Lucien) ; 7 Castinel (André).

Charente.

1 Mariolau (Henri) ; 2 Doucet (Elie) ; 3 Bonnefont (Roger) ; 4 Raffier (Pierre) ; 5 Bourdin (Georges) ; 6 Corbiat (Alban) ; 7 Forestier (Franck) ; 8 Lhomme (Yves) ; 9 Chartre (Albert) ; 10 Praud (Aimé) ; 11 Rosankis (Jacques) ; 12 Menage (Roger) ; 13 Peraut (René) ; 14 Sabatier (James) ; 15 Lagarde (Pierre) ; 16 Bourabier (Albert) ; 17 Verdois (Pierre) ; 18 Dussubieux (Charles) ; 19 Di Giovanni (Léo) ; 20 Elie (Jean) ; 21 Delage (Joseph) ; 22 Ladrat (Adrien) ; 23 Bareille (Joseph) ; 24 Pouchard (Marc) ; 25 Robton (André) ; 26 Le Guern (Albert) ; 27 Vigneron (Julien) ; 28 Morisset (Henri) ; 29 Denis (Robert-Sosthène) ; 30 Nicollas (Jean-Claude) ; 31 Mareillaud (François) ; 32 Carton (Auguste) ; 33 Boisson (Jean) ; 34 Chauvergne (Raphaël).

Charente-Maritime.

1 Faure (Jean) ; 2 Rambeault (Louis) ; 3 Deloulay (Raymond) ; 4 D'Inca (Benoît) ; 5 Verger (Marcel) ; 6 Hermanns (Raymond) ; 7 Neuvy (René) ; 8 Doucet (Elie) ; 9 Courtière (Georges) ; 10 Charlopin (Delphin) ; 11 Boulesteix (Henri) ; 12 Bourreau (Pierre) ; 13 Gayraud (Marcel) ; 14 Drouard (René) ; 15 Auche (Julien) ; 16 Duluc (Jean) ; 17 Caugnon (André) ; 18 Largeault (Denis) ; 19 Guerin (Eugène) ; 20 Bellereaud (Emmanuel) ; 21 Blanchard (Marcel) ; 22 Pouchard (Marc) ; 23 Dussaud (Louis) ; 24 Mouneron (René) ; 25 Denis (Robert-Sosthène) ; 26 Nicollas (Jean-Claude) ; 27 Naud (Marcel) ; 28 Bras (Jean) ; 29 Gaillard (Georges).

Cher.

1 Sulpice (André) ; 2 Joinot (Georges) ; 3 Barrier (Espérance) ; 4 Bernat (Camille) ; 5 Lethon (Robert) ; 6 Goux (René) ; 7 Barichard (Marc) ; 8 Vattan (André) ; 9 Massicot (René) ; 10 Cousin (Ferdinand) ; 11 Foucher (Georges) ; 12 Estevenin (Alexandre) ; 13 Skorupka (Ladislas) ; 14 Larpent (Camille) ; 15 Fremy (Camille) ; 16 Berland (Jules) ; 17 Cruveiller (Jean) ; 18 Beaujard (Pierre) ; 19 Jacquet (André) ; 20 Planteline (Henri) ; 21 Courteix (Albert) ; 22 Sadrain (Georges) ; 23 Vandeporta (Maurice) ; 24 Lauvergeat (Raymond) ; 25 Berthault (Henri) ; 26 Laubignat (Louis) ; 27 Gaudry (Louis) ; 28 Duplaix (René) ; 29 Ricrot (Georges).

Corrèze.

1 Bonnet (Henri) ; 2 Rathonie (Henri) ; 3 Segurel (Paul) ; 4 Pouget (Antoine) ; 5 Aubertie (Joseph) ; 6 Beley (René) ; 7 Magne (Jérôme) ; 8 Serre (Augustin) ; 9 Rougerie (Henri) ; 10 Barboutie (Louis) ; 11 Lascaux (Léonard) ; 12 Ballet (Louis) ; 13 Collin (Raymond) ; 14 Faugeras (Maurice) ; 15 Leyge (Clément) ; 16 Fontaine (Robert) ; 17 Megert (Joseph) ; 18 Tronc (Maurice) ; 19 Peyraud (Lucien) ; 20 Castinel (André) ; 21 Valade (Jean) ; 22 Pecout (Marcel) ; 23 Eyrolle (Jean) ; 24 Sarre (André).

Catégorie « A ».

Corse.

1 Leandri (Ours).

Catégorie « C ».

Corse.

1 Gabrielli (André) ; 2 Pruneta (Paul) ; 3 Manattini (Jacques) ; 4 Chilini (Régulus) ; 5 Bartoli (Barthélémy) ; 6 Poli (Georges) ; 7 Cruciani (Joseph) ; 8 Vincenti (Marc) ; 9 Léoni (Jérôme) ; 10 Giacomoni (Jean) ; 11 Marchi (Dominique) ; 12 Franceschi (François) ; 13 Guidicelli (Etienne) ; 14 Poggi (Pierre) ; 15 Caccavelli (François) ; 16 Luciani (Dominique) ; 17 Berghem (Clément) ; 18 Frassati (Jean-Baptiste) ; 19 Lepori (Lucien) ; 20 Paoli (Félix) ; 21 Dani (François) ; 22 Quilichini (Joseph) ; 23 Calzaroni (Toussaint) ; 24 Casanova (Jean) ; 25 Rovinalti (Vincent) ; 26 Grazzini (Toussaint) ; 27 Dominici (Ours) ; 28 Buttafoco (Jean) ; 29 Tenneroni (Dominique) ; 30 Leonelli (Charles) ; 31 Santini (Laurent) ; 32 Luciani (Charles) ; 33 Grotti (Dominique) ; 34 Corticchiato (Camille).

Côte-d'Or.

1 Hugon (Julien) ; 2 Danner (Georges) ; 3 Label (Maurice) ; 4 Ponsot (Georges ; 5 Dumont (René) ; 6 Bartet (Henri) ; 7 Joseph (René) ; 8 Taillefert (René) ; 9 Goetz (Marcel) ; 10 Pouget (Charles) ; 11 Mouillot (Jean) ; 12 Bataillard (Paul) ; 13 Verneau (Victor) ; 14 Chapeau (François) ; 15 Chailley (André) ; 16 Rabuteau (Fernand) ; 17 Goux (René) ; 18 Gautard (André) ; 19 Perrin (Louis) ; 20 Aubriot (Marius) ; 21 Commaret (Pierre) ; 22 Thery (François) ; 23 Crochot (Henri) ; 24 Labigand (Emile) ; 25 Marinier (Jean) ; 26 Cocusse (Gabriel) ; 27 Naltet (Michel) ; 28 Dupont (Albert) ; 29 Chaume (Marcel ; 30 Billard (Robert) ; 31 Braghini (François) ; 32 Chevallot (Pierre) ; 33 Guillot (Etienne) ; 34 Maréchal (Louis) ; 35 François (Georges) ; 36 Mathieu (Lucien) ; 37 Sirandre (Bernard) ; 38 Deveaux (Jean) ; 39 Guichard (Georges) ; 40 Plozennec (Jean) ; 41 Poignant (René).

Côtes-du-Nord.

1 Chauvel (Jean-François) ; 2 Le Guen (Yves) ; 3 Le Denmat (François) ; 4 Hily (Charles) ; 5 Guiavarch (Jean) ; 6 Garel (André) ; 7 Mobre (Florian) ; 8 Balouin (Jean-Marie) ; 9 Kerivin (Gabriel) ; 10 Gueguen (Ernest) ; 11 Guennec (Nicolas) ; 12 Parquic (Jean) ; 13 Tanguy (Laurent) ; 14 Quintin (Jean) ; 15 Daniel (Louis) ; 16 Jezequel (François) ; 17 Hernot (Hyacinthe) ; 18 Desrais (Pierre) ; 19 Tanguy (Alfred) ; 20 Chevrier (Emmanuel) ; 21 Jezequel (Hervé) ; 22 Le Roux (François) ; 23 Bedeuc (Pierre) ; 24 Autret (Jean) ; 25 Vetel (Marcel) ; 26 Even (Victor) ; 27 Renaud (Christian) ; 28 Geffroy (Joseph) ; 29 Le Du (Joseph) ; 30 Mercœur (Jean) ; 31 Mace (Pierre) ; 32 Martin (Yves) ; 33 Tanguy (Louis) ; 34 Loas (Louis) ; 35 Morin (Louis) ; 36 Carot (Georges) ; 37 Treanton (Guillaume) ; 38 Le Cogguen (Edouard) ; 39 Steunou (Etienne) ; 40 Lebret (Marie-Ange) ; 41 Droniou (Eugène) ; 42 Quemarrec (Paul) ; 43 Blevin (Auguste) ; 44 Taillebeau (Louis) ; 45 Guezennec (Olliver) ; 46 Rouault (Pierre) ; 47 Simon (Francis) ; 48 Toulec (Jean-Marie) ; 49 Flouriot (François) ; 50 Roulle (René) ; 51 Desmares (Henri) ; 52 Dubosse (Pierre) ; 53 Le Gac (Jean) ; 54 Le Diffard (Yves) ; 55 Merceur (Joseph) ; 56 Léon (Jean) ; 57 Le Bail (Guillaume) ; 58 Cherel (François) ; 59 Le Texier (Georges) ; 60 Louet (François) ; 61 Kerogues (Emile) ; 62 Esnault (Joseph) ; 63 Bourges (Maurice) ; 64 Le Colonnier (François) ; 65 Halochet (Gabriel) ; 66 Colson (Roland) ; 67 Martin (André) ; 68 Chesnel (Eugène) ; 69 Allain (Louis) ; 70 Le Tallec (André) ; 71 Quenouillère (Eugène) ; 72 Bergot (Jean-François) ; 73 Lendormi (Gaston) ; 74 Gicquel (René) ; 75 Guiguen (Henri) ; 76 Lozach (Théophile) ; 77 Coupe (Roger) ; 78 Thomas (Pierre) ; 79 Garnier (Jean) ; 80 Cann (Eugène) ; 81 Bellier (Fernand) ; 82 Roulier (Léon) ; 83 Jouanno (Hervé) ; 84 Poulnais (Ferdinand) ; 85 Allouard (André) ; 86 Petri (Charles) ; 87 Le Guern (Bernard) ; 88 Le Noa (Pierre) ; 89 Castrec (Jean) ; 90 Hellard (Robert).

Creuse.

1 Peyne (Jérémie) ; 2 Mandral (Robert) ; 3 Petit (Léon) ; 4 Cabanes (Marius) ; 5 Chambras (Jacques) ; 6 Besse (Gilbert) ; 7 Vert (Paul).

Dordogne.

1 Gomichon (Louis) ; 2 Laudea (Pierre) ; 3 Poujoux (Emilien) ; 4 Chazot (Raymond) ; 5 Brugeron (Gabriel) ; 6 Beauvieux (Lucien) ; 7 Bonafe (Cyprien) ; 8 Saint-Blancard (Lionel) ; 9 Audebert (Emile) ; 10 Sassard (Jean) ; 11 Coiffe (Julien) ; 12 Bertolucci (Vincent) ; 13 Ouzeau (André) ; 14 Bouscaillou (Emile) ; 15 Pineaud (Henri) ; 16 Couche (Robert) ; 17 Dupuy (Robert) ; 18 Martinet (Lucien) ; 19 Dupré (Jean) ; 20 Roubennot (Marcel) ; 21 Weytens (Robert) ; 22 Lascaux (Léonard) ; 23 Lacou (René) ; 24 Rougier (Septième) ; 25 Bluette (Robert) ; 26 Gounou (Ernest) ; 27 Pialeport (René) ; 28 Esquer (Jean) ; 29 Rosette (Julien) ; 30 Renard (Gilbert) ; 31 Faurel (Charles) ; 32 Bourrou (Henri) ; 33 Chauvet (Raymond) ; 34 Dufort (Elie) ; 35 Villard (Jean) ; 36 Abriat (Jean) ; 37 Pellerin (René) ; 38 Brunetaud (Georges) ; 39 Lespinasse (René) ; 40 Mareillaud (François) ; 41 Gavard (Hubert) ; 42 Gissout (Joseph).

Doubs.

1 Seyssel (René) ; 2 Hugon (Julien) ; 3 Cordier (Pierre) ; 4 Ferrario (Guy) ; 5 Bouvier (Gérard) ; 6 Gallou (Albert) ; 7 Fenet (Louis) ; 8 Parent (Justin) ; 9 Carrez (Marcel) ; 10 Bataillard (Paul) ; 11 Chapeau (François) ; 12 Jeanroch (Henri) ; 13 Marlin (Paul) ; 14 Durrenbach (Charles) ; 15 Arioli (Joseph) ; 16 Gindre (Roland) ; 17 Terrier (Fernand) ; 18 Champigny (René) ; 19 Peseux (André) ; 20 Sauterey (Marcel) ; 21 Clément (Charles) ; 22 Gremaud (Jean-Louis).

Drôme.

1 Bremond (Fernand) ; 2 Maza (Ferdinand) ; 3 Tanville (Henri) ; 4 Coudène (Martin) ; 5 Peyrouzet (Léon) ; 6 Félix (Pierre) ; 7 Pierroy (Marcel) ; 8 Michelon (Charles) ; 9 Testard (Georges) ; 10 Karabadjakian (Meguerditch) ; 11 Tollemer (Bien-Aimé) ; 12 Tempobuono (Jean) ; 13 Guerrab Abdelkader ; 14 Sauvan (Justin) ; 15 Litaudon (Louis) ; 16 Limonne (Lucien) ; 17 Grazzini (Toussaint) ; 18 Brunel (Marcel) ; 19 Bouchon (Georges) ; 20 Ponton (Léon) ; 21 Teyssier (Jacques) ; 22 Gely (Fernand).

Eure.

1 Caignard (Yves) ; 2 Racinet (Bernard) ; 3 Ferrandin (René).

Eure-et-Loir.

1 Verrier (Alphonse) ; 2 Pierre (Roger) ; 3 Felipe (Albert) ; 4 Mezriche Messaoud ; 5 Solback (Georges) ; 6 Radiguet (Henri) ; 7 Picard (Abel) ; 8 Cadiou (Marcel) ; 9 Bruneau (Gabriel) ; 10 Manceau (Bernard) ; 11 Robillard (Robert) ; 12 Delarue (Gilbert) ; 13 Racinet (Bernard).

Finistère.

1 Bronnec (Jean-Marie) ; 2 Kerouanton (Jean-Marie) ; 3 Le Doare (Jean) ; 4 Mouden (Claude) ; 5 Luard (Henri) ; 6 L'Hostis (Jean-Marie) ; 7 Grail (François) ; 8 Luguern (Divy) ; 9 Léon (Arsène) ; 10 Le Corre (Joseph) ; 11 Le Denmat (François) ; 12 Canevet (Mathurin) ; 13 Mear (Guillaume) ; 14 Cornic (Yves) ; 15 Calvez (Jean) ; 16 Kerguiduff (François) ; 17 Lecoz (Charles) ; 18 Gueguen (Hervé) ; 19 Guiavarch (Jean) ; 20 Ferrand (Jean-Marie) ; 21 Quere (Louis) ; 22 Le Beon (Alain) ; 23 Gross (René) ; 24 Caer (Yves) ; 25 Balouin (Jean-Marie) ; 26 Plantec (Daniel) ; 27 L'Helgouarc'h (Pierre) ; 28 Kerivin (Gabriel) ; 29 Cornec (René) ; 30 Prono (Patern) ; 31 Guennec (Nicolas) ; 32 Foubert (Pierre) ; 33 Ezanno (Jean-Jacques) ; 34 Briant (Jean) ; 35 Le Berre (Jean-Marie) ; 36 Parquic (Jean) ; 37 Abgrall (François) ; 38 Benoît (Jean) ; 39 Tanguy (Laurent) ; 40 Le Corroler (Hyacinthe) ; 41 Le Corre (François) ; 42 Jegou (Corentin) ; 43 Daniel (Louis) ; 44 Bollore (René) ; 45 Jezequel (François) ; 46 Sassard (Jean) ; 47 Honore (Robert) ; 48 Guelou (Joseph) ; 49 Goulme (Jean) ; 50 Le Boursicot (Célestin) ; 51 Jezequel (Hervé) ; 52 Clech (Robert) ; 53 Autret (Jean) ; 54 Marrec (Pierre) ; 55 Even (Victor) ; 56 Corbel (Hervé) ; 57 Gehannin (Isidore) ; 58 Kerviel (René) ; 59 Mell (Jean-Louis) ; 60 Creach (Paul) ; 61 Bodilis (Michel) ; 62 Le Borgne (Germain) ; 63 Merceur (Jean) ; 64 Bleunven (Yves) ; 65 Rannou (Jacques) ; 66 Even (Jean-Louis) ; 67 Gourvennec (Yves) ; 68 Carot (Georges) ; 69 Le Gall (Alain) ; 70 Le Gall (Yves) ; 71 Bramoulle (Joseph) ; 72 Quelennec (Marcel) ; 73 Cam (Gilles) ; 74 Steunou (Etienne) ; 75 Berthouloux (Jean) ; 76 Tanguy (Jean) ; 77 Loyer (Alexandre) ; 78 David (Yves) ; 79 Segalem (Paul) ; 80 Euzen (Francis) ; 81 Kervran (François) ; 82 Tanguy (Jean) ; 83 Quemarrec (Paul) ; 84 Lannuzel (Henri) ; 85 Blevin (Auguste) ; 86 Bode (Yves) ; 87 Caillibot (Guillaume) ; 88 Le Borgne (François) ; 89 Berniel (Jean) ; 90 Le Goff (François) ; 91 Kerjean (Sébastien) ; 92 Le Berre (Guillaume) ; 93 Le Fur (Yves) ; 94 Guezennec (Olivier) ; 95 Penven (Pierre) ; 96 Cosquer (René) ; 97 Paugam (Jean) ; 98 Salaun (François) ; 99 Quioc (Antoine) ; 100 Dubosse (Pierre) ; 101 Castel (Louis) ; 102 Bellour (Jean) ; 103 Foricher (Marcel) ; 104 Ramonet (Jean-Louis) ; 105 Fellic (Jean-Marie) ; 106 Pellen (Alain) ; 107 Stephan (François) ; 108 Merceur (Joseph) ; 109 Leon (Jean) ; 110 Diascorn (Jean-Louis) ; 111 Lemeur (Ernest) ; 112 Gonidec (Barthélémy) ; 113 Bellec (Albert) ; 114 Louet (François) ; 115 Kerogues (Emile) ; 116 Bethune (Aimé) ; 117 Arrouvel (Sulpice) ; 118 Puillandre (Jean) ; 119 Le Borgne (Joseph) ; 120 Hily (François) ; 121 Kerbouc'h (René) ; 122 Bourhis (René) ; 123 Modeste (Jacques) ; 124 Colin (Joseph) ; 125 Audic (Eugène) ; 126 Hamon (Isidore) ; 127 Salaun (Jean) ; 128 Combot (Hervé) ; 129 Simon (François) ; 130 Hostin (André) ; 131 Bergot (Jean-François) ; 132 Laridon (Yves) ; 133 Le Bras (Hervé) ; 134 Marrec (Joseph) ; 135 Colleou (Yves) ; 136 Le Bras (Louis) ; 137 Le Guen (Georges) ; 138 Deniel (Yves) ; 139 Uguen (Olivier) ; 140 Le Goasduff (Alexis) ; 141 Broc'h (Joseph) ; 142 Kerdode (Jean-François) ; 143 Bordais (Clément) ; 144 Lozach (Théophile) ; 145 Kebir Mohamed ; 146 Thomas (Pierre) ; 147 Perrot (Jean) ; 148 Cann (Eugène) ; 149 Le Devehat (Eugène) ; 150 Le Berre (Jean-Louis) ; 151 Dallée (Louis) ; 152 Rouzic (Marc) ; 153 Plouzennec (Jean) ; 154 Sparfel (Paul) ; 155 Queffelec (René) ; 156 Archenoul (Ernest) ; 157 Menou (Yves) ; 158 Le Bellec (Joseph) ; 159 Bastard (Jean) ; 160 Castrec (Jean) ; 161 Brignou (Yves) ; 162 Herpe (Emile).

Gard.

1 Barrier (Espérance) ; 2 Sanchez (Amancio) ; 3 Evesque (Damien) ; 4 Oziol (Marceau) ; 5 Dermille (Léandre) ; 6 Vitelli (Pierre) ; 7 Fucile (Thomas) ; 8 Crau (Raphaël ; 9 Biesuz (Angelo) ; 10 Martin (Alfred) ; 11 Llopis (Salvador) ; 12 Bourguet (Raoul) ; 13 Coustan (Hubert) ; 14 Michel (Denis) ; 15 Rabou (Louis) ; 16 Florenson (Marcel) ; 17 Holterbach (René) ; 18 Chêne (André) ; 19 Sacquet (Gilbert) ; 20 Limongi (Joseph) ; 21 Troubat (Camille) ; 22 Calsina (Emilio) ; 23 Luzatto (François) ; 24 Trinquier (Joseph) ; 25 Richarte (Joseph) ; 26 Subey (Jules) ; 27 Bastide (Louis) ; 28 Périer (Marcel) ; 29 Vuillemenot (Félicien) ; 30 Recommis (André) ; 31 Rivet (Charles) ; 32 Plan (Marcel) ; 33 Jerez (José) ; 34 Reboul (Jean) ; 35 Vialles (Louis) ; 36 Remiot (Edmond) ; 37 Toulouse (Aimé) ; 38 Theurel (René) ; 39 Bonhomme (Victor) ; 40 Sergent (Joseph) ; 41 Sanchez (philippe) ; 42 Meyrueis (Raymond) ; 43 Roux (Jean) ; 44 Eldin (Charles) ; 45 Molnar (Lazlo) ; 46 Pascal (Camille) ; 47 Gaudy (Aimé) ; 48 Echerif Mohamed ; 49 Bres (Max) ; 50 Lebrère (Paul) ; 51 Tardieu (Joseph) ; 52 Mestre (Edouard) ; 53 Zanchi (Louis) ; 54 Beltran (Charles) ; 55 Vernet (Pierre) ; 56 Nicolai (Auguste) ; 56 Pomaro (Antimo).

Garonne (Haute-).

1 Bouilhol (Jean-Pierre) ; 2 Cantie (Gilbert) ; 3 Saint-Marc (Louis) ; 4 Barbeau (Joseph) ; 5 Tandou (André) ; 6 Lagarrigue (Jean-Pierre) ; 7 Barabes (Jean-Marie) ; 8 Vives (Maurice) ; 9 Vernières (Marius) ; 10 Bardou (René) ; 11 Grandjean (Georges) ; 12 Saulières (Marcel-Clément) ; 13 Blazy (André) ; 14 Prunet (Charles) ; 15 Neuvy (René) ; 16 Auriol (Eugène) ; 17 Monna (Henri) ; 18 Oziol (Marceau) ; 19 Henry (Louis) ; 20 Marque (Julien) ; 21 Daynac (Antonin) ; 22 Portet (Bernard) ; 23 Palu (Jean) ; 24 Jammes (Robert) ; 25 Pedoussaut (Gabriel) ; 26 Giret (Alfred) ; 27 Jaffré (Louis) ; 28 Heuillet (Joseph) ; 29 Barat (Jean) ; 30 Lecharpe (Louis) ; 31 Kalfon (Joseph) ; 32 Amouroux (Jean) ; 33 Vige (François) ; 34 Banos (Jean) ; 35 Grau (Raphaël) ; 36 Boué (Georges) ; 37 Delcasse (Jean-Pierre) ; 38 Martinez (Jean) ; 39 Loumagne (Jean) ; 40 Cancel (Joseph) ; 41 Gauzence (Jacques) ; 42 Fourment (Georges) ; 43 Perrin (Marcel) ; 44 Capelle (René) ; 45 Cazalis (Dominique) ; 46 Farre (Angel) ; 47 Abad (Fernand) ; 48 Monteil (Mirabeau) ; 49 Gilet (Marius) ; 50 Gomez (Saturnin) ; 51 Vie (Jean) ; 52 Bouscaillou (Emile) ; 53 Bacquie (Jean) ; 54 Chaire (Arsène) ; 55 Rous (Frédéric) ; 56 Cabanel (Aimé) ; 57 D'Angelo (Eloi) ; 58 Gaza (André) ; 59 Pavot (René) ; 60 Bigourdan (Gustave) ; 61 Chapitre (Marius) ; 62 Verdier (Marius) ; 63 Soulié (Roger) ; 64 Beaubie (Etienne) ; 65 Bascoul (Henri) ; 66 Bro (Ferdinand) ; 67 Maury (Eugène) ; 68 Graziotin (Yves) ; 69 Martinez (Valentin) ; 70 Bardeau (Henri) ; 71 Cahuzac (Jules) ; 72 Mangenot (Alphonse) ; 73 Recoules (André) ; 74 Cullel (Paul) ; 75 Pourciel (Joseph) ; 76 Elie (Clément) ; 77 Cogules (Joseph) ; 78 Roques (William) ; 79 Pons (Raymond) ; 80 Pauly (Aimé) ; 81 Broch (Antoine) ; 82 Sergent (Lucien) ; 83 Portillo (Crespin) ; 84 Nonorgues (Alban) ; 85 Chocat (Guy) ; 86 Ruffie (Antonin) ; 87 Gutierrez (Joseph) ; 88 Philippe (Henri) ; 89 Belamri Mohamed ; 90 Pradines (François) 91 Lapeyre (Emile) ; 92 De Bonnecaze (René) ; 93 Marty (Charles) ; 94 Soler (Marcel) ; 95 Gilard (Jean) ; 96 Exposito (Dominique) ; 97 Périé (Marcel) 98 Berezneff (Nicolas) ; 99 Serres (Paul) ; 100 Anglada (Alfred) ; 101 Verge (Augustin) ; 102 Vitrac (Noël) ; 103 Andreu « Bigorre » (Jean) ; 104 Navlet (Louis) ; 105 Le Cam (Hervé) ; 106 Burgan (Lucien) ; 107 Réau (Roger) ; 108 Artigue (Marceau) ; 109 Felzines (René) ; 110 Bourgnou (René) ; 111 Laganthe (Elie) ; 112 Duguay (Eugène) ; 113 Gaillou (Henri) ; 114 Guerra (Jean) ; 115 Boucher (Léon) ; 116 Rancinangue (Louis) ; 117 Dupuy (Léopold) ; 118 Bigot (Lucien) ; 119 Pecriaux (Georges) ; 120 Saint-Laurent (Louis) ; 121 Commenges (René) ; 122 Lassère (Maurice) ; 123 Marquie (Joseph) ; 124 Perez-Garcia (Antoine) ; 125 Decrock (Arthur) ; 126 Collard (René) ; 127 Fontez (François) ; 128 Mathieu (André) ; 129 Bouzou (Jules) ; 130 Simorre (René) ; 131 Boulanger (Roger) ; 132 Solorio (Manuel) ; 133 Chowah Abdel ; 134 Clamens (Germain) ; 135 Tajon (Elie) ; 136 Archimbaud (Georges) ; 137 Malet (Claude) ; 138 Villeneuve (André) ; 139 Vienne (Fernand) ; 140 Maffre (Jean) ; 141 Restes (Gabriel) ; 142 Daban (Adrien) ; 143 Langlet (André) ; 144 Caniac (Jean-Claude).

Gers.

1 Saint-Jean (Marcel) ; 2 Laverny (Charles) ; 3 Beth (Joseph) ; 4 Cabanes (Marius) ; 5 Vienne (Fernand) ; 6 Couly (Louis).

Gironde.

1 Suiffet (Louis) ; 2 Parachoux (Jean) ; 3 Barzun (Léopold) ; 4 Dautarribe (Lucien) ; 5 Bonnemason (Laurent) ; 6 Faure (Jean) ; 7 Ramond (Pierre) ; 8 Leal (Elentéric) ; 9 Berges (André) ; 10 Charlut (Georges) ; 11 Trieux (Robert) ; 12 Bourideys (Robert) ; 13 Bardina (Georges) ; 14 Laudea (Pierre) ; 15 Voos (Henri) ; 16 Saint-Martin (Gérard) ; 17 Pernaud (Bernard) ; 18 Dubois (Georges) ; 19 Barrabes (Jean-Marie) ; 20 Lhuillier (Henri) ; 21 Dauba (René) ; 22 D'Inca (Benoît) ; 23 Arrouays (Jean) ; 24 Vernieres (Marius) ; 25 Chibas-Casteigt (Jean-Louis) ; 26 Bosor (Raymond) ; 27 Janssens (Henri) ; 28 Rolland (Roger) ; 29 Dartois (Roger) ; 30 Poujoux (Emilien) ; 31 Daubie (Aimé) ; 32 Vient (Abel) ; 33 Caloux (Gilbert) ; 34 Aviani (Louis) ; 35 Descoubles (Jean) ; 36 Marque (Julien) ; 37 Castel (Francisco) ; 38 Pigis (Marius) ; 39 Bouzat (Henri) ; 40 Servolle (Gaston) ; 41 Aubin (Gérard) ; 42 Capano (René) ; 43 Montet (Léonide) ; 44 Albie (Jean) ; 45 Barriere (Henri) ; 46 Chazot (Raymond) ; 47 Deltreuil (Marc) ; 48 Dessolas (Paul) ; 49 Irigaray (Jean-Baptiste) ; 50 Jacquiaud (Robert) ; 51 Macouillard (Georges) ; 52 Gilet (Jean) ; 53 Saint-Blancard (Lionel) ; 54 Paris (Maurice) ; 55 Talon (Vincent) ; 56 Darribère (Jean) ; 57 Tiffereau (Antoine) ; 58 Duhard (Michel) ; 59 Orduna (Julien) ; 60 Dourneau (Gaston) ; 61 Castets (Guy) ; 62 Bourreau (Pierre) ; 63 Faure (Francis) ; 64 Estrade (Raymond) ; 65 Jardin (Henri) ; 66 Rolland (Henri) ; 67 Borys (Georges) ; 68 Milliere (Georges) ; 69 Corbiat (Alban) ; 70 Dupuy (Marcel) ; 71 Escouteloup (Pierre) ; 72 Ducay (Jean) ; 73 Pontacq (René) ; 74 Robert (Jean) ; 75 Pineaud (Henri) ; 76 Chaire (Arsène) ; 77 Auche (Julien) ; 78 Pevendrant (Paul) ; 79 Damy (Roger) ; 80 D'Angelo (Eloi) ; 81 Jean (Henri) ; 82 Guiraud (Pierre) ; 83 Hemmerle (Etienne) ; 84 Verdier (Marius) ; 85 Gastou (Jean) ; 86 Bedouret (Jean) ; 87 Beaubie (Etienne) ; 88 Martinet (Lucien) ; 89 Castanet (René) ; 90 Soyer (Kléber) ; 91 Boussillon (Jean) ; 92 Llado (Jean) ; 93 Graziotin (Yves) ; 94 Albucher (Albert) ; 95 Weystens (Robert) ; 96 Sanchez (Philippe) ; 97 Trespalle (René) ; 98 Lacombe (Raymond) ; 99 Bro (Gabriel) ; 100 Morange (Robert) ; 101 Estardier (Edmond) ; 102 Paracuellos (Henrique) ; 103 Daunis (Pierre) ; 104 Valero (René) ; 105 Roehrig (Raymond) ; 106 Conge (Pierre) ; 107 Billard (André) ; 108 Gracia (Fernand) ; 109 Cairon (Bernard) ; 110 Mora (André) ; 111 Lacou (René) ; 112 Praud (Aimé) ; 113 Granville (Jean) ; 114 Rougier (Septième) ; 115 Michel (Roger) ; 116 Duluc (Jean) ; 117 Pradines (François) ; 118 Rostein (André) ; 119 Berthe (Gilbert) ; 120 Benoist (Camille) ; 121 Berezneff (Nicolas) ; 122 Campo-Sayo (André) ; 123 Chanteloube (René) ; 124 Labbe (Robert) ; 125 Khouani Mohamed ; 126 Dussilos (Michel) ; 127 Lacampagne (André) ; 128 Vaillant (Gabriel) ; 129 Berteau (Gaston) ; 130 Chambanneau (Robert) ; 131 Sagaspe (Pierre) ; 132 Rosankis (Jacques) ; 133 Bernard (André) ; 134 Raumain (François) ; 135 Kerembellec (Marcel) ; 136 Huet (Jean) ; 137 Lagarde (Pierre) ; 138 Froustey (Henri) ; 139 Augey (Robert) ; 140 Abribat (Robert) ; 141 Guillot (Camille) ; 142 Dussubieux (Charles) ; 143 Jacoby (Roland) ; 144 Renaud (Gaston) ; 145 Cantile (Joseph) ; 146 Dubourg (Gaston) ; 147 Gardelle (Jean) ; 148 Bayle (Georges) ; 149 Bareille (Joseph) ; 150 Dugay (Camille) ; 151 Goetz (Emile) ; 152 Picot (Léopold) ; 153 Isac (Jacques) ; 154 Pouech (Arthur) ; 155 Jalarin (Jules) ; 156 Catzaras (Michel) ; 157 Collard (René) ; 158 Varea (Patrice) ; 159 Mathevet (Antoine) ; 160 Rolland (Jean) ; 161 Dumont (Robert) ; 162 Robton (André) ; 163 Baquey (Jean) ; 164 Prevautel (Robert) ; 165 Abriat (Jean) ; 166 Congiu (Emilio) ; 167 Ardilouze (René) ; 168 Morisset (Henri) ; 169 Dussaud (Louis) ; 170 Naud (Marcel) ; 171 Bras (Jean) ; 172 Vergnes (Jean) ; 173 Domert (Robert) ; 174 Santourens (André) ; 175 Marthiens (René) ; 176 Gavard (Hubert) ; 177 Boissons (Jean).

Hérault.

1 Massol (Robert) ; 2 Bellet (Marius) ; 3 Blanc (André) ; 4 Prevot (Georges) ; 5 Astie (André) ; 6 André (Georges) ; 7 Schohn (René) ; 8 Tisseyre (Edouard) ; 9 Dermille (Léandre) ; 10 Beauzely (Raymond) ; 11 Compan (Robert) ; 12 Mouche (Joseph) ; 13 Climent (René) ; 14 Allard (André) ; 15 Izard (Louis) ; 16 Barthes (Marcel) ; 17 Antoniotti (Jean) ; 18 Martin (Alfred) ; 19 Paletta (Joseph) ; 20 Viala (Jacques) ; 21 Coustan (Hubert) ; 22 Combes (Charles) ; 23 Farre (Angel) ; 24 Pastor (Emile) ; 25 Antonietti (Jules) ; 26 Mandral (Robert) ; 27 Dottini (Emile) ; 28 Calas (Fernand) ; 29 Masson (Henri) ; 30 Menuge (Pierre) ; 31 Jammes (Victorien) ; 32 Carrière (Marcel) ; 33 Soulie (Roger) ; 34 Bascoul (Henri) ; 35 Soyer (Kléber) ; 36 Quilichini (Ours) ; 37 Bardeau (Henri) ; 38 Massiot (Jacques) ; 39 Moschietto (Sylvestre) ; 40 Valadier (Ferdinand) ; 41 Ginouilhac (Frédéric) ; 42 Holterbach (René) ; 43 Heilly (Marcel) ; 44 Bringuier (André) ; 45 Larde (Albert) ; 46 Broch (Antoine) ; 47 Prigent (Raymond) ; 48 Maraval (Roger) ; 49 Fonties (Henri) ; 50 Chene (André) ; 51 Chalier (Fernand) ; 52 Martinez (Alphonse) ; 53 Barbera (Thomas) ; 54 Platet (Jean) ; 55 Castelli (Jean) ; 56 Petit (Léon) ; 57 Rattier (Georges) ; 58 Limongi (Joseph) ; 59 Taurines (Georges) ; 60 Troubat (Camille) ; 61 Calsina (Emilio) ; 62 Dubourdieu (Paul) ; 63 Elvira (Joseph) ; 64 Vacquier (René) ; 65 Luzzatto (François) ; 66 Trinquier (Joseph) ; 67 Coulon (René) ; 68 Mazenq (Joseph) ; 69 Richarte (Joseph) ; 70 Pasquier (Victor) ; 71 Foures (Fernand) ; 72 Gout (Eugène) ; 73 Albert (Justin) ; 74 Carayon (Louis) ; 75 Jeanjean (André) ; 76 Ester (Gabriel) ; 77 Durantet (Antoine) ; 78 Devai (Zoltan) ; 79 Salotti (Ange) ; 80 Bastide (Louis) ; 81 Monsirven (Albert) ; 82 Medina (Raymond) ; 83 Sahun (Marius) ; 84 Hinhoet (Pierre) ; 85 Guerra (Jean) ; 86 Kellermann (Aloïs) ; 87 Recommis (André) ; 88 Valenti (Pierre) ; 89 Brice (Justin) ; 90 Carrière (Gabriel) ; 91 Baudou (Yves) ; 92 Le Hinguerat (Joseph) ; 93 Lance (Joseph) ; 94 Jerez (José) ; 95 Pasamon (Primitif) ; 96 Vialles (Louis) ; 97 Blanquier (Pierre) ; 98 Cruz (Vincent) ; 99 Bonniol (Frédéric) ; 100 Bourboujas (Léonce) ; 101 Remiot (Edmond) ; 102 Cabirol (François) ; 103 Toulouse (Aimé) ; 104 Vitiello (Jean) ; 105 Quemere (Jean-Marie) ; 106 Delpech (François) ; 107 Sanchez (Philippe) ; 108 Taly (Jules) ; 109 Neyrueis (Raymond) ; 110 Sune (Floréal) ; 111 Suau (Germain) ; 112 Capannini (Henri) ; 113 Issert (Louis) ; 114 Serres (Louis) ; 115 Archimbaud (Georges) ; 116 Viguier (Adrien) ; 117 Cathary (Joseph) ; 118 Gaudy (Aimé) ; 119 Astre (Maurice) ; 120 Echerif Mohamed ; 121 Lebrere (Paul) ; 122 Pansanel (Jules) ; 123 Lopez (Jean) ; 124 Maffre (Jean) ; 125 Tardieu (Joseph) ; 126 Raspillaire (James) ; 127 Mestre (Edouard) ; 128 Borras (Henri) ; 129 Urgeles (Henri) ; 130 Crivelli (Alexandre) ; 131 Perraix (Raoul) ; 132 Angosto (François) ; 133 Gibaudan (Claude) ; 134 Mente (Raymond).

Catégorie « A ».

Ille-et-Vilaine.

1 Lecompte (Francis).

Catégorie « C ».

1 Hillion (Hubert) ; 2 Pasdelou (François) ; 3 Nicolas (Joseph) ; 4 Delourmel (Jean-Baptiste) ; 5 Rousseau (Louis) ; 6 Durocher (Emile) ; 7 Goupil (Pierre) ; 8 Hervé (Charles) ; 9 Gosre (Eugène) ; 10 Ravenel (Victor) ; 11 Le Beon (Alain) ; 12 Mobre (Florian) ; 13 Lamoulen (Albert) ; 14 Bosse (Marcel) ; 15 Denis (Pierre) ; 16 Lelain (Christian) ; 17 Gueguen (Ernest) ; 18 Colas (Fernand) ; 19 Gorin (Joseph) ; 20 Thomas (Alfred) ; 21 Gourheux (Ambroise) ; 22 Quiriau (Maurice) ; 23 Tascon (Joseph) ; 24 Conan (Raymond) ; 25 Gislais (Lucien) ; 26 Desrais (Pierre) ; 27 Pelois (Louis) ; 28 Honore (Robert) ; 29 Courant (Pierre) ; 30 Boulle (Marcel) ; 31 Sapin (Jean) ; 32 Coger (Pierre) ; 33 Touzard (Célestin) ; 34 Boitel (Henri) ; 35 Esnault (Joseph) ; 36 Marais (Constant) ; 37 Chevrier (Emmanuel) ; 38 Josse (René) ; 39 Clech (Robert) ; 40 Briot (Albert) ; 41 Vetel (Marcel) ; 42 Jouan (Alfred) ; 43 Gehannin (Isidore) ; 44 Girard (Fernand) ; 45 Catho (Pierre) ; 46 Housseau (Théophile) ; 47 Guyot (Félix) ; 48 Oreal (Jules) ; 49 Mace (Pierre) ; 50 Fortin (Vital) ; 51 Poulain (Lucien) ; 52 Gendrot (André) ; 53 Tanguy (Louis) ; 54 Besnard (Alexandre) ; 55 Bohanne (Jean-Marie) ; 56 Marc (Claude) ; 57 Morin (Louis) ; 58 Guilloux (René) ; 59 Hodbert (Pierre) ; 60 Filly (Pierre) ; 61 Ribouchon (Pierre) ; 62 Hamon (Marie-Ange) ; 63 Cornuaille (Joseph) ; 64 Berthouloux (Jean) ; 65 Tinlot (Richard) ; 66 Callet (Pierre) ; 67 Nignol (Marcel) ; 68 Jagoury (François) ; 69 Tanguy (Jean) ; 70 Benard (Henri) ; 71 Marquet (Guillaume) ; 72 Marais (Pierre) ; 73 Forget (Christophe) ; 74 Boucard (François) ; 75 Rouault (Pierre) ; 76 Simon (Francis) ; 77 Fretel (Francis) ; 78 Frappin (Jean) ; 79 Fresil (Emile) ; 80 Verger (Henri) ; 81 Desmares (Henri) ; 82 Briand (Eugène) ; 83 Busnel (André) ; 84 Rault (Albert) ; 85 Castel (Louis) ; 86 Bigoin (Joseph) ; 87 Ollivier (Yves) ; 88 Collet (Pierre) ; 89 Aubert (Maurice) ; 90 Le Messager (Francis) ; 91 Guillotin (Jean-Baptiste) ; 92 Fougeray (Victor) ; 93 Hochet (Claude) ; 94 Guerin (Ernest) ; 95 Henault (Raymond) ; 96 Le Bail (Guillaume) ; 97 Cherel (François) ;

98 Ridard (René) ; 99 Bourges (Maurice) ; 100 Bossard (Pierre) ; 101 Huet (Jean) ; 102 Roussel (Roger) ; 103 Laperche (Eugène) ; 104 Gueret (Joseph) ; 105 Baudet (Adolphe) ; 106 Delettre (Emile) ; 107 Halochet (Gabriel) ; 108 Colombel (Louis) ; 109 Pele (Auguste) ; 110 Rivoal (Yves) ; 111 Froget (Marcel) ; 112 Chauvel (Marcel) ; 113 Daudin (Julien) ; 114 Colson (Roland) ; 115 Baudrier (Pierre) ; 116 Daguin (Charles) ; 117 Tondeux (Léon) ; 118 Auffray (Jules) ; 119 Rubillon (Alphonse) ; 120 Le Tacon (Ambroise) ; 121 Chesnel (Eugène) ; 122 Allain (Louis) ; 123 Modeste (Jacques) ; 124 Pohin (Ferdinand) ; 125 Merlet (Eugène) ; 126 Marie (André) ; 127 Piel (René) ; 128 Herve (Rémy) ; 129 Lemoine (Roger) ; 130 Le Roux (Joseph) ; 131 Vilboux (Edouard) ; 132 Le Tallec (André) ; 133 Quenouillère (Eugène) ; 134 Quinton (Joseph) ; 135 Fauchet (Désiré) ; 136 Baude (Pierre) ; 137 Lendormi (Gaston) ; 138 Laridon (Yves) ; 139 Guillois (Pierre) ; 140 Tertrais (Roger) ; 141 Chedemail (René) ; 142 Fontaine (Bernard) ; 143 Cron (Jules) ; 144 Chedemail (Jean) ; 145 Viot (Henri) ; 146 Philouze (Pierre) ; 147 Kerdode (Jean-François) ; 148 Gibet (Fernand) ; 149 Texier (Emile) ; 150 Bricier (Francis) ; 151 Coupe (Roger) ; 152 Pedron (François) ; 153 Pabœuf (Joseph) ; 154 Rubeillon (Jean) ; 155 Legendre (Eugène) ; 156 Perrot (Jean) ; 157 Rousseau (Emile) ; 158 Garnier (Jean) ; 159 Monvoisin (Emile) ; 160 Bellier (Fernand) ; 161 Lacroix (André) ; 162 Naras (Pierre) ; 163 Morel (Fernand) ; 164 Blanchard (Joseph) ; 165 Dallée (Louis) ; 166 Roulier (Léon) ; 167 Vaillant (Jean-Baptiste) ; 168 Le Bars (Jean) ; 169 Edeline (Roger) ; 170 Poulnais (Ferdinand) ; 171 Allouard (André) ; 172 Thomas (Marcel) ; 173 Orain (Constant) ; 174 Le Guenic (Denis) ; 175 Legeard (François) ; 176 Forillière (Emile) ; 177 Holub (Jean) ; 178 Petri (Charles) ; 179 Poulicard (René) ; 180 Le Guern (Bernard) ; 181 Guigne (Michel) ; 182 Fouchet (Louis) ; 183 Hamon (Yves) ; 184 Sourdin (Ambroise) ; 185 Haillot (Fernand) ; 186 Hellard (Robert).

Indre.

1 Witwicky (Paul) ; 2 Delaneau (André) ; 3 Joinot (Georges) ; 4 Tessier (Marcel) ; 5 Bonnin (Gérard) ; 6 Duffin (André) ; 7 Allezy (Michel) ; 8 Ciron (Jacques) ; 9 Taradel (André) ; 10 Massicot (René) ; 11 Lolon (Charles) ; 12 Méchant (Julien) ; 13 Estévenin (Alexandre) ; 14 Gillet (Félix) ; 15 Planteline (Henri) ; 16 Vachet (Auguste) ; 17 Naturel (André) ; 18 Bertault (Henri) ; 19 Chartier (Roger) ; 20 Chenu (Gabriel) ; 21 Boussin (François) ; 22 Jolly (Camille).

Indre-et-Loire.

1 Poupeau (Noël) ; 2 Foucault (Yves) ; 3 Blanchard (Fernand) ; 4 Belliard (Louis) ; 5 Baconnier (Jean) ; 6 Quesnot (Raphaël) ; 7 Benoit (François) ; 8 Sorel (Théodore) ; 9 Pellier (Maurice) ; 10 Bourge (Pierre) ; 11 Durand (Maurice) ; 12 Danvers (Henri) ; 13 Martin (Gustave) ; 14 Boissière (Roger) ; 15 Collet (Henri) ; 16 Masquet (Marcel) ; 17 Vauge (Rémy) ; 18 Poulain (Lucien) ; 19 Joubert (Jackie) ; 20 Meusnier (Gabriel) ; 21 Lolon (Charles) ; 22 Touraine (Roger) ; 23 Marot (Auguste) ; 24 Boisleve (Lucien) ; 25 Guérin (France) ; 26 Lamarche (Edouard) ; 27 Méchant (Julien) ; 28 Dieu (Marceau) ; 29 Charbonnier (Raymond) ; 30 Deshouillères (Auguste) ; 31 Chipon (Marcel) ; 32 Anglada (Alfred) ; 33 Van-Assche (Arthur) ; 34 Castre (Albert) ; 35 Girardin (Alfred) ; 36 Robin (René) ; 37 Gardaz (Roger) ; 38 Perrigault (Emile) ; 39 Gaudicheau (Joseph) ; 40 Lebeaupin (Voltaire) ; 41 Delaunay (Gaston) ; 42 Derouard (Marcel) ; 43 Barat (Robert) ; 44 Rousseau (Pierre) ; 45 Morineau (Albert) ; 46 Equippe (Joseph) ; 47 Boisvinet (Raymond) ; 48 Robert (Louis) ; 49 Morant (André) ; 50 Baudouin (Alcide) ; 51 Leclerc (Norbert) ; 52 Girollet (Marcel) ; 53 Goldoni (Hector) ; 54 Gourdon (Germain) ; 55 Fournier (Norbert) ; 56 Javet (Serge) ; 57 Nocédal (Guy) ; 58 Le Padellec (Armand) ; 59 Loyau (René) ; 60 Huard (Edouard) ; 61 Boussin (François) ; 62 Jolly (Camille).

Isère.

1 Marion (Marcel) ; 2 Avogadro (Roger) ; 3 Alligier (Régis) ; 4 Sattegna (Jean) ; 5 Darmedru (Francisque) ; 6 Mébille (Louis) ; 7 Nouaille (Henri) ; 8 Le Mouton (Jean-Baptiste) ; 9 Manceau (Georges) ; 10 Quilichini (Ours) ; 11 Deschler (Joseph) ; 12 Michelon (Charles) ; 13 Balladone (Roger) ; 14 Jacquet (Emile) ; 15 Perin (Eugène) ; 16 Fournier (Georges) ; 17 Aguerre (Pierre) ; 18 Leplat (Marcel) ; 19 Roure (Henri) ; 20 Mokhtari Abdelkader ; 21 Litaudon (Louis) ; 22 Bocquet (André) ; 23 Spici (Paul) ; 24 Brochier (Marcel) ; 25 Clot (Louis) ; 26 Sainthuille (Daniel) ; 27 Peyre (Julien) ; 28 Basson (Hubert) ; 29 Petrizzelli (Vincent) ; 30 Fays (Michel).

Jura.

1 Seyssel (René) ; 2 Bouvier (Gérard) ; 3 Choulot (Clément) ; 4 Gallou (Albert) ; 5 Beley (René) ; 6 Fenet (Louis) ; 7 Parent (Justin) ; 8 Martin (Paul) ; 9 Carrez (Marcel) ; 10 Lomberget (Louis) ; 11 Jeanroch (Henri) ; 12 Gindre (Roland) ; 13 Fauconnet (Marcel) ; 14 Daclon (Bernard) ; 15 Clerc (Auguste) ; 16 Salingue (Edouard) ; 17 Gand (Raymond) ; 18 Maître (François) ; 19 Magnin (Edmond).

Landes.

1 Dupuy (Jean-Louis) ; 2 Charlut (Georges) ; 3 Duluc (Jean-Baptiste) ; 4 Jacquiaud (Robert) ; 5 Boy (Raymond) ; 6 Boussillon (Jean) ; 7 Dubucq (Pierre) ; 8 Darrotchetche (Joseph) ; 9 Campan (André) ; 10 Dussilos (Michel) ; 11 Raumain (François) ; 12 Froustey (Henri) ; 13 Ventenat (Fernand) ; 14 Duvigneau (Pierre) ; 15 Daubin (Raoul).

Loir-et-Cher.

1 Barbeillion (Jean) ; 2 Brialix (René) ; 3 Jayet (Raymond) ; 4 Leroux (Charles) ; 5 Crequine (Kléber) ; 6 Foucher (Georges) ; 7 Albertini (Ange) ; 8 Charbonnier (Raymond) ; 9 Chipon (Marcel) ; 10 Van Assche (Arthur) ; 11 Perrigault (Emile) ; 12 Garnon (Bernard) ; 13 Robert (Louis) ; 14 Leaustic (Jean) ; 15 Javet (Serge).

Loire.

1 Mas (Jacques) ; 2 Meunier (René) ; 3 Barronnier (Jean) ; 4 Fauvet (Albert) ; 5 Joseph (René) ; 6 Tremeau (Albert) ; 7 Paul (René) ; 8 Jammes (Victorien) ; 9 Héritier (Louis) ; 10 Cullel (Paul) ; 11 Borne (Joseph) ; 12 Colombet (Jean-Marie) ; 13 Rokita (Richard) ; 14 Decot (Jean) ; 15 Penel (François) ; 16 Borie (Jean-Marie) ; 17 Berlande (Jean) ; 18 Gaudelière (Pierre) ; 19 Vaillant (Joannès) ; 20 Seigneuret (Gérard) ; 21 Malendowsky (Félix) ; 22 Fortunier (Jean) ; 23 Laroche (Antoine) ; 24 Martin-Monléon (José) ; 25 Chanal (Sylvain) ; 26 Vende (Louis).

Loire-Atlantique.

1 Coquaud (Albert) ; 2 Dupont (Roger) ; 3 Hervé (Charles) ; 4 Rio (Joseph) ; 5 Rethore (Maurice) ; 6 Le Gludic (Maurice) ; 7 Pennarun (Jean) ; 8 Grégoire (Louis) ; 9 Braud (André) ; 10 Le Dorze (François) ; 11 Journaud (Ernest) ; 12 Blandin (Léon) ; 13 Boucher (Yves) ; 14 Coger (Pierre) ; Boitel (Henri) ; 16 Marais (Constant) ; 17 Busson (Armand) ; 18 Hamoud Ali ; 19 Rebreteau (Joseph) ; 20 Goude (Jean) ; 21 Cadiot (Roger) ; 22 Chaillou (Donatien) ; 23 Rouge (André) ; 24 Chagneau (Paul) ; 25 Meriau (Auguste) ; 26 Boussonnière (Léon) ; 27 Rullier (Henri) ; 28 Bramoulle (Joseph) ; 29 Goux (Ambroise) ; 30 Gaignard (Robert) ; 31 Gautier (Jean) ; 32 Hersant (Joseph) ; 33 Le Feuvre (Louis) ; 34 Hervé (Henri) ; 35 Euzen (Francis) ; 36 Leroux (Marcel) ; 37 Daniel (Hubert) ; 38 Lesourd (Auguste) ; 39 Bénard (Henri) ; 40 Pasquet (Marcel) ; 41 Roblin (Ferdinand) ; 42 Courrousse (Baptiste) ; 43 Gendre (Raymond) ; 44 Guérin (Ernest) ; 45 Le Roy (Paul) ; 46 Diascorn (Jean-Louis) ; 47 Mercier (Albert) ; 48 Roussel (Roger) ; 49 Gardaz (Roger) ; 50 Laperche (Eugène) ; 51 Leroy (André) ; 52 Scolan (Aubin) ; 53 Delaunay (Robert) ; 54 Bourhis (René) ; 55 Michel (Louis) ; 56 Meunier (Charles) ; 57 Chauvière (Emile) ; 58 Le Tacon (Ambroise) ; 59 Gicquel (Louis) ; 60 Guillaume (Aimé) ; 61 Savey (René) ; 62 Guillon (Henri) ; 63 Carpier (Yves) ; 64 Foucaud (Armand) ; 65 Briend (Martial) ; 66 Marjault (Alexandre) ; 67 Daniel (Mathurin) ; 68 Poiron (Maurice) ; 69 Reberteau (René) ; 70 Legendre (Eugène) ; 71 Jeanneau (Pierre) ; 72 Troadec (Jean-Marie) ; 73 Doré (Hugues) ; 74 Gougaud (Roger) ; 75 Chauvel (Jean-Baptiste) ; 76 Allal ben Hamadi el Mrahi ; 77 Lamperier (André) ; 78 Masse (Henri) ; 79 Chereau (Joseph) ; 80 Sebileau (Gabriel) ; 81 Hamon (Yves) ; 82 Billard (André) ; 83 Barbet (Maurice).

Loire (Haute-).

1 Borie (Jean-Marie) ; 2 Laroche (Antoine).

Loiret.

1 Witwicki (Paul) ; 2 Leroux (Maurice) ; 3 Cousin (Fernand) ; 4 Cachet (André) ; 5 Bercher (René) ; 6 Marchin (Roger) ; 7 Meunier (Paulin) ; 8 Goutte (Pierre) ; 9 Treil (Joseph) ; 10 Renvoisé (Louis) ; 11 Karboviac (Michel) ; 12 Proust (Jacques) ; 13 Champenois (Camille) ; 14 Printanier (Georges) ; 15 Pecout (Marcel) ; 16 Flageollet (Maurice) ; 17 Longeon (Robert) ; 18 Tillay (Gabriel) ; 19 Huret (Pierre).

Lot.

1 Gibel (Firmin) ; 2 Daynac (Antonin) ; 3 Grundheber (Raymond) ; 4 Brugeron (Gabriel) ; 5 Rigal (Fernand) ; 6 Lavergne (Jérémie) ; 7 Bessière (Georges) ; 8 Perez-Garcia (Antoine) ; 9 Cabrillat (Gabriel) ; 10 Delbos (Jean) ; 11 Bouzou (Jules) ; 12 Valade (Jean) ; 13 Caniac (Jean-Claude).

Lot-et-Garonne.

1 Lagarrigue (Jean-Pierre) ; 2 Arrouays (Jean) ; 3 Janssens (Henri) ; 4 Alain (Siméon) ; 5 Sourisse (Paul) ; 6 Baboulène (Hector) ; 7 Montet (Léonide) ; 8 Albie (Jean) ; 9 Gilet (Jean) ; 10 Paris (Maurice) ; 11 Baudy (Pierre) ; 12 Dumas (Félix) ; 13 Borys (Georges) ; 14 Ducay (Jean) ; 15 Jean (Henri) ; 16 Gaza (André) ; 17 Laverny (Charles) ; 18 Dupuy (Robert) ; 19 Gastou (Jean) ; 20 Bedouret (Jean) ; 21 Bro (Gabriel) ; 22 Deschamps (Paul) ; 23 Daunis (Pierre) ; 24 Valero (René) ; 25 Lafaye (Jean) ; 26 Bridet (Pierre) ; 27 Prevost (Albert) ; 28 Campo-Sayo (André) ; 29 Labbé (Robert) ; 30 Lacampagne (André) ; 31 Verge (Augustin) ; 32 Vitrac (Noël) ; 33 Chambanneau (Robert) ; 34 Kerembellec (Marcel) ; 35 Rosette (Julien) ; 36 Manicheau (Camille) ; 37 Dubourg (Gaston) ; 38 Saint-Laurent (Louis) ; 39 Herail (Elie) ; 40 Mensac (Pierre) ; 41 Pontarini (Dominique) ; 42 Cabrillat (Gabriel) ; 43 Rolland (Jean) ; 44 Richard (Georges) ; 45 Ardilouze (René) ; 46 Lespinasse (René) ; 47 Leglise (Jean-Claude) ; 48 Sentourens (André) ; 49 Gissout (Joseph).

Lozère.

1 Chapel (Baptiste) ; 2 Tuzet (Alphonse) ; 3 Brassac (Dominique) ; 4 Seguin (Irénée) ; 5 Alle (Jean) ; 6 Rang (Emile) ; 7 Bonhomme (Victor).

Maine-et-Loire.

1 Rethore (Maurice) ; 2 Caloux (Gilbert) ; 3 Collin (Albert) ; 4 Rousselin (Maurice) ; 5 Derouard (Maurice) ; 6 Havard (Pierre) ; 7 Gaignard (Robert) ; 8 Tusseau (Maurice) ; 9 Hersant (Joseph) ; 10 Simon (Robert) ; 11 Dieu (Marceau) ; 12 Ory (Pierre) ; 13 Chevolleau (Raymond) ; 14 Hoinard (Marcel) ; 15 Pouet (Robert) ; 16 Osmas (Adrien) ; 17 Cerveau (Marcel) ; 18 Gaudicheau (Joseph) ; 19 Bourmance (Guy) ; 20 Cronier (Kléber) ; 21 Auffret (Jean-Marie) ; 22 Delaunay (Robert) ; 23 Maze (Gaston) ; 24 Hermaize (Roger) ; 25 Michel (Louis) ; 26 Meunier (Charles) ; 27 Chauvière (Emile) ; 28 Morineau (Albert) ; 29 Guillon (Henri) ; 30 Proutière (Maurice) ; 31 Tafat (Mohamed) ; 32 Marjault (Alexandre) ; 33 Poiron (Maurice) ; 34 Jeanneau (Pierre) ; 35 Missuwe (Raphaël) ; 36 Journaud (Claude) ; 37 Chereau (Joseph) ; 38 Sebileau (Gabriel) ; 39 Fremont (Georges) ; 40 Moron (Arsène).

Manche.

1 Jeannot (Roger) ; 2 Verite (Alexandre) ; 3 Colas (Fernand) ; 4 Liegard (Maurice) ; 5 Creach (Paul) ; 6 Dubois (Bernard) ; 7 Mariette (Ernest) ; 8 Fremont (Pierre) ; 9 Loret (Alphonse) ; 10 Mauquet (Eugène) ; 11 Houet (René) ; 12 Pelé (Auguste) ; 13 Ménard (Pierre) ; 14 Leprovost (René) ; 15 Vilboux (Edouard) ; 16 Guillois (Pierre) ; 17 Poirier (Georges) ; 18 Coulon (Charles) ; 19 Rouxel (Jacques) ; 20 Paysant (Pierre) ; 21 Vauclair (Marcel) ; 22 Rouxelin (Joseph) ; 23 Desfeux (Bernard) ; 24 Lecronier (Arthur) ; 25 Larsonneur (Roger) ; 26 Sourdin (Ambroise).

Marne.

1 Martinet (Gaëtan) ; 2 Janot (Maurice) ; 3 Givron (René) ; 4 Dandrelle (André) ; 5 Emile (André) ; 6 Brullefert (Maurille) ; 7 Hazeaux (Pierre) ; 8 Waroqueaux (Fernand) ; 9 Ringuet (Gaston) ; 10 Jezik (Marcel) ; 11 Ritz (Jean) ; 12 Robin (Maurice) ; 13 Delvaux (Julien) ; 14 Korotkoff (Alexandre) ; 15 Pechart (Roger).

Catégorie « B ».

Marne (Haute-).

1 Ligout (Pierre).

Catégorie « C ».

1 Dandrelle (André) ; 2 Prudhomme (Louis) ; 3 Billon (Alfred) ; 4 Chevallot (Pierre) ; 5 Heuduin (Clotaire) ; 6 Noirot (Paul) ; 7 Grandjean (Maurice).

Mayenne.

1 Chaussis (René) ; 2 Cornuaille (Joseph) ; 3 Duchenay (Henri) ; 4 Bouhours (Joseph) ; 5 Benoit (Henri) ; 6 Hochet (Claude) ; 7 Henault (Raymond) ; 8 Houet (René) ; 9 Dupont (Robert) ; 10 Hervé (Rémy) ; 11 Savey (René) ; 12 Bricier (Francis).

Meurthe-et-Moselle.

Catégorie « A ».

1 Bindler (Charles).

Catégorie « C ».

1 François (Marcel) ; 2 Lasselin (Richard) ; 3 Pelletier (Charles) ; 4 Bellmont (Auguste) ; 5 Sautre (Louis) ; 6 Colin (Raymond) ; 7 Guerini (Attilio) ; 8 Persem (René) ; 9 Dufresne (Jean) ; 10 Gross (René) ; 11 Goergen (Fernand) ; 12 Bernel (Paul) ; 13 Troisgros (Marceau) ; 14 Metz (Michel) ; 15 Gardechaux (Maurice) ; 16 Noël (Robert) ; 17 Hoppe (André) ; 18 Hag (Auguste) ; 19 Tresch (Louis) ; 20 Thiebaut (Jean) ; 21 Linden (Charles) ; 22 Le Mouton (Jean-Baptiste) ; 23 Wilde (Joseph) ; 24 Weber (Aloyse) ; 25 Maurer (Pierre) ; 26 Christ (Robert) ; 27 Beck (Louis) ; 28 Pagel (Marcel) ; 29 Maire (Joseph) ; 30 Weil (Georges) ; 31 Briquet (André) ; 32 Simon (René) ; 33 Schlerett (Pierre) ; 34 Bruto (Louis) ; 35 Michel (Roger) ; 36 Teyssier (Maurice) ; 37 Sonrier (Henri) ; 38 Linden (Jean) ; 39 Lefebvre (Jean) ; 40 Martin (Louis) ; 41 Detourneuf (Pierre) ; 42 Stemler (René) ; 43 Stater (Edmond) ; 44 Bastien (Paul) ; 45 Leloutre (Georges) ; 46 Henry (Pierre) ; 47 Blaise (Georges) ; 48 Fendel (Marcel).

Meuse.

1 Lasselin (Richard) ; 2 Colin (Raymond) ; 3 Hoppe (André) ; 4 Martine (Nicolas) ; 5 Lanois (Robert) ; 6 Prud'Homme (Louis) ; 7 Maire (Joseph) ; 8 Grandjean (Maurice) ; 9 Parisot (François) ; 10 Borghini (Robert) ; 11 Bastien (Paul).

Morbihan.

1 Gahinet (Jean) ; 2 Coquaud (Albert) ; 3 Nicolas (Joseph) ; 4 Evanno (Pierre) ; 5 Nicolas (Jean-Marie) ; 6 Guillou (Jean) ; 7 Dauphas (Pierre) ; 8 Mear (Guillaume) ; 9 Calvez (Jean) ; 10 Stevant (Alexis) ; 11 Pocard (Jérôme) ; 12 Ferrand (Jean-Marie) ; 13 Paluet (Joseph) ; 14 Ravenel (Victor) ; 15 Lamoulen (Albert) ; 16 Jegourel (Joseph) ; 17 L'Helgouarc'h (Pierre) ; 18 Lelain (Christian) ; 19 Prono (Patern) ; 20 Nicot (Jean-Baptiste) ; 21 Kerjan (Théophile) ; 22 Tonnerre (Adelson) ; 23 Ezanno (Jean-Jacques) ; 24 Briant (Jean) ; 25 Le Berre (Jean-Marie) ; 26 Matel (Guigner) ; 27 Le Corroller (Hyacinthe) ; 28 Le Corre (François) ; 29 Journaud (Ernest) ; 30 Le Duc (Jean) ; 31 Bollore (René) ; 32 Quiriau (Maurice) ; 33 Tascon (Joseph) ; 34 Conan (Raymond) ; 35 Courant (Pierre) ; 36 Le Boursicot (Célestin) ; 37 Touzard (Célestin) ; 38 Le Bacon (François) ; 39 Launait (André) ; 40 Planchenault (Robert) ; 41 Payen (Roger) ; 42 Catho (Pierre) ; 43 Genest (Roger) ; 44 Bertho (Pierre) ; 45 Even (Jean-Louis) ; 46 Gourvennec (Yves) ; 47 Le Roux (Maxime) ; 48 Maire (Maurice) ; 49 Neyme (Jean) ; 50 Le Gall (Alain) ; 51 Le Henanf (Roger) ; 52 Houerou (François) ; 53 Hervé (Henri) ; 54 Tanguy (Jean) ; 55 Guillemot (Ferdinand) ; 56 Callet (Pierre) ; 57 Loyer (Alexandre) ; 58 Nignol (Marcel) ; 59 Jagoury (François) ; 60 Daniel (Hubert) ; 61 Caillibot (Guillaume) ; 62 Le Coguic (Joseph) ; 63 Le Goff (François) ; 64 Le Berre (Guillaume) ; 65 Le Fur (Yves) ; 66 Frappin (Jean) ; 67 Bellour (Jean) ; 68 Fellic (Jean-Marie) ; 69 Pellen (Alain) ; 70 Courrousse (Baptiste) ; 71 Nicolas (Bénoni) ; 72 Béthune (Aimé) ; 73 Colombel (Louis) ; 74 Audic (Louis) ; 75 Scolan (Aubin) ; 76 Jolivet (André) ; 77 Guillaume (Joseph) ; 78 Giquel (Louis) ; 79 Colin (Joseph) ; 80 Audic (Eugène) ; 81 Merlet (Eugène) ; 82 Combot (Hervé) ; 83 Simon (François) ; 84 Le Roux (Joseph) ; 85 Hostin (André) ; 86 Gicquel (Roger) ; 87 Fauchet (Désiré) ; 88 Daniel (Mathurin) ; 89 Le Bras (Louis) ; 90 Le Guen (Georges) ; 91 Briend (Martial) ; 92 Dilhuit (Pierre) ; 93 Guillerme (Francis) ; 94 Le Pech (Georges) ; 95 Stilgenbauer (Charles) ; 96 Pabœuf (Joseph) ; 97 Troadec (Jean-Marie) ; 98 Le Devehat (Eugène) ; 99 Gougaud (Roger) ; 100 Rouzic (Marc) ; 101 Jouanno (Hervé) ; 102 Sable (Albert) ; 103 Le Padellec (Armand) ; 104 Le Guenic (Denis) ; 105 Queffelec (René) ; 106 Thomas (Rolland) ; 107 Le Guen (Jean-Marie) ; 108 Racapet (Louis) ; 109 Le Bellec (Joseph) ; 110 Herpe (Emile).

Moselle.

1 Muller (François) ; 2 Shandelmeyer (Henri) ; 3 Sautre (Louis) ; 4 Philippi (Joseph) ; 5 Hafner (Jean) ; 6 Klein (Etienne) ; 7 Jungmann (Joseph) ; 7 Knaff (Guillaume) ; 9 Thouvenin (Julien) ; 10 Gloutier (Pierre) ; 11 Forthoffer (Charles) ; 12 Dirheimer (Edouard) ; 13 Igel (Marcel) ; 14 Shrotzenberger (Charles) ; 15 Linden (Jean) ; 16 Messmer (Edouard) ; 17 Dick (Oscar) ; 18 Mangenot (Jean-Marie) ; 19 Benchacker (Saadi) ; 20 Chaudeur (Hubert) ; 21 Muller (Edouard) ; 22 Wurkler (Nicolas) ; 23 Strubach (Gaston) ; 24 Noël (Robert) ; 25 Hag (Auguste) ; 26 Helwig (Jean) ; 27 Tuaillon (Raymond) ; 28 Kesseler (Jean) ; 29 Tritz (François) ; 30 Linden (Charles) ; 31 Martine (Nicolas) ; 32 Heberle (René) ; 33 Wilde (Joseph) ; 34 Weber (Aloyse) ; 35 Junker (Georges) ; 36 Henning (Charles) ; 37 Brettschneider (René) ; 38 Petry (François) ; 39 Fauconnier (Paul) ; 40 Risch (Georges) ; 41 Schemer (Pol) ; 42 Jost (Justin) ; 43 Maljean (Marcel) ; 44 Kannapel (Jean) ; 45 Kinnel (Albert) ; 46 Beck (Louis) ; 47 Huffenus (Marcel) ; 48 Neu (Joseph) ; 49 Muller (Charles) ; 50 Kroher (Arthur) ; 51 Meangenot (Alphonse) ; 52 Louyot (Maurice) ; 53 Elsensoan (René) ; 54 Saint-Dizier (Joseph) ; 55 Rubert (Eugène) ; 56 Cuisinier (Jacques) ; 57 Rasmus (Eugène) ; 58 Schreyer (Auguste) ; 59 Sonrier (Henri) ; 60 Haro (Marcel) ; 61 Melchior (Joseph) ; 62 Reichardt (Raymond) ; 63 Heit (Félix) ; 64 Gress (Jean) ; 65 Anton (Paul) ; 66 Droicourt (François) ; 67 Stemler (René) ; 68 Leininger (Marcel) ; 69 Greiner (Léon) ; 70 Dohrer (Herbert) ; 71 Fornieles (Salvador) ; 72 Poundani (Léon) ; 73 Sparfel (Paul) ; 74 Frentzel (Eugène).

Nièvre.

1 Duruisseau (Maurice) ; 2 Vincent (Camille) ; 3 Fontaine (Jack) ; 4 Lagelée (Raymond) ; 5 Godarski (Maurice) ; 6 Lheton (Robert) ; 7 Bourgeois (Raymond) ; 8 Robillard (Jean) ; 9 Berland (Jules) ; 10 Cruz (Vincent) ; 11 Vandeporta (Maurice) ; 12 Lauvergeat (Raymond) ; 13 Laubignat (Louis) ; 14 Valade (Jean) ; 15 Montaron (Armand) ; 16 Rougeron (Jean-Baptiste) ; 17 Bayard (Georges) ; 18 Brigandat (Henri) ; 19 Doogme (Lucien).

Nord.

1 Vlieghe (René) ; 2 Panier (André) ; 3 Legrand (Julien) ; 4 Millet (Camille) ; 5 Antrop (André) ; 6 Lavenant (Guillaume) ; 7 Delalleau (Arthur) ; 8 Renard (Kléber) ; 9 Delattre (Henri) ; 10 Ringoot (Georges) ; 11 Vanhagenooren (Eugène) ; 12 Houdain (Jules) ; 13 Verniers (René) ; 14 Cornu (Raoul) ; 15 Willemyns (Albert) ; 16 Moulin (Hubert) ; 17 Christiaens (Cyrille) ; 18 Triquet (Julien) ; 19 Dezeure (Gustave) ; 20 Cocheteux (Alfred) ; 21 Cramblin (Jules) ; 22 Delhaye (Henri) ; 23 Paquet (Roger) ; 24 Bonenfant (Fernand) ; 25 Le Henanf (Roger) ; 26 Benjamin (Jean) ; 27 Thery (François) ; 28 Szybura (Boleslaw) ; 29 Cugny (Robert) ; 30 Massiot (Jacques) ; 31 Dupont (Marcel) ; 32 Lelong (David) ; 33 Lecoustre (Marcel) ; 34 Briquet (André) ; 35 Vandenbroecke (Camille) ; 36 Marchand (Jean) ; 37 Beausse (Sadi) ; 38 Dubois (Jules) ; 39 Vangheluve (Marcel) ; 40 Desse (Louis) ; 41 Larose (Raymond) ; 42 Lhotellier (Paul) ; 43 Van Ceunebroek (Alfred) ; 44 Legros (Maurice) ; 45 Duchemin (Stanislas) ; 46 Bourghelle (Robert) ; 47 Dehollander (André) ; 48 Demongivert (Henri) ; 49 Chatelain (Joseph) ; 50 Cuvelle (Georges) ; 51 Dupont (Albert) ; 52 Wallaert (Omer) ; 53 Gombert (Honoré) ; 54 Vannevele (Eugène) ; 55 Ducrocq (Alfred) ; 56 Hiot (Louis) ; 57 Vanwyngene (Alphonse) ; 58 Petit (Emile) ; 59 Petit (Jean) ; 60 Dael (Ferdinand) ; 61 Picavet (Roger) ; 62 Robe (Charles) ; 63 Malvoisin (Louis) ; 64 Decuypere (Pierre) ; 65 Bendre (Jules) ; 66 Guilbert (Joseph) ; 67 Vanderperre (Pierre) ; 68 Bailleul (Louis) ; 69 Berquin (Marcel) ; 70 Dewerdt (Jean) ; 71 Van Cleemputte (Albert) ; 72 Guillaume (Pierre) ; 73 Hamieux (Albert) ; 74 Caron (Louis) ; 75 Catteau (Alphonse) ; 76 Remy (Eloi) ; 77 Houdart (Claude) ; 78 Deboudt (Marius) ; 79 Lavenant (Charles) ; 80 Beaurain (Arthur) ; 81 Szadel (Louis) ; 82 Verlay (André) ; 83 Telliez (Ludovic) ; 84 Le Gros (Raymond) ; 85 Etuin (Pierre) ; 86 Madej (Joseph) ; 87 Monard (André) ; 88 Bayard (Georges) ; 89 Gengembre (Alfred) ; 90 Masil (Louis) ; 91 Vandenbrande (Robert) ; 92 Daussy (Maurice) ; 93 Guyonne (Alfred) ; 94 Alizard (Fernand) ; 95 Playout (Marceau) ; 96 Delpierre (Michel) ; 97 Fontaine (Jean) ; 98 Marlière (Robert) ; 99 Creton (Jean-Baptiste) ; 100 Tesquet (Robert) ; 101 Coolsaert (André) ; 102 Charlet (Georges) ; 103 Audin (Ernest).

Catégorie « A ».

Oise.

1 Jean (André).

Catégorie « C ».

Oise.

1 Piochel (Alfred) ; 2 Desplanches (Maurice) ; 3 Desorme (Sylvain) ; 4 Lesne (René) ; 5 Randon (Jules) ; 6 Ponthieux (Daniel) ; 7 Zarow (Stanislas) ; 8 Dumont (Paul) ; 9 Leviel (Pierre) ; 10 Picard (Abel) ; 11 Axel (Marcel) ; 12 Gaudriller (Marcel) ; 13 Dechaux (Louis) ; 14 Humblait (Marcel).

Orne.

1 Derancy (Alfred) ; 2 Jardin (Roger) ; 3 Chenu (Pierre) ; 4 Duchemin (Marcelin) ; 5 Lebougre (Pierre) ; 6 Tallois (René) ; 7 Dexant (Yves).

Pas-de-Calais.

1 Crampon (Robert) ; 2 Delannoy (Roger) ; 3 Gouze (Louis) ; 4 Miaux (Paul) ; 5 Delarace (Gilbert) ; 6 Vulliez (Marc) ; 7 Piesset (Auguste) ; 8 Wesse (Paul) ; 9 Hornoy (Raymond) ; 10 Delalleau (Arthur) ; 11 Delattre (Henri) ; 12 Poncin (Pierre) ; 13 Ruet (René) ; 14 Bocquet (Louis) ; 15 Annebin (Gaston) ; 16 Houdain (Jules) ; 17 Dumont (Pierre) ; 18 Bourgeois (Francis) ; 19 Wasselin (Antoine) ; 20 Delohen (Marcel) ; 21 Szybura (Boleslaw) ; 22 Delaval (Emile) ; 23 Dupont (Marcel) ; 24 Legros (Henri) ; 25 Boitelle (Julien) ; 26 Beausse (Sadi) ; 27 Larose (Raymond) ; 28 Annear (Georges) ; 29 Faillon (Pierre) ; 30 Douriez (Jean) ; 31 Leblond (André) ; 32 Wallaert (Omer) ; 33 Petit (André) ; 34 Vannevele (Eugène) ; 35 Willierval (Maurice) ; 36 Ducrocq (Alfred) ; 37 Petit (Emile) ; 38 Dagbert (Roger) ; 39 Hulot (Camille) ; 40 Bailleul (Louis) ; 41 Berquin (Marcel) ; 42 Beugnet (André) ; 43 Dewerdt (Jean) ; 44 Vanhulle (Jean) ; 45 Mahieu (Louis) ; 46 Dupont (Henri) ; 47 Abel (Albert) ; 48 Houdart (Claude) ; 49 Szadel (Louis) ; 50 Verlay (André) ; 51 Beaudelot (Bénoni) ; 52 Telliez (Ludovic) ; 53 Etuin (Pierre) ; 54 Monard (André) ; 55 Tonneau (Paul) ; 56 Gengembre (Alfred) ; 57 Vangraefschepe (André) ; 58 Playout (Marceau) ; 59 Lefebvre (Elie) ; 60 Fontaine (Jean) ; 61 Creton (Jean) ; 62 Charlet (Georges).

Puy-de-Dôme.

1 Lombardy (Albert) ; 2 Mavel (Jean-Marie) ; 3 Combe (Maurice) ; 4 Jaunier (Gilbert) ; 5 Pelissier (André) ; 6 Barrier (Jean-Louis) ; 7 Chersoubre (Antoine) ; 8 Martin (Antoine) ; 9 Faye (Benoît) ; 10 Fontanel (Louis) ; 11 Junisson (Pierre) ; 12 Toubeau (Marcel) ; 13 Roubeux (Jean) ; 14 Demay (Franck) ; 15 Kara (Mohamed-Abdelkader) ; 16 Ruet (René) ; 17 Magne (Jérôme) ; 18 Paul (René) ; 19 Saint-Joanis (Antoine) ; 20 Tuzet (Alphonse) ; 21 Rochette (Louis) ; 22 Second (Jean-Baptiste) ; 23 Passepont (Alphonse) ; 24 Beauvallot (Antoine) ; 25 Desnier (Antoine) ; 26 Serre (Augustin) ; 27 Faye (François) ; 28 Carrias (Jean) ; 29 Vernet (Jean-Baptiste) ; 30 Peyraud (Ernest) ; 31 Pitelet (Claude) ; 32 Lepage (René) ; 33 Redon (Jean-Baptiste) ; 34 Fontaine (Robert) ; 35 Koulinitch (Jean) ; 35 Taiar (Ali) ; 37 Couchet (Jean) ; 38 Chabrier (Jean) ; 39 Vert (Paul) ; 40 Rochias (Antony) ; 41 Eyrolle (Jean).

Pyrénées (Basses-)

1 Braconnier (André) ; 2 Bourideys (Robert) ; 3 Dauba (René) ; 4 Daubie (Aimé) ; 5 Duluc (Jean-Baptiste) ; 6 Henry (Louis) ; 7 Palu (Jean) ; 8 Irigaray (Jean-Baptiste) ; 9 Jouet (Raymond) ; 10 Paquet (Henri) ; 11 Guine (Martin) ; 12 Duhard (Michel) ; 13 Dufau (Pierre) ; 14 Estrade (Raymond) ; 15 Rolland (Henri) ; 16 Elissondo (Jean) ; 17 Robert (Jean) ; 18 Guiraud (Pierre) ; 19 Boy (Raymond) ; 20 Espagnet (Roger) ; 21 Taille (Ambroise) ; 22 Dubucq (Pierre) ; 23 Sergent (Lucien) ; 24 Gaulard (Roger) ; 25 Granville (Jean) ; 26 Darrotchetche (Joseph) ; 27 Palluaud (Auguste) ; 28 Sallot (Barthélémy) ; 29 Bernal-Gonzalès (Eugénio) ; 30 Pansanel (Jules) ; 31 Gay (René-Gabriel) ; 32 Ventenat (Fernand) ; 33 Serfaty (Gilbert) ; 34 Duvigneau (Pierre) ; 35 Osmin-Cougeu (Jean) ; 36 Daubin (Raoul).

Pyrénées (Hautes-).

1 Lafont (Jules) ; 2 Sourisse (Paul) ; 3 Descoubes (Jean) ; 4 Saint-Jean (Marcel) ; 5 Giret (Alfred) ; 6 Dutrey (André) ; 7 Portassau (Paul) ; 8 Jouet (Raymond) ; 9 Perez (Roger) ; 10 Loumagne (Jean) ; 11 Dufau (Pierre) ; 12 Gomez (Saturnin) ; 13 Hemmerle (Etienne) ; 14 Bigourdan (Gustave) ; 15 Manse (Adrien) ; 16 Chapitreu (Marius) ; 17 Recoules (André) ; 18 Beth (Joseph) ; 19 Gutierrez (Joseph) ; 20 Palluaud (Auguste) ; 21 Cartau (Jean) ; 22 Gaillou (Henri) ; 23 Saint-Martin (Bernard) ; 24 Courtade (Jean) ; 25 Dumont (Robert) ; 26 Lacu (Roger) ; 27 Bernal-Gonzales (Eugénio).

Pyrénées-Orientales.

1 Mateu (Joachim) ; 2 Simoens (René) ; 3 Costa (François) ; 4 Schohn (René) ; 5 Cayla (Théophile) ; 6 Guisset (Emile) ; 7 Mouche (Joseph) ; 8 Capano (René) ; 9 Cadrieux (Max) ; 10 Paquet (Henri) ; 11 Laterrière (Pierre) ; 12 Llagonne (Jacques) ; 13 Quiquenpois (Alfred) ; 14 Abad (Fernand) ; 15 Vilanova (Martin) ; 16 Gayraud (Marcel) ; 17 Estoube (Pierre) ; 18 Munier (François) ; 19 Domenge (Maurice) ; 20 Cerda (Albert) ; 21 Marcenac (Joseph) ; 22 Delon (Roger) ; 23 Vidal (Jean) ; 24 Galaup (Gaston) ; 25 Marty (Camille) ; 26 Dagas (José) ; 27 Gizard (Ernest) ; 28 De Bonnecaze (René) ; 29 Bosch (François) ; 30 Pasquier (Victor) ; 31 Ventura (Natalicio) ; 32 Tarbouriech (Jacques) ; 33 Martinez (Jean) ; 34 Vial (Jean) ; 35 Tomas (Vincent) ; 36 Le Hinguerat (Joseph) ; 37 Sylvestre (Raymond) ; 38 Banyik (Stéphan) ; 39 Barcelo (Pierre) ; 40 Vitiello (Jean) ; 41 Delpech (François) ; 42 Caritg (François) ; 43 Prater (Henri) ; 44 Serres (Louis) ; 45 Malet (Claude) ; 46 Lopez (François) ; 47 Lucazeau (Pierre).

Rhin (Bas-).

Catégorie « A ».

1 Lickel (Charles) ; 2 Kraushar (Joseph).

Catégorie « C ».

1 Jacques (Charles-Frédéric) ; 2 Muller (François) ; 3 Mosthoff (Pierre) ; 4 Roesch (Ernest) ; 5 Schmitt (Michel) ; 6 Helmlinger (Richard) ; 7 Walter (Charles) ; 8 Diss (Jospeh) ; 9 Bachmann (René) ; 10 Gass (Emile) ; 11 Hemmerle (Joseph) ; 12 Friess (Frédéric) ; 13 Friess (Jérôme) ; 14 Suhner (Joseph) ; 15 Kieffer (Ernest) ; 16 Ehrhart (François) ; 17 Kaag (Joseph) ; 18 Weibel (Charles) ; 19 Blumstein (René) ; 20 Diebold (Alfred) ; 21 Gramfort (Pierre) ; 22 Ebert (Eugène) ; 23 Schwing (René) ; 24 Kaeuffer (Laurent) ; 25 Nold (François) ; 26 Riester (Paul) ; 27 Klein (Georges) ; 28 Feger (Alfred) ; 29 Dufresne (Jean) ; 30 Batt (Charles) ; 31 Deck (Edouard) ; 32 Eberhardt (Louis) ; 33 Hebding (Jacques) ; 34 Mahler (Ernest) ; 35 Laas (Marcel) ; 36 Kuntz (Marcel) ; 37 Dufour (Wernes) ; 38 Schutt (Philippe) ; 39 Saali (Jean) ; 40 Ostermann (Pierre) ; 41 Doerr (Edwin) ; 42 Wendling (Charles) ; 43 Goetz (Emile) ; 44 Fievée (Nicolas) ; 45 Dossmann (Raymond) ; 46 Kern (François) ; 47 Stengel (Antoine) ; 48 Andres (René) ; 49 Nagel (Albert) ; 50 Martz (Joseph) ; 51 Strubach (Gaston) ; 52 Stein (Ernest) ; 53 Bauer (Albert) ; 54 Ottmann (Georges) ; 55 Blanchard (Gustave) ; 56 Herrmann (Eugène) ; 57 Herrling (Joseph) ; 58 Thomann (Désiré) ; 59 Lapierre (Louis) ; 60 Diebold (Eugène) ; 61 Schneider (Raymond) ; 62 Heberle (René) ; 63 Junker (Georges) ; 64 Petry (François) ; 65 Schuster (Auguste) ; 66 Bogner (Aloïse) ; 67 Lamm (Adolphe) ; 68 Timmel (Alphonse) ; 69 Wendling (Edwin) ; 70 Kuhn (Georges) ; 71 Lux (Joseph) ; 72 Laurent (Henri) ; 73 Braun (Roger) ; 74 Weitzel (Claude) ; 75 Hartmann (Xavier) ; 76 Loos (Henri) ; 77 Hentsch (Joseph) ; 78 Wencker (Alfred) ; 79 Weil (Georges) ; 80 Elsensohn (René) ; 81 Rubert (Eugène) ; 82 Meyer (Emile) ; 83 Schlerett (Pierre) ; 84 Reichhard (Marcel) ; 85 Poisson (Albert) ; 86 Zeitler (Adolphe) ; 87 Bernhard (Marcel) ; 88 Seelig (André) ; 89 Wolf (Louis) ; 90 Kohl (Auguste) ; 91 Schreyer (Auguste) ; 92 Haro (Marcel) ; 93 Jung (Joseph) ; 94 Bleger (Albert) ; 95 Wagner (Robert) ; 96 Muths (Louis) ; 97 Brenner (Joseph) ; 98 Finance (Jean-Pierre) ; 99 Moulay Ahmed ; 100 Lorentz (Georges) ; 101 Matter (André) ; 102 Held (Joseph) ; 103 Stroebel (Gérard) ; 104 Hasenfratz (Eugène) ; 105 M'Hamed Ben Ahmed ; 106 Petit (Léon) ; 107 Spat (Eugène) ; 108 Ratzmann (René) ; 109 Gangloff (Robert-Jean) ; 110 Ugi (Oscar) ; 111 Frien (Auguste) ; 112 Reche (Gérard) ; 113 Jukubowski (François) ; 114 Fendel (Marcel) ; 115 Knaebel (Ernest) ; 116 Bouchelig Mohamed.

Rhin (Haut-).

1 Flecher (Eugène) ; 2 Zingg (Conrad) ; 3 Binner (Charles) ; 4 Forster (Léon) ; 5 Dufour (Werner) ; 6 Wurkler (Nicolas) ; 7 Herrmann (Eugène) ; 8 Eckenfels (Laurent) ; 9 Gschwind (Joseph) ; 10 Schelcher (Alphonse) ; 11 Wendling (Edwin) ; 12 Laurent (Henri) ; 13 Reichhard (Marcel) ; 14 Seelig (André) ; 15 Bleger (Albert) ; 16 Jung (Fernand) ; 17 Muller (Léon) ; 18 Feger (Albert) ; 19 Brun (Edmond) ; 20 Ruhland (Martin) ; 21 Karl (Jean) ; 22 Grandgeorge (Pierre) ; 23 Bujaldon (Raymond) ; 24 Rueff (Paul) ; 25 Korotroff (Alexandre) ; 26 Ugi (Oscar) ; 27 Menweg (Charles-Eugène) ; 28 Lang (Robert).

Catégorie « A ».

Rhône.

1 Alexandre (Adrien-Marcel).

Catégorie « C ».

Rhône.

1 Pansier (Wilfred) ; 2 Brun (Marcel) ; 3 Cerutti (Serge) ; 4 Famy (Pierre) ; 5 Blanchard (Georges) ; 6 Bacconnier (Jean) ; 7 Charvet (Maurice) ; 8 Gaillard (Emile) ; 9 Dupost (Jean) ; 10 Di Mascio (Marius) ; 11 Alligier (Régis) ; 12 Bouaziz Sadia ; 13 Dessolas (Paul) ; 14 Pages (Marcel) ; 15 Arcis (Paul) ; 16 Martin (Paul) ; 17 Pirat (Lucien) ; 18 Mebille (Louis) ; 19 Nouaille (Henri) ; 20 Rigaud (Marcel) ; 21 Detroit (Gabriel) ; 22 Fontanel (Louis) ; 23 Papazian (Jean) ; 24 Duplatre (Claude) ; 25 Vercasson (Jean) ; 26 Carrier (Louis) ; 27 Demoisson (Antoine) ; 28 Garin-Michaud (Joseph) ; 29 Cozzi (Louis) ; 30 Lextreyt (Henri) ; 31 Sol (Pierre) ; 32 Maret (Jean-Marie) ; 33 Amelot (Georges) ; 34 Lomberget (Louis) ; 35 Valorge (Pierre) ; 36 Miravet (Joachim) ; 37 Maze (Antonin) ; 38 Masson (Henri) ; 39 Rochet (Félix) ; 40 Héritier (Louis) ; 41 Chary (Jean) ; 42 Deschler (Joseph) ; 43 Marti (Manuel) ; 44 Vouillon (Joseph) ; 45 Chavanel (Gustave) ; 46 Guilhempère (François) ; 47 Demeure (Pierre) ; 48 Marlin (Georges) ; 49 Conge (Pierre) ; 50 Naltet (Michel) ; 51 Christophe (Marcel) ; 52 Biancale (Angelo) ; 53 Vincon (Auguste) ; 54 Testard (Georges) ; 55 Matzner (François) ; 56 Skowron (Ludovic) ; 57 Neu (Lucien) ; 58 Alexandre (Adrien) ; 59 Colombet (Jean-Marie) ; 60 Mazières (Robert) ; 61 Piegay (Alphonse) ; 62 Leblond (René) ; 63 Aguerre (Pierre) ; 64 Coiro (Joannès) ; 65 Barthélémy (Eugène) ; 66 Roure (Henri) ; 67 Dottori (Lucien) ; 68 Sauvan (Justin) ; 69 Darlet (Aimé) ; 70 Turcano (Vincent) ; 71 Girard (Jacques) ; 72 Plagnat (Jean) ; 73 Zerbib (Julien) ; 74 Guillon (Paul) ; 75 Spicy (Paul) ; 76 Dalmolin (Emile) ; 77 Amiri Saïd ; 78 Goldoni (Hector) ; 79 Astre (Maurice) ; 80 Poncet (Francisque) ; 81 Guichard (Georges-Robert) ; 82 Bonnard (Joseph) ; 83 Seigneret (Gérard-Victor) ; 84 Sauterey (Marcel-François) ; 85 Ludwig (Robert) ; 86 Pontonnier (André-Charles) ; 87 Ambroggi (Michel) ; 88 Bacconnier (Louis) ; 89 Monsinjon (Maurice) ; 90 Bortoluzzi (Nérimo) ; 91 Thenet (Serge) ; 92 Orube (Eugène) ; 93 Chapel (Victor) ; 94 Grivot Gaston) ; 95 Moulia (Joseph).

Saône (Haute-).

1 Talon (Vincent) ; 2 Luzet (André) ; 3 Laine (Paul) ; 4 Bigey (Marcel) ; 5 Varennes (Charles).

Catégorie « A ».

Saône-et-Loire.

1 Alexandre (Adrien-Marcel).

Catégorie « C ».

Saône-et-Loire.

1 Fontaine (Jack) ; 2 Taillefert (Renée) ; 3 Devillard (Jean-Louis) ; 4 Skowron (Ludovic) ; 5 Neu (Lucien) ; 6 Billard (Robert) ; 7 Jandot (Jean) ; 8 Perdrix (Joseph-Albert) ; 9 Monsinjon (Maurice) ; 10 Thenet (Serge).

Sarthe.

1 Vialard (Louis) 2 Riffault (Célestin) ; 3 Sorel (Théodore) ; 4 Perdereau (Louis) ; 5 Leboucher (Alphonse) ; 6 David (Gustave) ; 7 Cure (Anatole) ; 8 Choisnet (Eugène) ; 9 Naslin (André) ; 10 Landais (Marius) ; 11 Simon (Robert) ; 12 Decourt (André) ; 13 Derouet (Henri) ; 14 Martineau (Norbert) ; 15 Ollivier (Yves) ; 16 Vaillant (Gabriel) ; 17 Menu (Roger) ; 18 Borée (Jean) ; 19 Robin (René) ; 20 Jore (Charles) ; 21 Dupont (Robert) ; 22 Loyau (René) ; 23 Maillet (Léon) ; 24 Jardin (Roger) ; 25 Hureau (Roger) ; 26 Derouard (Marcel) ; 27 Chenu (Pierre) ; 28 Duchemin (Marcelin) ; 29 Roger (André) ; 30 Lebreton (André) ; 31 Tafat (Mohamed) ; 32 Brahim (Ben Ahmed Lucien) ; 33 Leostic (Jean) ; 34 Pasteau (Léon) ; 35 Bouget (Constant) ; 36 Lochet (Henri) ; 37 Gasnier (Gervais-Robert) ; 38 Fournier (Norbert-Gérard) ; 39 Bellanger (René-Marcel) ; 40 Babin (Raymond-Louis) ; 41 Lebouche (André) ; 42 Dexant (Yves) ; 43 Perrin (Lucien) ; 44 Farcy (Raymond).

Savoie.

1 Girard (Fernand) ; 2 Balladone (Roger) ; 3 Martin (Paul) ; 4 Fournier (Georges) ; 5 Exertier, dit Monnard (Hyacinthe) ; 6 Crosato (Marius).

Savoie (Haute-).

1 Duchatelle (André) ; 2 Laine (Maurice) ; 3 Command (François) ; 4 Serignat (Paul) ; 5 Bon-Betend (Robert).

Seine.

1 Mahler (Ernest) ; 2 Blanger (Georges) ; 3 Marchetto (Octave) ; 4 Claquin (Jean-Baptiste) ; 5 Bouquin (Jean) ; 6 Siegel (Jean) ; 7 Della (Antoine) ; 8 Nivelon (Pierre) ; 9 Monard (René) ; 10 Verdois (Pierre) ; 11 Thomas (Emile) ; 12 Besson (André) ; 13 Bordais (Clément) ; 14 Crimon (Maurice) ; 15 Montet (Gaston) ; 16 Dufresne (Pierre) ; 17 Geoffroy (Marcel) ; 18 Noirot (Lucien) ; 19 Metais (Guy) ; 20 Bousquet (Roger) ; 21 Dohrer (Herbert) ; 22 Quervel (Jacques-Fernand) ; 23 Florent (Arthur-Mathurin) ; 24 Mailhes (Gabriel) ; 25 Citarella (Jérôme) ; 26 Trombino (Gaëtan) ; 27 Lelièvre (Charles) ; 28 Plessis (Pierre) ; 29 Guerin (Robert) ; 30 Chalard (Jean) ; 31 Deshoulières (Maurice) ; 32 Bauchet (Mathurin) ; 33 Briard (René) ; 34 Billa (Emile) ; 35 Krauze (Chaïm) ; 36 Calais (Maurice) ; 37 Alizard (Fernand) ; 38 Osinski (Matys) ; 39 Aumont (Guy) ; 40 Pytavie (Paul) ; 41 Zeiderman (David) ; 42 Robinot (Georges) ; 43 Cars (Pierre) ; 44 Le Noa (Pierre) ; 45 Monchiet (Auguste) ; 46 Arfi (Martial) ; 47 Lodotchnikoff (Jean) ; 48 Parruitte (Jules) ; 49 Tiano (Avraïm) ; 50 Duval (André) ; 51 Ghouzi (Emile) ; 52 Thiebau (Emile) ; 53 Pichon (Ernest) ; 54 Cabaret (Marcel) ; 55 Menou (Yves) ; 56 Larsonneur (Roger) ; 57 Teyssedou (Georges) ; 58 Morio (Gilbert) ; 59 Gauthier (Jean) ; 60 Nicolaï (Auguste) ; 61 Larigauderie (Jean) ; 62 Pottier (André) ; 63 Adam (Léon) ; 64 Millet (Gaston) ; 65 Belkacemi (Ali) ; 66 Weidmann (Pierre) ; 67 Mayer (Maurice) ; 68 Huret (Pierre) ; 69 Jammes (Gaston).

Seine-Maritime.

1 Vendanger (André) ; 2 Brunel (Bernard) ; 3 Liegard (Maurice) ; 4 Hurel (Charles) ; 5 Vauge (Rémy) ; 6 Bues (André) ; 7 Laurence (Robert) ; 8 Marie (Marcel) ; 9 Surais (Jules) ; 10 Longuemare (Norbert) ; 11 Deniel (Yves) ; 12 Beaudelot (Bénoni) ; 13 Renaux (Germain) ; 14 Bertoux (Roger) ; 15 Scampini (François) ; 16 Poulicard (René) ; 17 Thiebau (Emile).

Seine-et-Marne.

1 Danvers (Henri) ; 2 Felipe (Albert) ; 3 Gautard (André) ; 4 Le Minihi (Jean) ; 5 Marchin (Roger) ; 6 Ménage (Roger) ; 7 Arnoult (Paul) ; 8 Cherruet (Maurice) ; 9 Ment (Marcel) ; 10 Tissier (Gaston).

Seine-et-Oise.

1 Coquaud (Léon) ; 2 Antoniotti (Jean) ; 3 Bouquin (Jean) ; 4 Renard (Kléber) ; 5 Lenglet (Marceau) ; 6 Maze (Antonin) ; 7 Capirossi (Nonce) ; 8 Jegu (François) ; 9 Heilly (Marcel) ; 10 Toullec (Jean-Marie) ; 11 Delabroye (Louis) ; 12 N'Guela (Winceslas) ; 13 Cruveiller (Jean) ; 14 Arnoult (Paul) ; 15 Lewkowiez (Ignace) ; 16 Gourand (Maurice) ; 17 Banyik (Stéphan) ; 18 Dumaire (Roger) ; 19 Dilhuit (Pierre) ; 20 Karboviac (Michel) ; 21 Noirot (Lucien) ; 22 Salve (Raymond) ; 23 Ledo-Landin (Rafaël) ; 24 Bardeau (Clovis-Félix) ; 25 Le Cam (Adolphe) ; 26 Gay (René-Gabriel) ; 27 Plessis (Pierre) ; 28 Deshoulières (Maurice) ; 29 Billa (Emile) ; 30 Calais (Maurice) ; 31 Monchiet (Auguste) ; 32 Tallone (César) ; 33 Lodotchmikoff (Jean) ; 34 Gremaud (Jean) ; 35 Cabaret (Marcel) ; 36 Teyssedou (Georges) ; 37 Morio (Gilbert) ; 38 Gauthier (Jean) ; 39 Larigauderie (Jean) ; 40 Pottier (André) ; 41 Adam (Léon) ; 42 Millet (Gaston) ; 43 Belkacemi (Ali) ; 44 Doogme (Lucien).

Sèvres (Deux-).

1 Deloulay (Raymond) ; 2 Rochard (René) ; 3 Ingremeau (Joseph) ; 4 Martin (Louis) ; 5 Dupeux (Honoré) ; 6 Charlopin (Delphin) ; 7 Guillot (Robert) ; 8 Pommateau (Marcel) ; 9 Moreau (Roger) ; 10 Saint-Joanis (Antoine) ; 11 Masquet (Marcel) ; 12 Treuil (Gaston) ; 13 Albert (Léonce) ; 14 Guinfoleau (Henri) ; 15 Peraut (René) ; 16 Blanchard (Marcel) ; 17 Croise (Claude) ; 18 Perreau (Roger) ; 19 Faucher (Alfred) ; 20 Chevallier (Maurice) ; 21 Girard (Pierre-François) ; 22 Journaud (Claude).

Catégorie « A ».

Somme.

1 Jean (André).

Catégorie « C ».

Somme.

1 Piochel (Alfred) ; 2 Guarin (André) ; 3 Brioy (Paul) ; 4 Paroielle (René) ; 5 Crampon (Robert) ; 6 Bouquet (René) ; 7 Delarace (Gilbert) ; 8 Planchon (André) ; 9 Blanger (Georges) ; 10 Bardoux (Marcel) ; 11 Hecquet (Marcel) ; 12 Baledent (Henri) ; 13 Henry (Jean) ; 14 Desorme (Sylvain) ; 15 Kerviel (René) ; 16 Lenglet (Marceau) ; 17 Dezeure (Gustave) ; 18 Legros (Henri) ; 19 Randon (Jules) ; 20 Lombard (Gustave) ; 21 Ponthieux (Daniel) ; 22 Leblond (André) ; 23 Lavoine (Marcel) ; 24 Meunier (Paulin) ; 25 Seugnet (André) ; 26 Mathieu (Louis) ; 27 Requer (Bernard) ; 28 Farcy (Fernand) ; 29 Lagache (Edouard) ; 30 Vasseur (René) ; 31 Gapenne (Robert) ; 32 Gaudriller (Marcel) ; 33 Bertoux (Roger) ; 34 Trancart (Elie-Henri) ; 35 Briaux (Gaëtan-Jules).

Tarn.

1 Fabre (Gaston) ; 2 Saulières (Marcel-Clément) ; 3 Galinier (Léonard) ; 4 Prunet (Charles) ; 5 Bouzat (Henri) ; 6 Tripiana (André) ; 7 Viala (Jacques) ; 8 Rives (Paul) ; 9 Assie (Auguste ; 10 Bartoli (Sébastien) ; 11 Rous (Frédéric) ; 12 Cabanel (Aimé) ; 13 Pavot (René) ; 14 Carrière (Marcel) ; 15 Verdeil (Pierre) ; 16 Heissat (Paul) ; 17 Foures (Fernand) ; 18 Laganthe (Elie) ; 19 Monsirven (Albert) ; 20 Blanchis (Paul) ; 21 Bigot (Lucien) ; 22 Puech (Christian) ; 23 Paulet (Marcel) ; 24 Villeneuve (André-Germain) ; 25 Espie (Robert-Adrien).

Catégorie « A ».

Tarn-et-Garonne.

1 Zanotti (Gabriel).

Catégorie « C ».

Tarn-et-Garonne.

1 Sudres (Marcel) ; 2 Laterrière (Pierre) ; 3 Delcasse (Jean-Pierre) ; 4 Martinez (Jean) ; 5 Tripiana (André) ; 6 Nègre (André) ; 7 Bartoli (Sébastien) ; 8 Gilet (Marius) ; 9 Gallo (Pierre) ; 10 Roehrig (Raymond) ; 11 Portal (Charles) ; 12 Nonorgues (Alban) ; 13 Bridet (Pierre) ; 14 Jouet (Denis) ; 15 Maurel (Hubert) ; 16 Serres (Paul) ; 17 Heissat (Paul) ; 18 Duguay (Eugène) ; 19 Puech (Christian) ; 20 Herail (Elie) ; 21 Delbos (Jean) ; 22 Boulanger (Roger) ; 23 Olivet (André) ; 24 Paulet (Marcel) ; 25 Couly (Louis).

Var.

1 Gau (Jean) ; 2 Doleato (Alexandre) ; 3 Rizzo (François) ; 4 Gazan (Marcel) ; 5 Jansen (Paul) ; 6 Zaino (Jean) ; 7 Flandino (Jean-Baptiste) ; 8 Achille (Emile) ; 9 Lardière (Pierre) ; 10 Duchatelle (André) ; 11 German (Yvon) ; 12 Frasse (Séraphin) ; 13 Malausse (Auguste) ; 14 Von-Kanel (Marcel) ; 15 Faraut (Henri) ; 16 Dauphin (Raymond) ; 17 Grandjean (Georges) ; 18 Dragone (Marcel) ; 19 Ferrario (Guy) ; 20 Muller (Fernand) ; 21 Minana (Félix) ; 22 Siméon (Antoine) ; 23 Tonelli (Raoul) ; 24 Picheny (Emile) ; 25 Ceze (Jules) ; 26 Roux (Roger) ; 27 Boetti (Laurent) ; 28 Guélou (Joseph) ; 29 Audibert (René) ; 30 Colletta (Raoul) ; 31 Armandoni (Adon) ; 32 Galerne (Pierre) ; 33 Amato (Marius) ; 34 Luciani (Jean) ; 35 Rouhaud (Jacques) ; 36 Oddone (Marius) ; 37 Manfredi (Jean) ; 38 Joly (Charles) ; 39 Quere (François) ; 40 Konialan (Hovaguen) ; 41 Brun (Gilbert) ; 42 Pandolfi (Don Jacques) ; 43 Pelletan (Ernest) ; 44 Robert (Henri) ; 45 Prieto (Michel) ; 46 Bailet (René) ; 47 Oudoux (Victor) ; 48 Couloux (Pierre) ; 49 Barale (Jacques) ; 50 Collin (Raymond) ; 51 Niel (Jean) ; 52 Dubua (Roger) ; 53 Gaulard (Roger) ; 54 Schwalm (Louis) ; 55 Gambotti (Ange) ; 56 Maurin (Aimé) ; 57 Metin (Frédéric) ; 58 Casale (Etienne) ; 59 Loose (Eugène) ; 60 Pifelli (Louis) ; 61 Vivarelli (Valentin) ; 62 Beoletto (Jean) ; 63 Medec (Yves) ; 64 Cavalli (Pierre) ; 65 Dupray (Maurice) ; 66 Catalano (Cyprien) ; 67 Collin (Louis) ; 68 Demartini (Alfred) ; 69 Vial (Joseph) ; 70 Ducati (Clément) ; 71 Fancello (Joseph) ; 72 Cugge (Alphonse) ; 73 Desmichel (Jean-Pierre) ; 74 Andrzejewski (Stéfan) ; 75 Paoli (Zacharie) ; 76 Filippi (Ambroise) ; 77 Villard (Emile) ; 78 Sylvain (Marc) ; 79 Dani (François) ; 80 Quilichini (Joseph) ; 81 Catzaras (Michel) ; 82 Maillet (Paul) ; 83 Aivadian (Clément) ; 84 Sergent (Joseph) ; 85 Noto (Joseph) ; 86 Uguen (Olivier) ; 87 Prater (Henri) ; 88 Guidicelli (Ours) ; 89 Le Guern (Albert) ; 90 Duminy (André) ; 91 Jaffar Ben Moha ou Mouha Ben Jaffar ; 92 Javaloyes (Gabriel) ; 93 Canit (Georges) ; 94 Bois (Jacques) ; 95 Martel (André) ; 96 Bonelli (Eugène) ; 97 Icart (Noël) ; 98 Orsini (Ange) ; 99 Pomi (Jacques-Oreste) ; 100 Hippias (Camille) ; 101 Perez (François) ; 102 Carbonnier (Albert-Louis) ; 103 Doussot (Roger-Maurice) ; 104 Jacquet (Lucien) ; 105 Ricci (François).

Vaucluse.

1 Gras (Maurice) ; 2 Bagnol-Crovisier (Marcel) ; 3 Famy (Pierre) ; 4 Juriens (Guy) ; 5 Jaubert (Joseph) ; 6 Fucile (Thomas) ; 7 Oddoero (André) ; 8 Tanville (Henri) ; 9 Fonck (Alexis) ; 10 Doghramadjian (Agap) ; 11 Rabou (Louis) ; 12 Zydower (Charles) ; 13 Ferrero (Pierre) ; 14 Sacquet (Gilbert) ; 15 Katcholian (Gabriel) ; 16 Jacopini (Adrien) ; 17 Vuillemenot (Félicien) ; 18 Rivet (Charles) ; 19 Barba (Marius) ; 20 Nuti (Gilbert) ; 21 Capannini (Henri) ; 22 Burle (Julien) ; 23 Pascal (Camille) ; 24 Legal (Raymond) ; 25 Scutiero (Cosmo) ; 26 Zanchi (Louis-François) ; 27 Gallician (Louis) ; 28 Brunel (Marcel-Edouard) ; 29 Vernet (Pierre) ; 30 Pomaro (Antimo) ; 31 Chamois (Emile).

Vendée.

1 Le Dorze (François) ; 2 Bridonneau (Maurice) ; 3 Bodin (Claude) ; 4 Guilbaud (Eugène) ; 5 Rebreteau (Joseph) ; 6 Meriau (Auguste) ; 7 Boussonnière (Léon) ; 8 Rullier (Henri) ; 9 Debien (Maximin) ;

10 Lesourd (Auguste) ; 11 Chevolleau (Raymond) ; 12 Benoist (Camille) ; 13 Roblin (Ferdinand) ; 14 Gendre (Raymond) ; 15 Leroy (Paul) ; 16 Masse (Henri) ; 17 Foucaud (Armand) ; 18 Mouneron (René) ; 19 Diochet (Roger).

Vienne.

1 Foucault (Yves) ; 2 Remblier (Jean-Marie) ; 3 Guitonneau (Albert) ; 4 Guérin (André) ; 5 Peignelin (René) ; 6 Guillot (Robert) ; 7 Pommateau (Marcel) ; 8 Moreau (Roger) ; 9 Benoit (François) ; 10 Dherisson (Raymond) ; 11 Riffault (Célestin) ; 12 Viale (Raymond) ; 13 Dutisseuil (Camille) ; 14 Guérin (France) ; 15 Mazabraud (Antoine) ; 16 Faillon (Pierre) ; 17 Jouet (Denis) ; 18 Deshouillères (Auguste) ; 19 Merilhou (André) ; 20 Dorre (Laurent) ; 21 Maupin (Georges) ; 22 Huard (Edouard) ; 23 Bellereaud (Emmanuel) ; 24 Lewkowiez (Ignace) ; 25 Croise (Claude) ; 26 Pecriaux (Georges) ; 27 Rousseau (Pierre) ; 28 Prouteau (Emile) ; 29 Perreau (Roger) ; 30 Faucher (Alfred) ; 31 Decrock (Arthur) ; 32 Moreau (Paul) ; 33 Baudouin (Alcide) ; 34 Manteau (Raoul-Léon) ; 35 Bardeau (Clovis-Félix) ; 36 Bruère (Robert-Jules) ; 37 Nocedal (Guy-Léo) ; 38 Huard (Edouard) ; 39 Duval (André) ; 40 Communeau (James) ; 41 Douady (Jean-Claude).

Vienne (Haute-).

1 Gomichon (Louis) ; 2 Aubertie (Joseph) ; 3 Degot (André) ; 4 Bois (Marcel) ; 5 Frugier (Fernand) ; 6 Pointfer (Maurice) ; 7 Boulesteix (Henri) ; 8 Nardout (François) ; 9 Broussaud (Paul) ; 10 Coiffe (Julien) ; 11 Ouzeau (André) ; 12 Viale (Raymond) ; 13 Vialatou (Pierre) ; 14 Peyne (Jérémie) ; 15 Combeau (Henri) ; 16 Rejasse (Pierre) ; 17 Genest (Roger) ; 18 Marret (Jean) ; 19 Pastier (Jean-Baptiste) ; 20 Rougerie (Henri) ; 21 Deloménie (Jean) ; 22 Touraine (Roger) ; 23 Chartre (Albert) ; 24 Billard (André) ; 25 Mazabraud (Antoine) ; 26 Faugeras (Maurice) ; 27 Suidureau (Augustin) ; 28 Leyge (Clément) ; 29 Merilhou (André) ; 30 Sudrat (Henri) ; 31 Dumonteil (Robert) ; 32 Breuil (Antoine) ; 33 Chambord (André) ; 34 Esquer (Jean) ; 35 Treil (Joseph) ; 36 Mégert (Joseph) ; 37 Montagne (Marcel) ; 38 Langlade (Martin) ; 39 Brun (Marcel) ; 40 Faurel (Charles) ; 41 Bourrou (Henri) ; 42 Dufort (Elie) ; 43 Besse (Gilbert) ; 44 Peyraud (Lucien) ; 45 Sucheix (Auguste) ; 46 Mournaud (Henri) ; 47 Chatard (Léonard) ; 48 Desroches (Léon) ; 49 Sarre (André) ; 50 Croise (Robert).

Vosges.

1 François (Marcel) ; 2 Vuillaume (Félix) ; 3 Creusat (Charles) ; 4 Metz (Michel) ; 5 Henning (Charles) ; 6 Christ (Robert) ; 7 Honoré (Pierre) ; 8 Saint-Dizier (Joseph) ; 9 Luzet (André) ; 10 Bujaldon (Raymond) ; 11 Blaise (Georges-Joseph).

Yonne.

1 Millochau (André) ; 2 Houette (Désiré) ; 3 Aubry (André) ; 4 Guillot (Etienne) ; 5 Duvernoy (Marcel) ; 6 Guidon (Roger) ; 7 Tisserand (Charles) ; 8 Cressier (Marcel) ; 9 Tonnelier (Henry) ; 10 Carrasco (Jean-Claude) ; 11 Longeon (Robert-Paul) ; 12 Renard (Lucien-Marcel) ; 13 Torteau (Lucien).

Territoire de Belfort.

1 Depoire (Marcel-René) ; 2 Zerrougui Saïd.

Alger.

1 Offrette (Paul) 2 Satour Boulanouar ; 3 Haliche Mokhtar ; 4 Sohbiballag Abdelkader ; 5 Maneddene Amar ; 6 Hadoum ben Smail.

Bône.

1 Porco (Louis) ; 2 Bouazzouni Allaoua ; 3 Mokrani Messaoud ; 4 Cubadda (Raymond).

Constantine.

1 Coniglio (Joseph) ; 2 Sekkouh Mohamed ; 3 Bouazzouni Allaoua ; 4 Mokrani Messaoud ; 5 Bachene Mohamed.

Mostaganem.

1 Mayer (Maurice).

Oran.

1 Offrette (Paul) ; 2 Ruiz (Francisco) ; 3 Bettahar Djilali ; 4 Haliche Mokhtar ; 5 Sohbi-Ballag Abdelkader ; 6 Linares (Joseph).

Orléansville.

1 Hadoum ben Smaïl.

Guadeloupe.

1 Silvestre (Gustave) ; 2 Cosaque (Crépin) ; 3 Chonkel (Albert) ; 4 Rigobert (Léon-Cunégonde) ; 5 Roulate (Stéphane) ; 6 Chalcol (Ludovic-Charles) ; 7 Coyere (Nestor).

Martinique.

1 Pardon (Théodore) ; 2 Mitrail (Jacques) ; 3 Manette (Charlot) ; 4 Medec (Yves) ; 5 Remer (Maurille) ; 6 Pamphile (Justin) ; 7 Mormin (Marcel) ; 8 Terrine (Luc) ; 9 Celestine (Jean-Ambroise) ; 10 Amable (Siméon).

La Réunion.

1 Roger (Lucien).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Rosati (Joseph) ; 2 Lilbert (Henri) ; 3 Blondeau (Jean) ; 4 Taccioli (Jacques) ; 5 Marcillat (André) ; 6 Chard (Thomas) ; 7 Forestier (Raoul) ; 8 Aglio (Gaston).

Aube.

1 Prompt (Marcel).

Bouches-du-Rhône.

1 Lilbert (Henri) ; 2 De Suzzoni (Alexandre) ; 3 Videaux (Louis) ; 4 Lagarde (Robert) ; 5 Chaer (Elias) ; 6 Kahddour Ali ; 7 Mohamed Abou ; 8 Bouchet (André) ; 9 Abdel (Wahed) ; 10 Toufic (Wannous) ; 11 Brument (Jean) ; 12 Landes (Pierre) ; 13 Forestier (Raoul) ; 14 Denunzio (Pierre).

Calvados.

1 Cihelka (André).

Charente-Maritime.

1 Beynard (Raoul) ; 2 Gireau (Etienne).

Corse.

1 Leoni (Baptiste).

Côte-d'Or.

1 Chagniaud (André) ; 2 Degrange (Jean) ; 3 Petit (Robert).

Côtes-du-Nord.

1 Keravel (Louis) ; 2 Lefroud (Jean-François) ; 3 Boutin (Pierre) ; 4 Deniel (Jean) ; 5 Tocquet (Francis) ; 6 Berthou (François) ; 7 Rivoal (Louis) ; 8 Calvez (François) ; 9 Therezien (Yves) ; 10 Louarn (Marcel) ; 11 Le Vecher (Roger) ; 12 Le Naour (François).

Dordogne.

1 Cavillac (Gabriel) ; 2 Amiri Chellali ben Meftah ; 3 Yacoub Mohamed ; 4 Pham-Van (Thong).

Eure-et-Loir.

1 Passaquet (Raymond).

Finistère.

1 Penduff (Yves) ; 2 Salaun (François) ; 3 Dourzal (Yves) ; 4 Salaun (Jean-Louis) ; 5 Jacopin (Yves) ; 6 Le Guen (Jean-Marie) ; 7 Jaffrai (Louis) ; 8 Kerebel (Noël) ; 9 Bervas (Jean) ; 10 Querne (Alexandre) ; 11 Lannuzel (François) ; 12 Cann (François) ; 13 Nedelec (Edmond) ; 14 Gleau (Jean-Louis) ; 15 Le Diaudic (Joseph) ; 16 Goarant (François) ; 17 Le Guen (Charles) ; 18 Raoul (Roger) ; 19 Keravel (Louis) ; 20 Baumann (Henri) ; 21 Prouff (François) ; 22 Bougaran (Elie) ; 23 Conq (Joseph) ; 24 Lefroud (Jean-François) ; 25 Jehanno (Yves) ; 26 Danze (Alain) ; 27 Mevel (Paul) ; 28 Deudon (Paulin) ; 29 Jezequel (Jean) ; 30 Roudaut (Jean) ; 31 Deniel (Jean) ; 32 Breton (Jean) ; 33 Le Bourdon (Jacques) ; 34 Monsonnec (Pierre) ; 35 Berthou (François) ; 36 Bourhis (Nicolas) ; 37 Daheron (Yves) ; 38 Roux (Paul) ; 39 Gahagnon (Pierre) ; 40 Le Gal (Jean) ; 41 Rivoal (Louis) ; 42 Calvez (François) ; 43 Therezien (Yves) ; 44 Louarn (Marcel) ; 45 Salaun (Pierre) ; 46 Nicolas (Marcel) ; 47 Gac (Jean-François) ; 48 L'Hostis (François) ; 49 Treguer (Louis) ; 50 Mouriec (Jean) ; 51 Leveque (Alain) ; 52 Le Naour (François) ; 53 Laot (Louis) ; 54 Le Grusse (Louis) ; 55 Le Mestre (Jean) ; 56 Pesquer (Louis) ; 57 Le Reste (Louis).

Gard.

1 Accabat (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Picard (Joseph) ; 2 Khadraoui Belmehel ; 3 Lahbib Ould Cheik ; 4 Gouaze (Louis).

Gironde.

1 Amiri Chellali ; 2 Lahcen ben Joud ben Larbi ; 3 Lahbib Ould Cheik ; 4 Prat (Georges) ; 5 Pham-Van (Thong).

Hérault.

1 Cauquil (Guy).

Ille-et-Vilaine.

1 Page (Louis) ; 2 Gallien (Eugène).

Indre-et-Loire.

1 Turquais (Lucien).

Isère.

1 Gallois (Maurice).

Loire.

1 Villemagne (René).

Loire-Atlantique.

1 Breth (René) ; 2 Marcillat (André) ; 3 Chenard (Valère) ; 4 Vallois (Jean) ; 5 Galiby (Jean-François) ; 6 Croix (André).

Lot-et-Garonne.

1 Yacoub Mohamed ; 2 Prat (Georges).

Maine-et-Loire.

1 Goussault (Léon).

Manche.

1 Cihelka (André).

Mayenne.

1 Foret (Guy) ; 2 Croix (André).

Morbihan.

1 Le Guen (Jean-Marie) ; 2 Denniel (Jean) ; 3 Even (Jean) ; 4 Le Diaudic (Joseph) ; 5 Goarant (François) ; 6 Guillemin (Joseph) ; 7 Auffret (Eugène) ; 8 Raffin (Siméon) ; 9 Le Calve (François) ; 10 Morio (Félicien) ; 11 Baumann (Henri) ; 12 Perrot (Albert) ; 13 Jehanno (Yves) ; 14 Jezequel (Jean) ; 15 Sztolarcsik (Ernest) ; 16 Le Hyaric (Antoine) ; 17 Monsonnec (Pierre) ; 18 Daheron (Yves) ; 19 Le Gal (Jean) ; 20 Sorin (Edouard) ; 21 Salaun (Pierre) ; 22 Nicolas (Marcel) ; 23 Gac (Jean-François) ; 24 Mouriec (Jean-François) ; 25 Gallien (Eugène) ; 26 Le Grusse (Louis) ; 27 Le Mestre (Jean) ; 28 Pesquer (Louis).

Moselle.

1 Boyana (Pierre) ; 2 Schmitter (Alphonse) ; 3 Rafa Amar ; 4 Feger (François) ; 5 Helvig (Louis) ; 6 Humbert (Hubert).

Nord.

1 Soula Mohamed ; 2 Coquelle (René).

Pas-de-Calais.

1 Coquelle (René).

Puy-de-Dôme.

1 Boutchicha Djilali.

Pyrénées (Basses-).

1 Busnel (Louis).

Pyrénées-Orientales.

1 Khadraoui Belmehel ; 2 Busnel (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Schmitter (Alphonse) ; 2 Bouchrite Ahmed ; 3 Khalfallah Mohamed.

Rhône.

1 Perret (Henri) ; 2 Leveque (Alain).

Sarthe.

1 Mohamed ben M'Hamed ; 2 Turquais (Lucien) ; 3 Goussault (Léon) ; 4 Passaquet (Raymond) ; 5 Foret (Guy).

Seine.

1 Videaux (Louis) ; 2 Le Héno (Julien) ; 3 Perasie (Ludovic) ; 4 L'Hostis (Edouard).

Seine-Maritime.

1 L'Hostis (Edouard).

Seine-et-Oise.

1 Maille (Jean).

Tarn.

1 Prunet (Marcel).

Tarn-et-Garonne.

1 Couloumiers (Pierre) ; 2 Yven (Jean) ; 3 Goineau (Charles) ; 4 Lafon (Aimé).

Var.

1 Fabre (Gilbert) ; 2 Schott (François) ; 3 Bouhana (Isaac) ; 4 Lavalette (Louis) ; 5 Gandillet (Aimé) ; 6 Danze (Alain) ; 7 Souchon (Joseph) ; 8 Blondeau (Jean) ; 9 Taccioli (Jacques) ; 10 Basle (Joseph) ; 11 Mohamed Abou ; 12 Mérot (Robert) ; 13 N'Guyen-Huu-Duc (Marcel) ; 14 Coute (Tiburce) ; 15 L'Hostis (François) ; 16 Abdel (Wahed) ; 17 Brument (Jean) ; 18 Aglio (Gaston).

Vaucluse.

1 Accabat (Louis) ; 2 Bouchet (André).

Vienne (Haute-).

1 Schmitt (Antoine).

Yonne.

1 Chagniaud (André) ; 2 Hermosa (Sébastien).

Alger.

1 Mokrane Loucif ben Moulod ; 2 Miloudi Hadj ben Amar ; 3 Maaoui Mohammed ; 4 Zaouak Ammar ; 5 Fenni Benyoucef ; 6 Laot (Louis) ; 7 Mekki Rabah.

Bône.

1 Baaziz Boudjemaa ; 2 Benlassoued Messaoud ; 3 Habaza Ali ; 4 Fraga Abdelkader ; 5 Aïssaoui Ali.

Constantine.

1 Bahloul Mohammed ; 2 Naït Akli Rabah ben Saïd ; 3 Mokrane Koucif ben Mouloud ; 4 Abider Ahmed ; 5 Baaziz Boudjemaa ; 6 Bouhlassa Saïd ; 7 Bellakh Ali ; 8 Serai Saïd ; 9 Latreche Djelloul ; 10 Benlassoued Messaoud ; 11 Slimani Amar ; 12 Aïssani Taïeb ; 13 Habaza Ali ; 14 Sfaksi Abdelaziz ; 15 Benamar Ahmed ; 16 Adoui Abdelkader ; 17 Maaoui Mohammed ; 18 Labiod Youcef ; 19 Zaouak Ammar ; 20 Fraga Abdelkader ; 21 Aïssaoui Ali.

Oran.

1 Carboni (Pierre).

Guadeloupe.

1 Foggea (Edmond) ; 2 Danois (Angor) ; 3 Gerchel (Germanius) ; 4 Dorville (Blaise).

Guyane.

1 Leple (Didier-Simon).

Martinique.

1 Malbert (Paul) ; 2 Montredon (Luc) ; 3 Marguerite (Marcel) ; 4 Berté (Chéry) ; 5 Pivert (Eugène) ; 6 Praget (Richard) ; 7 Mélinard (Abel) ; 8 Chambeau (Roger) ; 9 Pigeon (Christophe) ; 10 Gulliver (Eustache) ; 11 Taupin (Honoré) ; 12 Randol (Modéran) ; 13 Bertrand (Brigitte) ; 14 Partel (François) ; 15 Zobel (André) ; 16 Bonheur (Siméon) ; 17 Coute (Tiburce) ; 18 Chard (Thomas) ; 19 M'Basse (Thomas) ; 20 Marraud (Ferrier) ; 21 Timon (Firmin) ; 22 Polomat (Asson).

Réunion.

1 Turpin (Louis) ; 2 Nourry (Jean).

Catégorie « E ».

Allier.

1 Olivier (Marie) ; 2 Liore (Gabrielle) ; 3 Grangeon (Marcelle) ; 4 Dupire (Marguerite).

Alpes (Hautes-).

1 Ockenfuss (Charlotte) ; 2 Martin (Yvonne).

Alpes-Maritimes.

1 Daniel (Louise) ; 2 Bourret (Louise) ; 3 Krieger (Noëlie) ; 4 François (Marie) ; 5 Giovachini (Andréa) ; 6 Raibaut (Caroline) ; 7 Houriez (Marie-Aimée) ; 8 Pallanca (Anne-Marie) ; 9 Simon (Jeanne) ; 10 Frantz (Andrée) ; 11 Gedda (Joséphine) ; 12 Giraud (Joséphine) ; 13 Mangenot (Augustine) ; 14 Verchere (Jeannette) ; 15 Grenaud (Suzanne).

Ariège.

1 Dilhat (Amélie).

Aude.

1 Cals (Augusta) ; 2 Dilhat (Amélie).

Aveyron.

1 Alric (Elisa).

Bouches-du-Rhône.

1 Petrignani (Marie) ; 2 Ben Assayag (Fortunée) ; 3 Pintore (Alice) ; 4 Equey (Aline) ; 5 Antoine (Elise) ; 6 Giovachini (Andréa) ; 7 Avondet (Anna) ; 8 Sabathier (Doria) ; 9 Peronnet (Lucie) ; 10 Cadeau (Marie-Jeanne) ; 11 Boudet (Henriette) ; 12 Ricci (Marie-Louise) ; 13 Gianoglio (Etiennette) ; 14 Respaud (Berthe) ; 15 Gianotti (Raymonde) ; 16 Mattei (Madeleine) ; 17 Benaich (Paolina) ; 18 Frèze (Emilienne) ; 19 Arnaud (Blanche) ; 20 Doco (Paulette) ; 21 Santiago (Joséphine) ; 22 Cicotto (Rose-Marie) ; 23 Decori (Charlotte) ; 24 Tamponi (Baptistine) ; 25 Mirabito (Romaine) ; 26 Massin (Adrienne).

Calvados.

1 Lecesne (Marie) ; 2 Foucu (Jeanne) ; 3 Radiguet (Germaine) ; 4 Chantreuil (Eugène).

Charente.

1 Moreau (Yvonne) ; 2 Poirot (Marie) ; 3 Rémy (Germaine) ; 4 Pascaud (Louise) ; 5 Rolland (Jacqueline) ; 6 Faure (Marcelle).

Charente-Maritime.

1 Rémy (Germaine) ; 2 Morillon (Lucie) ; 3 Bachelard (Liliane) ; 4 Rolland (Jacqueline) ; 5 Fournier (Madeleine) ; 6 Allo (Louise) ; 7 Locteau (Georgette) ; 8 Faure (Marcelle).

Cher.

1 Girard (Elise) ; 2 Coquillier (Renée).

Corrèze.

1 Armand (Hélène) ; 2 Dumond (Marthe).

Corse.

1 Valery (Catherine) ; 2 Benvenutti (Rosine) ; 3 Felici (Marie) ; 4 Decori (Charlotte) ; 5 Straboni (Philippa) ; 6 Bartoli (Catherine) ; 7 Luciani (Antoinette).

Côte-d'Or.

1 Cretin (Marie-Louise).

Côtes-du-Nord.

1 Feutren (Denise) ; 2 Jambon (Alice) ; 3 Prigent (Louisette) ; 4 Doyet (Marie) ; 5 Quantin (Madeleine) ; 6 Jégou (Anne-Marie) ; 7 Daniel (Marie).

Drôme.

1 Raquin (Angèle).

Eure.

1 Coriou (Juliette) ; 2 Michel (Marie).

Eure-et-Loir.

1 Guillie (Marie-Hélène).

Finistère.

1 Richard (Marie) ; 2 Nicolas (Marie) ; 3 Pencreac'h (Suzanne) ; 4 Stephan (Olga) ; 5 Houtmann (Marie) ; 6 Rolland (Marie-Claude) ; 7 Le Bourhis (Félicie) ; 8 Camus (Marie) ; 9 Jambon (Alice) ; 10 Merceur (Marie-Françoise) ; 11 Labous (Anne-Marie) ; 12 Le Moigne (Louise) ;

13 Helies (Marie) ; 14 Le Roux (Marie) ; 15 Wax (Marie) ; 16 Le Graet (Jeanne) ; 17 Bolzer (Rose) ; 18 Moalic (Marie-Marguerite) ; 19 Fiot (Marie) ; 20 Guengant (Augustine) ; 21 Lorrain (Joséphine) ; 22 Kersale (Anne) ; 23 Dirou (Jeanne) ; 24 Le Gleau (Marie-Anne) ; 25 Jégou (Anne-Marie).

Gard.

1 Equey (Aline) ; 2 Golano (Alice) ; 3 Arnaud (Blanche) ; 4 Beaume (Marie).

Garonne (Haute-).

1 Pauthal (Berthe) ; 2 Decaesteker (Marie-Antoinette) ; 3 Schouler (Yvonne) ; 4 Ferrier (Odette) ; 5 Revillon (Marie) ; 6 Szlomowicz (Marie).

Gers.

1 Fournel (Félicie).

Gironde.

1 Peres (Jeanne) ; 2 Moreau (Yvonne) ; 3 Boudet (Antoinette) ; 4 Barbaste (Marie) ; 5 Reynaud (Jeanne) ; 6 Capdegelle (Victoria) ; 7 Pascaud (Louise) ; 8 Herrouin (Marcelle) ; 9 Dandonneau (Marie) ; 10 Philibin (Irène) ; 11 Ribeyrolle (Georgette) ; 12 Darracq (Aimée) ; 13 Castera (Eliane) ; 14 Descazeaux (Germaine) ; 15 Guillou (Yvonne) ; 16 Morillon (Lucie) ; 17 Gougeon (Jeanne) ; 18 Cazenave (Paulette) ; 19 Claverie (Jeanne) ; 20 Corbière (Augustine) ; 21 Hassenbohler (Alice) ; 22 Allo (Louise) ; 23 Garbay (Marie) ; 24 Serel (Jeanne) ; 25 Maksa (Régine) ; 26 Lasserre (Marie) ; 27 Barbe (Marie) ; 28 Vallejo (Marie-Antoinette).

Hérault.

1 Ferrier (Janny) ; 2 Rigollier (Germaine) ; 3 Comingre (Jeanne) ; 4 Barraquier (Léontine) ; 5 Cals (Augusta) ; 6 Ratier (Mariana) ; 7 Lavigne (Marie) ; 8 Golano (Alice) ; 9 Rouquet (Claire) ; 10 Viala (Solange) ; 11 Puech (Juliette) ; 12 Delmas (Cécile) ; 13 Dejean (Maria) ; 14 Vern (Suzanne) ; 15 Roux (Marie-Thérèse) ; 16 Bouscat (Marie-Antoinette) ; 17 Beaume (Marie).

Ille-et-Vilaine.

1 Tenoux (Félicie) ; 2 Colliot (Elisa) ; 3 Le Gallic (Anne-Marie) ; 4 Fleury (Antoinette) ; 5 Virot (Victorine) ; 6 Maizonnette (Ernestine) ; 7 Rubillon (Aurélie) ; 8 Duval (Marie) ; 9 Baril (Marie-Josèphe) ; 10 Veillard (Adèle) ; 11 Garnier (Augustine).

Indre-et-Loire.

1 Fradin (Claire) ; 2 Herrouin (Marcelle) ; 3 Salin (Germaine) ; 4 Robin (Germaine) ; 5 Auzemery (Madeleine) ; 6 Roquet (Lucienne) ; 7 Bechu (Paulette).

Isère.

1 Ockenfuss (Charlotte) ; 2 Martin (Yvonne) ; 3 Marocchino (Adélaïde).

Landes.

1 Lapebie (Jeanne) ;

Loire.

1 Lauthe (Fernande) ; 2 Gelly (Anna) ; 3 Fanget (Laurence) ; 4 Paul (Lucie).

Loire-Atlantique.

1 Lamouret (Geneviève) ; 2 Roux (Marie-Thérèse) ; 3 Amosse (Marie) ; 4 Berthelot (Germaine) ; 5 Normand (Marie-Louise) ; 6 Tanguy (Germaine) ; 7 Lallemand (Adelaïde) ; 8 Mocquillon (Marie-Thérèse) ; 9 Vincent (Marie-Thérèse) ; 10 Mouille (Marie-Lucienne) ; 11 Cercle (Albertine) ; 12 Thomas (Lucie) ; 13 Bramoulle (Gabrielle) ; 14 Frelaut (Marie) ; 15 Couturier (Marie) ; 16 Daulle (Marie) ; 17 Bertho (Claire) ; 18 Bescond (Jeanne) ; 19 Laurier (Lucienne) ; 20 Hubon (Annette) ; 21 Rocheteau (Gilberte) ; 22 Gendron (Madeleine) ; 23 Vivier (Lucie).

Loiret.

1 Garnier (Henriette) ; 2 Le Givre (Marthe) ; 3 Menneray (Simonne).

Lot.

1 Vergne (Marie-Eugénie) ; 2 Labro (Marthe) ; 3 Gibrat (Elise) ; 4 Ferrier (Odette).

Lot-et-Garonne.

1 Garbay (Marie).

Lozère.

1 Alric (Elisa).

Maine-et-Loire.

1 Fradin (Claire) ; 2 Guillet (Jeanne) ; 3 Beaussier (Cécile) ; 4 Chapel (Yvonne).

Manche.

1 Camus (Marie) ; 2 Clolus (Germaine) ; 3 Adam (Marie) ; 4 Chardin (Georgette).

Marne.

1 Maricot (Marie-Thérèse) ; 2 Chauvière (Héloïse).

Marne (Haute-).

1 Maillot (Andrée).

Meurthe-et-Moselle.

1 Pauly (Germaine) ; 2 Thouvenot (Marie-Juliette) ; 3 Hassenbohler (Alice) ; 4 Iller (Anne) ; 5 Mangeolle (Thérèse).

Morbihan.

1 Huitel (Emmanuelle) ; 2 Nicolas (Marie) ; 3 Boudjedida (Henriette) ; 4 Le Coguic (Louise) ; 5 Alexandre (Irène) ; 6 Le Mabec (Yvette) ; 7 Jacquet (Léonide) ; 8 Cutullic (Gilberte) ; 9 Lesager (Euphrasie) ; 10 Le Gallic (Anne-Marie) ; 11 Kersale (Anne) ; 12 Bertho (Claire) ; 13 Vivier (Lucie).

Moselle.

1 Boudrier (Anne) ; 2 Fichant (Marie) ; 3 Schwitzgebel (Marie-Louise) ; 4 Fisseau (Adrienne) ; 5 Felly (Charlotte) ; 6 Port (Louise) ; 7 Iller (Anne) ; 8 Closse (Françoise).

Nord.

1 Bouqueau (Georgette) ; 2 Fournet (Simone) ; 3 Deloffre (Blanche) ; 4 Kugener (Marcelle) ; 5 Huguet (Mathilde) ; 6 Decale (Ida) ; 7 Bretin (Léonie) ; 8 Lantche (Denise) ; 9 Taquet (Marie-Louise) ; 10 James (Céline).

Oise.

1 Bachelard (Liliane).

Pas-de-Calais.

1 Bretin (Léonie) ; 2 Magnier (Rose-Marie) ; 3 Tamain (Odette).

Puy-de-Dôme.

1 Chandezon (Emilienne) ; 2 Olivier (Marie) ; 3 Gazut (Berthe) ; 4 Liore (Gabrielle) ; 5 Grangeon (Marcelle) ; 6 Maener (Marcelle) ; 7 Terme (Marie) ; 8 Roche (Marie-Louise) ; 9 Marquet (Florentine).

Pyrénées (Basses-).

1 Ricau (Paule) ; 2 Labro (Marthe) ; 3 Gaye (Georgette) ; 4 Quantin (Madeleine) ; 5 Lapebie (Jeanne).

Pyrénées-Orientales.

1 Barthe (Marie) ; 2 Nogues (Carmen) ; 3 Christophol (Antoinette).

Rhin (Bas-).

1 Stenger (Antoinette) ; 2 Koch (Marguerite) ; 3 Trommetter (Berthe).

Rhin (Haut-).

1 Ingold (Anna) ; 2 Lang (Eugénie) ; 3 Koch (Marguerite).

Rhône.

1 Frasseren (Marie-Françoise) ; 2 Chastel (Marie-Louise) ; 3 Dupire (Marguerite) ; 4 Roux (Marie-Jeanne) ; 5 Humbert (Ida) ; 6 Fazille (Léa) ; 7 Jeux (Marie).

Saône (Haute-).

1 Gazillot (Yvonne).

Sarthe.

1 Houriez (Marie-Aimée) ; 2 Salin (Germaine) ; 3 Benard (Marie-Thérèse) ; 4 Morin (Thérèse) ; 5 Benoit (Blanche).

Savoie

1 Fernandez (Germaine)

Seine.

1 Fournet (Simonne) ; 2 Desmoulin (Marie-Louise) ; 3 Le Graet (Jeanne) ; 4 Satta (Marie-Anne) ; 5 Fees (Yvonne) ; 6 Dumerval (Clotilde) ; 7 Fest (Joséphine) ; 8 Fogliato (Georgette) ; 9 Sautet (Suzanne) ; 10 Nicolas (Henriette) ; 11 Baussart (Paule) ; 12 Sfarti (Rose) ; 13 Le Scanff (Charlotte) ; 14 Warnesson (Rolande) ; 15 Vinet (Lucie) ; 16 Pidoux (Henriette) ; 17 Zurcher (Marguerite) ; 18 Gulkovaty (Paule) ; 19 Mary (Marguerite) ; 20 Grilleres (Marie-Rose) ; 21 Delignat (Marie) ; 22 Rose (Paulette) ; 23 Plateaux (Claudia) ; 24 Leboucher (Françoise) ; 25 Sanner (Eugénie) ; 26 Partot (Lucienne) ; 27 Zammit (Vincente) ; 28 Basik (Marie-Anne).

Seine-Maritime.

1 Gorin (Marcelle) ; 2 Courtois (Denise).

Seine-et-Oise.

1 Legivre (Marthe) ; 2 Bouchet (Yvonne) ; 3 Grilleres (Marie-Rose) ; 4 Delignat (Marie) ; 5 Limbert (Marie) ; 6 Basik (Marie-Anne).

Sèvres (Deux-).

1 Fournier (Madeleine) ; 2 Gele (Marie) ; 3 Chapel (Yvonne).

Somme.

1 Fontaine (Renée) ; 2 Courtois (Denise) ; 3 Tamain (Odette).

Tarn.

1 Cuq (Henriette) ; 2 Salvetat (Jeanne) ; 3 Bardou (Albanie) ; 4 Roques (Renée).

Tarn-et-Garonne.

1 Roques (Renée).

Var.

1 Albertini (Marie) ; 2 Labise (Anna) ; 3 Pichaud (Joséphine) ; 4 Trebaol (Isabelle) ; 5 Massin (Adrienne).

Vaucluse.

1 Buatois (Maria) ; 2 Combe (Henriette).

Vendée.

1 Locteau (Georgette).

Vienne.

1 Pouzioux (Jeanne) ; 2 Auzemery (Madeleine) ; 3 Faure (Marie-Madeleine) ; 4 Cottencin (Marie-Louise) ; 5 Roquet (Lucienne) ; 6 Dailler (Marie-Thérèse).

Vienne (Haute-).

1 Cosnier (Hélène).

Vosges.

1 Pauly (Germaine) ; 2 Mangeolle (Thérèse) ; 3 Lemarquis (Marie).

Yonne.

1 Partot (Lucienne).

Alger.

1 Forquignon (Marie-Carmel) ; 2 Salhi (Baya).

Constantine.

1 Heurtel (Eliette) ; 2 Frantz (Andrée).

Oran.

1 Aoudai (Léonie).

Martinique.

1 Joseph Mondésir (Eléonore).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bernard (René) (Vienne, Basses-Pyrénées) ; Fredouille (Georges) (Hérault) ; Pélissier (François) (Bouches-du-Rhône) ; Devise (Louis) (Isère) ; Cohignac (René) (Ille-et-Vilaine) ; Tosselo (Jacques) (Alpes-Maritimes) ; Diascorn (Julie) (Creuse, Haute-Vienne) ; Lafay (René) (Loire, Rhône) ; Daudin (René) (Maine-et-Loire) ; Richard (Jean) (Meurthe-et-Moselle) ; Carpentier (Pierre) (Seine-Maritime) ; Vuitton (Claudius) (Ain) ; Anglage (Henry) (Seine) ; Morel (Louis) (Ain, Rhône) ; Delage (Pierre) (Charente-Maritime, Gironde) ; Cavalan (Pierre) (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique) ; Noël (Alfred) (Indre) ; Le May (Eugène) (Morbihan, Seine) ; Colella (Charles) (Rhône) ; Zanchin (Tranquille) (Loiret, Seine) ; Boissard (Rameau) (Côte-d'Or, Yonne) ; Deley (Adrien) (Sarthe, Indre-et-Loire) ; Ukus (Jean) (Var, Seine) ; Dedouche (Jean-Marie) (Allier, Puy-de-Dôme) ; Lacroix (André) (Seine, Seine-et-Oise) ; Ferrari (Célestine) (Var) ; Govet (Eugène) (Côtes-du-Nord) ; Buisson (Louis) (Rhône) ; Brialix (René) (Sarthe, Loir-et-Cher) ; Blanchart (Marie-Louise) (Seine, Seine-et-Oise) ; Gosselin (Michel) (Indre-et-Loire, Seine) ; Lenoble (Louis) (Seine, Seine-et-Oise) ; Blondelon (Roland) (Seine) ; Schmitt (Antoine) (Haute-Vienne) ; Clédat (Léonie) (Ardèche) ; Garland (Jean) (Meurthe-et-Moselle) ; Dumont (Jules) (Nord, Pas-de-Calais) ; Dewerdt (Geneviève) (Nord, Pas-de-Calais) ; Bernard (Marcel) (Charente-Maritime) ; Roux (Auguste) (Indre).

EMPLOIS MASCULINS

Conducteur automobile.

Catégorie « C ».

Ain.

1 Claraz Bonnel (Albert).

Aisne.

1 Dudragne (André).

Allier.

1 Peronne (Fernand).

Alpes (Basses-).

1 Guirand (Joseph.

Alpes-Maritimes.

1 Bracco (Rino) ; 2 Russo (Joseph) ; 3 Federe (Jean) ; 4 Pietri (Joseph) ; 5 Bosselet (André) ; 6 Guerrini (Jean) ; 7 Hurel (Jean).

Ardennes.

1 Villa (Bruno).

Ariège.

1 Garrabe (Urbain).

Aude.

1 Zarraga (Jean).

Bouches-du-Rhône.

1 Bourges (Raoul) ; 2 Torres (Henri) ; 3 Deleplace (Gabriel) ; 4 Tramier (Gabriel) ; 5 Mattes (Jules) ; 6 Fedère (Jean) ; 7 Valais (Léo) ; 8 Gil (François) ; 9 Albert-Gondrand (Louis) ; 10 Ibanez (Emmanuel) ; 11 Pietri (Joseph) ; 12 Avossa (David) ; 13 Bosselet (André) ; 14 Cavillat (Michel) ; 15 Cosenza (Armand) ; 16 Delahaigue (André) ; 17 Giovanni (Antoine) ; 18 Perrin (Ernest).

Calvados.

1 Gassion (Bernard).

Charente-Maritime.

1 Konialian (Hovaguem) ; 2 Angibeau (Jean).

Corse.

1 Ricci (Antoine) ; 2 Colombani (Sampiéro) ; 3 Pelerin (Antoine) ; 4 Fausti (Louis) ; 5 Carlotti (Ange) ; 6 Acquatella (François) ; 7 Gambini (Joseph) ; 8 Guerrini (Jean).

Côte-d'Or.

1 Prunier (Aimé) ; 2 Gabillot (Henri) ; 3 Menetrier (Aimé) ; 4 Terrain (Richard).

Côtes-du-Nord.

1 Le Gruiec (François) ; 2 Aveline (Lucien).

Eure.

1 Dorien (Robert).

Finistère.

1 Le Gruiec (François) ; 2 Lorgouillous (Joseph).

Catégorie « A ».

Gard.

1 Juillet (Louis).

Catégorie « C ».

Gard.

1 Recommis (André) ; 2 Perard (Ange).

Garonne (Haute-).

1 Gourdier (André) ; 2 Garrabe (Urbain) ; 3 Cosenza (Armand) ; 4 Restes (Gabriel).

Gironde.

1 Bernos (Denis) ; 2 Angibeau (Jean) ; 3 Roumat (Jeant) ; 4 Luxe (Louis).

Hérault.

1 Recommis (André) ;

Ille-et-Vilaine.

1 Badoul (Georges) ; 2 Lemoine (Roger) ; 3 Bossard (Pierre) ; 4 Mathey (Albert).

Indre.

1 Mardon (Désiré).

Indre-et-Loire.

1 Piou (Louis) ; 2 Mardon (Désiré) ; 3 Navard (Jacques) ; 4 Poupart (Frédéric) ; 5 Chapu (Louis) ; 6 Belin (Jean-Baptiste) ; 7 Coynault (Daniel) ; 8 Renoleau (Marcel) ; 9 Baudouin (Alcide).

Loir-et-Cher.

1 Chapu (Louis).

Loire-Atlantique.

1 Agasse (Georges) ; 2 Coynault (Daniel) ; 3 Jeanneau (Pierre) ; 4 Beleteau (Roland).

Loire (Haute-).

1 Varenne (Louis).

Loiret.

1 Borderon (René).

Lot.

1 Michel (Constant).

Lot-et-Garonne.

1 Bridet (Pierre) ;

Maine-et-Loire.

1 Chevolleau (Raymond) ; 2 Jeanneau (Pierre).

Manche.

1 Dufour (Louis) ; 2 Birée (Louis).

Marne.

1 Peronne (Fernand).

Marne (Haute-).

1 Claire (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Prunier (Aimé) ; 2 Royer (André).

Meuse.

1 Royer (André).

Morbihan.

1 Nicot (Jean-Baptiste) ; 2 Launait (André).

Moselle.

1 Pister (Gilbert) ; 2 Ruhier (Henri).

Nièvre.

1 Konialian (Hovaguen).

Nord.

1 Dufour (Louis) ; 2 Pittet (René) ; 3 Deruelle (Pierre).

Oise.

1 Vernay (Louis) ; 2 Pitet (René).

Pas-de-Calais.

1 Robbe (René) ; 2 Deruelle (Pierre).

Puy-de-Dôme.

1 Houssat (Henri) ; 2 Junisson (Pierre) ; 3 Brandelet (Paul).

Pyrénées (Basses-).

1 Bernos (Denis).

Pyrénées (Hautes-).

1 Perez (Roger) ; 2 Burre-Burette (Clément).

Pyrénées-Orientales.

1 Bridet (Pierre) ; 2 Zarraga (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Dietsch (Marcel) ; 2 Bauer (Gustave) ; 3 Hoff (Othon).

Catégorie « A ».

Rhin (Haut-).

1 Juillet (Louis).

Catégorie « C ».

Rhin (Haut-).

1 Bauer (Gustave) ; 2 Feger (Albert).

Rhône).

1 Terrain (Richard) ; 2 Albert-Gondrand (Louis) ; 3 Ollier (Joannès).

Saône-et-Loire.

1 Gaby (Roger) ; 2 Borderon (René).

Sarthe.

1 Pilette (Henri) ; 2 Mathey (Albert).

Savoie.

1 Claraz-Bonnel (Albert).

Seine.

1 Robin (Henri) ; 2 Pilette (Henri) ; 3 Villa (Bruno) ; 4 Giovanni (Antoine) ; 5 Lorgouillous (Joseph) ; 6 Hurel (Jean) ; 7 Borrin (Louis).

Seine-Maritime.

1 Boniface (Fernand) ; 2 Dussailly (Germain) ; 3 Viel (Didier) ; 4 Dorien (Robert) ; 5 Cauchois (Lucien).

Sèvres (Deux-).

1 Croise (Claude).

Tarn.

1 Falgayrac (Jacques).

Var.

1 Charousset ((Gaston) ; 2 Delahaigue (André) ; 3 Perrin (Ernest).

Vaucluse.

1 Perard (Ange).

Vendée.

1 Chevolleau (Raymond) ; 2 Beleteau (Roland).

Vienne.

1 Piou (Louis) ; 2 Croise (Claude) ; 3 Baudouin (Alcide).

Alger.

1 Ors (Etienne).

Mostaganem.

1 Lartigue (Raolu).

Oran.

1 Crespo (Jean).

Catégorie «D ».

Aisne.

1 Hernot (Guillaume).

Allier.

1 Piau (Abel).

Alpes (Basses-).

1 Tinh-Tran-Van (Bernard).

Alpes-Maritimes.

1 Moiton (Jean) ; 2 Tinh-Tran-Van (Bernard) ; 3 Barbe (Emile) ; 4 Lezat (François) ; 5 Pogliano (Sylvain) ; 6 Bailliez (Lucien) ; 7 Dalmas (Charles) ; 8 Lacombe (Antoine) ; 9 Filippi (Mathieu) ; 10 Dansault (Yves) ; 11 Vichnievski (Lucien) ; 12 Biraldacci (Dominique) ; 13 Pietri (Paul) ; 14 Herbert (Joseph) ; 15 Sudan (François).

Aube.

1 Sucur (Maurice) ; 2 Ah-Long (Marc).

Aude.

1 Cazelles (Pierre) ; 2 Gancarz (François) ; 3 Balthazard (André).

Bouches-du-Rhône.

1 Perret (Raymond) ; 2 Miretti (Barthélemy) ; 3 Ducollomb (Louis) ; 4 Payan (Elie) ; 5 Watterlot (Roland) ; 6 Firmin-Bremier (Louis) ; 7 Filippi (Mathieu) ; 8 Bonnet (Maurice) ; 9 Roman (Francis) ; 10 Rebeur (Paul) ; 11 Chambon (René) ; 12 Sauze (René) ; 13 Lagarde (Robert) ; 14 Maurel (Jean) ; 15 Pages (Jean) ; 16 Sans (Joseph).

Calvados.

1 Royer (Marcel).

Charente-Maritime.

1 Battesti (Paul) ; 2 Fonteneau (Pierre) ; 3 Duret (André) ; 4 Lachaise (René).

Corse.

1 Canonici (Antoine) ; 2 Biraldacci (Dominique).

Côte-d'Or.

1 Perrin-Duc (Georges) ; 2 Bailly (Maurice) ; 3 Pain (Lucien) ; 4 Mariotte (Félix) ; 5 Maranelli (Ambroise).

Côtes-du-Nord.

1 Callec (Marcel) ; 2 Piriou (Georges) ; 3 Bernard (Raymond).

Dordogne.

1 Boubaker ben Khemia ; 2 Lambert (Maurice).

Eure.

1 Dauvillier (Roger).

Eure-et-Loir.

1 Evrard (Raymond).

Finistère.

1 Saliou (François) ; 2 Le Guen (Albert) ; 3 Guiziou (François) ; 4 Piriou (Georges) ; 5 Richard (François) ; 6 Le Scouezec (Edouard) ; 7 Faven (Maurice) ; 8 Quiniou (Robert) ; 9 Le Bourdon (Jacques) ; 10 Nicol (Marcel) ; 11 Peron (Jean).

Gard.

1 Peret (Jules) ; 2 Watterlot (Roland) ; 3 Perrono (Théophile).

Garonne (Haute-).

1 Dardenne (René) ; 2 Fillion (Auguste).

Gironde.

1 Reynal (René) ; 2 Lezat (François) ; 3 Bonvel (Flavien) ; 4 Ciraud (Gaëtan) ; 5 Regner (Jean) ; 6 Beau (Michel).

Hérault.

1 Balthazard (André).

Ille-et-Vilaine.

1 Payen (Aristide) ; 2 Quemerais (André) ; 3 Girard (Pierre) ; 4 Seiller (Roger).

Indre-et-Loire.

1 Poireau (Eugène) ; 2 Thibaudeau (Guy).

Isère.

1 Labrit (Claude).

Loir-et-Cher.

1 Morincomme (Adrien).

Loire-Atlantique.

1 Chevalier (Emile) ; 2 Quemerais (André) ; 3 Chanson (Henri) ; 4 Malsagne (Gaston) ; 5 Houssais (Maurice) ; 6 Morin Roger) ; 7 Couedro (Gabriel) ; 8 Girard (Pierre) ; 9 Guibert (Joseph) ; 10 Quiniou (Robert) ; 11 Boussot (Ange-Marie) ; 12 Pauvert (Marcel) ; 13 Blanchard (Edouard) ; 14 Danioux (Gabriel) ; 15 Teurnier (Jean) ; 16 Vinouze (Yves) ; 17 Michaud (Etienne) ; 18 Turpin (Jean) ; 17 Merieau (André) ; 20 Amiaud (Claude) ; 21 Fonteneau (Pierre) ; 22 Galiby (Jean) ; 23 Dayan (Joseph)

Loiret.

1 Morincomme (Adrien) ; 2 Miard (Michel).

Lot-et-Garonne.

1 Pis (Jean) ; 2 Dardenne (René) ; 3 Javelot (Jacques).

Maine-et-Loire.

1 Segaud (Jules) ; 2 Poireau (Eugène) ; 3 Touchais (Alphonse) ; 4 Pauvert (Marcel) ; 5 Blanchard (Edouard) ; 6 Dansault (Yves) ; 7 Blandin Bernard) ; 8 Miard (Michel) ; 9 Dayan (Joseph).

Manche.

1 Pallarès (André).

Marne (Haute-).

1 Gérardin (Gérard) ; 2 Ah-Long (Marc).

Mayenne.

1 Boue (Jean).

Meurthe-et-Moselle.

1 Thebaud (Jean).

Morbihan.

1 Le Pennec (Joseph) ; 2 Chanson (Henri) ; 3 Merrien (Henri) ; 4 Bernard (Raymond) ; 5 Le Scouezec (Edouard) ; 6 Faven (Maurice) ; 7 Nicol (Marcel) ; 8 Le Meec (René) ; 9 Turpin (Jean) ; 10 Lambert (Maurice) ; 11 Moello (Marcel) ; 12 Gullevic (Pierre).

Moselle.

1 Nicaise (Nicolas) ; 2 Godfrin (Roland) ; 3 Vandenbrouke (Jean).

Nord.

1 Daire (Raymond) ; 2 Priez (Moïse) ; 3 Decoster (Cyrille) ; 4 Guilbert (Paul) ; 5 Munoz (Armand) ; 6 Benicourt (Eugène) ; 7 Rahout (Guy).

Pas-de-Calais.

1 Lecoustre (François) ; 2 Guilbert (Paul) ; 3 Rahout (Guy).

Puy-de-Dôme.

1 Piau (Abel).

Pyrénées-Orientales.

1 Gancarz (François) ; 2 Fabre (Louis) ; 3 Dallo (Marius).

Rhin (Bas-).

1 Petit (Armand) ; 2 Kleinhentz (Henri) ; 3 Goetter (Joseph) ; 4 Bertrand (André) ; 5 Deloge (Gabriel) ; 6 Cornec (Jean-François) ; 7 Herzog-Hess (Roger) ; 8 Gaullier (Gabriel) ; 9 Vandenbroucke (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Schleret (Marcel) ; 2 Basso (Albert) ; 3 Engel (René) ; 4 Bettle (Alfred) ; 5 Fohenle (Fernand).

Rhône.

1 Peruchon (Charles) ; 2 Peret (Jules) ; 3 Chambon (René).

Saône-et-Loire.

1 Pain (Lucien) ; 2 Jean (René).

Sarthe.

1 Fadoin (Léon) ; 2 Gaucher (Marcel) ; 3 Seillier (Roger).

Savoie.

1 Baudin (Etienne).

Savoie (Haute-).

1 Bussat (Charles).

Seine.

1 Simon (Henri) ; 2 David (Pierre) ; 3 Munoz (Armand) ; 4 Cornec (Jean-François) ; 5 Joyeux (Fernand) ; 6 Pages (Jean) ; 7 Pachiotti (Edmond) ; 8 Goron (Jean-Claude) ; 9 Gosset (Jean-Marie) ; 10 Royer (Marcel) ; 11 Serot (Adrien) ; 12 Rascar (Bertrand) ; 13 Guérin (Jacques).

Seine-Maritime.

1 Bouvier (Fernand) ; 2 Landau (Richard) ; 3 Derval (Jean-Claude).

Seine-et-Marne.

1 Daire (Raymond) ; 2 Morel (Christian).

Seine-et-Oise.

1 Guegueniat (Jean) ; 2 Duault (André) ; 3 Simon (Henri) ; 4 David (Pierre) ; 5 Roman (Francis) ; 6 Joyeux (Fernand) ; 7 Landau (Richard).

Sèvres (Deux-).

1 Thibeudeau (Guy) ; 2 Guérin (Jacques).

Tarn-et-Garonne.

1 Canonici (Antoine).

Var.

1 Foata (Sébastien) ; 2 Février (Robert) ; 3 Sucur (Maurice) ; 4 Sauze (René) ; 5 Raulot (Michel) ; 6 Germani (Antoine) ; 7 Merot (Robert) ; 8 Duret (André).

Vaucluse.

1 Moiton (Jean).

Vendée.

1 Petit (Armand) ; 2 Malsagne (Gaston) ; 3 Lachaise (René).

Vienne.

1 Boubaker ben Khémia ; 2 Avry (Robert).

Vienne (Haute-).

1 Houssais (Maurice).

Vosges.

1 Thébaud (Jean).

Alger.

1 Sans (Joseph) ; 2 Taupiac (Jean).

Bône.

1 Boutemer Youcef.

Constantine.

1 Ishak (Georges).

Oran.

1 Yahya Salah ben Ali ; 2 Taupiac (Jean).

Sétif.

1 Padolus (Léo-Gatien).

Guadeloupe.

1 Dufay (Flavien) ; 2 Laquitaine (Jules) ; 3 Desplan (Cyprien) ; 4 Gerchel (Germanius).

Guyane.

1 Crestor (Robert).

Martinique.

1 Brigitte (Alphonsine-Raymond) ; 2 Marous (Joseph) ; 3 Florimond (Marie-Joseph) ; 4 Petricien (Raphaël) ; 5 Cratere (Antoine) ; 6 Chantelly (Edmond).

Réunion.

1 Lebon (Claude).

Article R. 33 du code des pensions militaires d'invalidité.

Moyen (Roger) (Hautes-Alpes, Basses-Alpes).

Garçon de laboratoire.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Cervetti (Paul).

Aude.

1 Tarbouriech (Louis).

Bouches-du-Rhône.

1 Cervetti (Paul) ; 2 Clerc (Jean) ; 3 Vedric (Antoine).

Charente.

1 Aubouin (Paulin).

Corse.

1 Messei (André).

Côte-d'Or.

1 Demangeot (Joseph).

Côtes-du-Nord.

1 Jagot (Georges).

Doubs.

1 Champigny (René).

Gard.

1 Troubat (Camille).

Garonne (Haute-).

1 Cogules (Joseph) ; 2 Roques (William).

Gironde.

1 Bronnert (Charles) ; 2 Darrieutort (Roger).

Hérault.

1 Taurines (Georges) ; 2 Fabre (René) ; 3 Troubat (Camille) ; 4 Tarbouriech (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Aubrée (Marcel) ; 2 Esnault (Joseph) ; 3 Fretel (Francis) ; 4 Le Tacon (Ambroise) ; 5 Coutentin (Gilbert) ; 6 Hoguet (Prosper) ; 7 Jagot (Georges).

Indre-et-Loire.

1 Reviron (Roland) ; 2 Perrigault (Emile) ; 3 Charretier (Eugène).

Morbihan.

1 Even (Jean-Louis).

Rhin (Bas-).

1 Kehr (André) ; 2 Waeckerle (Ernest).

Rhin (Haut-).

1 Imber (Albert).

Sèvres (Deux-).

1 Auboin (Paulin).

Tarn.

1 Puech (Christian).

Tarn-et-Garonne.

1 Puech (Christian).

Oran.

1 Linarès (Joseph).

Guadeloupe.

1 Albert (Paul).

Martinique.

1 Moutoussamy (Zéphirin).

Catégorie « D ».

Rhin (Bas-).

1 M'Hamed ben Mohamed.

Martinique.

1 Julie-Suzanne (Mathieu).

OUVRIERS SPÉCIALISÉS

Affûteurs de scies.

Catégorie « C ».

Cher.

1 Meriau (Marcel).

Aide-opticien.

Catégorie « D ».

Morbihan.

1 Langonne (Pierre).

Ajusteur.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Bonnet (Joseph).

Finistère.

1 Leaustic (Roger) ; 2 Le Sonn (Jean).

Loire.

1 Guerrero (Lucien).

Loiret.

1 Loiselle (Jacques).

Puy-de-Dôme.

1 Grille (Jacques).

Pyrénées (Hautes-).

1 Arberet (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Schmitt (Fernand) ; 2 Marck (Claude) ; 3 Boos (Alfred) ; 4 Froidevaux (René).

Rhône.

1 Guerrero (Lucien).

Var.

1 Bonnet (Joseph).

Territoire de Belfort.

1 Froidevaux (René).

Catégorie « D ».

Charente.

1 Guillemet (Alfred).

Finistère.

1 Gahagnon (Emile) ; 2 Queré (François) ; 3 Leal (Jean) ; 4 Laouenan (Joseph) ; 5 Berry (Laurent) ; 6 Léon (Albert) ; 7 Barvec (Auguste).

Gard.

1 Bertrand (André) ; 2 Oliard (Claude).

Garonne (Haute-).

1 Kutarba (Jean).

Hérault.

1 Oliard (Claude).

Ille-et-Vilaine.

1 Quemerais (André) ; 2 David (Marcel).

Loire-Atlantique.

1 Quemerais (André) ; 2 Minier (Emile) ; 3 Bretagne (Joseph) ; 4 Derouet (Robert).

Maine-et-Loire.

1 Bretagne (Joseph) ; 2 Derouet (Robert).

Morbihan.

1 Jambu (André) ; 2 Bourdiec (Julien) ; 3 Fouille (René) ; 4 Guegan (François).

Oise.

1 Desseaux (Claude).

Pyrénées (Hautes-).

1 Kutarba (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Kriegel (Joseph).

Rhône.

1 Minier (Emile).

Ajusteur de précision.

Catégorie « C ».

Gironde.

1 Jarnolle (Pierre).

Seine.

1 Serpadski (Valec).

Ajusteur mécanicien.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Lamy (Gustave).

Finistère.

1 Morant (Roger).

Garonne (Haute-).

1 Irman (Etienne).

Loiret.

1 Loiselle (Jacques).

Rhône.

1 Vengeon (André).

Var.

1 Lamy (Gustave).

Catégorie « D »

Alpes (Basses-).

1 Guirand (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Vidoni (Roger).

Calvados.

1 Delmas (René) ; Le Cornu (Jean).

Manche.

1 Mounier (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Truntzer (Joseph) ; 2 Reber (Ernest).

Vaucluse.

1 Vidoni (Roger).

Appareilleur.

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Polard (Jean).

Morbihan.

1 Le Fur (Eugène).

Armurier et mécanicien d'armement.

Catégorie « C ».

Morbihan.

1 Audran (Armand).

Armurier.

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Agriodos (Victorien).

Finistère.

1 Chavonet (Félix).

Meuse.

1 Collin (Maurice).

Seine.

1 Morisset (André).

Var.

1 Agriodos (Victorien).

Boulanger.

Catégorie « C ».

Var.

1 Rabbia (André).

Catégorie « D ».

Garonne (Haute-).

1 Levêque (Marcel).

Hérault.

1 Levêque (Marcel).

Sarthe.

1 Guyot (Maurice).

Seine-et-Marne.

1 Leroy (René).

Seine-et-Oise.

1 Guyot (Maurice).

Bourrelier.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Dantec (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Dantec (Jean).

Charpentier en fer.

Catégorie « C ».

Manche.

1 Yon (Henri).

Charpentier en bois.

Catégorie « C ».

Ardennes.

1 Heit (Félix).

Garonne (Haute-).

1 Pujol (Jean).

Moselle.

1 Heit (Félix).

Nord.

1 Van Bremeerch (Jean).

Catégorie « D ».

Corse.

1 Campa (Etienne).

Finistère.

1 Troadec (Auguste) ; 2 Kerdraon (Albert).

Gironde.

1 Chagnaud (Marc).

Loire-Atlantique.

1 Mouille (Gérard).

Maine-et-Loire.

1 Mouille (Gérard) ; 2 Chagnaud (Marc).

Morbihan.

1 Berou (Jean).

Chaudronnier tôlier.

Catégorie « C ».

Gironde.

1 Pires (Henrique).

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Plouzane (Goulven) ; 2 Kermaidic (Vincent) ; 3 Lozach (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Kermaidic (Vincent).

Indre-et-Loire.

1 Gillet (Marcel).

Loire-Atlantique.

1 Plouzane (Goulven) ; 2 Bargain (Jean).

Morbihan.

1 Guégan (François).

Sarthe.

1 Lozach (Jean).

Chaudronnier mécanicien.

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Herry (Paul).

Conducteur de véhicules.

Catégorie « C ».

Allier.

1 Jamier (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Coulomb (Louis) ; 2 Peano (Emmanuel) ; 3 Delahaigue (André).

Hérault.

1 Peano (Emmanuel).

Puy-de-Dôme.

1 Jamier (Joseph).

Pyrénées (Hautes-).

1 Lavigne (Joseph).

Rhône.

1 Jouvenet (Louis).

Sarthe.

1 Ahmed (Lahcène) ;

Seine.

1 Bombili (Eugène) ; 2 Haniak (Lucien) ; 3 Gambelou (Jean) ; 4 Gudin (Raymond).

Seine-Maritime.

1 Viel (Didier) ; 2 Cauchois (Lucien).

Seine-et-Marne.

1 Haniak (Lucien).

Var.

1 Delahaigue (André).

Vienne (Haute-).

1 Chambord (André) ; 2 Desroches (Léon).

Catégorie « D ».

Alpes (Basses-).

1 Diongue (Abdoulaye).

Alpes-Maritimes.

1 Lezat (François) ; 2 Herbert (Joseph) ; 3 Nicolini (Pierre).

Bouches-du-Rhône.

1 Kahoul Mokhtar ; 2 Paulet (Albert) ; Salameh Youssef ; 4 Bonheur (Clément).

Côte-d'Or.

1 Charpentier (Paul).

Finistère.

1 Charpentier (Paul) ; 2 Albert (Guy).

Garonne (Haute-).

1 Lezat (François).

Gironde.

1 Gaston (Gérard) ; 2 Guilbert (Marcel).

Landes.

1 Gaston (Gérard).

Loire-Atlantique.

1 Jodar (Alexandre).

Manche.

1 Cavelier (Marcel).

Morbihan.

1 Albert (Guy).

Pyrénées-Orientales.

1 Fabre (Louis).

Seine.

1 Bonheur (Clément) ; 2 Capitaine (Jean-Marie).

Seine-Maritime.

1 Cavelier (Marcel).

Var.

1 Paulet (Albert) ; 2 Salameh Youssef ; 3 Diongue Abdoulaye.

Vienne.

1 Dumagnier (Maurice).

Conducteur mécanicien de véhicules.

Catégorie « C »

Alpes-Maritimes.

1 Soule (Hyacinthe).

Bouches-du-Rhône.

1 Peano (Emmanuel).

Charente.

1 Sabatier (James).

Cher.

1 Meriau (Marcel).

Dordogne.

1 Soule (Hyacinthe).

Hérault.

1 Peano (Emmanuel).

Indre-et-Loire.

1 Renolleau (Marcel).

Loire.

1 Jonard (Louis).

Seine.

1 Naudin (Roger).

Vienne (Haute-).

1 Barbier (Emile).

Catégorie « D »

Charente-Maritime.

1 Vinet (Jean).

Côte-d'Or.

1 Trivier (Félix).

Isère.

1 Hesling (Guy).

Loire-Atlantique.

1 Turpin (Jean).

Maine-et-Loire.

1 Mallet (André).

Morbihan.

1 Le Meec (René); 2 Turpin (Jean).

Nord.

1 Looten (Raymond).

Rhône.

1 Hesling (Guy)

Sarthe.

1 Mallet (André).

Alger.

1 Taupiac (Jean).

Oran.

1 Taupiac (Jean).

Mécanicien.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Guagenti (Ange).

Var.

1 Guagenti (Ange).

Catégorie « D »

Alpes-Maritimes.

1 Chapelle (Victorin) ; 2 Deidier (Jean-Louis).

Bouches-du-Rhône.

1 Deidier (Jean-Louis).

Côtes-du-Nord.

1 Raoul (Louis) ; 2 Prigent (Jean).

Finistère.

1 Raoul (Louis) ; 2 Cariou (Hervé) ; 3 Guena (Albert) ; 4 Plouzane (Goulven) ; 5 Guiziou (François) ; 6 Prigent (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Rouzic (Philibert).

Indre-et-Loire.

1 Poireau (Eugène).

Landes.

1 Bidot (Christian).

Loire-Atlantique.

1 Fruneau (Michel) ; 2 Plouzane (Goulven) ; 3 Février (Eugène) ; 4 Chevalier (Emile) ; 5 Chanson (Henri)).

Maine-et-Loire.

1 Poireau (Eugène).

Meurthe-et-Moselle.

1 Lagney (Fernand).

Morbihan.

1 Jegouzo (Alexis) ; 2 Le Rouzic (Philibert) ; 3 Fruneau (Michel) ; 4 Février (Eugène) ; 5 Chanson (Henri) ; 6 Merrien (Henri).

Nord.

1 Dercle (Albert).

Rhin (Bas-).

1 Goetter (Joseph) ; 2 Barisy (Raymond).

Var.

1 Chapelle (Victorin).

Cordonnier.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Brehier (Jean).

Manche.

1 Jade (Jean).

Morbihan.

1 Payen (Roger) ; 2 Jade (Jean).

Moselle.

1 Rubeck (Georges).

Rhin (Bas-).

1 Kuhn (Georges) ; 2 Laurent (Henri).

Rhin (Haut-).

1 Laurent (Henri).

Rhône.

1 Seve (Pierre) ; 2 Vouillon (Joseph).

Saône-et-Loire.

1 Seve (Pierre).

Seine-et-Marne.

1 Rubeck (Georges).

Catégorie « D ».

Dordogne.

1 Roguet (Gérard).

Gironde.

1 Roguet (Gérard).

Cuisinier.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Monteil (Henri).

Corse.

1 Daragon (Lucien).

Puy-de-Dôme.

1 Jallat (Maurice) ; 2 Terrasson (Henri).

Pyrénées-Orientales.

1 Daragon (Lucien).

Rhône.

1 Chaussin (Ernest).

Saône-et-Loire.

1 Chaussin (Ernest).

Seine.

1 Jermar (Adolphe).

Seine-et-Oise.

1 Jermar (Adolphe).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Jaubertie (Roland).

Electricien.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Wislez (Marie).

Côtes-du-Nord.

1 Treguer (Michel).

Finistère.

1 Guegen (Hervé) ; 2 Treguer (Michel).

Gard.

1 Wislez (Marie).

Gironde.

1 Potier (René).

Pyrénées (Basses-).

1 Potier (René).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Sibille (Daniel).

Charente.

1 Durousseau (Alphonse).

Finistère.

1 Couriou (Guillaume) ; 2 Le Gall (Robert) ; 3 Cadiou (Denis) ; 4 Salaun (François) ; 5 Le Goff (Pierre) ; 6 Calvez (Jean).

Gironde.

1 Calvez (Jean).

Loire-Atlantique.

1 Abalea (Joseph) ; 2 Rouge (Guy).

Maine-et-Loire.

1 Lalonde (René).

Morbihan.

1 Hillion (Pierre) ; 2 Salaun (François).

Sarthe.

1 Guillou (Maurice) ; 2 Lalonde (René).

Var.

1 Vial (Honoré).

Aide-électricien.

Catégorie « D ».

Var.

1 Doucen (Roger).

Catégorie « C ».

Electricien ajusteur.

Finistère.

1 Jestin (Robert).

Catégorie « C ».

Electricien monteur.

Bouches-du-Rhône.

1 Perramond Pierre).

Vaucluse.

1 Perramond (Pierre).

Catégorie « D ».

Allier.

1 Muller (Jacques).

Finistère.

1 Jaffre (Yves).

Seine.

1 Jaffre (Yves).

Forgeron.

Catégorie « C ».

Gironde.

1 Guerif (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Lelièvre (Eugène).

Catégorie « D ».

Côte-d'Or

1 Chaudron (Jean-Louis).

Finistère.

1 Kerneves (Yves).

Gard.

1 Bouhelier (Louis).

Morbihan.

1 Rivoal (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Zeitter (Adolphe).

Rhin (Haut-).

1 Zeitter (Adolphe).

Mécanicien forgeron.

Catégorie « C ».

Eure-et-Loir.

1 Person (Georges).

Gréeur appareilleur.

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Kermarrec (Louis) ; 2 Le Borgne (Laurent).

Loire-Atlantique.

1 Pesqueur (Joseph).

Morbihan.

1 Pesqueur (Joseph).

Horloger

Catégorie « C ».

Rhin (Bas-).

1 Spohr (Charles).

Rhin (Haut-).

1 Spohr (Charles).

Jardinier.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Le Meur (Ernest).

Rhin (Bas-)

1 Lang (Jean).

Seine-et-Oise.

1 Poncet (Julien).

Vienne.

1 Bertrand (Adrien).

Catégorie « D ».

Oise.

1 Moulin (Raymond).

Seine-et-Oise.

1 Moulin (Raymond).

Aide-jardinier.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Le Meur (Ernest).

Indre-et-Loire.

1 Belliard (Robert).

Pyrénées (Basses-).

1 Belliard (Robert).

Savoie.

1 Mercier (Marius).

Catégorie « D ».

Oise.

1 Moulin (Raymond).

Seine-et-Oise.

1 Moulin (Raymond).

Maçon.

Catégorie « C ».

Aude.

1 Bravin (Giacinto).

Côtes-du-Nord.

1 Daniel (Georges).

Eure-et-Loir.

1 Pean (Roland).

Finistère.

1 Daniel (Georges) ; 2 Gouriou (Paul).

Ille-et-Vilaine.

1 Coquin (Prudent) ; 2 Tinlot (Richard).

Morbihan.

1 Gouriou (Paul).

Rhin (Bas-).

1 Broggini (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Broggini (Jean).

Rhône.

1 Rey (Henri).

Sarthe.

1 Desmots (Robert).

Seine

1 Hardy (Victor) ; 2 Rey (Henri).

Seine-Maritime.

1 Hardy (Victor).

Catégorie « D ».

Eure-et-Loir.

1 Evrard (Raymond)

Finistère.

1 Kerebel (Pierre) ; 2 Creff (Jean-Louis), 3 Kermaidic (Jean).

Gard

1 Coute (Eusèbe).

Morbihan.

1 Fravalo (Eugène).

Somme

1 Corroyer (Roland).

Var.

1 Huguen (René).

Maréchal-ferrant.

Catégorie « D ».

Côte-d'Or.

1 Trivier (Félix).

Menuisier.

Catégorie « C ».

Ardennes.

1 Heit (Félix).

Aude.

1 Subreville (François).

Bouches-du-Rhône.

1 Michel (Joseph).

Charente.

1 Gaboreau (Louis).

Charente-Maritime.

1 Labosse (Guy).

Corrèze.

1 Druliolle (Joseph).

Côte-d'Or.

1 Patin (Michel).

Côtes-du-Nord.

1 Allain (René) ; 2 Marec (Henri).

Eure-et-Loir.

1 Cordier (Paul).

Finistère.

1 Mercier (François) ; 2 Bellec (Albert) ; 3 Marec (Henri).

Gard.

1 Toulouse (Aimé).

Garonne (Haute-).

1 Pujol (Jean) ; 2 D'Angelo (Eloi) ; 3 Tortelli (Pierre).

Gironde.

1 D'Angelo (Eloi) ; 2 Labosse (Guy).

Hérault.

1 Subreville (François) ; 2 Toulouse (Aimé).

Ille-et-Vilaine.

1 Sebastien (Bernard) ; 2 Day (Jean) ; 3 Allain (René).

Indre-et-Loire.

1 Tortelli (Pierre).

Loire-Atlantique.

1 Papon (Félix).

Loiret.

1 Nioche (Maurice).

Mayenne.

1 Abalain (Jean-Claude).

Meurthe-et-Moselle.

1 Garzandat (René).

Morbihan.

1 Maurien (Jean).

Moselle.

1 Garzandat (René) ; 2 Heit (Félix).

Rhin (Bas-).

1 Martz (Pierre).

Savoie.

1 Sandon (André).

Seine.

1 Vialle (Robert) ; 2 Abalain (Jean-Claude).

Seine-et-Oise.

1 Sebastien (Bernard).

Sèvres (Deux-).

1 Gaboreau (Louis).

Var.

1 Mercier (François) ; 2 Michel (Joseph).

Vienne (Haute-).

1 Vialle (Robert).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Gineste (André).

Côtes-du-Nord.

1 Jestin (Pierre) ; 2 Mouden (Joseph).

Finistère.

1 Bourbigot (Henri) ; 2 Tanguy (François) ; 3 Coz (Jean) ; 4 Le Meur (Michel) ; 5 Pouliquen (Jean) ; 6 Jestin (Pierre) ; 7 Bouguen (Armand) ; 8 Mouden (Joseph) ; 9 Habasque-Tobie (Antoine) ; 10 Le Rest (Jean-Louis).

Garonne (Haute-).

1 Solis (Théodule).

Gironde.

1 Grall (Louis) ; 2 Chagnaud (Marc).

Maine-et-Loire.

1 Chagnaud (Marc).

Marne (Haute-).

1 Lange (René).

Morbihan.

1 Tanguy (François) ; 2 Habasque-Tobie (Antoine).

Pyrénées-Orientales.

1 Gineste (André).

Rhône.

1 Perrin (Louis).

Seine.

1 Lerest (Jean-Louis).

Var.

1 Peres (Joseph).

Menuisier charpentier.

Catégorie « C ».

Charente.

1 Vallin (René).

Gironde.

1 Veyrinas (Joseph).

Vienne (Haute-).

1 Veyrinas (Joseph).

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Reilhac (Claude).

Menuisier ébéniste.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Maccari (Charles).

Ille-et-Vilaine.

1 Pannetier (Théodore) ; 2 Perrier (Amédée).

Indre-et-Loire.

1 Helan (Rogatien).

Sarthe.

1 Picouleau (Henri).

Catégorie « D »

Côtes-du-Nord.

1 Lemoine (Marcel).

Finistère.

1 Le Bihan (Georges).

Garonne (Haute-).

1 Risal (Antoine).

Gironde.

1 Risal (Antoine).

Ille-et-Vilaine.

1 Lemoine (Marcel).

Morbihan.

1 Le Bihan (Georges).

Nord.

1 Ortis (Jean).

Ebéniste.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Peton (Guy).

Nord.

1 Plancqueel (Roger).

Seine-Maritime.

1 Peton (Guy).

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Landure (Yves).

Raboteur.

Catégorie « C ».

Rhin (Haut-).

1 Zilliox (Léon).

Territoire de Belfort.

1 Zilliox (Léon).

Catégorie « D »

Pyrénées (Hautes-).

1 Jaequeray (Antonin).

Monteur d'atelier.

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Gourmelon (Yves).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Quere (Julien).

Monteur chauffage central.

Catégorie « C ».

Rhin (Bas-).

1 Sprecher (Théodore).

Rhin (Haut-).

1 Sprecher (Théodore).

Mouleur.

Catégorie « D ».

Meuse.

1 Devingt (André).

Motoriste.

Catégorie « D ».

Morbihan.

1 Guegan (François).

Peintre.

Catégorie « C ».

Côtes-du-Nord.

1 Lavanant (Paul) ; 2 Le Floch (Yves) ; 3 Glorion (Maurice).

Finistère.

1 Lavanant (Paul) ; 2 Le Floch (Yves) ; 3 Glorion (Maurice) ; 4 Corbe (François).

Ille-et-Vilaine.

1 Colombier (Maurice) ; 2 Jourdan (Louis ; 3 Paranthoen (René) ; 4 Corbe (François).

Loire.

1 Malendowsky (Félix).

Sarthe.

1 Segrétain (André) ; 2 Belkiri (Mabrouk).

Vienne (Haute-).

1 Chauprade (Marcel).

Catégorie « D ».

Calvados.

1 Muris (Pierre).

Dordogne.

1 Dubost (Roger).

Finistère.

1 Queferus (Jean-Baptiste).

Gard.

1 Navaro (Claude).

Gironde.

1 Dubost (Roger).

Hérault.

1 Navaro (Claude).

Plombier.

Catégorie « C ».

Sarthe.

1 Perrussel (Julien).

Plombier zingueur.

Catégorie « C ».

Hérault.

1 Balli (Pierre).

Ille-et-Vilaine.

1 Micault (Pierre).

Alger.

1 Chaubard (René) ; 2 Gutierrez (Roger).

Chef monteur radio-électricien.

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Salou (Paul).

Radio-électricien.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Guilloux (Pierre).

Morbihan.

1 Guilloux (Pierre).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Lancien (Emile).

Seine-Maritime.

1 Lancien (Emile).

Sellier-bourrelier.

Catégorie « C ».

Ille-et-Vilaine.

1 Le Nouaille Jean).

Morbihan.

1 Le Nouaille (Jean).

Alger.

1 Seban (Moïse).

Catégorie « D ».

Manche.

1 Legrain (René).

Serrurier.

Catégorie « C ».

Rhin (Bas-).

1 Mennel (André).

Rhin (Haut-).

1 Mennel (André).

Catégorie « D ».

Loire-Atlantique.

1 Mary (Marcel) ; 2 Le Guen (Camille).

Maine-et-Loire.

1 Mary (Marcel) ; 2 Le Guen (Camille).

Meurthe-et-Moselle.

1 Mathieu (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Wustinger (Charles).

Rhin (Haut-).

1 Wustinger (Charles).

Var.

1 Guignard (Auguste).

Serrurier forgeron.

Catégorie « D ».

Maine-et-Loire.

1 Meunier (Gustave).

Sarthe.

1 Meunier (Gustave).

Serrurier soudeur.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Cudennec (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Choblet (André).

Soudeur à l'arc.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Duminy (André).

Bouches-du-Rhône.

1 Bonnet (Joseph).

Charente.

1 Bigaud (André).

Indre-et-Loire.

1 Brocheriou (Raymond).

Loire.

1 Viallet (Louis).

Loire-Atlantique.

1 David (Alexandre).

Maine-et-Loire.

1 David (Alexandre).

Rhône.

1 Viallet (Louis).

Seine.

1 Bigaud (André).

Var.

1 Duminy (André) ; 2 Bonnet (Joseph).

Vienne.

1 Courtoy (Marc).

Constantine.

1 Elbaze (Eliaou).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Herbert (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Toufic Wannous).

Indre-et-Loire.

1 Gillet (Marcel).

Nièvre.

1 Bruet (Georges).

Soudeur au chalumeau.

Catégorie « C ».

Charente.

1 Viroulaud (Henri).

Morbihan.

1 Riou (Marcel).

Vienne.

1 Courtoy (Marc).

Catégorie « D ».

Ain.

1 Gauthier (Louis).

Aude.

1 Fourcou (René).

Indre-et-Loire.

1 Gillet (Marcel).

Jura.

1 Gauthier (Louis).

Pyrénées-Orientales.

1 Fourcou (René).

Martinique.

1 Largange (Raymond).

Chalumiste découpeur.

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Sztolarcsik (Ernest).

Morbihan.

1 Sztolarcsik (Ernest).

Tailleur d'habits.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Orivelle (Marcel).

Calvados.

1 Etienne (François).

Côtes-du-Nord.

1 Etienne (François).

Finistère.

1 Penven (Pierre).

Gard.

1 Bastide (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Le Rouzic (Pierre).

Hérault.

1 Bastide (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Rouzic (Pierre).

Meurthe-et-Moselle.

1 Waller (Robert).

Moselle.

1 Waller (Robert).

Rhin (Bas-).

1 Wucher (Auguste) ; 2 Seeholtz (Léon) ; 3 Parmentier (Ernest).

Rhin (Haut-).

1 Wucher (Auguste) ; 2 Seeholtz (Léon).

Var.

1 Orivelle (Marcel).

Tourneur.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Mercier (James).

Garonne (Haute-).

1 Nauche (Henri).

Gironde.

1 Courreges (Georges).

Loire-Atlantique.

1 Camus (Georges).

Loiret.

1 Bauthamy (Guy).

Lot-et-Garonne.

1 Courreges (Georges).

Puy-de-Dôme.

1 Pascal (Henri).

Rhin (Bas-).

1 Gross (Auguste).

Rhône.

1 Fraysse (Jean-Baptiste).

Seine-Maritime.

1 Camus (Georges).

Var.

1 Mercier (James).

Alger.

1 Filippini (Serge) ; 2 Bellaloum (Jean-Claude).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Campagnol (Louis).

Charente.

1 Fort (René).

Gironde.

1 Campagnol (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Dietrich (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Drappier (Louis).

Sarthe.

1 Caillon (Bernard).

Territoire de Belfort.

1 Drappier (Louis).

Manœuvre spécialisé.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Ciais (Charles).

Bouches-du-Rhône.

1 Licciardi (Jean).

Cher.

1 Rippart (Pierre).

Côtes-du-Nord.

1 Le Morvan (Emmanuel) ; 2 Tosser (Lucien) ; 3 Thomas (Pierre) ; 4 Le Bail (Guillaume) ; 5 Gerard (Gaston).

Finistère.

1 Alan (Pierre) ; 2 Gueguen (Hervé) ; 3 Tosser (Lucien) ; 4 Bleunven (Jean-François) ; 5 Le Borgne (Germain) ; 6 Hilliard (Louis) ; 7 Podeur (Yves) ; 8 Runambot (Gabriel) ; 9 Le Grand (Joseph).

Garonne (Haute-).

1 Fouassie (Antoine) ; 2 Cogules (Joseph) ; 3 Soler (Marcel) ; 4 Danede (Jacques).

Ille-et-Vilaine.

1 Thomas (Pierre) ; 2 Le Moine (Roger) ; 3 Vauleon (Albert) ; 4 Fortin (Vital) ; 5 Besnard (Alexandre) ; 6 Hilliard (Louis) ; 7 Hamon (Marie-Ange) ; 8 Le Bail (Guillaume) ; 9 Huet (Pierre) ; 10 Fretel (Francis) ; 11 Busnel (André) ; 12 Gerard (Gaston) ; 13 Guegan (Louis) ; 14 Auffray (Jules) ; 15 Quinton (Joseph) ; 16 Le Tacon (Ambroise).

Indre-et-Loire.

1 Collet (Henri).

Loire.

1 Coudun (Pierre) ; 2 Sautet (Raymond).

Loire-Atlantique.

1 Barbeau (Raymond).

Marne (Haute-).

1 Rippart (Pierre).

Morbihan.

1 Payen (Roger) ; 2 Guegan (Louis) ; 3 Runambot (Gabriel) ; 4 Le Grand (Joseph) ; 5 Le Dillau (Aubin).

Nord.

1 Jackiewiez (Antoni).

Puy-de-Dôme.

1 Marchat (Lucien).

Pyrénées (Hautes-).

1 Paindavoine (Camille).

Rhin (Bas-).

1 Boehler (Marius).

Rhône.

1 Bencif (Ahmed) ; 2 Tekfi (Areski).

Var.

1 Truc (Félicien).

Vienne (Haute-).

1 Faye (Albin).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Mahmoud (Ismaël).

Bouches-du-Rhône.

1 Colombani (Antoine) ; 2 Youssef (Mohamed) ; 3 Mahmoud (Ismaël) ; 4 Ottaviani (Michel).

Côtes-du-Nord.

1 Philippot (Joseph).

Finistère.

1 Herve (Jean) ; 2 Letty (Joseph) ; 3 Uguen (Jean-Marie) ; 4 Le Guen (Albert) ; 5 Le Page (François) ; 6 Vigouroux (Goulven) ; 7 Le Stanc (Jean-François) ; 8 Polard (Jean) ; 9 Velly (François) ; 10 Prouff (François) ; 11 Bougaran (Elie) ; 12 Cardinal (François) ; 13 Queffelec (Jean-Louis) ; 14 Le Meur (Michel) ; 15 Le Berre (Sébastien) ; 16 Philippot (Joseph) ; 17 Mentec (Joseph) ; 18 Kernen (Etienne) ; 19 Cam (François) ; 20 Bozoc (François) ; 21 Le Gal (Lucien) ; 22 Bourhis (Nicolas) ; 23 Morvan (Jean) ; 24 Prigent (Yves).

Garonne (Haute-).

1 Anouilh (Bernard).

Hérault.

1 Djennad (Saïd).

Ille-et-Vilaine.

1 Heudes (Maurice).

Indre.

1 Brocheriou (Jean).

Indre-et-Loire.

1 Beaujouan (Louis).

Loire.

1 Faure (Gérard).

Loir-et-Cher.

1 Beaujouan (Louis).

Morbihan.

1 Herve (Jean) ; 2 Evanno (Jean-François) ; 3 Peltier (Joseph) ; 4 Le Guilias (Mathurin) ; 5 Mentec (Joseph) ; 6 Briki (Saïd) ; 7 Kernen (Etienne) ; 8 Le Gal (Lucien) ; 9 Larbouiette (Alexis).

Moselle.

1 Djennad (Saïd).

Rhin (Bas-).
1 Ben Djillali (Mohamed) ou Mohamed (ben Djillali).

Sarthe.
1 Prigent (Yves).

Tarn-et-Garonne.
1 Anouilh (Bernard).

Var.
1 Paris (Jean) ; 2 Heudes (Maurice) ; 3 Colombani (Antoine) ; 4 Balikian (Marcel) ; 5 Ottoviani (Michel).

EMPLOIS FÉMININS

OUVRIÈRE SPÉCIALISÉE

Calqueuse.

Pyrénées (Hautes-).
1 Abadie (Germaine).

Coupeuse.

Bouches-du-Rhône.
1 Brun (Marie).

Finistère.
1 Goasduff (Rosalie).

Rhin (Bas-).
1 Bieber (Hildegarde).

Couturière.

Finistère.
1 Lemeau (Jeanne) ; 2 Calvez (Marie).

Gironde.
1 Dufrenoy (Marthe) ; 2 Dussier (Marie).

Morbihan.
1 Mahé (Radegonde) ; 2 Kergoat (Emilienne).

Puy-de-Dôme.
1 Ossedat (Yvonne) ; 2 Audet (Marie).

Rhin (Bas-).
1 Kopf (Jeanne) ; 2 Muntzinger (Marguerite) ; 3 Ott (Augustine).

Territoire de Belfort.
1 Demuth (Marguerite).

Couturière lingère.

Côte-d'Or.
1 Schiele (Yvonne).

Finistère.
1 Kersale (Anne).

Ille-et-Vilaine.
1 Fleury (Antoinette) ; 2 Eon (Adèle).

Indre-et-Loire.
1 Tourette (Simone).

Isere.
1 Vidal (Henriette).

Morbihan.
1 Kersale (Anne) ; 2 Raude (Marie).

Nord.
1 Liagre (Françoise) ; 2 Lepage (Monique).

Seine.
1 Dufour (Maria) ; 2 Bajeux (Marie).

Vienne.
1 Guillaud (Huguette).

Alger.
1 Perriguet (Rose).

Lingère tailleuse.

Bouches-du-Rhône.
1 Guyot (Eva).

Lingère.

Aude.
1 Cals (Augusta).

Finistère.
1 Le Bris (Jeanne) ; 2 Menguy (Marie) ; 3 Moulinet (Aline) ; 4 Canevet (Marie-Anne).

Garonne (Haute-).
1 Pavan (Jeanne).

Gironde.
1 Barbaste (Marie).

Herault.
1 Cals (Augusta).

Indre-et-Loire.
1 Salle (Joséphine).

Loire-Atlantique.
1 Santerre (Geneviève).

Morbihan.
1 Daniel (Philomène) ; 2 Alexandre (Irène).

Sarthe.
1 Benoit (Blanche).

Seine.
1 Aubert (Albertine) ; 2 Martiallet (Marie) ; 3 Barbier (Germaine) ; 4 Bedat (Cécile).

Seine-Maritime.
1 Wattel (Cécile).

Tarn.
1 Bardou (Albanie).

Vienne (Haute-).
1 Barataud (Marie-Catherine).

Confectionneuse.

Indre-et-Loire.
1 Arnault (Marie).

Seine-et-Oise.
1 Arnault (Marie).

Mécanicienne.

Marne.
1 Maricot (Marie-Thérèse).

Réparatrice de voilures de parachutes.

Bouches-du-Rhône.
1 Renaud (Marie-Louise).

Manœuvre spécialisée.

Aude.
1 Cals (Augusta).

Bouches-du-Rhône.
1 Bartolomei (Julienne) ; 2 Petri (Marie) ; 3 Ben Assayag (Fortunée) ; 4 Antoine (Elise) ; 5 Sabathier (Doria) ; 6 Maury (Marie) ; 7 Boudet (Henriette) ; 8 Castellan (Maria) ; 9 Gianoglio (Etiennette).

Cher.
1 Renard (Jeanne).

Côte-d'Or.
1 Barbier (Renée) ; 2 Gouerec (Marie).

Côtes-du-Nord.
1 Jambon (Alice).

Drôme.
1 Crozier (Juliette).

Finistère.
1 Pencréac'h (Françoise) ; 2 Le Bourhis (Félicie) ; 3 Kerangoff (Thérèse) ; 4 Jambon (Alice) ; 5 Merceur (Marie-Françoise) ; 6 Le Moigne (Louise) ; 7 Héliès (Marie) ; 8 Guengant (Augustine).

Garonne (Haute-).
1 Besset (Jeanne) ; 2 Baudichaud (Catherine) ; 3 Cucu (Yvonne) ; 4 Reber (Marie) ; 5 Delsol (Marie-Louise) ; 6 Revillon (Marie) ; 7 Mazana (Joséphine).

Hérault.
1 Ferrier (Jeanny) ; 2 Cals (Augusta) ; 3 Seville (Marie).

Ille-et-Vilaine.
1 Colliot (Elisa).

Indre-et-Loire.
1 Robin (Germaine).

Loire-Atlantique.
1 Tanguy (Germaine) ; 2 Lallemand (Adélaïde) ; 3 Mocquillon (Marie-Thérèse) ; 4 Cercle (Albertine).

Loiret.
1 Garnier (Henriette).

Lot.
1 Comps (Pétra).

Meuse.
1 Charton (Marie).

Morbihan.
1 Le Floch (Marie-Thérèse) ; 2 Daniel (Philomène).

Moselle.

1 Fisseau (Adrienne) ; 2 Federspiel (Louise) ; 3 Port (Louise).

Nièvre.

1 Planchard (Emilienne).

Nord.

1 Truchet (Estelle).

Pas-de-Calais.

1 Caboche (Yvonne) ; 2 Truchet (Estelle).

Rhin (Bas-).

1 Roser (Jeanne).

Rhône.

1 Pointet (Jeanne).

Savoie.

1 Fernandez (Germaine) ; 2 Wyon (Germaine).

Seine.

1 Gouerec (Marie.

Seine-et-Oise.

1 Galerne (Alice).

Tarn.

1 Besset (Jeanne).

Tarn-et-Garonne.

1 Baudichaud (Catherine).

Var.

1 Rival (Emilienne) ; 2 Sampieri (Marie-Antoinette) ; 3 Petri (Marie) ; 4 Seville (Marie) ; 5 Trebaol (Isabelle).

Vienne (Haute-).

1 Narbonne (Marie-Louise).

EMPLOIS NON GROUPES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

EMPLOI MASCULIN

Agent technique des eaux et forêts.

Catégorie « C ».

Côte-d'Or.

1 Mounier (Gervais).

Rhin (Bas-).

1 Weber (André).

Catégorie « D ».

Doubs.

3 *bis* Thuillère (André).

Rhône.

1 *bis* Thuillère (André).

MINISTERE DES ARMEES

Secrétariats d'Etat (air, guerre, marine) et services relevant directement du ministère des armées. Secrétariat d'Etat aux forces armées (terre).

EMPLOIS MASCULINS

Dessinateur (mécanique).

Catégorie « D ».

Eure.

1 lire Tallec (Roger), au lieu de Droguet (Claude) ; 2 Droguet (Claude).

Sarthe.

2 *bis* Tallec (Roger).

Garçon de bureau au musée de l'armée.

Catégorie « C ».

1 Barthère (Louis).

Catégorie « D ».

1 Sanquer (Jean) ; 2 Enderle (Georges).

Casernier en France.

Catégorie « C ».

Ain.

1 Payot (Louis).

Aisne.

1 Delmont (Louis).

Allier.

1 Garampon (Jean) ; 2 Vincent (Camille) ; 3 Giraud (Georges).

Alpes (Basses-).

1 Spaziani (Louis).

Alpes-Maritimes.

1 Gras (Maurice) ; 2 Grall (Henri) ; 3 Blandin (Raymond) ; 4 Jounel (Joseph) ; 5 Poulet (Gabriel) ; 6 Picheny (Emile) ; 7 Raulin (Joseph) ; 8 Oudoux (Victor) ; 9 Verdeil (Pierre) ; 10 Zydower (Charles) ; 11 Gabrielli (Philippe) ; 12 Borrel (Henri) ; 13 Soukini (Michel).

Ariège.

1 Bouret (Adrien) ; 2 Gibel (Firmin).

Aude.

1 Vincent (Léopold) ; 2 Huillet (Guy).

Bouches-du-Rhône.

1 Gras (Maurice) ; 2 Jounel (Joseph) ; 3 Mulier (Fernand) ; 4 Hivert (Jean) ; 5 Luciani (Jean) ; 6 Patacchini (Ange) ; 7 Serafino (Vincent) ; 8 Bardeau (Henri) ; 9 Chenet (Pol) ; 10 Gabrielli (Philippe) ; 11 Marchetti (Ange).

Calvados.

1 Maire (Maurice) ; 2 Raulin (Joseph).

Charente.

1 Portejoie (Pierre) ; 2 Caduc (Antonin) ; 3 Corbiat (Alban).

Corrèze.

1 Tillet (René).

Corse.

1 Campana (Mathieu) ; 2 Antonietti (Jules) ; 3 Marazzi (Ange) ; 4 Marchetti (Ange).

Côte-d'Or.

1 Bonin (Pierre) ; 2 Dard (Albert) ; 3 Hudelot (Daniel) ; 4 Dumont (René) ; 5 Cote-Colisson (Marcel) ; 6 Fromont (Robert) ; 7 Chapeau (François) ; 8 Rabuteau (Fernand) ; 9 Labigand (Emile) ; 10 Chaume (Marcel).

Côtes-du-Nord.

1 Carret (Raymond) ; 2 Kerivin (Gabriel) ; 3 Pelois (Louis).

Doubs.

1 Cote-Colisson (Marcel) ; 2 Chapeau (François).

Drôme.

1 Viannez (Edmond) ; 2 Nicolini (Emile) ; 3 Felipe (Albert).

Finistère.

1 Ferrand (Jean-Marie) ; 2 Kerivin (Gabriel) ; 3 Prono (Patern) ; 4 Benoît (Jean).

Gard.

1 Vitelli (Pierre) ; 2 Izard (Louis) ; 3 Allen (André).

Garonne (Haute-).

1 Larrieu (Jean) ; 2 Gibel (Firmin) ; 3 Pages (Henri) ; 4 Saint-Jean (Marcel) ; 5 Bire (Georges) ; 6 Delcasse (Jean) ; 7 Martinez (Jean) ; 8 Artigue (Marceau) ; 9 Beaubie (Etienne) ; 10 Bro (Ferdinand) ; 11 Bardeau (Henri) ; 12 Ruffie (Antonin) ; 13 Huillet (Guy) ; 14 Panassie (René) ; 15 Borrel (Henri).

Gironde.

1 Dauba (René) ; 2 Larrieu (Jean-François) ; 3 Janssens (Henri) ; 4 Rigal (Fernand) ; 5 Rouchaleau (Henri) ; 6 Roche (Jean-Pierre) ; 7 Lefebvre (Martial) ; 8 Debrut (Gérard) ; 9 Corbiat (Alban) ; 10 Debet (Georges) ; 11 Beaubie (Etienne).

Hérault.

1 Guiraud (Elie) ; 2 Griffeuille (Léon) ; 3 Huger (Marcel) ; 4 Pastor (Emile).

Ille-et-Vilaine.

1 Deval (Auguste) ; 2 Carret (Raymond) ; 3 Pelois (Louis) ; 4 Cavalan (Pierre).

Indre.

1 Ciron (Jacques).

Indre-et-Loire.

1 Beneux (Guy) ; 2 Gasse (Gabriel) ; 3 Choury (Paul).

Jura.

1 Fenet (Louis) ; 2 Payot (Louis).

Loire-Atlantique.

1 Voos (Henri) ; 2 Bellanger (René) ; 3 Cavalan (Pierre) ; 4 Gerbaud (Edmond) ; 5 Goux (Ambroise) ; 6 Lesourd (Auguste).

Loiret.

1 Vincent (Camille) ; 2 Florentin (René).

Lot-et-Garonne.

1 Janssens (Henri) ; 2 Pages (Henri).

Maine-et-Loire.

1 Barteau (Maurice) ; 2 Marchal (Désiré) ; 3 Antonietti (Jules) ; 4 Chartier (Henri).

Marne.

1 Fenet (Louis) ; 2 Grandjean (Maurice).

Marne (Haute-).

1 Grandjean (Maurice).

Meurthe-et-Moselle.

1 Munier (Eugène) ; 2 Beneux (Guy) ; 3 Joseph (René) ; 4 Marchal (Désiré) ; 5 Dieudonne (Serge).

Morbihan.

1 Ferrand (Jean-Marie) ; 2 Prono (Patern) ; 3 Nicot (Jean-Baptiste) ; 4 Maire (Maurice).

Moselle.

1 Delmont (Louis).

Nord.

1 Betaz (Arthur) ; 2 Cocheteux (Alfred) ; 3 Dutertre (Amédée) ; 4 Demongivert (Henri).

Puy-de-Dôme.

1 Felipe (Albert) ; 2 Passepont (Alphonse) ; 3 Giraud (Georges).

Pyrénées (Hautes-).

1 Saint-Jean (Marcel) ; 2 Bailles (Henri).

Pyrénées-Orientales.

1 Voos (Henri) ; 2 Tur (Michel) ; 3 Galaup (Gaston) ; 4 Desseaux (Georges).

Rhin (Bas-).

1 Richter (Albert) ; 2 Jautzy (Martin).

Rhône.

1 Guiraud (Elie) ; 2 Laurençon (Louis) ; 3 Metenier (Félix).

Saône-et-Loire.

1 Laurençon (Louis) ; 2 Dard (Albert).

Sarthe.

1 Boulard (Marcel) ; 2 Chenet (Pol).

Savoie.

1 Bailles (Henri).

Catégorie « B ».

Seine.

1 Peyrard (Pierre).

Catégorie « C ».

Seine.

1 Touzet (Maurice) ; 2 Poulet (Gabriel) ; 3 Metenier (Félix) ; 4 Joly (Charles) ; 5 Durieux (Emile) ; 6 Cannet (Robert).

Seine-Maritime.

1 Blandin (Raymond) ; 2 Gens (Jean).

Seine-et-Oise.

1 Olejniczak (Stanislas) ; 2 Fromont (Robert) ; 3 Joseph (René) ; 4 Joly (Charles).

Tarn-et-Garonne.

1 Delcasse (Jean) ; 2 Martinez (Jean) ; 3 Panassie (René) ; 4 Lissarre (Gilbert).

Var.

1 Viannez (Edmond) ; 2 Grall (Henri) ; 3 Ceas (Adrien) ; 4 Muller (Fernand) ; 5 Picheny (Emile) ; 6 Hivert (Jean) ; 7 Campana (Mathieu) ; 8 Patacchini (Ange) ; 9 Oudoux (Victor) ; 10 Verdeil (Pierre) ; 11 Soukini (Michel).

Vaucluse.

1 Vitelli (Pierre) ; 2 Izard (Louis) ; 3 Zydower (Charles).

Vendée.

1 Bœuf (François) ; 2 Gerbaud (Edmond) ; 3 Albert (Léonce) ; 4 Lesourd (Auguste) ; 5 Plisson (Joffre).

Vienne.

1 Montoux (Arsène) ; 2 Baudinière (Henri) ; 3 Albert (Léonce).

Vienne (Haute-).

1 Roche (Jean-Pierre) ; 2 Lefebvre (Martial) ; 3 Tillet (René).

Catégorie « D ».

Aisne.

1 Sperzagni (Jean).

Alpes (Basses-).

1 Abbes (Georges).

Alpes-Maritimes.

1 Jacob (Louis) ; 2 Jestin (Yves) ; 3 Pogliano (Sylvain) ; 4 Rosati (Joseph).

Aude

1 Co (Joseph) ; 2 Meuret (Marcel).

Bouches-du-Rhône.

1 François dit Audisio (Louis) ; 2 Jacob (Louis) ; 3 Maillard (André) ; 4 Donnadei (Joseph).

Charente.

1 Dejos (Marcel).

Corrèze.

1 Doulcet (Antoine).

Corse.

1 Antoni (François) ; 2 Poli (Pierre).

Côte-d'Or.

1 Belin (Louis) ; 2 Chagnot (Jean) ; 3 Duvernet (Marcel).

Côtes-du-Nord.

1 Le Terrien (Emile) ; 2 Morin (André).

Doubs.

1 Charton (André).

Drôme.

1 Mauduit (Léon).

Eure.

1 Auffrère (Raymond) ; 2 Bonhomme (Arthur).

Eure-et-Loir.

1 Bonhomme (Arthur).

Finistère.

1 Le Men (Raymond).

Garonne (Haute-).

1 Boxberger (Jules) ; 2 Anouilh (Bernard) ; 3 Boyaval (Alfred).

Gironde.

1 Telemaque (Edmond) ; 2 Dejos (Marcel) ; 3 Picot (Marcel).

Hérault.

1 Mondillon (Pierre).

Indre.

1 Pouron (Robert).

Jura.

1 Charton (André).

Loire-Atlantique.

1 Le Gouriellec (Paul) ; 2 Combriat (Paul) ; 3 Pauvert (Marcel).

Loiret.

1 Pouron (Robert).

Maine-et-Loire.

1 Pauvert (Marcel).

Marne (Haute-).

1 Mielle (Marie-Pierre).

Morbihan.

1 Morio (Félicien) ; 2 Le Terrien (Emile).

Nord.

1 Blanchot (Charles) ; 2 Boyaval (Alfred).

Pyrénées-Orientales.

1 Co (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Schmidt (Michel).

Saône-et-Loire.

1 Chagnot (Jean).

Seine.

1 François dit Audisio (Louis) ; 2 Telemaque (Edmond) ; 3 Esslinger (Clément).

Seine-Maritime.

1 Le Gouriellec (Paul).

Tarn-et-Garonne.

1 Boxberger (Jules) ; 2 Anouilh (Bernard) ; 3 Lafon (Aimé).

Var.

1 Antoni (François) ; 2 Maillard (André).

Vaucluse.

1 Mauduit (Léon).

Vendée.

1 Combriat (Paul) ; 2 Picot (Marcel).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Remy (Justin) (Meurthe-et-Moselle) ; Villard (Pierre) (Dordogne, Corrèze) ; Rogue (François) (Côtes-du-Nord).

Casernier en Algérie.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Prevot (Georges) ; 2 Hudelot (Daniel) ; 3 Fris (André) ; 4 Antonietti (Jules) ; 5 Strotilat (Maurice) ; 6 Chenet (Pol) ; 7 Gabrielli (Philippe).

Constantine.

1 Hudelot (Daniel) ; 2 Fris (André) ; 3 Chenet (Pol) ; 4 Gabrielli (Philippe).

Oran.

1 Prevot (Georges) ; 2 Antonietti (Jules) ; 3 Stotilat (Maurice) ; 4 Cannet (Robert).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Roulier (Pierre).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Forrestier (Gaston-Théodule) (Oran, Constantine).

Secrétariat d'Etat aux armées (marine).

EMPLOIS MASCULINS

Agent de gardiennage des ports.

Catégorie « C ».

Charente-Maritime.

1 Puig (Roger) ; 2 Fauroux (Léon) ; 3 Bonnaire (Georges) ; 4 Housseau (Albert) ; 5 Huillet (Guy) ; 6 Sanz (Georges) ; 7 Nardin (Charles) ; 8 Sciaretti (Ange) ; 9 Bonnin (Denis) ; 10 Vassalo (Claude).

Finistère.

1 Huet (Félix) ; 2 Le Gall (Jean).

Loire-Atlantique.

1 Konialian (Hovaguem) ; 2 Bonnaire (Georges).

Manche.

1 Chuquet (Bernard).

Morbihan.

1 Huet (Félix) ; 2 Le Gall (Jean).

Nièvre.

1 Le Noble (Louis).

Var.

1 Vignali (Dominique) ; 2 Galerne (Pierre) ; 3 Berchi (Jean) ; 4 Puig (Roger) ; 5 Pizzo (Janvier) ; 6 Pelletan (Ernest) ; 7 Fauroux (Léon) ; 8 Guyon (Henri) ; 9 Dominici (Ours) ; 10 Huillet (Guy) ; 11 Rizzello (Jean-Vincent) ; 12 Sanz (Georges) ; 13 Nardin (Charles) ; 14 Sciaretti (Ange) ; 15 Scalesse (Oscar) ; 16 Hamel (Georges) ; 17 Germani (Jacques).

Catégorie « D »

Charente.

1 Grangier (Francis).

Charente-Maritime.

1 Mounier (René) ; 2 Darteveille (Joseph) ; 3 Valente (Pierre) ; 4 Rustany (André) ; 5 Petitout (Maurice) ; 6 Enderle (Georges) ; 7 Grangier (Francis).

Finistère.

1 Briant (Charles) ; 2 Bonneau (Michel) ; 3 Thomas (Jean).

Loire-Atlantique.

1 Baudin (Raymond) ; 2 Berthelot (Georges) ; 3 Petitout (Maurice) ; 4 Etourneau (Georges).

Manche.

1 Etourneau (Georges).

Morbihan.

1 Baudin (Raymond) ; 2 Pierrot (Raymond) ; 3 Le Breton (Lucien) ; 4 Berthelot (Georges) ; 5 Briant (Charles) ; 6 Bonneau (Michel) ; 7 Thomas (Jean).

Nièvre.

1 Ansart (André) ; 2 Leteuff (Edmond).

Var.

1 Perret (Raymond) ; 2 Leteuff (Edmond) ; 3 Darteville (Joseph) ; 4 Valente (Pierre) ; 5 Rustany (André) ; 6 Pierrot (Raymond) ; 7 Barthélémy (Edouard) ; 8 Villetorte (Marcel) ; 9 Roos (René) ; 10 Pasquereau (Robert) ; 11 Balikian (Marcel) ; 12 Monin (Louis) ; 13 Enderle (Georges) ; 14 Huguenard (Jean).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bourreterre (Gabriel) (Charente-Maritime, Charente) ; Laot (Yves) (Finistère) ; Bidan (Ange-Marie) (Morbihan, Finistère).

Ministère de l'éducation nationale.

EMPLOIS MASCULINS

Surveillant militaire et surveillant cycliste des palais nationaux.

(Assermentés.)

Catégorie « C ».

Seine.

1 Arnoux (Louis).

Catégorie « D ».

Seine.

1 Jegouzo (Louis).

Seine-et-Marne.

1 Baudoin (André) ; 2 Faure (André).

Seine-et-Oise.

1 Benoist (Bernard) ; 2 Faure (André).

Pyrénées (Basses-).

1 Iriarte (Pierre).

Gardien des musées nationaux.

Catégorie « C ».

Seine.

1 Imbert (Léonce) ; 2 Santoni (Félicien) ; 3 Innocenti (Sylvio) ; 4 Le Guillou (Yves) ; 5 Santini (Jean-Marie) ; 6 Jammes (Gaston).

Seine-et-Marne.

1 Guillemont (Henri).

Seine-et-Oise.

1 Santini (Jean).

Vienne (Haute-).

1 Combes (Guy).

Catégorie « D ».

Pyrénées (Basses-).

1 Marc (André) ; 2 Armand (Paul) ; 3 Balthazard (André) ; 4 Freiburger (René) ; 5 Itier (Alain).

Seine.

1 Combelias (Pierre) ; 2 Dantin (Clotilde) ; 3 Henriol (Dures) ; 4 Darracq (Roger) ; 5 Belmehal (M'Hamed) ; 6 Chotard (Yves) ; 7 Moreau (Antoine).

Seine-et-Oise.

1 Chotard (Yves) ; 2 Moreau (Antoine).

Vienne (Haute-).

1 Marc (André) ; 2 Itier (Alain).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Vidal (Joseph) (Seine).

Portier civil non assermenté.

Catégorie « D ».

1 Enderle (Georges).

Gardien de galerie du Muséum d'histoire naturelle et Observatoire de Paris.

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bertin (Paul).

Surveillant Bibliothèque nationale.

Catégorie « C ».

1 Phibel (Hector) ; 2 Marie (Albert).

Catégorie « D ».

1 Enderle (Georges) ; 2 Aubonnet (Armand).

Gardien des monuments historiques.

Catégorie « C ».

1 Marie (Albert) ; 2 Rouet (André) ; 3 Hibert (Jean).

Catégorie « D ».

1 Chotard (Yves).

Gardien de bibliothèques.

Bibliothèques nationale, de l'Arsenal, du Conservatoire national de musique de l'Opéra. Bibliothèques des universités de Paris et des départements, y compris la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Bibliothèques des grands établissements, institut Mazarine, Muséum, musée de l'Homme, école nationale des langues orientales vivantes, académie de médecine.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Berchi (Jean) ; 2 Pichetti (Jean-Pierre) ; 3 Guiraud (Gilbert) ; 4 Rellier (Etienne) ; 5 Hubert (Jean).

Côte-d'Or.

1 Collardey (Jean) ; 2 Bossat (Douat-Louis) ; 3 Colily (Gilbert).

Garonne (Haute-).

1 De Bonnecaze (René) ; 2 Boye (Prosper) ; 3 Cogules (Joseph) ; 4 Boivin (Georges) ; 5 Majcher (Boleslaw) ; 6 Marquie (Joseph) ; 7 Cahuzac (Jules) ; 8 Fontez (François) ; 9 Perie (Marcel) ; 10 Archimbaud (Georges) ; 11 Vienne (Fernand) ; 12 Rieu-Merate (Jean).

Gironde.

1 Jean (Henri) ; 2 Larre (Charles) ; 3 Perie (Marcel).

Hérault.

1 Allies (Charles) ; 2 Boye (Prosper) ; 3 Medina (Raymond) ; 4 Menuge (Pierre) ; 5 Sabotti (Ange) ; 6 Carrière (Gabriel) ; 7 Majcher (Boleslaw) ; 8 Albert (Justin) ; 9 Cruz (Vincent) ; 10 Troubat (Camille) ; 11 Guiraud (Gilbert) ; 12 Hubert (Jean) ; 13 Archimbaud (Georges).

Isère.

1 Delmont (Maurice).

Meurthe-et-Moselle.

1 Laurent (Jules).

Nord.

1 Weksteen (Arthur) ; 2 Berteaux (Albert) ; 3 Leclercq (Léon) ; 4 Van Kelot (Emile) ; 5 Naets (Eugène).

Puy-de-Dôme.

1 Chabrier (Jean) ; 2 Rellier (Etienne) ; 3 Vazeilles (Henri).

Rhin (Bas-).

1 Kehr (André) ; 2 Gangloff (Robert) ; 3 Enées (Félix) ; 4 Boog (Daniel).

Seine.

1 Badet (Henri) ; 2 Naets (Eugène).

Vienne.

1 Penisson (Jean) ; 2 Pineau (Georges).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Garcia (Thomas) ; 2 Grazini (Théodore) ; 3 Ferraro (Joseph).

Gironde.

1 Moreau (Antoine).

Hérault.

1 Garcia (Thomas) ; 2 Ferraro (Joseph).

Nord.

1 Legrand (René) ; 2 Delemar (Roger).

Puy-de-Dôme.

1 Brugière (Lucien).

Rhin (Bas-).

1 M'Hamed ben Mohamed.

Seine.

1 Pautre (Eliacin).

Alger.

1 Annane Youcef ; 2 Moreau (Antoine).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bouissac (Charles) (Hérault) ; Plusquellec (Bernard) (Calvados, Ille-et-Vilaine ; Varnecke (Ernest) (Rhône).

Concierge bibliothèque Mazarine.

1 Dupuy (Pierre) ; 2 Devaure (Jean) ; 3 Jacques (Vincent) ; 4 Derai (Gaston) ; 5 Vallin (Albert) ; 6 Scozzari (Jérôme) ; 7 Collot (Roland) ; 8 Plait (Marcel) ; 9 Picart (Michel) ; 10 Sabate (Joseph).

Catégorie « D ».

1 Velten (Willy) ; 2 Cavet (Edouard) ; 3 Enderlé (Georges) ; 4 Aubonnet (Armand).

Concierge Muséum d'histoire naturelle.

Catégorie « C ».

1 Breton (Eléonore) ; 2 Jacques (Vincent) ; 3 Derai (Gaston) ; 4 Scozzari (Jérôme) ; 5 Collot (Roland) ; 6 Picart (Michel) ; 7 Sabate (Joseph).

Catégorie « D ».

1 Velten (Willy) ; 2 Enderlé (Georges).

Aide-jardinier.

Catégorie « C ».

Oise.

1 Jollit (Yves).

Pyrénées (Basses-).

1 Iriarte (Pierre) ; 2 Fourton (Pierre) ; 3 Belliard (Robert) ; 4 Dalard (André).

Seine.

1 Riou (Jean) ; 2 Aumont (Guy) ; 3 Dalard (André).

Seine-et-Oise.

1 Riou (Jean) ; 2 Jollit (Yves).

Catégorie « D ».

Oise.

1 Moulin (Raymond).

Pyrénées (Basses-).

1 Chaigne (Raymond).

Seine-et-Marne.

1 Chaigne (Raymond).

Seine-et-Oise.

1 Moulin (Raymond).

Gardien de galerie des plans et reliefs.

Catégorie « C ».

1 Devaure (Jean) ; 2 Lombardy (Albert) ; 3 Le Bouder (Louis) ; 4 Collot (Roland) ; 5 Ouvrard (Robert) ; 6 Gourand (Maurice).

Catégorie « D ».

1 Roue (Jean).

Agent de service des lycées et collèges.
(Agent spécialiste de 2e catégorie.)

EMPLOI MIXTE

Ouvrier qualifié.

Conducteur de véhicules.

Catégorie « C ».

Calvados.

1 Gassion (Bernard).

Charente.

1 Maizière (Louis).

Isère.

1 Durand-Bertholet (Joseph).

Pyrénées (Hautes-).

1 Lavigne (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Daessle (Paul) ; 2 Gashi (François).

Rhin (Haut).

1 Daessle (Paul) ; 2 Gashi (François).

Rhône.

1 Labalme (Henri).

Saône-et-Loire.

1 Labalme (Henri).

Sarthe.

1 Ahmed Lachcène.

Catégorie « D ».

Allier.

1 Barbuski (Roman).

Bouches-du-Rhône.

1 Bonheur (Clément).

Garonne (Haute-).

1 Rivière (Michel) ; 2 Pelloux-Prayer (Bernard).

Isère.

1 Pelloux-Prayer (Bernard).

Moselle.

1 Rauner (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Rauner (Jean).

Seine.

1 Bonheur (Clément).

Var.

1 Barbuski (Roman).

Electricien.

Catégorie « C ».

Garonne (Haute-).

1 Amoros (Albert).

Tarn-et-Garonne.

1 Amoros (Albert).

Oran.

1 Canovas (Georges).

Ouvrier d'entretien.

Catégorie « C ».

Garonne (Haute-).

1 Conrad (Emile).

Gironde.

1 Terrier (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Cordelier (Henri).

Isère.

1 Chabanis (Paul).

Lot-et-Garonne.

1 Terrier (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Ugi (Oscar).

Rhin (Haut-).

1 Ugi (Oscar).

Seine.

1 Estèves (Maurice).

Seine-et-Oise.

1 Kergosien (Louis).

Catégorie « D ».

Allier.

1 Priol (Guillaume).

Finistère.

1 Priol (Guillaume).

Marne.

1 Luc (Moïse).

Jardinier.

Catégorie « C ».

Dordogne.

1 Millaret (Jean) ; 2 Mazaudet (André) ; 3 Gissout (Joseph).

Garonne (Haute-).

1 Dalard (André.

Lot-et-Garonne.

1 Dalard (André) ; 2 Gissout (Joseph).

Catégorie « D ».

Oise.

1 Moulin (Raymond).

Seine-et-Oise.

1 Moulin (Raymond).

Sèvres (Deux-).

1 Chaigne (Raymond).

Vendée.

1 Chaigne (Raymond).

Lingère.

Catégorie « E ».

Bouches-du-Rhône.

1 Fauchier (Alice).

Seine.

1 Cointe (Hélène)

Menuisier.

Catégorie « C ».

Aude.

1 Subreville (François).

Charente-Maritime.

1 Labosse (Guy).

Côtes-du-Nord.

1 Bramoulle (Paul).

Côte-d'Or.

1 Dornier (Jean).

Doubs.

1 Dornier (Jean).

Finistère.

1 Bellec (Albert) ; 2 Bramoulle (Paul).

Garonne (Haute-).

1 Silvestre (José).

Gironde.

1 Labosse (Guy).

Ille-et-Vilaine.

1 Hoguet (Prosper).

Landes.

1 Colomes (Jean).

Mayenne.

1 Abalain (Jean-Claude).

Meuse.

1 Poulet (Claude).

Nièvre

1 Cloix (Guy).

Nord.

1 Biet (Lucien).

Pas-de-Calais.

1 Biet (Lucien).

Pyrénées (Basses-)

1 Commenges (Jean).

Pyrénées (Hautes-).

1 Colomes (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Michel (Edouard).

Seine.

1 Dreoni (Victor) ; 2 Abalain (Jean-Claude).

Vosges.

1 Poulet (Claude).

Yonne.

1 Cloix (Guy).

Menuisier, ébéniste.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Maccari (Charles).

Ille-et-Vilaine.

1 Perrier (Amédée).

Peintre.

Catégorie « C ».

Charente.

1 Deville (Pierre).

Nord.

1 Dudek (Wladislas).

Saône-et-Loire.

1 Verjat (Louis).

Vienne (Haute-).

1 Breffy (Valentin) ; 2 Chauprade (Marcel) ; 3 Marchand (Georges) ; 4 Deville (Pierre).

Plombier.

Catégorie « C ».

Dordogne.

1 Maynard (Jean).

Gironde.

1 Sebban (Jacob).

Pyrénées-Orientales.

1 Sebban (Jacob).

Vienne (Haute-).

1 Maynard (Jean) ; 2 Peynaud (Robert).

Alger.

1 Gutierrez (Roger).

Zingueur.

Catégorie « C ».

Gironde.

1 Sebban (Jacob).

Pyrénées-Orientales.

1 Sebban (Jacob).

Vienne (Haute-).

1 Peynaud (Robert).

Alger.

1 Gutierrez (Roger).

Serrurier.

Catégorie « C ».

Ariège.

1 Bouyreau (Pierre).

Garonne (Haute-).

1 Bouyreau (Pierre).

Rhin (Bas-).

1 Roth (Charles).

Agent spécialiste de 3e catégorie.

EMPLOIS MASCULINS

Ouvrier non qualifié.

Catégorie « C ».

Ariège.

1 Langlet (André).

Garonne (Haute-).

1 Langlet (André).

Gironde.

1 Darrieutort (Roger).

Catégorie « D ».

Nord.

1 Lopes (Antoine).

Pas-de-Calais.

1 Lopes (Antoine).

Rhône.

1 Sakhri (Ahmed ben Abdelkader).

Concierge.

Catégorie « C ».

Ain.

1 Benoit (Gabriel) ; 2 Devoz (Robert).

Aisne.

1 Baillard (Jean-Paul) ; 2 Bouchy (Paul) ; 3 Tonnelet (Pierre).

Allier.

1 Chekroun (René).

Alpes (Basses-).

1 Rouel (Pierre) ; 2 Pinet (Roger).

Alpes (Hautes-).

1 Rouel (Pierre) ; 2 Galland (Emile).

Alpes-Maritimes.

1 Paul (Germain) ; 2 Rousselle (Georges) ; 3 Millan (Marcel) ; 4 Barguillet (Louis) ; 5 Bartoli (Vital) ; 6 Peyre (Osmin) ; 7 Natali (Jean) ; 8 Bonavita (Ange) ; 9 Schuler (Hugo) ; 10 Bosselet (André) ; 11 Mateo (Joseph) ; 12 Bernardini (Antoine) ; 13 Joly (André) ; 14 Colombani (Antoine) ; 15 Faucher (Henri) ; 16 Battestini (Pierre) ; 17 Coderch (Roger) ; 18 Chanal (Sylvain) ; 19 Santini (Jean).

Ardèche.

1 Vaccari (Raymond) ; 2 Moulin (Robert).

Ardennes.

1 Mattei (Joseph).

Ariège.

1 Elie (Clément).

Aude.

1 Jeanjean (Louis).

Aveyron.

1 Viltard (Jean) ; 2 Laurens (Martial).

Bouches-du-Rhône.

1 Derai (Gaston) ; 2 Stromboni (Jean-Baptiste) ; 3 Gautier (Henri) ; 4 Onoratini (Albert) ; 5 Peyre (Osmin) ; 6 Cavalli (Pierre) ; 7 Vincensini (Jacques) ; 8 Marchetti (Ange) ; 9 Bossolet (André) ; 10 Riu (Ange) ; 11 Guidicelli (Ours) ; 12 Bonifaci (Jean) ; 13 Giraud (Aimé) ; 14 Bonelli (Eugène) ; 15 Soulard (Eugène) ; 16 Alfonsi (Antoine) ; 17 Chemama (Gérard) ; 18 Faucher (Henri) ; 19 Battestini (Pierre) ; 20 Baldi (François) ; 21 Gambotti (Raphaël) ; 22 Ricci (François).

Calvados.

1 Greslebin (Fernand) ; 2 Launay (Maurice).

Cantal.

1 Chardaire (Marius).

Charente.

1 Aubouin (Paulin) ; 2 Mourey (Georges) ; 3 Michaud (Henri).

Cher.

1 Fourche (Antoine) ; 2 Jacquelin (Fernand).

Corrèze.

1 Estrade (Jean) ; 2 Fournier (Jean) ; 3 Laborie (Jean) ; 4 Baverel (Léon) ; 5 Boisserie (Jean).

Catégorie « A ».

Corse.

1 Moretti (Séraphin).

Catégorie « C ».

1 Stromboni (Jean-Baptiste) ; 2 Bartoli (Vital) ; 3 Natali (Jean) ; 4 Vincensini (Jacques) ; 5 Marchetti (Ange) ; 6 Pasqualini (Paul) ; 7 Martinetti (Joseph) ; 8 Colombani (Antoine) ; 9 Alfonsi (Antoine) ; 10 Mariani (Xavier) ; 11 Cavecchio (Prosper) ; 12 Gambotti (Raphaël).

Côte-d'Or.

1 Limarola (Antoine).

Dordogne.

1 Martin (Jean).

Doubs.

1 Langeron (André).

Drôme.

1 Goudon (Lucien).

Eure.

1 Barguillet (Louis).

Finistère.

1 Bourseguin (René) ; 2 Mabic (Jean).

Gard.

1 Giansili (Jacques) ; 2 Combe (André) ; 3 Allais (Marcel).

Garonne (Haute-).

1 Elie (Clément) ; 2 Majcher (Boleslaw) ; 3 Pons (Marcel) ; 4 Garcia (Eloi) ; 5 Bailles (Henri) ; 6 Daure (Bernard) ; 7 Combes (Georges).

Gers.

1 Amiel (Jean).

Gironde.

1 Chaulet (Emilien) ; 2 Martin (Jean) ; 3 Aouizerate (Mardochée) ; 4 Drabick (Wladislaw) ; 5 Mourey (Georges) ; 6 Borys (Paul) ; 7 Dalbos (René).

Hérault.

1 Derai (Gaston) ; 2 Planas (Jacques) ; 3 Matais (Luiz) ; 4 Boye (Prosper) ; 5 Hinhoet (Pierre) ; 6 Maynadier (Maurice) ; 7 Le Hinguerat (Joseph) ; 8 Majcher (Boleslaw) ; 9 Cruz (Vincent) ; 10 Mateo (Joseph) ; 11 Allais (Marcel) ; 12 Viltard (Jean) ; 13 Jeanjean (Louis) ; 14 Combes (Georges).

Ille-et-Vilaine.

1 Delamarche (Marcel).

Indre.

1 Augendre (Georges) ; 2 Lambert (Marcel) ; 3 Pinault (Paul).

Indre-et-Loire.

1 Chaulet (Emilien) ; 2 Bonnave (Césaire) ; 3 Berruer (Robert) ; 4 Pinault (Paul).

Isère.

1 Blachère (Henri) ; 2 Vidal (Adrien).

Jura.

1 Dausse (Eugène) ; 2 Benoit (Gabriel) ; 3 Gentil (René).

Landes.

1 Moille (Georges) ; 2 Platon (Léonard) ; 3 Garcia (Eloi).

Loir-et-Cher.

1 Chekroun (René).

Loire.

1 Gauthier (Marcel) ; 2 Bonnave (Césaire) ; 3 Chanal (Régis) ; 4 Chanal (Sylvain).

Loire-Atlantique.

1 Beaumont (Roland) ; 2 Guilbaud (Eugène) ; 3 Renauld (Albert) ; 4 Boutin (Victor) ; 5 Mercier (Albert) ; 6 Delamarche (Marcel).

Loiret.

1 Landais (René).

Lot-et-Garonne.

1 Gamet (Yves) ; 2 Borys (Paul).

Maine-et-Loire.

1 Grenon (Ferdinand) ; 2 Fourche (Antoine) ; 3 Boutin (Victor).

Marne.

1 Bramerel (Maxime) ; 2 Gasnier (René).

Marne (Haute-).

1 Charpentier (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Bluche (Pierre) ; 2 Valdenaire (Nicolas) ; 3 Mathieu (Henri) ; 4 Villemin (Robert) ; 5 Parisot (Camille).

Meuse.

1 Mattei (Joseph) ; 2 Parisot (Camille).

Morbihan.

1 Mabic (Jean).

Moselle.

1 Wecker (Bernard) ; 2 Frentzel (Eugène).

Nièvre.

1 Cruz (Vincent).

Nord.

1 Derueda (Raymond) ; 2 Fruchart (Alphonse) ; 3 Demol (Gustave).

Oise.

1 Picart (Michel) ; 2 Tonnelet (Pierre).

Puy-de-Dôme.

1 Theillière (Maurice) ; 2 Chabrier (Jean) ; 3 Bouquin (Gérard) ; 4 Baverel (Léon).

Pyrénées (Basses-).

1 Moille (Georges) ; 2 Platon (Léonard) ; 3 Berruer (Robert).

Pyrénées (Hautes-).

1 Daure (Bernard).

Pyrénées-Orientales.

1 Millan (Marcel) ; 2 Planas (Jacques) ; 3 Matais (Luiz) ; 4 Boye (Prosper) ; 5 Le Hinguerat (Joseph) ; 6 Boileau (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Schnepf (Alfred) ; 2 Martz (Bernard) ; 3 Enées (Félix) ; 4 Herr (Marcel).

Rhin (Haut-).

1 Korotkoff (Alexandre) ; 2 Herr (Marcel).

Rhône.

1 Zerbib (Julien) ; 2 Vaccari (Raymond) ; 3 Chanal (Régis) ; 4 Baldi (François) ; 5 Bevoz (Robert) ; 6 Moulin (Robert) ; 7 Grivot (Gaston).

Saône (Haute-).

1 Vouriot (Marcel).

Sarthe.

1 Bolusset (Jean) ; 2 Landais (René).

Savoie.

1 Limarola (Antoine).

Seine.

1 Schuler (Hugo) ; 2 Deflesselle (Roger) ; 3 Arnoult (Paul) ; 4 Aouizerate (Mardochée) ; 5 Joly (André) ; 6 Champet (Louis) ; 7 Drabick (Wladislaw) ; 8 Renauld (Albert) ; 9 Vouriot (Marcel) ; 10 Pernice (Michel) ; 11 Wattebled (Jacques) ; 12 Dalbos (René) ; 13 Boisserie (Jean).

Seine-Maritime.

1 Gillard (Daniel) ; 2 Scampini (François) ; 3 Pean (Charles) ; 4 Bolusset (Jean-François) ; 5 Wattebled (Jacques).

Seine-et-Marne.

1 Buchmann (Jacob) ; 2 Bouchy (Paul) ; 3 Cloarec (Gabriel).

Seine-et-Oise.

1 Deflesselle (Roger) ; 2 Arnoult (Paul) ; 3 Hachet (Jean) ; 4 Champet (Louis) ; 5 Buchmann (Jacob) ; 6 Cloarec (Gabriel).

Sèvres (Deux-).

1 Canteau (Pierre) ; 2 Aubouin (Paulin).

Somme.

1 Gillard (Daniel) ; 2 Demol (Gustave).

Tarn.

1 Raynaud (Georges).

Tarn-et-Garonne.

1 Pons (Marcel).

Var.

1 Dominici (Antoine) ; 2 Mambrini (Joseph) ; 3 Cavalli (Pierre) ; 4 Riu (Ange) ; 5 Guidicelli (Ours) ; 6 Pasqualini (Paul) ; 7 Bonelli (Eugène) ; 8 Soulard (Eugène) ; 9 Maurin (Aimé) ; 10 Coderch (Roger) ; 11 Mariani (Xavier) ; 12 Bailles (Henri) ; 13 Santini (Jean) ; 14 Ricci (François).

Vaucluse.

1 Goudon (Lucien) ; 2 Igoulen (Jean) ; 3 Bernardini (Antoine) ; 4 Chamois (Emile).

Vendée.

1 Bouron (Maximin).

Vienne.

1 Berry (Jean).

Vienne (Haute-).

1 Morange (Jean).

Vosges.

1 Hoff (Emile) ; 2 Bluche (Pierre) ; 3 Valdenaire (Nicolas) ; 4 Munier (Marius) ; 5 Bourion (Robert) ; 6 Mathieu (Henri) ; 7 Villemin (Robert).

Yonne.

1 De Menis (Louis).

Territoire de Belfort.

1 Gentil (René).

Alger.

1 Joret (Paul) ; 2 Chabat (René) ; 3 Pernice (Michel) ; 4 Calvet (Emile).

Constantine.

1 Hassoun (Kalfa) ; 2 Atlani (Kalfa).

Oran.

1 Joret (Paul) ; 2 Vicente (Albert) ; 3 Chemama (Gérard).

Sétif.

1 Allouche (Gaston).

Catégorie « D ».

Allier.

1 Raymond (André).

Alpes-Maritimes.

1 Mela (Antoine) ; 2 Agostini (Ange) ; 3 Giraud (Julien) ; 4 Bagnaninchi (Fortune) ; 5 Ori (Clément) ; 6 Roux (Marius) ; 7 Laroche (Henri) ; 8 Jaeger (Luce) ; 9 Aubonnet (Armand).

Ariège.

1 Blazy (Georges).

Aude.

1 Hugot Désiré).

Bouches-du-Rhône.

1 Agostini (Ange) ; 2 Giraud (Julien) ; 3 Bagnaninchi (Fortune) ; 4 Ori (Clément) ; 5 Mondin (Jean) ; 6 Guerini (André) ; 7 Taormina (Antoine)

Charente-Maritime.

1 Enderlé Georges).

Corse.

1 Antoni (François) ; 2 Poli (Pierre) ; 3 Gavet (Edouard) ; 4 Jaeger (Luce)

Côte-d'Or.

1 Janry (Jean).

Dordogne.

1 Pécheur (Marcel) ; 2 Roudel (Robert) ; 3 Dougnac (René).

Drôme.

1 Luciani (Don-Félix).

Eure-et-Loir.

1 Passaquet (Raymond).

Finistère.

1 Pesquer (Louis) ; 2 Goron (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Gavet (Edouard) ; 2 Bottacci (Marc) ; 3 Blazy (Georges) ; 4 Mondin (Jean) ; 5 Lavergne (André).

Gironde.

1 Roudel (Robert) ; 2 Thau (René) ; 3 Lavergne (André) ; 4 Taormina (Antoine).

Hérault.

1 Bottacci (Marc) ; 2 Hugot (Désiré).

Ille-et-Vilaine.

1 Lorho (Albert).

Indre.

1 Soulard (René).

Indre-et-Loire.

1 Soulard (René).

Isère.

1 Cadieu (Georges).

Loire.

1 Benghabrit Ghaouti.

Loire-Atlantique.

1 Galiby (Jean).

Lot.

1 Olie (André).

Lot-et-Garonne.

1 Lanfranchi (Paul) ; 2 Ros (Ginès).

Marne.

1 Maciazek (Ladislaw).

Mayenne.

1 Pêcheur (Marcel).

Morbihan.

1 Pesquer (Louis) ; 2 Lorho (Albert).

Nord.

1 Chrétien (Richard); 2 Dulcio (Edouard).

Oise.

1 Philippe (Maurice).

Pas-de-Calais.

1 Chrétien (Richard).

Puy-de-Dôme.

1 Raymond (André) ; 2 Tullon (Jean) ; 3 Moulin (Jean)

Pyrénées-Orientales.

1 Rustan (Irénée).

Rhône.

1 Laroche (Henri).

Sarthe.

1 Lux (Léon) ; 2 Ros (Ginès) ; 3 Passaquet (Raymond).

Seine.

1 Visdeloup (Fernand) ; 2 Olie (André) ; 3 Tullon (Jean) ; 4 Savelli (Joseph) ; 5 Guérin (Jacques).

Seine-et-Marne.

1 Savelli (Joseph) ; 2 Faure (André).

Seine-et-Oise.

1 Visdeloup (Fernand) ; 2 Faure (André).

Sèvres (Deux-).

1 Guérin (Jacques).

Tarn-et-Garonne.

1 Lanfranchi (Paul) ; 2 Thau (René).

Var.

1 Antoni (François) ; 2 Roux (Marius) ; 3 Guérini (André) ; 4 Enderle (Georges) ; 5 Cadieu (Georges) ; 6 Aubonnet (Armand) ; 7 Rustan (Irénée).

Vaucluse.

1 Luciani (Don Félix).

Vendée.

1 Maciazek (Ladislaw) ; 2 Garandeau (Léopold) ; 3 Thomas (Roger).

Yonne.

1 Janry (Jean).

Alger.

1 Meslem Mohamed.

Oran.

1 Macia (Didier).

Sétif.

1 Serrai Moussa.

EMPLOI FÉMININ

Lingère ravaudeuse.

Ain.

1 Ruisi (Vincente).

Alpes-Maritimes.

1 Minart (Adrienne).

Bouches-du-Rhône.

1 Fauchier (Alice) ; 2 D'Amico (Joséphine) ; 3 Rondeau (Marguerite) ; 4 Sammartin (Juliette) ; 5 Perrin (Gabrielle) ; 6 Coloretti (Anna).

Corse.

1 Straboni (Philippa).

Dordogne.

1 Geneste (Irène) ; 2 Desplat (Yvonne).

Garonne (Haute-).

1 Calvayrac (Jeanne) ; 2 Lafleur (Wanda).

Gers.

1 Laye (Odette).

Indre-et-Loire.

1 Tourette (Simone).

Nord.

1 Liagre (Françoise).

Puy-de-Dôme.

1 Fayard (Berthe) ; 2 Bousset (Luida).

Pyrénées (Hautes-).

1 Laye (Odette).

Sarthe.

1 Benoît (Blanche).

Savoie.

1 Ruisi (Vincente).

Seine.

1 Bousset (Linda) ; 2 Bouyer (Madeleine) ; 3 Josefowiez (Chawa) ; 4 Lesserteur (Andrée).

Seine-Maritime.

1 Wattel (Cécile) ; 2 Revert (Germaine).

Vienne (Haute-).

1 Bonnefon (Henriette).

Yonne.

1 Pierre (Andrée)

AGENTS NON SPECIALISTES

EMPLOIS MASCULINS

a) *Garçon de laboratoire.*

Catégorie « C ».

Gard.

1 Michel (André) ; 2 Lopez (Frédérico) ; 3 Rouanet (Louis).

Garonne (Haute-).

3 Brasseur (Paul)

Gers.

1 Brasseur (Paul).

Hérault.

4 Lopez (Frédérico) ; 5 Rouanet (Louis).

Lozère.

1 Michel (André).

Catégorie « D ».

Ille-et-Vilaine.

1 Ratier (Auguste).

Vendée.

1 Ratier (Auguste).

b) *Agent susceptible d'exercer les fonctions d'aide-magasinier, aide-chauffeur, agent d'entretien, aide de cuisine, agent de réfectoire, agent de dortoir et veilleur de nuit (emploi susceptible d'être postulé également, pour certaines fonctions, par des candidats féminins).*

Catégorie « C ».

Ain.

1 Thenet (Serge).

Aisne.

1 Michel, dit Michelot (Aimé).

Allier.

1 Coquelet (Marcel).

(Alpes (Hautes-).

1 Aubert (Joseph).

Catégorie « A ».

Alpes-Maritimes.

1 Despieuch (Emile).

Catégorie « C. ».

Alpes-Maritimes.

1 Colonna (Pierre) ; 2 Zarraga (Jean) ; 3 Cosfa (Ange).

Ardèche.

1 Poggi (Jean) ; 2 Bouchon (Georges) ; 3 Malburet (Marcel).

Ariège.

1 Burgan (Lucien) ; 2 Durrieu (Jean-Marie) ; 3 Mothe (Marius) ; 4 Cancel (Joseph).

Aude.

1 Monie (Guy) ; 2 Tarbouriech (Louis).

Aveyron.

1 Rang (Emile) ; 2 Tartayre (André) ; 3 Arnal (Edmond) ; 4 Bousquet (Robert) ; 5 Jammes (Gaston).

Catégorie « A ».

Bouches-du-Rhône.

1 Gayne (Jérôme).

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Ghipponi (Antoine) ; 2 Avignon (André) ; 3 Cuomo (Benoît) ; 4 Luccioni (Pierre) ; 5 Trinita (Ange) ; 6 Millan (Ernest) ; 7 Tramoni (Antoine) ; 8 Gallo (Michel) ; 9 Marchetti (Cosimo) ; 10 Korsia (Alexandre) ; 11 Fabre (François) ; 12 Degril (David) ; 13 Martin (Georges).

Calvados.

1 Burnouf (René) ; 2 Pain (Michel) ; 3 Leterrier (André) ; 4 Launay (Maurice).

Cantal.

1 Arnal (Edmond).

Charente.

1 Lavigne (René) ; 2 Vinchon (André) ; 3 Hardy (Marcel) ; 4 Chadelaud (François) ; 5 Brunet (Claude) ; 6 Maizière (Louis) ; 7 Suidureau (Jean).

Charente-Maritime.

1 Baudouin (Alcide) ; 2 Angibeau (Jean).

Corrèze.

1 Laborie (Jean) ; 2 Auplat (Jean).

Corse.

1 Gambini (Joseph) ; 2 Marchetti (Félix) ; 3 Fausti (Louis) ; 4 Pinasco (Gaëtan) ; 5 Mondoloni (Jacques) ; 6 Ortoli (Antoine) ; 7 Petrotti (Charles) ; 8 Ettori (Charles) ; 9 Casanova (Joseph) ; 10 Marchetti (Cosimo) ; 11 Flori (Jean) ; 12 Massei (André) ; 13 Costa (Ange).

Côte-d'Or.

1 Delhomme (Léon) ; 2 Rabuteau (Fernand) ; 3 Bouvot (Michel) ; 4 Arnoux (Louis) ; 5 Mignotte (René) ; 6 Cordier (André).

Côtes-du-Nord.

1 Bellier (Fernand) ; 2 Beaudic (Emile) ; 3 Jagot (Georges) ; 4 Vourch (François) ; 5 Le Gall (Yves).

Creuse.

1 Vert (Paul).

Dordogne.

1 Lavigne (René) ; 2 Bety (André) ; 3 Mazaudet (André) ; 4 Marty (Raymond).

Doubs.

1 Gremaud (Jean).

Drôme.

1 Poggi (Jean) ; 2 Bouchon (Georges) ; 3 Malburet (Marcel).

Eure-et-Loir.

1 Desbois (Henri).

Finistère.

1 Guillard (Claude) ; 2 Jegou (Corentin) ; 3 Vourch (François) ; 4 Blanchard (Charles) ; 5 Le Gall (Yves).

Gard.

1 Combes (Guy) ; 2 Barre (Jean) ; 3 Baret (Louis) ; 4 Pomaro (Antimo) ; 5 Bourrier (Elie).

Garonne (Haute-).

1 Alibert (Urbain) ; 2 Burgan (Lucien) ; 3 Borrel (Henri) ; 4 Laberty (Lucien) ; 5 Archimbaud (Georges) ; 6 Violant (Raymond) ; 7 Durrieu (Jean-Marie) ; 8 Pons (Marcel) ; 9 Rousson (Jean) ; 10 Mothe (Marius) ; 11 Née (Georges) ; 12 Chapavayre (Célestin) ; 13 Fontez (François) ; 14 Malavelle (Georges) ; 15 Monie (Guy) ; 16 Cancel (Joseph).

Gironde.

1 Sanz (Georges) ; 2 Montet (Léonide) ; 3 Domert (Robert) ; 4 Darrieutort (Roger) ; 5 Angibeau (Jean).

Hérault.

1 Peyre (François) ; 2 Nuri (Jean) ; 3 Matais (Luiz) ; 4 Archimbaud (Georges) ; 5 Phalip (Paul) ; 6 Aubrespy (Marceau) ; 7 Grabarek (Stanislas) ; 8 Vidal (Henri) ; 9 Barre (Jean) ; 10 Cuomo (Benoît) ; 11 Zouyene Brahim ; 12 Borreil (Christian) ; 13 Geraume (Max) ; 14 Tarbouriech (Louis) ; 15 Mimosa (Jean) ; 16 Bourrier (Elie).

Ille-et-Vilaine.

1 Besnard (Alexandre) ; 2 Leroux (Paul) ; 3 Delettre (Emile) ; 4 Jouan (Robert) ; 5 Guillard (Claude) ; 6 Jumel (Joseph) ; 7 Henault (Raymond) ; 8 Coutentin (Gilbert) ; 9 Guilloux (René) ; 10 Vaillant (Maurice) ; 11 Rousseau (Emile) ; 12 Busnel (André) ; 13 Bellier (Fernand) ; 14 Benard (Marcel) ; 15 Lemetayer (Pierre) ; 16 Deshayes (Pierre) ; 17 Louin (Ernest) ; 18 Jagot (Georges) ; 19 Thetiot (Louis) ; 20 Blanchard (Charles).

Indre.

1 Lambert (Marcel) ; 2 Guillemain (René).

Indre-et-Loire.

1 Charretier (Eugène) ; 2 Fournier (Norbert) ; 3 Barrault (Claude) ; 4 Bryon (Michel) ; 5 Harz (Damaso) ; 6 Ferre (Pierre) ; 7 Guillemain (René).

Landes.

1 Dufranc (Jean).

Loir-et-Cher.

1 Harz (Damaso).

Loire.

1 Thilique (Albert).

Loire-Atlantique.

1 Robin (Emile) ; 2 Goudy (André) ; 3 Chereau (Joseph) ; 4 Le Dorze (François) ; 5 Billard (André).

Loire (Haute-).

1 Jarafoux (Maurice).

Loiret.

1 Landais (René).

Lot.

1 Faurie (Bénédict) ; 2 Tartayre (André) ; 3 Malavelle (Georges).

Lot-et-Garonne.

1 Montet (Léonide).

Lozère.

1 Rang (Emile) ; 2 Baret (Louis) ; 3 Zouyene Brahim.

Maine-et-Loire.

1 Chereau (Joseph) ; 2 Fremont (Georges).

Manche.

1 Toupet (Joseph) ; 2 Lelandais (Maurice) ; 3 Burnouf (René).

Marne.

1 Cholet (René) ; 2 Schweitzer (Adrien).

Mayenne.

1 Henault (Raymond) ; 2 Vaillant (Maurice).

Meurthe-et-Moselle.

1 Lopes (Antoine) ; 2 Caro (André) ; 3 Lemesle (René) ; 4 Drouet (Pierre) ; 5 Moscolari (André) ; 6 Millan (Ernest) 7 Persem (Edmond) ; 8 Parisot (Camille) ; 9 Couval (André).

Meuse.

1 Drouet (Pierre) ; 2 Parisot (Camille).

Morbihan.

1 Guilloux (Louis) ; 2 Jouan (Robert) ; 3 Robin (Emile).

Moselle.

1 Duquesnoy (Alcide) ; 2 Greiner (Léon) ; 3 Wecker (Bernard) ; 4 Elsensohn (René).

Nord.

1 Descamps (André) ; 2 Dobin (Albert) ; 3 Leprince (Edgard) ; 4 Vanhoutte (Jean) ; 5 Carpentier (Aristide) ; 6 Layahe (Amédée) ; 7 Leclercq (Léon) ; 8 Richard (André) ; 9 Desumeur (Marcel) ; 10 Dudeck (Wladislas) ; 11 Lamouret (Paul) ; 12 Michel, dit Michelot (Aimé) ; 13 Naets (Eugène) ; 14 Demaline (Henri) ; 15 Lambert (Guy) ; 16 Leport (Arthur).

Oise.

1 Messiasse (Pierre).

Pas-de-Calais.

1 Lahaye (Amédée) ; 2 Richard (André) ; 3 Leclercq (Léon) ; 4 Demaline (Henri) ; 5 Lambert (Guy) ; 6 Leport (Arthur).

Puy-de-Dôme.

1 Valette (Marcel) ; 2 Vert (Paul).

Pyrénées (Basses-).

1 Pramil (Jean) ; 2 Pucheu (François) ; 3 Martin (Georges).

Pyrénées (Hautes-).

1 Saint-Martin (Bernard) ; 2 Pouey (Jacques).

Pyrénées-Orientales.

1 Gramunt (Ferdinand) ; 2 Nuri (Jean) ; 3 Ganteil (Jean) ; 4 Borreil (Christian) ; 5 Texido (François) ; 6 Trilles (Louis) ; 7 Lucazeau (Pierre).

Rhin (Bas-).

1 Michel (Edouard) ; 2 Jaeger (Charles) ; 3 Spat (Eugène) ; 4 Gangloff (Robert) ; 5 Ludwig (Roger) ; 6 Weber (Jean) ; 7 Moog-Kapp (René) ; 8 Feist (Léon) ; 9 Enees (Félix) ; 10 Boog (Daniel) ; 11 Elsensohn (René).

Rhin (Haut-).

1 Moullier (Léon) ; 2 Gaschi (François).

Rhône.

1 Leonelli (Charles) ; 2 Grivot (Gaston) ; 3 Moulia (Joseph).

Saône-et-Loire.

1 Thenet (Serge) ; 2 Bordet (Roger) ; 3 Hugues (Serge).

Sarthe.

1 Fournier (Norbert) ; 2 Barrault (Claude) ; 3 Lefaux (André) ; 4 Babin (Raymond) ; 5 Landais (René) ; 6 Deshayes (Pierre).

Seine.

1 Citarella (Jérôme) ; 2 Leonelli (Charles) ; 3 Pohyer (Lucien) ; 4 Schweitzer (Adrien).

Seine-Maritime.

1 Pean (Charles) ; 2 Pohyer (Lucien) ; 3 Cauchois (Lucien).

Seine-et-Oise.

1 Gremaud (Jean) ; 2 Messiasse (Pierre) ; 3 Naets (Eugène).

Sèvres (Deux-).

1 Deperoux (Guy) ; 2 Baudoin (Alcide).

Tarn.

1 Bousquet (Robert) ; 2 Jammes (Gaston).

Tarn-et-Garonne.

1 Faurie (Bénédict) ; 2 Pons (Marcel) ; 3 Rousson (Jean).

Catégorie « A ».

Var.

1 Gayme (Jérôme).

Catégorie « C ».

Var.

1 Begue (Roland) ; 2 Guttierez (Gabriel) ; 3 Vassallo (Claude) ; 4 Brunetto (Jean) ; 5 Zarraga (Jean).

Vaucluse.

1 Pomaro (Antimo) ; 2 Chamois (Emile).

Vendée.

1 Le Dorze (François).

Vienne.

1 Lebon (André) ; 2 Deperoux (Guy) ; 3 Botteleau (Jean) ; 4 Dudognon (Henri).

Vienne (Haute-).

1 Mendy (Martin) ; 2 Parquet (Marcel) ; 3 Chadelaud (François) ; 4 Brunet (Claude) ; 5 Suidureau (Jean) ; 6 Foussat (Pierre) ; 7 Debelleix (Paul) ; 8 Botteleau (Jean) ; 9 Dudognon (Henri) ; 10 Croise (Robert).

Vosges.

1 Couval (André).

Yonne.

1 Carrasco (Jean-Claude).

Batna.

1 Saad-Bouzid Achour.

Bône.

1 Djamaa Mohamed ; 2 Chetcuti (Charles).

Mostaganem.

1 Parrado (Jean).

Oasis.

1 Moulai-Hacene Saad.

Oran.

1 Merzougui Djilali ; 2 Teruel (Justin) ; 3 Parrado (Jean) ; 4 Linares (Joseph) ; 5 Guillem (Gilbert) ; 6 Campos (Robert) ; 7 Combes (Georges).

La Saoura.

1 Moulai-Hacene Saad.

Tiaret.

1 Campos (Robert).

Tlemcen.

1 Bansaid (Prosper) ; 2 Combes (Georges).

Guadeloupe.

1 Phibel (Hector).

Martinique.

1 Moutoussamy (Zéphirin).

Catégorie « D ».

Aisne.

1 Oget (Emile).

Allier.

1 Juniet (Lucien).

Alpes (Hautes-).

1 Faure (Louis).

Alpes-Maritimes.

1 Eugenie (Julitte).

Ariège.

1 Delpech (Pierre) ; 2 Dejean (Jules) ; 3 Metge (Gaston).

Aude.

1 Medina (Antoine) ; 2 Bolchakoff (Basile).

Bouches-du-Rhône.

1 Perlie (Guy) ; 2 Coste (Raymond) ; 3 Tambini (Jules) ; 4 Ega (Frantz) ; 5 Pages (Jean) ; 6 Akdar Mohamed ; 7 Ozee (Léonard) ; 8 Fredenucci (Jean) ; 9 Messina (René).

Charente-Maritime.

1 Molinie (Serge).

Corse.

1 Fredenucci (Jean).

Côte-d'Or.

1 Petit (Robert) ; 2 Martyka (Jean-Marie) ; 3 Dousseau (Henri).

Côtes-du-Nord.

1 Philippe (François) ; 2 Le Roux (André) ; 3 Plantec (Roger) ; 4 Rosso (Paul) ; 5 Pioger (Roger).

Doubs.

1 Frelin (Robert).

Drôme.

1 Girard (André).

Finistère.

1 Mouriec (Jean-François) ; 2 Plantec (Roger) ; 3 Glorennec (Yves-Marie) ; 4 Croguennec (Louis) ; 5 Rosso (Paul) ; 6 Pesquer (Louis).

Gard.

1 Enjalric (Pierre) ; 2 Martin (Etienne) ; 3 Fiorenzano (François).

Garonne (Haute-).

1 Moligner (Aimé) ; 2 Riviere (Michel) ; 3 Dejean (Jules) ; 4 Metge (Gaston) ; 5 Pages (Jean) ; 6 Fort (Henri).

Gers.

1 Fort (Henri).

Gironde.

1 Martin (Roger) ; 2 Gorry (Yves) ; 3 Van-Pull (Georges) ; 4 Dupuch (Raymond).

Hérault.

1 Nicoleau (Marcel) ; 2 Mir (José) ; 3 Medina (Antoine) ; 4 Bolchakoff (Basile) ; 5 Fabre (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Marin (Henri) ; 2 Leroux (André) ; 3 Lecacheux (Désiré) ; 4 Bezier (Alexandre) ; 5 Abigando (Emile) ; 6 Mary (Gérard).

Indre-et-Loire.

1 Benazza Messaoud Ben Tahar.

Landes.

1 Dupuch (Raymond).

Loire.

1 Benghabrit Ghaouti.

Loire-Atlantique.

1 Galiby (Jean-François) ; 2 Poisbeau (Pierre) ; 3 Mary (Gérard).

Loiret.

1 Pouron (Robert).

Lot-et-Garonne.

1 Gorry (Yves) ; 2 Canin (Albert).

Lozère.

1 Martin (Etienne).

Maine-et-Loire.

1 Tonnelier (Michel).

Manche.

1 Lecacheux (Désiré).

Marne (Haute-).

1 Bicrel (Jean) ; 2 Devillard (André).

Meurthe-et-Moselle.

1 Thiel (Joseph) ; 2 Bouche (Claude) ; 3 Girot (Roger).

Morbihan.

1 Marin (Henri) ; 2 Mouriec (Jean-François) ; 3 Frinault (Pierre) ; 4 Pesquer (Louis) ; 5 Lemoine (Marcel) ; 6 Pioger (Roger).

Nord.

1 Pinheiro (Jean) ; 2 Govaert (Claude) ; 3 Rahout (Guy).

Pas-de-Calais.

1 Govaert (Claude) ; 2 Rahout (Guy).

Puy-de-Dôme.

1 Moulin (Jean).

Pyrénées (Basses-).

1 Berducq (Michel).

Pyrénées-Orientales.

1 Delpech (Pierre) ; 2 Mir (José) ; 3 Rustan (Irénée).

Rhin (Bas-).

1 M'Hamed ben Mohamed.

Saône (Haute-).

1 Frelin (Robert).

Saône-et-Loire.

1 Doussot (Henri).

Sarthe.

1 Tonnelier (Michel).

Seine.

1 Doyon (Jean) ; 2 Abigando (Emile) ; 3 Petit (Auguste) ; 4 Guérin (Jacques) ; 5 Capitaine (Jean).

Seine-et-Oise.

1 Lemoine (Marcel).

Sèvres (Deux-).

1 Guérin (Jacques).

Tarn-et-Garonne.

1 Moligner (Aimé).

Var.

1 Decotte (Paul) ; 2 Tambini (Jules) ; 3 Akdar Mohamed ; 4 Rustan (Irénée) ; 5 Eugénie (Julitte) ; 6 Ozée (Léonard).

Vaucluse.

1 Enjalric (Pierre) ; 2 Coste (Raymond) ; 3 Girard (André).

Vosges.

1 Mervelet (Henri) ; 2 Girot (Roger).

Yonne.

1 Petit (Auguste).

Mostaganem.

1 Conegero (Décéados-Santos).

Tlemcen.

1 Maceno (Marcel).

Guadeloupe.

1 Noirit (Maurice) ; 2 Caboul (Etienne) ; 3 Foggea (Edmond) ; 4 Desplan (Cyprien) ; 5 Henry (Sévère) ; 6 Carène (Eustase) ; 7 Pandolf (Léger) ; 8 Gerghel (Germanius) ; 9 Doyon (Jean) ; 10 Cabald (Hilaire) ; 11 Liban (Théodore) ; 12 Mocka (Robert).

Martinique.

1 Repert (Albert) ; 2 Doriac (Prosper) ; 3 Lamon (Albert) ; 4 Coco (Saint-Cyr) ; 5 Prudent (Sébastien) ; 6 Frontier (Tertullien) ; 7 Marous (Joseph) ; 8 Mornet (Simon) ; 9 Laviolette (Théophile) ; 10 Frédoc (Félix) ; 11 Dispagne (Albert) ; 12 Randol (Modéran) ; 13 Dulcio (Edouard) ; 14 Largange (Raymond).

Réunion.

1 Vanardois (Francis).

Catégorie « E ».

Alpes-Maritimes.

1 Chanjou (Berthe).

Ariège.

1 Laffitte (Marie) ; 2 Ferrasse (Jeannette).

Aude.

1 Peyronnet (Henriette) ; 2 Fève (Marie) ; 3 Ferrasse (Jeannette).

Aveyron.

1 Mouls (Laurencie).

Bouches-du-Rhône.

1 Fauchier (Alice) ; 2 Colonna (Ida).

Charente.

1 Chanjou (Berthe).

Corse.

1 Straboni (Philippa).

Côte-d'Or.

1 Dupuis (Odette) ; 2 Cuzeau (Henriette).

Garonne (Haute-).

1 Lafleur (Wanda) ; 2 Laffitte (Marie).

Hérault.

1 Gustav (Jeanne).

Ille-et-Vilaine.

1 Grimaud (Hélène) ; 2 Escroignard (Marie).

Landes.

1 Lapébie (Jeanne).

Loire-Atlantique.

1 Cherre (Nathalie) ; 2 Grimaud (Hélène) ; 3 Queffelec (Anne-Marie) ; 4 Roussel (Marcelle) ; 5 Mérand (Aline) ; 6 Bréheret (Marie) ; 7 Chiron (Jeanne) ; 8 Couprie (Jeanne).

Maine-et-Loire.

1 Lusson (Andrée).

Manche.

1 Escroignard (Marie).

Meurthe-et-Moselle.

1 Happ (Marguerite).

Morbihan.

1 Raude (Marie) ; 2 Hilary (Suzanne).

Nord.

1 Dufrane (Jenny) ; 2 Boutet (Nelly).

Pas-de-Calais.

1 Brunelle (Suzanne) ; 2 Fauchois (Madeleine) ; 3 Dignoire (Aimée).

Puy-de-Dôme.

1 Marquet (Florentine) ; 2 Boyer (Alphonsine).

Pyrénées (Basses-).

1 Lapébie (Jeanne).

Rhône.

1 Jeux (Marie) ; 2 Woreth (Marie).

Saône-et-Loire.

1 Guéritaine (Anna) ; 2 Met (Germaine) ; 3 Perrin (Georgette).

Sarthe.

1 Lusson (Andrée) ; 2 Chereau (Lucie).

Var.

1 Colle (Claire).

Vosges.

1 Happ (Marguerite).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Gras (Bertrand) (Côtes-du-Nord) ; Epain (Maurice) (Indre-et-Loire, Nord) ; Cottais (Francis) (Bouches-du-Rhône) ; Bill (Maurice) (Rhin [Haut-]) ; Piretti (Jean) (Corse).

Direction des beaux-arts.

EMPLOI MASCULIN

Agent de service.

Catégorie « D ».

Nice.

1 Gemin (Antoine).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Service des affaires générales.

EMPLOI MASCULIN

Receveur buraliste de 1re classe.

Catégorie « D ».

Ain.

1 Sabatier (Jean).

Direction générale des impôts.

EMPLOIS MIXTES

Agent de constatation ou d'assiette des services extérieurs de la direction générale des impôts.

Catégorie « D ».

Garonne (Haute-).

1 Lire : Camus (André), au lieu de : Castellarin (Denis) ; 2 Castellarin (Denis).

Sèvres (Deux-).

1 Lebleu (Lucien).

Tarn-et-Garonne.

1 Lire : Camus (André), au lieu de : Demarta (Guiglio) ; 2 Demarta (Guiglio).

Vienne.

1 Lebleu (Lucien).

Receveur buraliste de 2e classe.

Catégorie « C ».

Aisne.

4 Garcia (Pierre).

Alpes-Maritimes.

18 *bis* Nicolas (Armand).

Ardennes.

2 Garcia (Pierre).

Bouches-du-Rhône.

17 *bis* Nicolas (Armand).

Charente-Maritime.

8 Avril (Marcel).

Côte-d'Or.

4 *bis* Gollard (Fernand).

Côtes-duNord.

18 Brondello (Maurice).

Dordogne.

20 Raynal (Jean).

Ille-et-Vilaine.

11 Corbel (André).

Loire (Haute-).

9 *bis* Celle (Auguste).

Lot-et-Garonne.

6 Raynal (Jean)

Rhin (Haut-).

4 Albrecht (Fernand).

Sarthe.

7 Corbel (André).

Vienne (Haute-).

18 Blanchard (Maurice).

Yonne.

5 Potot (Raymond).

Territoire de Belfort.

1 *bis* Albrecht (Fernand).

Catégorie « D ».

Finistère.

26 *bis* Tanguy (Pierre).

Garonne (Haute-).

10 Sthorez (René).

Morbihan.

16 *bis* Tanguy (Pierre).

Vosges.

3 Canderan (Ernest).

Catégorie « E ».

Hérault.

4 Rouanet (Yvonne).

Tarn.

1 Rouanet (Yvonne).

Services extérieurs du Trésor.

EMPLOI MIXTE

Agent de recouvrement des services du Trésor.

Catégorie « C ».

Corse.

5 *quater* Vincencini (Antoine).

Réunion.

1 Leblond (André).

Catégorie « D ».

Aude.

4 *bis* Reynes (Marcel).

Bouches-du-Rhône.

17 *bis* Lutun (Charley).

Corse.

6 Lutun (Charley).

Dordogne.

4 Beau (Marcel).

Drôme.

1 *bis* Thaurel (Jean).

Finistère.

6 *quater* Pirou (Marcel).

Isère.

1 Thaurel (Jean).

Loire.

2 Teissier (Charles).

Meurthe-et-Moselle.

1 *ter* Riby (Jean).

Morbihan.

7 *bis* Pirou (Marcel).

Pyrénées-Orientales.

6 *bis* Reynes (Marcel).

Rhin (Bas-).

10 Richard (Jacques).

Martinique.

1 Lire : Ursulet (Joachim), au lieu de : Dubo (Boniface) ; 2 Dubo (Boniface) ; 3 Ludon (Maurice).

Réunion.

3 Deurveilher (Irénée) ; 4 Techer (Vivian) ; 5 Boulvart (Emart)

Catégorie « E ».

Seine.

2 *bis* Huart (Andrée).

Yonne.

1 Blandin (Andrée).

Direction générale des douanes et droits indirects.

EMPLOI MASCULIN

Préposé et matelot des douanes.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 *bis* Filippi (Félix).

Corse.

2 Filippi (Félix).

Moselle.

1 Lire : Lion (Jules), au lieu de : Barbier (Gérard) ; 2 Barbier (Gérard).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

10 *bis* Patry (Raphaël).

Corse.

2 *bis* Patry (Raphaël).

Doubs.

1 *bis* Thuillère (André).

Gironde.

1 Lire : Paya (Joseph), au lieu de : Poudroux (Grégoire) ; 2 Poudroux (Grégoire).

Rhin (Bas-).

2 *bis* Blanchard (Lionel).

Rhône

1 *bis* Thuillère (André) ; 1 *ter* Blanchard (Lionel).

Savoie.

2 Robert (Jacques).

Seine-Maritime.

2 *bis* Paya (Joseph).

EMPLOI FÉMININ

Agent de service (ex-dame visiteuse).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Créon (Denise).

Catégorie « E ».

Alpes (Basses-).

1 Legagneux (Etiennette).

Alpes (Hautes-).

1 Legagneux (Etiennette).

Alpes-Maritimes.

1 Duby (Marie-Louise) ; 2 Nousse (Angèle).

Aude.

1 Peyronnet (Henriette).

Bouches-du-Rhône.

1 Pernet (Hélène) ; 2 Sarkissian (Loussaper) ; 3 Leonoff (Doudou) ; 4 Santiago (Joséphine) ; 5 Vellutini (Jeanne) ; 6 Maroc (Marie-Louise) ; 7 Marascia Marianne) ; 8 Caire (Elise).

Garonne (Haute-).

1 Picard (Clementine) ; 2 Pamphile (Antoinette).

Hérault.

1 Gustav (Jeanne).

Ille-et-Vilaine.

1 Escroignard (Marie).

Loire-Atlantique.

1 Bramoulle (Gabrielle).

Manche.

1 Escroignard (Marie).

Nord.

1 Tanghe (Denise).

Pas-de-Calais.

1 Magnier (Rose-Marie) ; 2 Fauchois (Madeleine).

Pyrénées-Orientales.

1 Duby (Marie-Louise) ; 2 Victor (Pilar) ; 3 Vellutini (Jeanne).

Rhin (Bas-).

1 Hiltz (Edith) ; 2 Dollinger (Marthe) ; 3 Fitting (Emma).

Seine.

1 Rabinovicz (Olga) ; 2 Victor (Pilar) ; 3 Sauvage (Louise) ; 4 Taquet (Juliette) ; 5 Vin (Marielle) ; 6 Nousse (Angèle).

Seine-Maritime.

1 Beauvais (Jeannine) ; 2 Roussel (Odette).

Var.

1 Vin (Marielle).

Martinique.

1 Joseph Mondésir (Eléonore) ; 2 Lepel (Marie).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Beaufils (Marie), (Bouches-du-Rhône).

Imprimerie nationale.

EMPLOI MASCULIN

Manœuvre de force titulaire.

Catégorie « D ».

1 Lafaiye (Marcel).

Service d'exploitation industrielle des tabacs et des [illegible]

EMPLOIS MASCULINS

Agent technique de culture.

Catégorie « D ».

Rhin (Bas-).

2 Eichenlaub (Charles).

Agent de manufacture ou de magasin de transit.

Catégorie « D ».

Moselle.

1 Jouhet (Camile), rayé pour le Lot-et-Garonne et la Haute-Garonne.

EMPLOI MASCULIN

Ouvrier des manufactures (cadre fabrication).

Catégorie « C ».

Sarthe.

5 *bis* Landriu (Michel).

Catégorie « D ».

Finistère.

113 *bis* Kerautret (François).

Loire-Atlantique.

190 *bis* Kerautret (François) ; 192 Raboteau (Charles).

Meurthe-et-Moselle.

60 Becart (André).

EMPLOI FÉMININ

Ouvrière des manufactures.

Alpes-Maritimes.

17 *bis* Cormaglia (Marie).

Rhône.

10 Mammeri (Micheline).

EMPLOI MASCULIN

Agent de service de deuxième catégorie.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Nuti (Gilbert).

Finistère.

1 Corre (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Fontez (François) ; 2 Pagnier (Raymond).

Gironde.

1 Nougadere (Eloi).

Indre.

1 Cailleron (Jacques).

Loiret.

1 Cailleron (Jacques) ; 2 Tillay (Gabriel).

Lot-et-Garonne.

1 Nougarede (Eloi) ; 2 Pagnier (Raymond).

Meurthe-et-Moselle.

1 Hel (Auguste).

Puy-de-Dôme.

1 Rossignol (Albert) ; 2 Nurat (Gilbert).

Seine.

1 Corre (Louis).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Benedette (Raymond) ; 2 Bastiani (Joseph).

Vienne (Haute-).

1 Weinsberg (Charles).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Sûreté nationale.

EMPLOIS MASCULINS

Employé de bureau.

Catégorie « D ».

Seine.

3 Bruel (Raymond).

Agent de service.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Joly (Charles) ; 2 Noero (Constantin) ; 3 Broudin (Jean).

Aube.

1 Robin (Maurice).

Bouches-du-Rhône.

1 Calve (Joseph) ; 2 Salotti (Ange) ; 3 Ventimiglia (Marius) ; 4 Tempobuono (Jean) ; 5 Tricon (Gilbert) ; 6 Vignon (André).

Charente-Maritime.

1 Therry (Raymond).

Côte-d'Or.

1 Thenet (Serge).

Côtes-du-Nord.

1 Le Roux (Emmanuel) ; 2 Thomas (Pierre) ; 3 Colson (Roland).

Gard.

1 Rabou (Louis) ; 2 Kellermann (Aloïs).

Garonne (Haute-).

1 Combes (Henri).

Gironde.

1 Vergnes (Jean).

Hérault.

1 Bacou (Joseph) ; 2 Rabou (Louis) ; 3 Salotti (Ange) ; 4 Kellermann (Aloïs) ; 5 Ginieis (Charles).

Ille-et-Vilaine.

1 Robert (André) ; 2 Pele (Auguste) ; 3 Ribouchon (Pierre) ; 4 Simon (Jean) ; 5 Rubillon (Alphonse) ; 6 Pohin (Ferdinand) ; 7 Lemoine (Roger) ; 8 Colson (Roland).

Isère.

1 Maillefer (Maurice).

Loire-Atlantique.

1 Jaffre (Désiré).

Marne.

1 Robin (Maurice).

Pyrénées (Hautes-)

1 Broudin (Jean).

Rhin (Bas-)

1 Jung (Joseph).

Saône-et-Loire.

1 Thenet (Serge).

Sarthe.

1 Landais (Marius).

Var.

1 Joly (Charles) ; 2 Chier (Jean).

Vienne (Haute-)

1 Megert (Joseph).

Yonne.

1 Maillefer (Maurice).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Gemin (Antoine).

Bouches-du-Rhône.

1 Alarcor (Emile).

Côte-d'Or.

1. Richard (Gilbert).

Garonne (Haute-)

1 Barutel (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Bothorel (Casimir) ; 2 Metayer (Michel) ; 3 Louis (Marcel) ; 4 Arnal (Edouard) ; 5 Gemin (Antoine).

Loire-Atlantique.

1 Metayer (Michel) ; 2 Louis (Marcel).

Pyrénées (Hautes-).

1 Richard (Gilbert).

Seine-Maritime.

1 Baumet (Marcel).

Seine-et-Oise.

1 Baumet (Marcel).

Var.

1 Agesilas (Camille).

Sétif.

1 Lebkiri (Lakahal).

Réunion.

1 Maillot (Paul).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Laffitte (Paul) (Gironde).

Gardien de la paix.

Catégorie « D ».

Rhin (Bas-).

1 Holler (Arthur).

Rhin (Haut-).

1 Holler (Arthur).

Seine-et-Marne.

1 Radomski (Joseph).

Seine-et-Oise.

1 Lire : Bruel (Raymond), au lieu de : Delas (Louis) ; 2 Delas (Louis) ; 3 Radomski (Joseph).

Vienne.

1 Lire : Augereau (Albert), au lieu de : Tailfer (Jean) ; 2 Tailfer (Jean).

Oran.

1 Garnier (Jacques).

Tlemcen.

1 Garnier (Jacques).

Conducteur d'automobiles.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Vellerin (Paul).

Garonne (Haute-).

1 Barbe (Jean-François).

Loire.

1 Jonard (Louis).

Moselle.

1 Husser (Pierre).

Rhône.

1 Ollier (Joannès).

Bône.

1 Scozzaro (Guy).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Gireud (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Noël (Marcel).

Seine.

1 Gireud (Joseph).

MINISTERE DE LA JUSTICE

EMPLOI MASCULIN

Surveillant de l'administration pénitentiaire.

Catégorie « D ».

Rhin (Bas-).

1 Lire : Holler (Arthur), au lieu de : Chateaux (Jean) ; 2 Chateaux (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Holler (Arthur).

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

EMPLOIS MASCULINS

Agent des installations.

Catégorie « C ».

Côtes-du-Nord.

1 Chatelin (Fernand).

Finistère.

1 Chatelin (Fernand).

Agent d'exploitation du service postal.

Catégorie « D ».

Aube.

1 Moreau (Jacques) (rayé pour la Côte-d'Or et la Seine).

Agent technique (ex-agent des lignes).

Catégorie « D ».

Gironde.

2 Lepretre (Jean).

Landes.

2 Lepretre (Jean).

Préposé des postes

Catégorie « C ».

Seine.

4 Pierre (Georges).

Catégorie « D ».

Doubs.

1 Thuillère (André).

Orne.

1 Jubal (Marcel).

Pyrénées-Orientales.

9 Jubal (Marcel).

Rhin (Bas).

1 Lire : Blanchard (Lionel), au lieu de : Vidal (Antoine) ; 1 *bis* Vidal (Antoine).

Rhône.

1 *bis* Thuillère (André); 3 *bis* Blanchard (Lionel).

Seine.

11 *bis* Eugénie (Martin) ; 11 *ter* Moreau (Antoine) ; 20 Breschi (Franco) (rayé pour la Corse et le Var).

Seine-et-Oise.

5 *bis* Moreau (Antoine) ; 7 Breschi (Franco) (rayé pour la Corse et le Var).

Sèvres (Deux-).

3 Trillaud (Serge).

Vienne.

6 *bis* Trillaud (Serge).

Martinique.

1 *bis* Eugénie (Martin).

EMPLOI FÉMININ

Gérante de cabines téléphoniques.

Alpes-Maritimes.

1 Cornaglia (Marie-Antoinette).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

EMPLOIS MASCULINS.

Agent surveillant des services généraux.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

37 Bailles (Henri).

Savoie (Haute-).

2 Bailles (Henri).

Garde de contrôle sanitaire.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Charton (André).

Bouches-du-Rhône.

1 Verniere (Louis ; 2 Charton (André).

Hérault.

1 Verniere (Louis).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Astier (Elie) ; 2 Le Chenadec (Louis) ; 3 Peysonneaux (Henri) ; 4 Lottier (Félix) ; 5 Alquier (Jean) ; 6 Marcillat (André) ; 7 Giacomini (Robert) ; 8 Duret (André).

Bouches-du-Rhône.

1 Astier (Elie) ; 2 Le Chenadec (Louis) ; 3 Alquier (Jean) ; 4 Boisard (Alexis) ; 5 Rabache (Jean) ; 6 Giacomini (Robert) ; 7 Duret (André) ; 8 Bousquet (Jacques).

Loire-Atlantique.

1 Marcillat (André).

Seine.

1 Boisard (Alexis).

Seine-Maritime.

1 Nicolas (René).

Martinique.

1 Palany (Edouard).

Mécanicien.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Leroy (William).

Seine.

1 Riffault (Célestin) ; 2 Leroy (William) ; 3 Gondret (Jean) ; 4 Bizon (Paul).

Seine-Maritime.

1 Bizon (Paul).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Chapelle (Victorien).

Finistère.

1 Pichon (Jean) ; 2 Guena (Albert) ; 3 Léon (Albert).

Gironde.

1 Iphaine (Henri).

Hérault.

1 Iphaine (Henri) ; 2 Fabre (Louis).

Loire-Atlantique.

1 Pichon (Jean).

Seine.

1 Foulet (Paul) ; 2 Labed (Mohamed).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

EMPLOIS MASCULINS

Conducteur de chantiers.

Catégorie « D ».

Tarn.

1 Albert (André).

Agent des travaux.

Catégorie « C ».

Alpes (Hautes-).

1 Aubert (Joseph).

Alpes-Maritimes.

1 Argenti (Ange).

Ardèche.

1 Poggi (Jean-Marie) ; 2 Bouchon (Georges) ; 3 Malburet (Marcel).

Aveyron.

1 Garric (Raoul).

Bouches-du-Rhône.

1 Pourchier (Alban) ; 2 Béraud (Louis) ; 3 Tramoni (Antoine) ; 4 Bondil (Adrien) ; 5 Mondoloni (Jacques) ; 6 Casenza (Armand) ; 7 Millau (Ernest) ; 8 Gambotti (Raphaël).

Charente.

1 Gransagne (Camille).

Corse.

1 Pastini (Roch) ; 2 Giorgi (Grégoire) ; 3 Barazzoli (Félix) ; 4 Murati (Antoine) ; 5 Peri (Joseph) ; 6 Pinasco (Gaëtan) ; 7 Ortoli (Antoine) ; 8 Petrotti (Charles) ; 9 Tramoni (Antoine) ; 10 Mondoloni (Jacques) ; 11 Simoni (Paul) ; 12 Acquatella (François) ; 13 Casalta (Charles) ; 14 Franceschi (Paul) ; 15 Nicolai (Charles) ; 16 Tomasi (Jean) ; 17 Argenti Ange) ; 18 Costantini (Costantin) ; 19 Coluni (Dominique) ; 20 Carlotti (Ange) ; 21 Muscatelli (Fabien) ; 22 Ettori (Charles) ; 23 Massei (André) ; 24 Gambotti (Raphaël).

Côte-d'Or.

1 Lebail (Pierre).

Dordogne.

1 Maly (Yvon).

Drôme.

1 Poggi (Jean-Marie) ; 2 Bouchon (Georges) ; 3 Malburet (Marcel).

Garonne (Haute-).

1 Casenza (Armand) ; 2 Pradelles (Michel) ; 3 Zamuner (Attilio) ; 4 Restes (Gabriel) ; 5 Couget (Eloi).

Gers.

1 Zamuner (Attilio).

Hérault.

1 Jean (Marcel).

Ille-et-Vilaine.

1 Henault (Raymond) ; 2 Monvoisin (Emile).

Jura.

1 Verrier (Bernard).

Loiret.

1 Bodu (Roger).

Lot.

1 Garric (Raoul).

Lot-et-Garonne.

1 Sierra (Salvador) ; 2 Moissac (Marcel).

Marne.

1 Gaillard (Jean).

Mayenne.

1 Hénault (Raymond).

Meurthe-et-Moselle.

1 Millau (Ernest).

Nord.

1 Huyghe (Jules).

Rhin (Bas-).

1 Moog-Kapp (René) ; 2. Feist (Léon) ; 3 Halter (Alphonse).

Seine.

1 Deshoux (Lucien) ; 2 Nahan (Rémi).

Sèvres (Deux-).

1 Girardeau Joseph).

Tarn-et-Garonne.

1 Moissac (Marcel).

Yonne.

1 Nahan (Rémi).

Catégorie « D ».

Alpes (Hautes-).

1 Lefebvre (Maurice).

Alpes-Maritimes.

1 Ricaud (Roger) ; 2 Otto-Bruc (Armand) ; 3 Ruault (Fernand) ; 4 Antolini (Jean) ; 5 Roux (Marius) ; 6 Gaspari (Alfred) ; 7 Laurence (Cyriaque).

Ariège.

1 Metge (Gaston).

Aube.

1 Ah Long (Marc).

Aude.

1 Freiburger (René).

Aveyron.

1 Cassan (Emile) ; 2 Freiburger (René).

Bouches-du-Rhône.

1 Rabache (Jean) ; 2 Grazini (Théodore) ; 3 Antolini (Jean) ; 4 Bertrand (Roger) ; 5 Leccia (Jean-Baptiste) ; 6 Laurence (Cyriaque) ; 7 Florent (Lucien).

Charente-Maritime.

1 Chapuzet (René).

Corse.

1 Giacobetti (Paul) ; 2 Filippi (Jean-Luc) ; 3 Roulin (Emile) ; 4 Gregogna (Antoine) ; 5 Andreani (François) ; 6 Leccia (Jean-Baptiste) ; 7 Gaspari (Alfred) ; 8 Poli (Paul).

Côte-d'Or.

1 Langlois (Jacques).

Côtes-du-Nord.

1 Le Roux (André).

Drôme.

1 Leheu (Henri).

Finistère.

1 Boennec (Raymond) ; 2 Mouriec (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Osorio (André) ; 2 Cassan (Emile) ; 3 Metge (Gaston) ; 4 Lagors (Jean).

Gironde.

1 Remy (Roger) ; 2 Gorry (Yves).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Roux (André).

Indre-et-Loire.

1 Cadiou (Lucien).

Loire-Atlantique.

1 Mouilleau (Gilbert).

Lot-et-Garonne.

1 Gorry (Yves).

Maine-et-Loire.

1 Guillot (Jean) ; 2 Raboyeau (Rémy).

Marne (Haute-).

1 Ah Long (Marc).

Mayenne.

1 Edon (Maurice) ; 2 Boue (Jean).

Meurthe-et-Moselle.

1 Girot (Roger) ; 2 Grandemange (Pierre).

Morbihan.

1 Frinault (Pierre) ; 2 Prodo (Pierre) ; 3 Mouriec (Jean).

Pyrénées (Basses-).

1 Berducq (Michel).

Pyrénées (Hautes-).

1 Lagors (Jean).

Saône-et-Loire.

1 Ponceblanc (Jean).

Seine.

1 Bobi (Saint-Yves).

Seine-et-Marne.

1 Randol (Modéran).

Seine-et-Oise.

1 Randol (Modéran).

Var.

1 Biauhellig (Emile) ; 2 Sappia (Antoine) ; 3 Blanc (Maurice) ; 4 Grazini (Théodore) ; 5 Roux (Marius) ; 6 Merot (Robert).

Vaucluse.

1 Florent (Lucien).

Vendée.

1 Mouilleau (Gilbert).

Vienne.

1 Raboyeau (Rémy).

Vosges.

1 Protee (Hector) ; 2 Cordier (André) ; 3 Girot (Roger) ; 4 Claudel (Noël).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Brochard (Clément) (Vendée) ; Le Bris (Julien) (Ille-et-Vilaine).

Eclusier et pontier de la navigation intérieure et des ports de commerce.

Catégorie « C ».

Aisne.
1 Michel dit Michelot (Aimé).

Ardennes.
1 Riga (René) ; 2 Houpy (Claude).

Aude.
1 Ferrasse (Elie).

Côte-d'Or.
1 Terrain (Richard) ; 2 Colot (Paul).

Garonne (Haute-).
1 Kraeber (René) ; 2 Ferrasse (Elie).

Gironde.
1 Sentourens (André).

Jura
1 Bourgeon (Pierre).

Lot-et-Garonne.
1 Sentourens (André).

Marne.
1 Bertrand (René).

Meurthe-et-Moselle.
1 Barbier (Roger).

Nord.
1 David (René) ; 2 Delplanque (Jean) ; 3 Michel dit Michelot (Aimé).

Rhin (Bas-).
1 Lobstein (René) ; 2 Hoffmann (Joseph) ; 3 Weber (Jean) ; 4 Weber (Jean-Joseph) ; 5 Schmitt (Georges).

Rhin (Haut-).
1 Weber (Jean-Joseph) ; 2 Schmitt (Georges).

Rhône.
1 Terrain (Richard) ; 2 Durieux (Jean-Marie).

Saône-et-Loire.
1 Bourgeon (Pierre).

Seine-et-Marne.
1 Darche (Paul).

Yonne.
1 Darche (Paul) ; 2 Bezault (René).

Catégorie « D ».

Ain.
1 Bel (Roger).

Ardennes.
1 Teixera (Jacques).

Bouches-du-Rhône.
1 Gbalou (Lazare) ; 2 Bertic (Alphonse) ; 3 Grangier (Francis).

Charente-Maritime.
1 Lachaise (René).

Côte-d'Or.
1 Payan (Francis) ; 2 Turco (Salvator).

Doubs.
1 Laborde (Albert).

Garonne (Haute-).
1 Nauzes (André) ; 2 Le Nalio (Michel) ; 3 Itier (Alain).

Gironde.
1 Miramon (Christian).

Hérault.
1 Roudier (Jacques) ; 2 Grangier (Francis).

Jura.
1 Rameau (Georges).

Loire-Atlantique.
1 Souvenet (René) ; 2 Lachaise (René).

Lot-et-Garonne.
1 Nauzes (André) ; 2 Itier (Alain).

Marne.
1 Neirinck (Jean) ; 2 Koch (Casimir).

Meurthe-et-Moselle.
1 Levazeux (Robert) ; 2 Dupont (Paul).

Meuse.
1 Levazeux (Robert) ; 2 Dupont (Paul).

Moselle.
1 Rauner (Jean).

Nord.
1 Fournier (Maurice) ; 2 Lemarie (Maurice) ; 3 Taisne (Arthur) ; 4 Gir (Pierre) ; 5 Govaere (Claude).

Oise.
1 Koch (Casimir).

Pas-de-Calais.
1 Gir (Pierre) ; 2 Govaere (Claude).

Rhin (Bas-).
1 Helmer (Alfred) ; 2 Duchmann (Georges).

Rhin (Haut-).
1 Rauner (Jean).

Saône-et-Loire.
1 Laborde (Albert) ; 2 Bel (Roger) ; 3 Rameau (Georges) ; 4 Turco (Salvator) ; 5 Lemarie (Maurice).

Seine.
1 Vangasse (Maurice).

Seine-Maritime.
1 Bohan (Pierre).

Seine-et-Marne.
1 Souvenet (René) ; 2 Vangasse (Maurice).

Tarn-et-Garonne.
1 Le Nalio (Michel).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Philippe (Ernest) (Vosges) ; Le Bihan (Louis) (Loire-Atlantique) ; Thuilliez (Gabriel) (Aisne-Oise) ; Hirtz (Albert) (Haut-Rhin).

Eclusier barragiste.

Catégorie « C ».

Marne.
1 Bire (Jacques).

Saône (Haute-).
1 Bire (Jacques) ; 2 Mongey (Robert).

Catégorie «D ».

Nord.
1 Gir (Pierre).

Pas-de-Calais.
1 Gir (Pierre).

Saône (Haute-).
1 André (Louis).

Seine.
1 Lermitage (Jean).

Seine-et-Marne.
1 Quero (Lucien) ; 2 Lermitage (Jean).

Seine-et-Oise.
1 Quero (Lucien).

MARINE MARCHANDE

Agent de gardiennage des services extérieurs.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.
1 Pizzo (Janvier) ; 2 Generale (Claude) ; 3 Marchetti (Ange) ; 4 Mattei (Charles) ; 5 Guttierez (Gabriel).

Charente-Maritime.
1 Bonnin (Denis).

Corse.
1 Marchetti (Ange).

Loire-Atlantique.
1 Lislaud (Robert).

Var.
1 Roubaud (Joseph) ; 2 Guttierez (Gabriel) ; 3 Lislaud (Robert).

Guadeloupe.
1 Albert (Paul).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.
1 Pico (Charles) ; 2 Roux (Marius).

Bouches-du-Rhône.
1 Gbalou (Lazare) ; 2 Grangier (Francis) ; 3 Huguenard (Jean) ; 4 Grimaldi (Jean).

Corse.
1 Grimaldi (Jean).

Finistère.
1 Bonneau (Michel) ; 2 Pesquer (Louis) ; 3 Le Doussal (Marc).

Gironde.

1 Huguenard (Jean).

Loire-Atlantique.

1 Le Nalio (Michel).

Manche.

1 Ros (Ginès).

Morbihan.

1 Le Nalio (Michel) ; 2 Pesquer (Louis) ; 3 Le Doussal (Marc).

Pyrénées-Orientales.

1 Pico (Charles).

Seine-Maritime.

1 Ros (Ginès).

Var.

1 Roux (Marius) ; 2 Negel (Charles) ; 3 Grangier (Francis).

Vaucluse.

1 Negel (Vaucluse).

Vendée.

1 Bonneau (Michel).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Fournerie (Raoul) (Bouches-du-Rhône).

PREFECTURE DE LA SEINE

EMPLOIS MIXTES

Agent hospitalier de deuxième catégorie de l'Assistance publique.

Catégorie « D ».

1 Turri (Jules) ; 2 Le Floch (Pierre).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Morel (Juliette).

Agent hospitalier de deuxième catégorie des hôpitaux psychiatriques et des établissements départementaux d'assistance.

Catégorie « D ».

Seine.

1 Trébert (Fulbert).

Catégorie « E ».

1 Brouillet (Simone).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Blassel (Huguette)

EMPLOIS MASCULINS

Gardien de musée de la ville de Paris.

Catégorie « C ».

1 Estevenet (Marcel).

Catégorie « D ».

1 Cantobion (Anselme).

Surveillant à la Bourse du travail.

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Lemarchand (François).

Surveillant du palais de justice et du tribunal de commerce.

Catégorie « C ».

1 Breuil (Jean).

Catégorie « D ».

1 Jeandel (Louis).

Garde des cimetières.

Catégorie « C ».

1 Cousin (Michel) ; 2 Daudet (André) ; 3 Parriaux (Adrien) ; 4 Marie (Albert) ; 5 Lacam (Antonin) ; 6 Koern (Antoine) ; 7 Schweitzer (Adrien).

Catégorie « D ».

1 Maciazek (Ladislaw) ; 2 Tresfield (Claude).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Matheu (Romain).

Garde des promenades.

Catégorie « C ».

1 Pelat (Antonin) ; 2 Cousin (Michel) ; 3 Daudet (André) ; 4 Lacam (Antonin) ; 5 Koern (Antoine) ; 6 Neervoort (William) ; 7 Schweitzer (Adrien).

Catégorie « D ».

1 Heron (André) ; 2 Tresfield (Claude) ; 3 Pignot (Xavier).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Merceron (Pierre) ; Desmoles (Fernand).

Garçon de cabine (établissements balnéaires).

Catégorie « D ».

1 Edwige (Antoine).

Surveillant des établissements charitables municipaux.

Catégorie « C ».

1 Phibel (Hector).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Le Miniven (Jean-Marie) ; Royer (Robert).

Agent de service des collèges modernes et techniques et des établissements départementaux d'enseignement.

Catégorie « C ».

1 Chabbat (Isaac) ; 2 Pohyer (Lucien) ; 3 Sereni (Antoine) ; 4 Faure (Lucien).

Catégorie « D ».

1 Abigando (Emile).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Clastes (Albert) ; Thomas (Michel).

Garçon de service des établissements départementaux d'assistance et d'enseignement.

Catégorie « C ».

1 Mayer (Maurice).

Catégorie « D ».

1 Rosco (Roger) ; 2 Jourdan (François).

Préposé aux magasins et agent de service de deuxième catégorie (caisse de crédit municipal).

Catégorie « C ».

1 Pohyer (Lucien).

EMPLOIS FÉMININS

Surveillante des établissements charitables municipaux.

1 Hirsch (Magda) ; 2 Duchateau (Jeanne) ; 3 Tissot (Lucie) ; 4 Chauvière (Héloïse) ; 5 Piat (Marie) ; 6 Sztarhauz (Génia) ; 7 Ploogman (Sarah).

Agent de service des collèges modernes et techniques et des établissements départementaux d'enseignement.

1 Missonnier (Eugénie) ; 2 Brigand (Marie).

Femme de service des écoles primaires et maternelles.

1 Benazra (Rachel) ; 2 Cocheteux (Fernande) ; 3 Wéry (Yvonne) ; 4 Pratot (Lucienne).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Garlin (Marcelle) ; Hivert (Germaine) ; Alpha (Renée) ; Cottereau (Marie).

PREFECTURE DE POLICE

SERVICES ACTIFS

EMPLOIS MASCULINS

Agent spécial de commissariat.

Catégorie « C ».

1 Poncin (Pierre) ; 2 Meunier (François) ; 3 Ouvrard (Albert) ; 4 Jouve (Marcel) ; 5 Rougerat (Roger) ; 6 Leprovaux (Auguste) ; 7 Peschot (Ernest) ; 8 Bocassini (Jean) ; 9 Levrasseur (Georges) ; 10 Pradier (Henri) ; 11 Gressier (Hubert) ; 12 Plisson (Pharaon) ; 13 Robert (Aly) ; 14 L'Hostis (Jean) ; 15 Moyse (Adrien) ; 16 Siquier (Antoine) ; 17 Lisarre (Gilbert) ; 18 Le Roi (Albert) ; 19 Durand (Emile) ; 20 Monard (René) ; 21 Luzzatto (François) ; 22 Vandernoth (Louis) ; 23 Szika (Etienne) ; 24 Loose (Eugène) ; 25 Le Corre (Pierre) ; 26 Landeau (Gustave) ; 27 Humeau (René) ; 28 Ormel (Roland) ; 29 Desson (Charles) ; 30 Jammes (Robert) ; 31 Caliot (Pierre) ; 32 Meunier (Jean) ; 33 Carpentier (Michel) ; 34 Loiseau (Marcel) ; 35 François (Georges) ; 36 Bonfigli (Jules) ; 37 Benitah (Moïse) ; 38 Maton (Edmond) ; 39 Bruchon (Marcel) ; 40 Leclercq (André) ; 41 Beganton (Jean) ; 42 Bouchez (Claude) ; 43 Malet (Claude) ; 44 Rougeron (Jean-Baptiste) ; 45 Frigeri (Jean-Pierre) ; 46 Casteilla (André) ; 47 Hurel (Jean) ; 48 Petre (Paul) ; 49 Grégoire (René) ; 50 Planeix (Jean) ; 51 Pascal (Louis) ; 52 Corre (Louis).

Catégorie « D ».

1 Jacobi (André) ; 2 Poiret (André) ; 3 Kersauson (Roger) ; 4 Mondin (Jean) ; 5 Andrey (Olivier) ; 6 Arnar-Tabuenca (Louis) ; 7 Faugeras (Robert) ; 8 Cauquil (Guy) ; 9 Refregier (René) ; 10 Nicolai (Jacques) ; 11 Lefebvre (René) ; 12 Simon (Jean).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Jacquet (Jean) ; Meyer (Edouard) ; Schubler (Charles).

BOURSE DES VALEURS

Garde à la bourse des valeurs.

EMPLOI MASCULIN

Catégorie « C ».

1 Reignoux (Léon) ; 2 Quelennec (Marcel) ; 3 Bruat (Camille) ; 4 Leprovaux (Auguste) ; 5 Cabadie (Léon) ; 6 Salmon (André) ; 7 Jammes (Robert) ; 8 Moreau (Jean) ; 9 Estevenet (Marcel) ; 10 Moulineau (Pierre) ; 11 Ben-Fredj (Léon) ; 12 Casteilla (André).

Catégorie « D ».

1 Pacorel (Gérard) ; 2 Petit (Jules) ; 3 Garcia (Joseph).

MAISON DEPARTEMENTALE DE NANTERRE

EMPLOI MASCULIN

Surveillant.

Catégorie « D ».

1 Torteau (Raymond).

EMPLOI FEMININ

Agent des services d'hygiène.

1 Aymé (Henriette) ; 2 Perrin (Gabrielle).

ETABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION, DE SOINS OU DE CURE

EMPLOIS MIXTES

Employé de bureau.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

21 *bis* Larlet (Martin).

Côte-d'Or.

7 *bis* Prudhomme (Jean).

Hérault.

9 Diez (Emile).

Marne.

2 Henry (Arsène).

Meuse.

1 Henry (Arsène).

Saône-et-Loire.

2 *bis* Prudhomme (Jean).

Yonne

2 Potot (Raymond).

Catégorie « D ».

Finistère.

12 *bis* Tanguy (Pierre).

Morbihan.

3 Tanguy (Pierre).

Sèvres (Deux-).

1 Trillaud (Serge).

Vienne.

2 Trillaud (Serge).

Catégorie « E ».

Côte-d'Or.

1 Lire : Ocquidant (Julia), au lieu de : Dubuisson (Marie) ; 2 Dubuisson (Marie).

Loire-Atlantique.

2 Giraud (Marthe).

EMPLOIS MASCULINS

Infirmier.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Lomier (Pierre) (rayé pour la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales).

Conducteur d'automobiles.

Catégorie « C ».

Eure.

1 Frontin (André).

Gironde.

1 Luxe (Louis) ; 2 Soulie (Fernand).

Lot-et-Garonne.

1 Soulie (Fernand).

Rhin (Bas-).

1 Fehr (Pierre) ; 2 Hoff (Othon).

Rhin (Haut-).

1 Husson (Henri).

Seine-Maritime.

1 Frontin (André).

Catégorie « D ».

Dordogne.

1 Lechevalier (Charles).

Lot-et-Garonne.

1 Javelot (Jacques).

Nord.

1 Rahout (Guy).

Pas-de-Calais.

1 Rahout (Guy).

Rhin (Haut-).

1 Laville (Christian).

Seine-Maritime.

1 Derval (Jean-Claude).

Préposé.

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Ladure (Pierre).

Charente.

1 Moinard (Kléber).

Charente-Maritime.

1 Moinard (Kléber).

Lot-et-Garonne.

1 Javelot (Jacques).

Pyrénées (Basses-).

1 Abdallah (Paul).

Seine-et-Oise.

1 Boucheron (Maurice).

Var.

1 Ladure (Pierre).

Servant.

Catégorie « C ».

Allier.

1 Urbain (Maurice).

Ariège.

1 Olive (Paul) ; 2 Gales (Jean).

Bouches-du-Rhône.

1 Matteini (Germain) ; 2 Millan (Ernest).

Corse.

1 Pinasco (Gaëtan) ; 2 Mondoloni (Jacques) ; 3 Ortoli (Antoine) ; 4 Petrotti (Charles) ; 5 Ettori (Charles).

Dordogne.

1 Pizzanelli (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Salafa (Jean).

Gironde.

1 Darrieutort (Roger).

Hérault.

1 Grabarek (Stanislas).

Ille-et-Vilaine.

1 Monvoisin (Emile) ; 2 Thetiot (Louis).

Meurthe-et-Moselle.

1 Millan (Ernest).

Nord.

1 Capliez (Roger) ; 2 Demaline (Henri).

Pas-de-Calais.

1 Demaline (Henri)

Pyrénées (Basses-).

1 Pizanelli (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Moog Kapp (René) ; 2 Feist (Léon) ; 3 Sonntag (Jean).

Savoie.

1 Urbain (Maurice).

Somme.

1 Durand (Roger).

Vienne (Haute-).

1 Gady (Pierre).

Guadeloupe.

1 Ghuist (Théophile).

Réunion.

1 Malet (Louis) ; 2 Andoche (Jean) ; 3 Tescher (Yvon) ; 4 Folio (Louis) ; 5 Hoareau (Daniel).

Catégorie « D ».

Allier.

1 Soukarian (Georges).

Alpes-Maritimes.

1 Bernard (Guy) ; 2 Laurence (Cyriaque) ; 3 Vichnievski (Lucien) ; 4 Miette (Gustave).

Aube.

1 Baudouin (André).

Aude.

1 Cubaynes (Jean) ; 2 Bize (Justin).

Aveyron.

1 Cassan (Emile).

Bouches-du-Rhône.

1 Landau (Fernand) ; 2 Laurence (Cyriaque) ; 3 Pierrot (Louis) ; 4 Pages (Jean) ; 5 Akdar (Mohamed) ; 6 Ozee (Léonard) ; 7 Fredenucci (Jean).

Charente.

1 Drouet (André) ; 2 Vitry (Karl).

Charente-Maritime.

1 Lachaise (René) ; 2 Vitry (Karl).

Corse.

1 Fredenucci (Jean).

Côtes-du-Nord.

1 Bernard (Guy) ; 2 Le Roux (André) ; 3 Vibert (René).

Drôme.

1 Girard (André).

Finistère.

1 Jestin (Olivier) ; 2 Le Levarec (Gustave) ; 3 Ropars (Marcel) ; 4 Vibert (René).

Garonne (Haute-).

1 Cassan (Emile) ; 2 Lagors (Jean) ; 3 Pages (Jean).

Gironde.

1 Drouet (André).

Hérault.

1 Fabre (Joseph) ; 2 Miette (Gustave).

Ille-et-Vilaine.

1 Hue (Marcel) ; 2 Le Roux (André).

Indre-et-Loire.

1 Benazza (Messaoud ben Tahar).

Loire-Atlantique.

1 Merieau (André) ; 2 Allioux (Joachim).

Morbihan.

1 Burban (Julien) ; 2 Allioux (Joachim) ; 3 Le Levarec (Gustave) ; 4 Guillaume (Jean).

Moselle.

1 Dureuil (Mesmin).

Nord.

1 Garcia (André) ; 2 Govaere (Claude).

Pas-de-Calais.

1 Govaere (Claude).

Puy-de-Dôme.

1 Soukarian (Georges).

Pyrénées (Basses-).

1 Larcebeau (Henri) ; 2 Darracq (Roger).

Pyrénées (Hautes-).

1 Lagors (Jean).

Pyrénées-Orientales.

1 Cubaynes (Jean) ; 2 Bize (Justin) ; 3 Dallo (Marius).

Rhin (Bas-).

1 M'Hamed ben Mohamed.

Saône-et-Loire.

1 Daniel (René).

Seine-Maritime.

1 Derval (Jean-Claude).

Seine-et-Marne.

1 Baudouin (André).

Sèvres (Deux-).

1 Papet (François).

Var.

1 Akdar Mohamed ; 2 Ozee (Léonard).

Vaucluse.

1 Girard (André).

Vendée.

1 Pineau (André) ; 2 Lachaise (René).

Vienne (Haute-).

1 Richou (André).

Guadeloupe.

1 Duvales (Hélier) ; 2 Foggea (Edmond) ; 3 Henry (Sévère) ; 4 Carene (Eutase) ; 5 Pandolf (Léger) ; 6 Dorville (Blaise) ; 7 Gerchel (Germanius) ; 8 Cabald (Hilaire) ; 9 Mocka (Robert).

Martinique.

1 Pelage (Benjamin) ; 2 Adin (Casimir) ; 3 Claire Eugénie (Henri) ; 4 Coco (Saint-Cyr) ; 5 Borne (Bernard) ; 6 Jubenot (Robert) ; 7 Prudent (Sébastien) ; 8 Marous (Joseph) ; 9 Florimond (Marie-Joseph) ; 10 Bering (André) ; 11 Mornet (Simon) ; 12 Arbaud (Flavius) ; 13 Zobel (André) ; 14 Leria (Gennot) ; 15 Laviolette (Théophile) ; 16 Fredoc (Félix) ; 17 Palany (Edouard) ; 18 Venthou Dumaine (Gustave) ; 19 Landau (Fernand) ; 20 Thérèse (Michel) ; 21 Jean-Baptiste (Henri) ; 22 Ramy (Joseph) ; 23 Eloto (Léonidas) ; 24 Randol (Modéran) ; 25 Boulange (Gualbert) ; 26 Largange (Raymond).

Réunion.

1 Jouan (Simon) ; 2 Damour (Marie) ; 3 Hoareau (Paul) ; 4 Filo (Iris) ; 5 Cazal (Luçay) ; 6 Barlatier (Louis) ; 7 Lebon (Joseph) ; 8 Boyer (Etienne) ; 9 Picard (Roger) ; 10 Maillot (André) ; 11 Dorseuil (Sosthene) ; 12 Boyer (André) ; 13 Vanardois (Francis) ; 14 Robert (Advéris) ; 15 Jean-Pierre (Alva) ; 16 Fontaine (Michel) ; 17 Lauret (Jules) ; 18 Lebon (Fabien) ; 19 Huet (Adrien) ; 20 Boyer (Arnaud) ; 21 Payet (Joseph).

OUVRIER SPÉCIALISÉ

Cuisinier.

Catégorie « C ».

Ardèche.

1 Vial (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Monteil (Henri).

Garonne (Haute-).

1 Gasc (Pierre).

Lot.

1 Gasc (Pierre).

Puy-de-Dôme.

1 Terrasson (Henri).

Rhône.

1 Chaussin (Ernest).

Saône-et-Loire.

1 Chaussin (Ernest).

Catégorie «D ».

Gironde.

1 Daube (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Lagadic (Jean-Louis).

Vienne (Haute-).

1 Mounier (Marcellin).

Electricien.

Catégorie « C ».

Vaucluse.

1 Perramond (Pierre).

Vienne (Haute-).

1 Derigon (Jean).

Catégorie « D ».

Allier.

1 Priol (Guillaume).

Finistère.

1 Priol (Guillaume).

Jardinier.

Catégorie « C ».

Dordogne.

1 Millaret (Jean) ; 2 Mazaudet (André).

Charente-Maritime.

1 Jollit (Yves).

Garonne (Haute-).

1 Dalard (André).

Lot-et-Garonne.

1 Dalard (André).

Sèvres (Deux-).

1 Jollit (Yves).

Catégorie « D ».

Loire-Atlantique.

1 Sire (Denis).

Sèvres (Deux-).

1 Chaigne (Raymond).

Vendée.

1 Chaigne (Raymond) ; 2 Sire (Denis).

Maçon

Catégorie « C ».

Aisne.

1 Couvez (Joël).

Eure-et-Loir.

1 Pean (Roland).

Gers.
1 Aragon (Jean).
Lot-et-Garonne.
1 Aragon (Jean).
Pas-de-Calais.
1 Couvez (Joël).
Rhône.
1 Rey (Henri).
Seine.
1 Bigourie (Roger) ; 2 Rey (Henri).
Seine-et-Oise.
1 Bigourie (Roger).
Mécanicien garagiste.
Catégorie « C ».
Alpes-Maritimes.
1 Soule (Hyacinthe).
Dordogne.
1 Soule (Hyacinthe).
Indre-et-Loire.
1 Binet (Jacques).
Sarthe.
1 Binet (Jacques).
Var.
1 Nourbaccus (Albas).
Catégorie « D ».
Gironde.
1 Beau (Michel).
Menuisier.
Catégorie « C ».
Aude.
1 Subreville (François).
Charente.
1 Gaboreau (Louis).
Charente-Maritime.
1 Bernard (Roland).
Finistère.
1 Bellec (Albert).
Garonne (Haute-).
1 Silvestre (José).
Ille-et-Vilaine.
1 Lairy (Francis).
Landes.
1 Colomes (Jean).
Maine-et-Loire.
1 Lairy (Francis).
Pyrénées (Hautes-).
1 Bernard (Roland) ; 2 Colomes (Jean).
Sarthe.
1 Troufflard (Bernard).
Seine.
1 Dreoni (Victor).
Sèvres (Deux-).
1 Gaboreau (Louis).
Vienne (Haute-).
1 Laduranty (Henri) ; 2 Pescher (André).
Peintre.
Catégorie « C ».
Charente.
1 Deville (Pierre).
Isère.
1 Perrin (René).
Loire.
1 Malendowski (Félix).
Saône-et-Loire.
1 Verjat (Louis).
Seine-et-Marne.
1 Chauprade (Marcel).
Vienne (Haute-).
1 Breffy (Valentin) ; 2 Chauprade (Marcel) ; 3 Deville (Pierre).
Catégorie « D ».
Calvados.
1 Muris (Pierre).
Plombier.
Catégorie « C ».
Dordogne.
1 Maynard (Jean).
Gironde.
1 Sebban (Jacob).
Nord.
1 Lelubre (Adrien).
Pas-de-Calais.
1 Lelubre (Adrien).
Pyrénées-Orientales.
1 Sebban (Jacob).
Seine.
1 Gautier (Louis).
Vienne (Haute-).
1 Maynard (Jean) ; 2 Peynaud (Robert).
Catégorie « D ».
Nord.
1 Wepierre (Roger).
Pas-de-Calais.
1 Wepierre (Roger).
Serrurier.
Catégorie « C ».
Rhin (Bas-).
1 Roth (Charles).
Aide-ouvrier.
Catégorie « C ».
Aisne.
1 Georget (Maurice).
Ardèche.
1 Lavie (René).
Ardennes.
1 Georget (Maurice).
Bouches-du-Rhône.
1 Ciano (Louis).
Drôme.
1 Lavie (René).
Gers.
1 Aragon (Jean).
Lot-et-Garonne.
1 Aragon (Jean).
Nord.
1 Lelubre (Adrien) ; 2 Richez (Emile).
Pas-de-Calais.
1 Lelubre (Adrien) ; 2 Ferbu (Joseph).
Pyrénées (Basses-).
1 Dalard (André).
Rhin (Bas-).
1 M'Hamed Ben Ahmed.
Sarthe.
1. Le Jars (Paul).
Savoie.
1 Mercier (Marius).
Savoie (Haute-).
1 Ferbu (Joseph) ; 2 Pansu (Louis).
Seine.
1 Dalard (André).
Catégorie « D ».
Bouches-du-Rhône.
1 Gabriel-Calixte (Fulbert) ; 2 Serre (André).
Loire-Atlantique.
1 Sire (Denis).
Nord.
1 Khoder (Saâd) ; 2 Lopes (Antoine) ; 3 Aissani Brahim ; 4 Delvart (Armel).
Pas-de-Calais.
1 Lopes (Antoine) ; 2 Delvart (Armel).
Seine.
1 Gabriel-Calixte (Fulbert).
Sèvres (Deux-).
1 Chaigne (Raymond).
Vaucluse.
1 Serre (André).
Vendée.
1 Chaigne (Raymond) ; 2 Sire (Denis).
Martinique.
1 Jean (Appolinaire).
Manœuvre.
Catégorie « C ».
Allier.
1 Felkiel (Jean).
Ariège.
1 Langlet (André).
Bouches-du-Rhône.
1 Stromboni (Etienne) ; 2 Audirac (Gaston) ; 3 Point (Henri) ; 4 Bongiorno (André).

Côte-d'Or.

1 Borel (Elie) ; 2 Felkiel (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Langlet (André).

Gers.

1 Aragon (Jean).

Hérault.

1 Zouyenne Brahim.

Indre-et-Loire.

1 Boisvinet (Raymond).

Jura.

1 Borel (Elie).

Lot-et-Garonne.

1 Aragon (Jean).

Lozère.

1 Zouyene Brahim.

Mayenne.

1 Mercier (Pierre).

Nord.

1 Marchand (Onésime) ; 2 Tami Albelkader ; 3 Dudek (Wladislas).

Oise.

1 Meunier (André).

Pas-de-Calais.

1 Decrock (André) ; 2 Ferbu (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Kasri Dahmane.

Rhône.

1 Thevenin (Georges) ; 2 Tekfi Areski.

Sarthe.

1 Roger (André) ; 2 Boisvinet (Raymond) ; 3 Legrand (Bernard) ; 4 Mercier (Pierre).

Savoie (Haute-).

1 Ferbu (Joseph).

Seine.

1 Bouznad Nouar.

Seine-et-Oise.

1 Meunier (André).

Seine-Maritime.

1 Roger (Marcel).

Var.

1 Point (Henri).

Vienne (Haute-).

1 Desproges (Léon).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Mayassi Brahim ; 2 N'Doye Mamadou ; 3 Mohamed Abou ; 4 Guilhem (André) ; 5 Gabriel Calixte (Fulbert) ; 6 Menina Zerzour ; 7 Vulliet (Louis) ; 8 Bartoli (Henri).

Calvados.

1 Lericolais (Maurice).

Gard.

1 N'Doye Mamadou ; 2 Gharbi (Bernard).

Garonne (Haute-).

1 Ravary (Paul) ; 2 Guilhem (André).

Hérault.

1 Haddou Ben Baoui.

Indre-et-Loire.

1 Benazza Messaoud.

Manche.

1 Lericolais (Maurice).

Nord.

1 Rahout (Guy) ; 2 Aissani Brahim.

Pas-de-Calais.

1 Rahout (Guy).

Rhin (Bas-).

1 Rekibi Amar ; 2 Khalfallah Mohamed.

Sarthe.

1 Medrous Mohamed ; 2 Ruel (Lucien).

Seine.

1 Gabriel Calixte (Fulbert).

Tarn-et-Garonne.

1 Ravary (Paul).

Var.

1 Mohamed Abou ; 2 Bartoli (Henri).

Guadeloupe.

1 Martine (Floribert).

Martinique.

1 Melinard (Abel) ; 2 Vaudran (Valentin) ; 3 Berte (Chéry) ; 4 Chambeau (Roger).

EMPLOIS FÉMININS

Préposée.

Landes.

1 Lapebie (Jeanne).

Pyrénées (Basses-).

1 Lapebie (Jeanne).

Seine-Maritime.

1 Roussel (Odette) ; 2 Revert (Germaine).

Servante.

Ariège.

1 Laffitte (Marie).

Aude.

1 Peyronnet (Henriette) ; 2 Feve (Marie).

Bouches-du-Rhône.

1 Manera (Marie) ; 2 Buffa (Rose-Louise) ; 3 Azria (Yvette) ; 4 Courtot (Françoise) ; 5 Duchene (Madeleine) ; 6 Colonna (Ida).

Corrèze.

1 David (Mariette) ; 2 Bosc (Marthe) ; 3 Peyronnet (Anna).

Corse.

1 Benvenutti (Rosine).

Garonne (Haute-).

1 Gomez (Alice) ; 2 Laffitte (Marie).

Gironde.

1 Allo (Louise) ; 2 Herrera (Jacqueline).

Ille-et-Vilaine.

1 Rochard (Germaine).

Loire Atlantique.

1 Hubon (Annette) ; 2 Queffelec (Anne-Marie).

Maine-et-Loire.

1 Lusson (Andrée).

Meurthe-et-Moselle.

1 Poirson (Alice).

Morbihan.

1 Raude (Marie).

Nord.

1 Haccart (Jeanne).

Saône-et-Loire.

1 Met (Germaine).

Sarthe.

1 Lusson (Andrée).

Seine.

1 Colonna (Marie) ; 2 Duchene (Madeleine).

Vendée.

1 Chevalier (Elise).

Cuisinière.

Rhône.

1 Parmigiani (Mélanie).

OUVRIÈRE SPÉCIALISÉE

Couturière lingère.

Bouches-du-Rhône.

1 D'Amico (Joséphine) ; 2 Rondeau (Marguerite) ; 3 Fauchier (Alice).

Côte-d'Or.

1 Fleuret (Ida) ; 2 Dupuis (Odette).

Dordogne.

1 Geneste (Irène).

Garonne (Haute-).

1 Lafleur (Wanda) ; 2 Capet (Irène).

Indre-et-Loire.

1 Tourette (Simone).

Nord.

1 Guerendel (Marie) ; 2 Liagre (Françoise) ; 3 Taine (Raymonde).

Orne.

1 Moulin (Marie-Yvonne).

Pyrénées-Orientales.

1 Maillols (Reine)

Seine.

1 Lesserteur (Andrée).

Seine-et-Marne.

1 Lachaize (Juliette).

Tarn-et-Garonne.

1 Capet (Irène).

Vienne (Haute-).

1 Bonnefon (Henriette).

Lingère.

Aude.

1 Calmet (Anne-Marie).

Finistère.

1 Canevet (Marie-Anne).

Seine-Maritime.

1 Revert (Germaine).

Lingère ravaudeuse.

Ain.

1 Ruisi (Vincente).

Aude.

1 Rouanet (Raymonde).

Bouches-du-Rhône.

1 Coloretti (Anna).

Corse.

1 Straboni (Philippa).

Dordogne.

1 Desplat (Yvonne).

Garonne (Haute-).

1 Lafleur (Wanda) ; 2 Arnaud (Françoise).

Hérault.

1 Rouanet (Raymonde).

Nord.

1 Liagre (Françoise).

Rhin (Bas-).

1 Janel (Marie-Madeleine).

Sarthe.

1 Boulay (Renée).

Savoie.

1 Ruisi (Vincente).

Seine.

1 Brouillet (Simone) ; 2 Jozefowicz (Chawa) ; 3 Weber (Madeleine) ; 4 Lesserteur (Andrée).

Tarn-et-Garonne.

1 Arnaud (Françoise).

Vienne (Haute-).

1 Bonnefon (Henriette).

Aide-ouvrière.

Côtes-du-Nord.

1 Coat (Marie).

Finistère.

1 Coat (Marie).

Garonne- (Haute-).

1 Mazana (Joséphine).

BANQUE DE FRANCE

EMPLOIS MASCULINS

Secrétaire comptable (à Paris ou dans les succursales).

Catégorie « D ».

Gironde.

1 Walter (Jacques).

Lot-et-Garonne.

1 Walter (Jacques).

Concierge (en succursale).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Aubonnet (Armand).

Seine-et-Oise.

1 Lavergne (André).

Var.

1 Aubonnet (Armand).

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE

Emplois administratifs.

EMPLOIS MIXTES

Employé qualifié.

Catégorie « C ».

Ille-et-Vilaine.

4 Risser (Maurice).

Seine-et-Oise.

4 Falipou (René).

Catégorie « E ».

Côte-d'Or.

1 Cessey (Louise).

Employé ordinaire.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

34 *bis* Filippi (Félix).

Corse.

5 Filippi (Félix).

Seine.

10 Tourtel (Hubert).

Seine-et-Oise.

4 Tourtel (Hubert).

Concierge.

Catégorie « C ».

Aisne.

1 Lesne (René).

Allier.

1 Drifford (Antoine) ; 2 Lainat (Lucien) ; 3 Malgat (Paul) ; 4 Rougelin (Louis).

Alpes (Basses-).

1 Ferrier (Paul).

Alpes-Maritimes.

1 Pellegrino (Séverin) ; 2 Beglia (Louis) ; 3 Bordes (Pierre) ; 4 Sylvestre (Raymond) ; 5 Bosselet (André) ; 6 Duminy (André) ; 7 Giordano (Jean) ; 8 Aillaud (Henri) ; 9 Chanal (Sylvain).

Ariège.

1 Daban (Adrien).

Aude.

1 Henry (Emile).

Aveyron.

1 Daures (Henri).

Bouches-du-Rhône.

1 Biancardini (Joseph) ; 2 Collange (Léon) ; 3 Jannot (Raoul) ; 4 Bollelet (André) ; 5 Boissin (Antoine) ; 6 Aschiero (Albert) ; 7 Charras (Noël) ; 8 Bouillot (Georges) ; 9 Filippi (Albert) ; 10 Arcadu (Albert).

Calvados.

1 Benoist (Camille) ; 2 Frigout (Robert) ; 3 Heuze (Marcel) ; 4 Paysant (Pierre).

Charente.

1 Vechambre (Henri) ; 2 Hardy (Marcel) ; 3 Morisset (Henri).

Charente-Maritime.

1 Hardy (Marcel) ; 2 Delicourt (Josse).

Cher.

1 Augendre (Léon) ; 2 Cruveiller (Jean).

Corrèze.

1 Doulcet (Joseph) ; 2 Faugeras (Maurice).

Corse.

1 Antona (Jean).

Côte-d'Or.

1 Chapeau (François).

Côtes-du-Nord.

1 Jafre (Désiré) ; 2 Le Colonnier (François).

Dordogne.

1 Martin (Jean) ; 2 Labrousse (Albert) ; 3 Gavard (Hubert).

Doubs.

1 Chapeau (François).

Finistère.

1 Loyer (Alexandre) ; 2 Foubert (Pierre) ; 3 Perrot (François) ; 4 Kerhoas (Yves) ; 5 Sparfel (Paul).

Gard.

1 Lecorney (René).

Garonne (Haute-).

1 Vassal (Lucien) ; 2 Ferran (Marcel) ; 3 Garcia (Eloi) ; 4 Daban (Adrien) ; 5 Jacquemin (Georges).

Gironde.

1 Hemmerlé (Etienne) ; 2 Benoist (Camille) ; 3 Rolland (Jean) ; 4 Martin (Jean) ; 5 Morisset (Henri) ; 6 Biaut (Charles) ; 7 Laoue (Jean) ; 8 Delicourt (Josse) ; 9 Gavard (Hubert).

Hérault.

1 Henry (Emile) ; 2 Pastor (Emile) ; 3 Achilli (Noël) ; 4 Soyer (Kléber) ; 5 Du Bourdieu (Paul) ; 6 Jannot (Raoul).

Ille-et-Vilaine.

1 Bohanne (Jean-Marie) ; 2 Lamoulen (Albert) ; 3 Verger (Henri) ; 4 Le Colonnier (François).

Indre.

1 Augendre (Léon) ; 2 Perrin (Pierre).

Indre-et-Loire.

1 Marais (Constant) ; 2 Prouteau (Emile).

Isère.

1 Piaget (Joseph).

Jura.

1 Dumoux (Emile).

Landes.

1 Garcia (Eloi).

Loire.

1 Chanal (Sylvain).

Loire-Atlantique.

1 Brieux (Joseph) ; 2 Boussonnière (Léon) ; 3 Mercier (Albert) ; 4 Boutin (Victor).

Loiret.

1 Vannier (Marc).

Lot.

1 Lafferrerie (Firmin) ; 2 Sautou (Robert).

Lot-et-Garonne.

1 Lafferrerie (Firmin) ; 2 Lecuyer (Eugène) ; 3 Grimard (Louis) ; 4 Rolland (Jean) ; 5 Jacquemin (Georges).

Maine-et-Loire.

1 Ory (Pierre) ; 2 Boutin (Victor).

Manche.

1 Mouchel (Jean-Pierre) ; 2 Frigout (Robert) ; 3 Heuze (Marcel) ; 4 Paysant (Pierre).

Marne.

1 Fiaux (André).

Meuse.

1 Fiaux (André).

Morbihan.

1 Jaffré (Désiré) ; 2 Loyer (Alexandre) ; 3 Lamoulen (Albert).

Moselle.

1 Georges (Jean) ; 2 Sparfel (Paul).

Nièvre.

1 Vannier (Marc).

Nord.

1 Westerlynck (Emile).

Oise.

1 Lesne (René).

Orne.

1 Papouin (Marcel).

Pas-de-Calais.

1 Delpierre (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Drifford (Antoine) ; 2 Malgat (Paul).

Pyrénées (Basses-).

1 Builles (Maurice) ; 2 Lecuyer (Eugène).

Pyrénées (Hautes-).

1 Hemmerle (Etienne) ; 2 Ferran (Marcel).

Pyrénées-Orientales.

1 Cerda (Albert) ; 2 Sylvestre (Raymond).

Rhin (Bas-).

1 Bleger (Albert) ; 2 Baumert (Ignace) ; 3 Finance (Jean-Pierre) ; 4 Grandgeorge (Pierre) ; 5 Spat (Eugène).

Rhin (Haut-).

1 Schelcher (Alphonse) ; 2 Bleger (Albert) ; 3 Baumert (Ignace) ; 4 Grandgeorge (Pierre).

Rhône.

1 Neu (Lucien) ; 2 Bœuf (Roger) ; 3 Bortoluzzi (Mérimo).

Saône (Haute-).

1 Vouriot (Marcel).

Saône-et-Loire.

1 Dumoux (Emile) ; 2 Neu (Lucien).

Sarthe.

1 Marais (Constant) ; 2 Papouin (Marcel).

Savoie.

1 Piaget (Joseph).

Seine.

1 Brieux (Joseph) ; 2 Lainat (Lucien) ; 3 Westerlynck (Emile) ; 4 Delpierre (Louis) ; 5 Milandre (Guy) ; Deflesselle (Roger) ; 7 Gerberon (Emile) ; 8 Vouriot (Marcel) ; 9 Kerhoas (Yves).

Seine-et-Marne.

1 Vallet (Marcel).

Seine-et-Oise.

1 Cruveiller (Jean) ; 2 Deflesselle (Roger) ; 3 Gerberon (Emile).

Sèvres (Deux-).

1 Vechambre (Henri).

Somme.

1 Gapenne (Robert).

Tarn.

1 Assie (Auguste).

Tarn-et-Garonne.

1 Builles (Maurice) ; 2 Grimard (Louis).

Var.

1 Georges (Jean) ; 2 Boissin (Antoine) ; 3 Duminy (André) ; 4 Charras (Noël) ; 5 Bouillot (Georges) ; 6 Giordano (Jean) ; 7 Ferrier (Paul) ; 8 Aillaud (Henri).

Vaucluse.

1 Lecorney (René).

Vendée.

1 Boussonniere (Léon).

Vienne.

1 Prouteau (Emile) ; 2 Perrin (Pierre) ; 3 Malivert (Pierre).

Vienne (Haute-).

1 Sautou (Robert).

Catégorie « D ».

Ariège.

1 Blazy (Georges) ; 2 Dejean (Jules).

Bouches-du-Rhône.

1 Fulcrand (Georges) ; 2 Carlotti (Antoine).

Charente.

1 Faucher (Victor).

Finistère.

1 Keryvel (Armand) ; 2 Hello (Marcel).

Garonne (Haute-).

1 Blazy (Georges) ; 2 Dejean (Jules).

Gironde.

1 Magnier (Eugène).

Hérault.

1 Macou (Constant) ; 2 Fulcrand (Georges).

Loire-Atlantique.

1 Faucher (Victor) ; 2 Dubreuil (Claude).

Maine-et-Loire.

1 Dubreuil (Claude).

Morbihan.

1 Hello (Marcel).

Nord.

1 Beaurain (Jacques).

Pas-de-Calais.

1 Beaurain (Jacques).

Pyrénées (Basses-).

1 Berducq (Michel).

Sarthe.

1 Lux (Léon).

Seine.

1 Magnier (Eugène) ; 2 Fouilleul (Eugène).

Seine-et-Marne.

1 Fouilleul (Eugène).

Var.

1 Carlotti (Antoine).

Catégorie « E ».

Bouches-du-Rhône.

1 Durelli (Christiane).

Hérault.

1 François (Paule).

Loire-Atlantique.

1 Bertho (Claire).

Meurthe-et-Moselle.

1 Happ (Marguerite).

Morbihan.

1 Bertho (Claire).

Rhône.

1 Durelli (Christiane).

Seine.

1 Landre (Odette).

Vosges.

1 Happ (Marguerite).

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

Catégorie « C ».

Ain.

1 Zmyslony (Félix).

Alpes-Maritimes.

1 Chesta (Jean) ; 2 Quaglia (Barthélémy) ; 3 Beglia (Louis) ; 4 Richard (Antonin) ; 5 Arnoux (Edmond) ; 6 Mattei (Gaston) ; 7 Mainard (Albert) ; 8 Bordes (Pierre) ; 9 Veglio (Jean) ; 10 Mario (Eugène) ; 11 Aillaud (Henri).

Ariège.

1 Barbe (Joseph) ; 2 Mole (Jean) ; 3 Daban (Adrien).

Aude.

1 Marty (Camille) ; 2 Ardite (Pierre).

Bouches-du-Rhône.

1 Raoux (René) ; 2 Rosigue (Gabriel) ; 3 Vague (Pierre) ; 4 Félix (Jean) ; 5 Tesson (Jean) ; 6 Debono (René) ; 7 Rabattu (Marius) ; 8 Calvo (Joseph) ; 9 Soscia (André) ; 10 Martinet (Charles) ; 11 Michel (Georges) ; 12 Mazur (René) ; 13 Aschiero (Albert) ; 14 Millan (Ernest) ; 15 Filippi (Albert).

Calvados.

1 Heuze (Marcel) ; 2 Paysant (Pierre) ; 3 Pain (Michel).

Charente.

1 Denis (Robert).

Charente-Maritime.

1 Gayraud (Marcel) ; 2 Maurel (Hubert) ; 3 Chauveau (Jean) ; 4 Denis (Robert) ; 5 Delicourt (Josse) ; 6 Maingrault (Jacques).

Corrèze.

1 Buges (Adolphe) ; 2 Faugeras (Maurice) ; 3 Reiveillon (René) ; 4 Saux (Pierre).

Corse.

1 Antona (Jean).

Côte-d'Or.

1 Pouget (Charles) ; 2 Perrin (Louis) ; 3 Gonzales (Bernard) ; 4 Bonnot (Jean).

Côtes-du-Nord.

1 Thomas (Francis) ; 2 Rabehi Mohamed.

Dordogne.

1 Le Gall (Roger) ; 2 Reiveillon (René) ; 3 Sauvaitre (Pierre).

Finistère.

1 Kerhoas (Yves) ; 2 Sparfel (Paul).

Gard.

1 Saint-Jean (Hervé) ; 2 Rosigue (Gabriel) ; 3 Brice (Justin).

Garonne (Haute-).

1 Duran (Louis) ; 2 Barbe (Joseph) ; 3 Panassie (Maurice) ; 4 Verdier (Marius) ; 5 Cogules (Joseph) ; 6 Lauzeral (Damien) ; 7 Vassal (Lucien) ; 8 Felzines (René) ; 9 Ferran (Marcel) ; 10 Rousson (Jean) ; 11 Daban (Adrien).

Gers.

1 Tastet (Maurice).

Gironde.

1 Le Gall (Roger) ; 2 Verdier (Marius) ; 3 Pradines (François) ; 4 Sauvaitre (Pierre) ; 5 Saux (Pierre) ; 6 Brach (Ermenegildo) ; 7 Delicourt (Josse) ; 8 Darrieutort (Roger).

Hérault.

1 Badon (Jacques) ; 2 Pastor (Emile) ; 3 Massiot (Jacques) ; 4 Rattier (Georges) ; 5 Dubourdieu (Paul) ; 6 Verm (François) ; 7 Brice (Justin) ; 8 Serres (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Doucet (Emile) ; 2 Thomas (Francis) ; 3 Gérard (Roger) ; 4 Thomas (Alfred) ; 5 Quiriau (Maurice) ; 6 Rolland (Marcel) ; 7 Gislais (Lucien) ; 8 Delisle (Alexandre) ; 9 Filly (Pierre) ; 10 Ribouchon (Pierre) ; 11 Jagoury (François) ; 12 Lamoulen (Albert) ; 13 Benard (Henri) ; 14 Lemoine (Roger) ; 15 Viot (Henri).

Indre.

1 Buffeteau (Jean) ; 2 Lolon (Charles).

Indre-et-Loire.

1 Lolon (Charles) ; 2 Belin (Jean) ; 3 Prouteau (Emile) ; 4 Morineau (Albert) ; 5 Ferre (Pierre) ; 6 Lemore (Serge).

Isère.

1 Petit (Georges).

Landes.

1 Tastet (Maurice).

Loir-et-Cher.

1 Lemore (Serge).

Loire-Atlantique.

1 Chagneau (Paul) ; 2 Goux (Ambroise) ; 3 Hersant (Joseph) ; 4 Benard (Henri) ; 5 Bataille (Eugène).

Loiret.

1 Augendre (Léon) ; 2 Vaillant (Emile).

Lot.

1 Sautou (Robert).

Lot-et-Garonne.

1 Jean dit Teyssier (Emile) ; 2 Pradines (François) ; 3 Brach (Ermenegildo).

Maine-et-Loire.

1 Tusseau (Maurice) ; 2 Hersant (Joseph) ; 3 Ory (Pierre) ; 4 Morineau (Albert) ; 5 Audebert (Edouard).

Manche.

1 Mouchel (Jean-Pierre) ; 2 Heuze (Marcel) ; 3 Paysant (Pierre).

Meurthe-et-Moselle.

1 Millan (Ernest).

Morbihan.

1 Quiriau (Maurice) ; 2 Rolland (Marcel) ; 3 Jagoury (François) ; 4 Lamoulen (Albert).

Moselle.

1 Sparfel (Paul).

Nord.

1 Massiot (Jacques).

Orne.

1 Nicole (Pierre) ; 2 Papouin (Marcel).

Puy-de-Dôme.

1 Aubergier (Maurice).

Pyrénées (Basses-).

1 Alfaro (Raymond) ; 2 Ducourneau (Jacques) ; 3 Beaudenon (André).

Pyrénées (Hautes-).

1 Ducourneau (Jacques) ; 2 Beaudenon (André) ; 3 Ferran (Marcel).

Pyrénées-Orientales.

1 Trilles (Louis) ; 2 Jean, dit Teyssier (Emile) ; 3 Gayraud (Marcel) ; 4 Marty (Camille) ; 5 Serres (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Richert (Alfred) ; 2 Fiederer (Alphonse) ; 3 Timmel (Alphonse) ; 4 Wicker (Antoine) ; 5 Baumert (Ignace) ; 6 Spat (Eugène) ; 7 Stroebel (Gérard).

Rhin (Haut-).

1 Antoine (Augustin) ; 2 Jung (Fernand) ; 3 Baumert (Ignace) ; 4 Karl (Jean).

Rhône.

1 Neu (Lucien) ; 2 Turcano (Vincent) ; 3 Bœuf (Roger) ; 4 Zmyslony (Félix) ; 5 Moulia (Joseph).

Saône-et-Loire.

1 Fleury (Claude) ; 2 Dorme (Benoît) ; 3 Neu (Lucien) ; 4 Bonnot (Jean) ; 5 Dujardin (Louis).

Sarthe.

1 Nicole (Pierre) ; 2 Papouin (Marcel).

Seine.

1 Kerhoas (Yves).

Seine-Maritime.

1 Durel (Amédée).

Sèvres (Deux-).

1 Poineau (Calisthène) ; 2 Chauveau (Jean).

Somme.

1 Lavoine (Marcel).

Tarn.

1 Tripiana (André).

Tarn-et-Garonne.

1 Tripiana (André) ; 2 Gallo (Pierre) ; 3 Maurel (Hubert).

Var.

1 Chesta (Jean) ; 2 Arnoux (Edmond) ; 3 Niel (Jean) ; 4 Martinet (Charles) ; 5 Ferré (Pierre) ; 6 Michel (Georges) ; 7 Mario (Eugène) ; 8 Aillaud (Henri).

Vaucluse.

1 Rabattu (Marius) ; 2 Gandon (Joseph).

Vendée.

1 Devaud (Ismaël) ; 2 Minaud (Arsène).

Vienne.

1 Proust (Maurice) ; 2 Prouteau (Emile) ; 3 Malivert (Pierre) ; 4 Communeau (James).

Vienne (Haute-).

1 Mahéo (Pierre) ; 2 Buges (Adolphe) ; 3 Augendre (Léon) ; 4 Sautou (Robert).

Vosges.

1 Antoine (Augustin).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Ghibaudo (Louis) ; 2 Simondi (Gérard) ; 3 Antolini (Jean).

Bouches-du-Rhône.

1 Kanderian (Krikor) ; 2 Bernard (Gaston) ; 3 Antolini (Jean) ; 4 Bianco (Yves).

Finistère.

1 Toulhoat (Henri) ; 2 Le Peutrec (François) ; 3 Thomas (Jean).

Gard.

1 Piza (Lucien).

Garonne (Haute-).

1 Fort (Henri).

Gers.

1 Etcheverry (Saint-Martin).

Gironde.

1 Gorry (Yves).

Hérault.

1 Piza (Lucien).

Ille-et-Vilaine.

1 Lorant (Raymond).

Landes.

1 Etcheverry (Saint-Martin).

Loire.

1 Trapeau (Adolphe).

Loire-Atlantique.

1 Toulhoat (Henri).

Lot-et-Garonne.

1 Gorry (Yves).

Marne (Haute-).

1 Devillard (André).

Morbihan.

1 Jehanno (Yves) ; 2 Le Hyaric (Antoine) ; 3 Le Peutrec (François) ; 4 Thomas (Jean).

Nord.

1 Beaurain (Jacques).

Pas-de-Calais.

1 Beaurain (Jacques).

Puy-de-Dôme.

1 Petrault (Robert).

Rhin (Bas-).

1 Weber (Paul) ; 2 Simeoni (Jean) ; 3 Siffritt (Charles).

Seine-Maritime.

1 Le Boucher (Gabriel).

Tarn-et-Garonne.

1 Goineau (Charles).

Var.

1 Bianco (Yves).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Loire (Haute-).

Delorme (Louis).

Planton manutentionnaire.

Catégorie « C ».

Allier.

1 Gomez (Marius).

Alpes (Basses-).

1 Olivieri (Joseph).

Alpes (Hautes-).

1 Fleury (Roger).

Alpes-Maritimes.

1 Pellegrino (Séverin) ; 2 Beglia (Louis) ; 3 Moirano (Jean) ; 4 Arnoux (Edmond) ; 5 Bruno (Laurent) ; 6 Cadmio (Bienvenu) ; 7 Appiano (Alexandre) ; 8 Bordes (Pierre) ; 9 Hosteins (Jean) ; 10 Aillaud (Henri) ; 11 Albin (François).

Ariege.

1 Canal (Albert).

Aube.

1 Rolland (Raymond).

Aude.

1 Marty (Roger) ; 2 Fonties (Henri) ; 3 Gibaudan (Claude).

Aveyron.

1 Richarte (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Cresci (Marius) ; 2 Avignon (André) ; 3 Puccini (Joseph) ; 4 Rostand (Aimé) ; 5 Berchi (Jean) ; 6 Pizzo (Janvier) ; 7 Vague (Pierre) ; 8 Contino (Charles) ; 9 Ferrando (André) ; 10 Cirillo (Pascal) ; 11 Gagno (Jean) ; 12 Olivieri (Joseph) ; 13 Dahan (Marcel) ; 14 Esposito (Antoine) ; 15 Peyrot (Arthur) ; 16 Collange (Léon) ; 17 Pellenc (Marius) ; 18 Béranger (Victor) ; 19 Vincent (André) ; 20 Savelli (Jacques) ; 21 Hasnaoui Slimane ; 22 Bues (André) ; 23 Filippi (Albert) ; 24 Arcadu (Albert) ; 25 Martinez (Antoine) ; 26 Barone (Antoine).

Calvados.

1 Heuze (Marcel) ; 2 Paysant (Pierre).

Charente.

1 Brunaud (Gilbert) ; 2 Le Guen (Albert) ; 3 Botteleau (Jean-Louis).

Charente-Maritime.

1 Brunaud (Gilbert) ; 2 Delicourt (Josse) ; 3 Botteleau (Jean-Louis).

Corrèze.

1 Rouzier (Jean) ; 2 Sermadiras (Antoine) ; 3 Magne (Jérôme).

Corse.

1 Antona (Jean).

Côte-d'Or.

1 Gonzalès (Bernard) ; 2 Naltet (Michel).

Côtes-du-Nord.

1 Simon (Francis) ; 2 Thomas (Pierre).

Dordogne.

1 Brugeron (Gabriel) ; 2 Le Gall (Roger).

Doubs.

1 Jeanroch (Henri).

Finistère.

1 Helou (Lucien) ; 2 Duliscouet (Michel) ; 3 Gonidec (Barthélemy) ; 4 Kerbouch (René) ; 5 Menaa Moktar ; 6 Thomas (Pierre).

Gard.

1 Sanchez (Annoncio) ; 2 Nogier (René) ; 3 Limongi (Joseph) ; 4 André (Julien) ; 5 Chalot (Maurice).

Garonne (Haute-).

1 Cogules (Joseph) ; 2 Lauzeral (Damien) ; 3 Vassal (Lucien) ; 4 Felzines (René) ; 5 Bourgnou (René) ; 6 Pecriaux (Georges) ; 7 Decrock (Arthur) ; 8 Ferran (Marcel) ; 9 Clamens (Germain) ; 10 Mohamed ould Tayeb.

Gironde.

1 Sermadiras (Antoine) ; 2 Le Gall (Roger) ; 3 Renaud (Gaston) ; 4 Brach (Ermenegildo) ; 5 Delicourt (Josse).

Hérault.

1 Sanchez (Annoncio) ; 2 Beltran (Bernard) ; 3 Soyer (Kléber) ; 4 Prigent (Raymond) ; 5 Fonties (Henri) ; 6 Castelli (Jean) ; 7 Rattier (Georges) ; 8 Limongi (Joseph) ; 9 Verm (François) ; 10 Gibaudan (Claude).

Ille-et-Vilaine.

1 Marchand (Roger) ; 2 Gislais (Lucien) ; 3 Gaultier (Constant) ; 4 Jouan (Alfred) ; 5 Guyot (Félix) ; 6 Hamon (Marie-Ange) ; 7 Callet (Pierre) ; 8 Boucard (François) ; 9 Helou (Lucien) ; 10 Simon (Francis) ; 11 Briand (Eugène) ; 12 Busnel (André) ; 13 Laumonnier (Jean-Louis) ; 14 Bigoin (Joseph) ; 15 Collet (Pierre) ; 16 Roussel (Roger) ; 17 Le Tacon (Ambroise).

Indre-et-Loire.

1 Augendre (Léon) ; 2 Navard (Jacques) ; 3 Collet (Henri) ; 4 Morineau (Albert) ; 5 Lemore (Serge).

Jura.

1 Jeanroch (Henri).

Loir-et-Cher.

1 Lemoré (Serge).

Loire.

1 Coin-Bonnet (Pierre).

Loire-Atlantique.

1 Serenne (René) ; 2 Bazureau (Joseph) ; 3 Collin (Théodore) ; 4 Chagneau (Paul) ; 5 Mérieau (Auguste) ; 6 Hersant (Joseph) ; 7 Imbert (Raymond) ; 8 Laumonnier (Jean-Louis) ; 9 Roussel (Roger) ; 10 Guillemot (Robert) ; 11 Le Tacon (Ambroise) ; 12 Guégan (Mathurin).

Loire (Haute-).

1 Coin-Bonnet (Pierre).

Loiret.

1 Vaillant (Emile).

Lot.

1 Brugeron (Gabriel).

Lot-et-Garonne.

1 Richard (Georges) ; 2 Brach (Ermenegildo) ; 3 Valmassoni (François).

Maine-et-Loire.

1 Serenne (René) ; 2 Hersant (Joseph) ; 3 Morineau (Albert).

Manche.

1 Blanchet (Pierre) ; 2 Birée (Louis) ; 3 Heuzé (Marcel) ; 4 Paysant (Pierre).

Mayenne.

1 Bouhours (Joseph).

Meurthe-et-Moselle.

1 Menaa Moktar.

Morbihan.

1 Callet (Pierre) ; 2 Duliscouet (Michel) ; 3 Guegan (Mathurin).

Nord.

1 Lienard (Julien).

Oise.

1 Brotonne (Gaston).

Pas-de-Calais.

1 Delpierre (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Dupin (Félicien) ; 2. Gomez (Marius) ; 3 Hermabessiere (Jean-Baptiste) ; 4 Taillade (Julien) ; 5 Magne (Jérôme).

Pyrénées (Basses-).

1 Alfaro (Raymond).

Pyrénées (Hautes-).

1 Fleury (Roger) ; 2 Ferran (Marcel).

Pyrénées-Orientales.

1 Beltran (Bernard) ; 2 Richarte (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Reichhard (Marcel) ; 2 Baumert (Ignace).

Rhin (Haut-).

1 Reichhard (Marcel) ; 2 Schelcher (Alphonse) ; 3 Antoine (Augustin) ; 4 Ketterer (Roger) ; 5 Baumer (Ignace).

Rhône.

1 Hermabessière (Jean-Baptiste) ; 2 Naltet (Michel) ; 3 Neu (Lucien) ; 4 Alexandre (Adrien).

Saône-et-Loire.

1 Neu (Lucien) ; 2 Dujardin (Louis).

Sarthe.

1 Maillet (Léon).

Savoie.

1 Berger (Séraphin).

Seine.

1 Tamisier (Gaston) ; 2 Prigent (Jean-Pierre) ; 3 Vairos (André) ; 4 Lamirault (Sigismond) ; 5 Gonidec (Barthélémy) ; 6 Delpierre (Louis) ; 7 Savelli (Jacques) ; 8 Villamaux (André) ; 9 Salvatore (Roger).

Seine-et-Marne.

1 Rolland (Raymond).

Seine-et-Oise.

1 Prigent (Jean-Pierre).

Somme.

1 Brotonne (Gaston) ; 2 Briaux (Gaëtan).

Tarn.

1 Rives (Paul).

Tarn-et-Garonne.

1 Mohamed Ould Tayeb.

Var.

1. Arnoux (Edmond) ; 2 Niel (Jean) ; 3 Peyrot (Arthur) ; 4 Le Guern (Albert) ; 5 Aillaud (Henri) ; 6 Albin (François) ; 7 Martinez (Antoine).

Vaucluse.

1 Beranger (Victor).

Vendée.

1 Devaud (Ismaël) ; 2 Merieau (Auguste) ; 3 Minaud (Arsène).

Vienne.

1 Augendre (Léon) ; 2 Pecriaux (Georges) ; 3 Decrock (Arthur).

Vienne (Haute-).

1 Rouzier (Jean).

Vosges.

1 Antoine (Augustin).

Catégorie « D ».

Ardèche.

1 Clauzel (Yvon).

Ariège.

1 Dejean (Jules).

Bouches-du-Rhône.

1 Tambini (Jules) ; 2 Ricci (André) ; 3 Matone (Louis); 4 Oddone (Edmond).

Corse.

1 Muracciole (Charles).

Côtes-du-Nord.

1 Lemoigne (Henri).

Finistère.

1 Philippe (Alfred) ; 2 Lemoigne (Henri).

Gard.

1 Nadal (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Dejean (Jules).

Gers.

1 Etcheverry (Saint-Martin).

Hérault.

1 Vic (Edouard).

Ille-et-Vilaine.

1 Menant (Jacques).

Landes.

1 Etcheverry (Saint-Martin).

Loire-Atlantique

1 Burgaud (Calixte).

Lot-et-Garonne

1 Arnar-Tabuenca (Louis).

Mayenne.

1 Tonnelier (Michel).

Morbihan.

1 Philippe (Alfred).

Nord.

1 Hary (Valentin).

Pas-de-Calais.

1 Hary (Valentin) ; 2 Anselle (Ghislain).

Rhin (Bas-).

1 Schmitt (René) ; 2 Simeoni (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Schmitt (René) ; 2 Puagnol (Augustin).

Sarthe.

1 Tonnelier (Michel).

Savoie (Haute-).

1 Nadal (Jean).

Seine.

1 Arnar-Tabuenca (Louis).

Var.

1 Tambini (Jules) ; 2 Muracciole (Charles).

Vendée.

1 Burgaud (Calixte) ; 2 Bernard (René).

EMPLOIS TECHNIQUES

Ouvrier ordinaire.

Ajusteur électricien.

Catégorie « D ».

Loire.

1 Largeron (Joseph).

Ajusteur mécanicien.

Catégorie « C ».

Alpes (Basses-).

1 Dao-Castellana (Bernardo) ; 2 Mode (Georges).

Alpes-Maritimes.

1 Dao-Castellana (Bernardo).

Bouches-du-Rhône.

1 Lamy (Gustave) ; 2 Mode (Georges).

Loiret.

1 Loiselle (Jacques).

Pas-de-Calais.

1 Caby (Omer).

Rhône.

1 Vangeon (André).

Sarthe.

1 Gaignard (Robert).

Var.

1 Lamy (Gustave).

Catégorie « D ».

Alpes (Basses-).

1 Guirand (Joseph).

Calvados.

1 Le Cornu (Jean).

Côte-d'Or.

1 Poulet (Robert).

Côtes-du-Nord.

1 Le Roux (Jacques).

Finistère.

1 Le Roux (Jacques).

Gard.

1 Villaret (René).

Ille-et-Vilaine.

1 David (Marcel).

Rhin (Bas-).

1 Simeoni (Jean) ; 2 Zimmermann (René) ; 3 Balzinger (Jean) ; 4 Siat (Pierre).

Rhône.

1 Bach (Louis).

Seine.

1 Pilard (Marcel).

Vaucluse.

1 Villaret (René).

Bobinier.

Catégorie « D ».

Finistère.

1 Philippe (Henri).

Morbihan.

1 Philippe (Henri).

Charpentier.

Catégorie « C ».

Charente.

1 Kobiera (Henri).

Vienne.

1 Kobiera (Henri).

Catégorie « D ».

Gironde.

1 Chagnaud (Marc).

Loire-Atlantique.

1 Mouille (Gérard).

Maine-et-Loire.

1 Mouille (Gérard) ; 2 Chagnaud (Marc).

Chaudronnier en cuivre.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Gourmelon (François).

Morbihan.

1 Gourmelon (François)

Catégorie « D ».

Indre-et-Loire.

1 Gillet (Marcel).

Rhône.

1 Humbert (André).

Chaudronnier en fer.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Gourmelon (François).

Loiret.

1 Denis (Jean).

Morbihan.

1 Gourmelon (François).

Catégorie « D ».

Indre-et-Loire.

1 Gillet (Marcel).

Loire-Atlantique.

1 Bargain (Jean).

Maine-et-Loire.

1 Bargain (Jean).

Conducteur de véhicules.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Gomez (Augustin).

Ardèche.

1 Rousset (Félix).

Bouches-du-Rhône.

1 Scalesse (Oscar) ; 2 Tornatore (Elie).

Côtes-du-Nord.

1 Jaouen (Jean).

Drôme.

1 Viguier (Georges).

Finistère.

1 Jaouen (Jean) ; 2 Lemercier (Ernest).

Ille-et-Vilaine.

1 Lemercier (Ernest).

Loiret.

1 Huret (Pierre).

Lot-et-Garonne.

1 Grimard (Louis).

Morbihan.

1 Korn (Alfred).

Nord.

1 Laheyne (Albert).

Oise.

1 Bizon (Paul).

Pas-de-Calais.

1 Laheyne (Albert) ; 2 Friscourt (Gaston).

Rhône.

1 Viguier (Georges) ; 2 Jouvenet (Louis).

Seine.

1 Svoboda (Wladimir) ; 2 Huret (Pierre).

Seine-et-Oise.

1 Svoboda (Wladimir) ; 2 Bizon (Paul).

Tarn-et-Garonne.

1 Grimaud (Louis)

Var.

1 Scalesse (Oscar).

Vaucluse.

1 Rousset (Félix).

Vienne.

1 Mureau (Robert).

Vienne (Haute-).

1 Mureau (Robert).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Lustri (Marius) ; 2 Battesti (Joseph) ; 3 Sudan (François).

Aveyron.

1 Brettes (Fernand).

Bouches-du-Rhône.

1 Lebris (Roger) ; 2 Ester (Louis) ; 3 Bonheur (Clément).

Corse.

1 Scarbonchi (Laurent).

Côte-d'Or.

1 Ferreux (Urbain).

Dordogne.

1 Lambert (Maurice).

Doubs.

1 Bernier (Pierre).

Eure-et-Loir.

1 Boudrée (Emmanuel).

Finistère.

1 Tanguy (Roger) ; 2 Goasdoue (Jacques) ; 3 Kerautret (François).

Garonne (Haute-).

1 Paillole (Roger).

Gers.

1 Lustri (Marius).

Gironde.

1 Brettes (Fernand) ; 2 Dusillol (Roland).

Indre-et-Loire.

1 Devergne (Guy).

Loire-Atlantique.

1 Tanguy (Roger).

Morbihan.

1 Lambert (Maurice) ; 2 Kerautret (François).

Puy-de-Dôme.

1 Lebrun (Henri).

Pyrénées-Orientales.

1 Paillole (Roger) ; 2 Ester (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Klein (André).

Rhône.

1 Bataillard (Jean-Paul).

Saône-et-Loire.

1 Jean (René).

Seine.

1 Lauret (Léus) ; 2 Goasdoue (Jacques) ; 3 Dusillol (Roland) ; 4 Lerandy (Etienne) ; 5 Bonheur (Clément).

Seine-et-Oise.

1 Boudrée (Emmanuel).

Sèvres (Deux-).

1 Bernier (Pierre).

Var.

1 Duffet (Albert) ; 2 Battesti (Joseph) ; 3 Scarbonchi (Laurent).

Vienne.

1 Devergne (Guy) ; 2 Dumagnier (Maurice).

Vienne (Haute-).

1 Weinsberg (Charles).

Conducteur de chaudières d'usines thermiques et hydrauliques.

Catégorie « C ».

Finistère.

1 Perennec (Pierre).

Rhône.

1 Sambardier (Paul).

Seine.

1 Perennec (Pierre) ; 2 Bloquet (Michel) ; 3 Sambardier (Paul).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.
1 Bouchez (Robert).

Côtes-du-Nord.
1 Leux (Roger).

Ille-et-Vilaine.
1 Leux (Roger).

Loire-Atlantique.
1 Le Roux (Charles).

Oise.
1 Lhermitte (Alphonse).

Rhin (Bas-).
1 Bouchez (Robert).

Seine.
1 Jacob (Pierre).

Conducteur de machines d'usines thermiques et hydrauliques.

Catégorie « C ».

Rhône.
1 Sambardier (Paul).

Seine.
1 Bloquet (Michel) ; 2 Sambardier (Paul).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.
1 Bouchez (Robert).

Côtes-du-Nord.
1 Leux (Roger).

Ille-et-Vilaine.
1 Leux (Roger).

Rhin (Bas).
1 Bouchez (Robert).

Conducteur d'appareils (casse-coke, convoyeurs, dragues, extraction des goudrons, grues, laveurs à benzol, locomotives, pelles-grues, pompes, portiques, purgeurs de barillets, etc.).

Catégorie « C ».

Aisne.
1 Trioux (Lucien).

Alpes-Maritimes.
1 Barry (Auguste).

Eure-et-Loir.
1 Watbled (Georges).

Rhin (Bas-).
1 Zilliox (Léon).

Seine.
1 Watbled (Georges) ; 2 Bloquet (Michel).

Seine-et-Marne.
1 Trioux (Lucien).

Var.
1 Barry (Auguste).

Catégorie « D ».

Seine.
1 Delbe (François).

Seine-et-et-Marne.
1 Delbe (François).

Electricien d'entretien de lignes et de postes de transformation.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.
1 Saintoyant (Maurice).

Doubs.
1 Tournier (Robert).

Jura.
1 Tournier (Robert).

Pyrénées (Basses-).
1 Huchet (Guy).

Pyrénées (Hautes-).
1 Huchet (Guy).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.
1 Liger (Pierre) ; 2 Martin (Pierre).

Var.
1 Martin (Pierre).

Vaucluse.
1 Liger (Pierre).

Electricien de centrales hydrauliques et thermiques.

Catégorie « C ».

Ardèche.
1 Leclercq (Hubert).

Drôme.
1 Leclercq (Hubert).

Catégorie « D ».

Ain.
1 Caviggia (Pierre).

Aude.
1 Guérin (André).

Bouches-du-Rhône.
1 Vignaud (Georges).

Gard.
1 Vignaud (Georges).

Nord.
1 God (Toussaint).

Pas-de-Calais.
1 God (Toussaint).

Pyrénées (Hautes-).
1 Guérin (André).

Rhône.
1 Caviggia (Pierre).

Electricien monteur de lignes.

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.
1 Bouget (Henri).

Bouches-du-Rhône.
1 Liger (Pierre).

Lot-et-Garonne.
1 Bouget (Henri).

Pyrénées (Basses-).
1 Beunaiche (Roland).

Sarthe.
1 Beunaiche (Roland).

Vaucluse.
1 Liger (Pierre).

Etalonneur.

Catégorie « D ».

Marne.
1 Lorin (Pierre).

Meuse.
1 Lorin (Pierre).

Sarthe.
1 Pernelet (Roger).

Forgeron.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.
1 Mouriès (Alfred).

Morbihan.
1 Rivoal (Louis).

Maçon.

Catégorie « C ».

Côte-d'Or.
1 Lernould (Emile).

Gironde.
1 Laforêt (Robert).

Nord.
1 Musita (Adam).

Pyrénées (Basses-).
1 Laforêt (Robert).

Rhin (Haut-).
1 Waltisperger (Léon).

Seine.
1 Prugnaud (René).

Catégorie « D ».

Isère.
1 Chiotti (Camille).

Mécanicien d'automobiles.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.
1 Soule (Hyacinthe).

Bouches-du-Rhône.
1 Calderone (Xavier).

Dordogne.
1 Soule (Hyacinthe).

Jura.
1 Ponard (Louis).

Loiret.
1 Huret (Pierre).

Pas-de-Calais.
1 Boulanger (Louis).

Rhône.
1 Ponard (Louis).
Seine.
1 Huret (Pierre).

Catégorie « D ».

Côte-d'Or.
1 Ferreux (Urbain).
Doubs.
1 Bernier (Pierre).
Finistère.
1 Corre (Albert).
Gironde.
1 Cazenave (Paul).
Ille-et-Vilaine.
1 Gouesbier (Henri).
Isère.
1 Cotton (Jean).
Loire.
1 Gérard (Jean-Marie).
Lot-et-Garonne.
1 Cazenave (Paul).
Morbihan.
1 Le Meec (René).
Seine-et-Marne.
1 Lamart (Jean).
Sèvres (Deux-).
1 Bernier (Pierre).

Mécanicien de centrales hydrauliques et thermiques.

Catégorie « C ».

Seine.
1 Bloquet (Michel).

Catégorie « D ».

Ariège.
1 Marès (René).
Bouches-du-Rhône.
1 Ferrari (Marius).
Garonne (Haute-).
1 Marès (René).
Isère.
1 Ferrari (Marius).
Nord.
1 Eggermont (Jean).
Seine.
1 Jacob (Pierre).
Var.
1 Delgard (Maurice).

Menuisier.

Catégorie « C ».

Ain.
1 Guy (Raymond).
Alpes (Hautes-).
1 Potvain (Adolphe).
Alpes-Maritimes.
1 Potvain (Adolphe).
Charente.
1 Gaboreau (Louis).
Dordogne.
1 Delage (Jean).
Finistère.
1 Bellec (Albert).
Ille-et-Vilaine.
1 Tirel (Marcel).
Loire.
1 Levet (Antoine).
Loire-Atlantique.
1 Brosseau (Maurice).
Maine-et-Loire.
1 Bevilis (Robert).
Manche.
1 Benoît (Jean).
Nord.
1 Roels (Louis) ; 2 Pottier (René).
Pas-de-Calais.
1 Biet (Lucien).
Rhône.
1 Guy (Raymond).
Savoie.
1 Sandon (André).
Seine.
1 Delage (Jean) ; 2 Dupuy (Louis) ; 3 Giet (René).
Seine-et-Oise.
1 Dupuy (Louis) ; 2 Giet (René).
Sèvres (Deux-).
1 Gaboreau Louis).
Vienne (Haute-).
1 Pescher (André).

Catégorie « D ».

Côtes-du-Nord.
1 Mouden (Joseph) ; 2 Le Pechoux (Michel).
Finistère.
1 Bouguen (Armand) ; 2 Mouden (Joseph) ; 3 Le Pechoux (Michel).
Ille-et-Vilaine.
1 Seillier (Roger).
Sarthe.
1 Seillier (Roger).

Ouvrier sur machine-outil.

Catégorie « D ».

1 Bach (Louis).

Peintre.

Catégorie « C ».

Allier.
1 Cognet (Henri).
Bouches-du-Rhône.
1 Spagnolo (Robert).
Côtes-du-Nord.
1 Lavanant (Paul).
Finistère.
1 Lavanant (Paul) ; 2 Corbe (François).
Gard.
1 Spagnolo (Robert).
Gironde.
1 Pagadov (Alexis).
Ille-et-Vilaine.
1 Corbe (François).
Loire.
1 Epinat (Jean).
Loire-Atlantique.
1 Dupras (Pierre).
Manche.
1 Lecoutour (Yves).
Sarthe.
1 Cogne (Henri).
Seine.
1 Labbe (Francis).
Seine-et-Oise.
1 Labbe (Francis).

Catégorie « D ».

Nord.
1 Baigneaux (Jean) ; 2 Lancial (Pascal).
Pas-de-Calais.
1 Lancial (Pascal).
Rhône.
1 Neuviaile (Georges).
Seine.
1 Baigneaux (Jean).

Plombier soudeur.

Catégorie « C ».

Nord.
1 Demaline (Henri).
Pas-de-Calais.
1 Demaline (Henri).

Catégorie « D ».

Aude.
1 Cafferato (Fernand).
Hérault.
1 Cafferato (Fernand).

Plombier d'installation.

Catégorie « D ».

Côte-d'Or.
1 Legrand (Charles).
Ille-et-Vilaine.
1 Mene (René).
Loire-Atlantique.
1 Friou (Michel).

Poseur de canalisation gaz.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.
1 Arcadu (Albert).

Serrurier.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.
1 Martinez (Antoine).

Charente.
1 Chaigneau (Pierre).

Charente-Maritime.
1 Chaigneau (Pierre).

Maine-et-Loire.
1 Gigon (Emile).

Rhin (Bas-).
1 Mennel (André).

Rhin (Haut-).
1 Mennel (André).

Seine.
1 Mazoyer (Jean).

Var.
1 Martinez (Antoine).

Catégorie « D ».

Côtes-du-Nord.
1 Harivel (Claude).

Ille-et-Vilaine.
1 Harrivel (Claude).

Soudeur à l'arc.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.
1 Duminy (André) ; 2 Morraglia (Victor).

Bouches-du-Rhône.
1 Morraglia (Victor) ; 2 Aschiero (Albert ; 3 Grégoire (Paul).

Charente.
1 Kobiera (Henri).

Gironde.
1 Laforest (Robert).

Indre-et-Loire.
1 Brocheriou (Raymond).

Loire-Atlantique.
1 David (Alexandre).

Maine-et-Loire.
1 David (Alexandre).

Oise.
1 Waegeneire (Eugène).

Pyrénées (Basses-).
1 Laforet (Robert).

Somme.
1 Waegeneire (Eugène).

Var.
1 Duminy (André).

Vienne.
1 Kobiera (Henri) ; 2 Courtoy (Marc).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.
1 Toufic (Wannous).

Charente.
1 Gaillard (René).

Charente-Maritime.
1 Gaillard (René).

Côtes-du-Nord.
1 Bienvenu (René).

Ille-et-Vilaine.
1 Bienvenu (René).

Indre-et-Loire.
1 Gillet (Marcel).

Nièvre.
1 Bruet (Georges).

Soudeur à l'autogène.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.
1 Morraglia (Victor).

Bouches-du-Rhône.
1 Morraglia (Victor) ; 2 Grégoire (Paul).

Charente.
1 Viroulaud (Henri).

Nord.
1 Hoyaux (Jean-Baptiste).

Oise.
1 Waegeneire (Eugène).

Somme.
1 Waegeneire (Eugène).

Vienne.
1 Courtoy (Marc).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.
1 Bonheur (Clément).

Indre-et-Loire.
1 Gillet (Marcel).

Seine.
1 Bonheur (Clément).

Tôlier.

Catégorie « C ».

Loiret.
1 Denis (Jean).

Tourneur.

Catégorie « C ».

Aude.
1 Rivière (Louis).

Hérault.
1 Rivière (Louis).

Indre-et-Loire.
1 Boissinot (René).

Loire-Atlantique.
1 Morandeau (Henri).

Loiret.
1 Bauthamy (Guy).

Maine-et-Loire.
1 Boissinot (René).

Nord.
1 Soualle (André).

Puy-de-Dôme.
1 Pascal (Henri).

Rhône.
1 Fraysse (Jean-Baptiste).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.
1 Tedeschi (Pierre).

Bouches-du-Rhône.
1 Garcin (Henri).

Gard.
1 Dietrich (Jean).

Garonne (Haute-).
1 Bianchini (Bruno).

Gironde.
1 Campagnol (Louis).

Nord.
1 Mottin (Marcel).

Pas-de-Calais.
1 Mottin (Marcel).

Rhin (Bas-).
1 Dietrich (Jean).

Rhône).
1 Tedeschi (Pierre).

Seine.
1 Sassard (Robert).

Seine-et-Oise.
1 Campagnol (Louis) ; 2 Sassard (Robert).

Ouvrier d'entretien.

Catégorie « C ».

Côtes-du-Nord.
1 Bodenand (Sébastien).

Finistère.
1 Bodenand (Sébastien).

Gard.
1 Michel (André)

Indre-et-Loire.
1 Rousseau (Jean-Claude).

Loire-Atlantique.
1 Rioux (Eugène).

Lozère.
1 Michel (André).

Morbihan.
1 Rioux (Eugène).

Rhin (Bas-).
1 Tellier (Gabriel).

Rhin (Haut-).
1 Heymann (François).

Vienne.
1 Rousseau (Jean-Claude).

Catégorie « D ».

Finistère.
1 Gales (Marcel).

Morbihan.
1 Jehanno (André).

Nord.
1 Apchain (Jacques).

Manœuvre spécialisé.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Georgell (Raymond).

Bouches-du-Rhône.

1 Peyrot (Arthur) ; 2 Blan (Marius).

Corrèze.

1 Reveillon (René).

Côte-d'Or.

1 Millier (Paul).

Dordogne.

1 Le Gall (Roger) ; 2 Reveillon (René).

Garonne (Haute-).

1 Brustet (François) ; 2 Cogules (Joseph).

Gironde.

1 Le Gall (Roger).

Ille-et-Vilaine.

1 Bernier (Jean-Marie) ; 2 Labbe (Pierre).

Nord.

1 Soualle (André) ; 2 Marchand (Onésime).

Seine-Maritime.

1 Harry (Robert).

Seine-et-Oise.

1 Harry (Robert).

Tarn.

1 Brustet (François).

Var.

1 Peyrot (Arthur).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Toufic (Wannous).

Côtes-du-Nord.

1 Gethain (Pierre) ; 2 Barbe (Marcel).

Finistère.

1 Keryvel (Armand) ; 2 Barbe (Marcel).

Garonne (Haute-).

1 Thirion (Albert).

Isère.

1 Pugniet (Maurice).

Meuse.

1 Thirion (Albert).

Savoie.

1 Pugniet (Maurice).

Seine.

1 Meline (René).

Vienne (Haute-).

1 Nadaud (Roland).

Manœuvre.

Catégorie « C ».

Dordogne.

1 Lafosse (Lucien).

Eure-et-Loir.

1 Robert (Maurice).

Finistère.

1 Bothorel (Charles).

Gard.

1 Nogier (René).

Garonne (Haute-).

1 Soler (Marcel).

Hérault.

1 Sorolla (Vincent).

Ille-et-Vilaine.

1 Roussel (Albert).

Isère.

1 Cret (Pierre).

Lot-et-Garonne.

1 Lafosse (Lucien).

Savoie.

1 Favre (Eugène).

Seine-Maritime.

1 Bothorel (Charles).

Tarn.

1 Soler (Marcel).

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

1 Barrachia (Louis).

Bouches-du-Rhône.

1 Karakanian (Henri).

Côte-d'Or.

1 Nevers (Serge).

Côtes-du-Nord.

1 Villaume (Maurice).

Finistère.

1 Bozoc (François) ; 2 Fustec (Auguste) ; 3 Kermabon (Pierre).

Ille-et-Vilaine.

1 Villaume (Maurice).

Morbihan.

1 Kermabon (Pierre) ; 2 Rouzo (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Ferber (Auguste) ; 2 Stroesser (Georges) ; 3 Weber (Etienne).

Rhin (Haut-).

1 Weber (Etienne).

Rhône.

1 Virlogeux (Etienen) ; 2 André (Roger).

Saône-et-Loire.

1 André (Roger).

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Emplois communs à tous les services.

EMPLOIS MASCULINS

Aide-distributeur.

Catégorie « C ».

Alpes-Maritimes.

1 Nicolas (Armand).

Bouches-du-Rhône.

1 Nicolas (Armand).

Concierge.

Catégorie « D ».

Seine.

1 Aglio (Gaston).

Planton.

Catégorie « D ».

Alpes-Maritimes.

5 Selvon (Robert).

Bouches-du-Rhône.

4 Selvon (Robert).

Emplois particuliers au service de la voie et des bâtiments.

EMPLOIS MASCULINS

Garde-barrière à service continu.

Catégorie « C ».

Var.

3 Brunetto (Jean).

Emplois particuliers au service du matériel et de la traction.

EMPLOIS MASCULINS

Ouvrier professionnel de 2e classe des entretiens et grands ateliers du matériel.

Catégorie « C ».

Moselle.

1 Barthel (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Barthel (Joseph).

Ouvrier professionnel de 1re classe des entretiens et grands ateliers du matériel.

EMPLOIS MASCULINS

Catégorie « C ».

Moselle.

1 Huber (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Huber (Jean).

EMPLOIS MASCULINS

Manœuvre des dépôts.

Catégorie « C ».

Isère.

1 Petit (Georges).

Manœuvre des entretiens et grands ateliers du matériel.

Catégorie « C ».

Isère.

1 Petit (Georges).

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

EMPLOIS MASCULINS

Gardien de bureau et planton.

Catégorie « C ».

1 Travailleur (Charles) ; 2 Hurel (Jean).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Laury (André) ; Thomy (Robert).

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Gris (Raymond) ; 2 Domenge (Jean) ; 3 Grossmann (Lucien) ; 4 Martin (Elie) ; 5 Pizzo (Janvier) ; 6 Vincenti (Marc) ; 7 Alfonsi (Jean).

Nord.

1 Deswarte (Adolphe).

Seine.

1 Travailleur (Charles) ; 2 Alfonsi (Jean).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Faucon (Roger) ; 2 Corse (Eugène) ; 3 Piza (Lucien).

Nord.

1 Faucon (Roger).

Seine.

1 Decaux (Gaëtan).

Manutentionnaire.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Zanette (Giuseppe) ; 2 Licciardi (Jean) ; 3 Hasnaoui Slimane.

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Ricci (André) ; 2 Boutros (Francis) ; 3 Letertre (Raoul) ; 4 Biaggi (Horace).

Gardien d'immeubles.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Hernandez (Emmanuel) ; 2 Esposito (Antoine) ; 3 Chevallier (Henri) ; 4 Gizard (Ernest) ; 5 Huet (Jean) ; 6 Martin (Elie) ; 7 Colin (Joseph) ; 8 Gremillon (Victor) ; 9 Taly (Jules) ; 10 Jacquemin (Georges).

Nord.

1 Chevallier (Henri) ; 2 Monard (André).

Seine.

1 Esposito (Antoine) ; 2 Huet (Jean) ; 3 Colin (Joseph) ; 4 Thomas (Alphonse) ; 5 Jacquemin (Georges) ; 6 Bruère (Robert).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Delrieu (Pierre) ; 2 Le Bihan (Eugène) ; 3 Zitouni Mohamed.

Nord.

1 Lawniczak (Czeslaw) ; 2 Carbuccia (Jules).

Seine.

1 Delrieu (Pierre) ; 2 Carbuccia (Jules) ; 3 Le Bihan (Eugène) ; 4 Zitouni (Mohamed).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Caron (Fernand) (Seine) (Nord).

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Seris (Henri) ; 2 Ambianti (Albert) ; 3 Dahan (Marcel) ; 4 Verdeil (Pierre) ; 5 Pizzo (Janvier) ; 6 Roche (Jean-Pierre) ; 7 Vincenti (Marc) ; 8 Huin (Jean) ; 9 Alfonsi (Jean).

Gironde.

1 Seris (Henri) ; 2 Estay (Georges) ; 3 Martinez (Pierre) ; 4 Tauzin (Roger) ; 5 Verdeil (Pierre) ; 6 Thicoipe (Joseph) ; 7 Darrieutort (Roger).

Seine.

1 Alfonsi (Jean).

Seine-Maritime.

1 Mallandaim (René).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Fulcrand (Georges) ; 2 Piza (Lucien).

Gironde.

1 Rance (Michel).

Pointeur.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Chabat (René).

Manutentionnaire.

Catégorie « C ».

Bouches-du-Rhône.

1 Chabat (René).

Catégorie « D ».

Bouches-du-Rhône.

1 Bianchini (Jean).

Seine-Maritime.

1 Cadic (Maurice).

B. — *ALGERIE*

DELEGATION GENERALE DU GOUVERNEMENT EN ALGERIE

Administration centrale.

Agent de bureau.

Catégorie « C ».

1 *bis* Partouche (Maurice).

Services extérieurs.

Agent de bureau.

Alger.

Catégorie « C ».

5 *bis* Partouche (Maurice).

Service pénitentiaire.

Catégorie « D ».

Surveillant.

2 Casanova (Pierre).

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours pour le recrutement d'attachés à la caisse nationale de crédit agricole.

Deux concours sont ouverts à la caisse nationale de crédit agricole pour le recrutement de quatorze attachés.

Les postes à pourvoir se répartissent comme suit :

Douze au titre du premier concours, dont un réservé aux candidats français musulmans d'Algérie en application de l'ordonnance n° 58-1016 du 29 octobre 1958 et du décret n° 58-1454 du 31 décembre 1958 ;

Deux au titre du second concours.

Les épreuves écrites de ces concours auront lieu le mardi 21 novembre 1961 à Paris.

Conditions d'admission :

Premier concours :

1° Etre âgé de vingt ans au moins ou de trente ans au plus au 1er janvier 1961 ;

2° Etre titulaire d'un des diplômes exigés des candidats au premier concours d'entrée à l'école nationale d'administration ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur agricole.

Second concours :

1° Etre âgé de trente-huit ans au plus au 1er janvier 1961 ;
2° Etre fonctionnaire à la caisse nationale de crédit agricole et justifier d'au moins cinq années de services dans cet établissement.

Toute demande d'admission au concours doit être établie sur la notice individuelle d'inscription délivrée à cet effet par la caisse nationale de crédit agricole ; y seront jointes les pièces énumérées en page 4 de la notice.

Les dossiers complets de candidature devront être parvenus à la caisse nationale de crédit agricole avant le 8 novembre 1961.

Les candidats peuvent obtenir tous renseignements concernant l'organisation et le programme des concours en s'adressant au bureau du personnel de la caisse nationale de crédit agricole, 30, rue Las-Cases, Paris (7e) (téléphone : INValides 25-40).

Ministère des travaux publics et des transports.

TARIFS DE TRANSPORT
SUR LES CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

1° Propositions de tarifs de transport présentées à l'homologation ministérielle.

La Société nationale des chemins de fer français a fait connaître à l'administration supérieure qu'elle mettra en vigueur, le 1er septembre 1961, un quatrième supplément au tarif international pour le transport de certaines marchandises, par wagon complet, entre l'Italie, d'une part, la Belgique, d'autre part (édition du 1er décembre 1960).

Ce supplément, qui concerne les prix et les frais accessoires italiens, est déposé dans les gares intéressées où le public peut en prendre connaissance.

(*Paris, le* 18 *août* 1961.)

2° Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

A. — Homologations.

17 *août* 1961. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 20 juillet 1961 tendant à créer, au chapitre 3 (§ VI) du tarif n° 12, des dispositions applicables à l'amiante en filaments en provenance de la Corse à destination d'une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français. (*Journal officiel* du 25 juillet 1961.)

17 *août* 1961. — **Chemin de fer de la Mure.** — Proposition du 28 juillet 1961 tendant à modifier : les barèmes des tarifs généraux marchandises ; le tarif des opérations accessoires ; le tarif spécial n° 7 (combustibles minéraux, bois de mines). (*Journal officiel* du 8 août 1961.)

B. — Approbation de conventions tarifaires.

17 *août* 1961. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à conclure avec la Société d'exploitation Saint-Jean-Délicieuse, à Vals-les-Bains (Ardèche), pour le transport à prix convenus d'eaux minérales, expédiées de la gare de Vals-les-Bains-Labégude, ainsi que pour les emballages vides en retour, présenté le 18 juillet 1961. (*Journal officiel* du 25 juillet 1961.)

17 *août* 1961. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à conclure avec la Compagnie industrielle de textiles artificiels et synthétiques (C. T. A.) pour le transport, à prix convenus, de fils de rayonne expédiés de gares désignées à une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français, présenté le 13 juillet 1961. (*Journal officiel* du 25 juillet 1961.)

Approbation à titre provisoire, sous la réserve, acceptée par la Société nationale des chemins de fer français, de substituer dans le texte de l'article 1er la gare de Villeurbanne-Garage à la localité de Vaulx-en-Velin.

12 *août* 1961. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire pour le transport, à prix convenus, de résidus provenant de l'extraction de sels potassiques expédiés de Bollwiller ou Richwiller à Strasbourg-Port-du-Rhin par la Société commerciale des potasses d'Alsace, à Mulhouse, présenté le 20 juillet 1961. (*Journal officiel* du 25 juillet 1961.)

C. — Décisions mettant opposition à l'application des tarifs proposés en attendant la décision définitive à intervenir (veto).

17 *août* 1961. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition du 28 juillet 1961 tendant à modifier le tarif n° 104 et à créer le tarif n° 104 *bis*. (*Journal officiel* du 1er août 1961.)

17 *août* 1961. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à conclure avec la Société anonyme des mines de bitume et d'asphalte du Centre, 41, avenue Montaigne, à Paris, pour le transport à prix convenus d'asphalte expédié de Saint-Ambraix à une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français, présenté le 21 iujllet 1961. (*Journal officiel* du 25 juillet 1961.)

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26 rue Desaix.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels.
HENRI MOREL

COTE DES CHANGES
En nouveaux francs.

DERNIERS cours cotés en Bourse.	PAYS	DEVISES	PARITE	COURS LIMITES (1)		COURS EXTREMES cotés à la Bourse du 21 août 1961.	
4,9155	Etats-Unis	1 dollar U. S. A.	4,93706	4,90	4,9740	4,91425	4,91375
4,7675	Canada	1 dollar canadien.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	4,7695	4,7635
2,320	Côte française des Somalis	100 francs Djibouti.	2,30281	2,2625	2,3430	. . . . .	. . . . .
39,32	Mexique	100 pesos mexicains.	39,4965	. . . . .	. . . . .	39,38	39,33
123,150	Allemagne occidentale	100 deutsche marks.	123,4265	121,590	125,290	123,050	122,995
19,054	Autriche	100 schilling.	18,96869	18,7025	19,2790	19,043	19,034
9,8510	Belgique	100 francs belges.	9,87412	9,727	10,023	9,8735	9,8680
71,290	Danemark	100 couronnes danoises.	71,47763	70,4275	72,5335	71,140	71,080
13,7750	Grande-Bretagne	1 livre sterling.	13,82376	13,6220	14,0265	13,7770	13,7710
7,9290	Italie	1.000 lires.	7,899296	7,78395	8,01610	7,9220	7,9160
68,905	Norvège	100 couronnes norvégiennes.	69,1188	68,055	70,155	68,810	68,750
136,550	Pays-Bas	100 florins.	136,3828	134,339	138,455	136,490	136,430
17,205	Portugal	100 escudos.	17,17238	16,85	17,5020	17,180	17,155
95,370	Suède	100 couronnes suédoises.	95,43513	94,0048	96,8646	95,205	95,150
113,900	Suisse	100 francs suisses.	112,9033	110,110	115,810	113,870	113,820
69,08	Tchécoslovaquie	100 couron. tchécoslovaques.	68,57027	68,05	69,08	69,08	. . . . .

Maroc	1 dirham	0,9756		Zone C. F. A.	100 francs C. F. A.	2
Tunisie	1 dinar	11,7549		Zone C. F. P.	100 francs C. F. P.	5,50

(1) Pour le dollar U. S. A. et la couronne tchécoslovaque, cours limites d'intervention de la Banque de France.
Pour chacune des autres devises, cours résultant des limites d'intervention sur le dollar, fixées par l'institut émetteur de la monnaie considérée d'une part et la Banque de France d'autre part

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 28, RUE FEYDEAU, PARIS

Téléphone : GUT 18-72 — Compte chèque postal : 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

L'ELECTRO-REFRACTAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8.547.000 NF
SIÈGE SOCIAL : 39, RUE CAMBON, PARIS (1er)
R. C. : Seine 57-B 7027.

Obligations 6 0/0 1948 *de* 50 *NF.*

LISTE NUMERIQUE

1° De la série comprenant les 107 obligations sorties au troisième tirage (13e amortissement) effectué le 10 août 1961 (417 titres ayant été rachetés d'autre part par la société en vue de cet amortissement) ;

2° De la série comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.

NUMÉROS	DATE de remboursement.	NUMÉROS	DATE de remboursement.
12.151 à 12.234	15/9/1960	12.371 à 12.490	15/9/1961

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5.115.000 NF
SIÈGE SOCIAL : 126, RUE DES ROSIERS, SAINT-OUEN (SEINE)
R. C. : Seine 56-B 6248.

Obligations 4 1/4 0/0 1943 *de* 20 *NF.*

LISTE NUMERIQUE

1° Des séries comprenant les 112 obligations sorties au neuvième tirage (18e amortissement) effectué le 9 août 1961 (128 titres ayant été rachetés d'autre part par la société en vue de cet amortissement) ;

2° Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.

NUMEROS	DATES de rembour-sement.	NUMEROS	DATES de rembour-sement.	NUMEROS	DATES de rembour-sement.
2.812 et 2.813	15/9/59	6.411 à 6.420	15/9/60	7.801 à 7.810	15/9/59
3.061 à 3.066	» 59	6.511 à 6.520	» 59	7.881 à 7.890	» 61
3.151	» 59	6.561 à 6.570	» 59	7.991 à 8.000	» 59
3.234	» 59	6.571 à 6.580	» 59	8.011 à 8.020	» 59
5.061 à 5.070	» 59	6.761 à 6.770	» 60	8.051 à 8.060	» 60
5.121 à 5.130	» 60	6.771 à 6.780	» 60	8.131 à 8.140	» 60
5.211 à 5.220	» 61	7.011 à 7.020	» 59	8.201 à 8.210	» 61
5.271 à 5.280	» 61	7.071 à 7.080	» 60	8.221 à 8.230	» 59
5.311 à 5.320	» 61	7.101 à 7.110	» 61	8.231 à 8.240	» 61
5.391 à 5.400	» 61	7.161 à 7.170	» 61	8.241 à 8.250	» 59
5.481 à 5.490	» 61	7.261 à 7.270	» 60	8.251 à 8.260	» 59
5.971 à 5.980	» 61	7.331 à 7.340	» 61	8.301 à 8.310	» 61
6.151 à 6.160	» 59	7.561 à 7.570	» 59	8.311 à 8.320	» 60
6.231 à 6.240	» 61	7.591 à 7.600	» 60	8.501 à 8.510	» 60
6.291 à 6.300	» 59	7.661 à 7.670	» 61	8.521 à 8.530	» 59

SOCIETE INDUSTRIELLE DE PATES ALIMENTAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.000.000 DE NOUVEAUX FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 74, RUE PARADIS, A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE)
R. C. : Marseille 57-B 1945.

Obligations 4 1/2 0/0 1946 *de* 50 *NF.*

Liste numérique des obligations amorties au tirage du 10 août 1961 et remboursables à partir du 15 septembre 1961 à 50 NF.

1.284 à 1.408

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

21 juillet 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Amicale sportive des ponts et chaussées maritimes.** But : pratique du football. Siège social : ponts et chaussées maritimes, digue Carnot, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

21 juillet 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Corte. **Cantine scolaire de Morta.** But : assurer les repas des élèves du collège d'enseignement général de Morta. Siège social : collège de Morta, Prunelli-di-Fiumorbo (Corse).

22 juillet 1961. Déclaration à la préfecture de Batna. **Ennahdha.** But : promouvoir des attractions éducatives (musiques, chants et scènes théâtrales). Siège social : 29, rue Jules-Ferry, Batna.

22 juillet 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Figeac. **Spéléo-Club figeacois.** But : recherches archéologiques, préhistoriques et des curiosités souterraines de Figeac et sa région. Siège social : café de la Terrasse, Figeac (Lot).

24 juillet 1961. Déclaration à la préfecture de police. **Notre Famille.** But : apporter, en conformité avec les principes édictés par la hiérarchie catholique, une aide matérielle, morale et culturelle aux familles, particulièrement aux familles nombreuses et économiquement faibles. Siège social : 25, rue Surcouf, Paris.

3 août 1961. Déclaration à la préfecture de police. **Association française des docteurs en science politique.** But : établir, consolider et maintenir les contacts les plus étroits entre tous les docteurs en science politique issus des universités françaises. Siège social : 5, rue Cujas, Paris.

MODIFICATIONS

27 juillet 1961. Déclaration à la préfecture de police. **L'Association internationale de traducteurs et reviseurs de traduction des organisations et conférences intergouvernementales** transfère son siège social du 72, avenue de Suffren, Paris, au 14, rue du Docteur-Roux, Paris.

31 juillet 1961. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Forces libres de la paix** transfère son siège social du 21, rue de Paradis, Paris, au 5, rue Paul-Déroulède, Asnières.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.